



REPUBLIQUE GABONNAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION
DU DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE (DGS)

CELLULE TECHNIQUE DE L'ENQUETE POUR LE SUIVI ET
L'EVALUATION DE LA PAUVRETE

ENQUETE GABONNAISE POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION
DE LA PAUVRETE DE 2017 (EGEP II 2017)

ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU GABON EN 2017

Rapport de synthèse

Septembre 2018



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE (DGS)

CELLULE TECHNIQUE DE L'ENQUÊTE POUR LE SUIVI ET
L'EVALUATION DE LA PAUVRETE

ENQUÊTE GABONNAISE POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION
DE LA PAUVRETE DE 2017 (EGEP II 2017)

PUBLICATION DE LA
DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA
STATISTIQUE (DGS)
LIBREVILLE –
SEPTEMBRE 2018

ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

AU GABON EN 2017

Rapport de synthèse

GABON:
CARTE ADMINISTRATIVE



Carte réalisée à partir des données du RGPL2013, par la Division Cartographie et Collecte de l'EGEP-II, septembre 2018

Le présent rapport est le résultat d'un atelier organisé à NKOK du 20 août au 03 septembre 2018 par la Section « Analyse des données » de la cellule technique de l'EGEP, sous la Direction de :

Mme Nicole NTSAME ONDO

Le rapport a été préparé sous la supervision technique M. Damien Echevin,
consultant international et expert en analyse de la pauvreté.

Ont participé à l'atelier de production du dit rapport :

M. Noël MOUSSAVOU, Coordinateur Général, Analyste et Appui au traitement des données

M. ZIMA MEFE, Coordinateur Technique du Projet, Analyste

Mme Nicole NTSAME ONDO, Chef de Section « Analyse des données », Analyste

Mme Jeannine Laure BAKENDA, Chef de Section « Administration et finances », Analyste

M. Serges R. MAGANGA, Chef de Section « Cartographie », Analyste,

M. Lionnel BOUASSA, Cadre à la Section « Analyse », Analyste

M. PHILIPPE NKOMA, Cadre à la Section « Analyse », Analyste

M. Thierry MENGUE, Cadre à la Section « Analyse », Analyste

M. Davy Aymar NDZU ZOULA, Cadre à la Section « Analyse », Analyste

M. Ulrick Lilyan MVE ONA, Cadre à la Section « Analyse », Analyste

M. Roland BAKITA, Cadre à la Section « Traitement des données », Analyste

Le rapport a été produit avec l'appui technique de

la Banque mondiale

Sommaire

| | |
|---|------|
| PREFACE | xvi |
| RESUME DE L'ETUDE | xvii |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE DE L'EGEP-II | 2 |
| 1.1 STRUCTURE ORGANIQUE DE L'EGEP II | 2 |
| 1.2 ECHANTILLONNAGE DE L'EGEP II..... | 2 |
| 1.2.1 Champ de l'étude..... | 2 |
| 1.2.2 Constitution des domaines d'études | 2 |
| 1.2.3 Détermination de la taille de l'échantillon | 3 |
| 1.2.4 Tirage des deux échantillons de l'EGEP II | 4 |
| 1.3 COLLECTE DES DONNEES DE L'EGEP II | 4 |
| 1.3.1 Type de collecte des données et type d'application informatique utilisé | 4 |
| 1.3.2 Types de questionnaires utilisés | 5 |
| 1.3.3 Type d'activités réalisées par les enquêteurs sur le terrain | 5 |
| 1.3.4 Déroulement général de la collecte des données sur le terrain..... | 5 |
| 1.3.5 Stratégie de collecte adoptée | 5 |
| 1.3.6 Organisation des enquêteurs face aux trois types de collecte..... | 6 |
| 1.3.7 Déroulement des interviews dans les ménages..... | 6 |
| 1.3.8 Système de remplacement des ménages de l'échantillon | 6 |
| 1.3.9 Déroulement de l'enquête PRIX..... | 7 |
| 1.3.10 Déroulement du recensement des infrastructures communautaires | 7 |
| 1.3.11 Mise en place des équipes de renfort de la collecte..... | 7 |
| 1.4 TRAITEMENT DES DONNEES DE L'EGEP II | 8 |
| 1.4.1 Evaluation de la couverture de l'EGEP II | 8 |
| 1.4.2 Apurement des données de l'EGEP II..... | 8 |
| 1.5 CALCUL DES POIDS DE SONDAGE DE L'EGEP II..... | 10 |
| 1.6 ORGANISATION DE L'ANALYSE DES DONNEES DE L'EGEP II | 11 |
| CHAPITRE 2 : STRUCTURE DE LA POPULATION ET CARACTERISTIQUES DES MENAGES..... | 12 |
| 2.1 STRUCTURE DE LA POPULATION | 12 |
| 2.1.1 Distribution spatiale de la population | 12 |
| 2.1.2 Structure par sexe et âge de la population | 13 |
| 2.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DES CHEFS DE MENAGE..... | 16 |
| 2.2.1 Caractéristiques socio-démographiques des ménages | 16 |
| 2.2.1.1 Caractéristiques des ménages selon le milieu de résidence | 16 |
| 2.2.1.1 Répartition des ménages selon la strate de résidence | 17 |
| 2.2.1.1 Taille des ménages | 17 |
| 2.2.1 Quelques caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménage | 19 |
| 2.2.1.1 Structure par sexe et âge des CM..... | 19 |
| 2.2.1.1 Alphabétisation des CM..... | 20 |
| 2.2.1.2 Structure des CM selon l'état matrimonial | 21 |
| 2.3 PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGES | 22 |
| 2.3.1 Sexe du chef de ménage et statut de pauvreté | 22 |
| 2.3.2 Groupe d'âges du chef de ménage et pauvreté | 22 |
| 2.3.3 Situation matrimoniale du chef de ménage et pauvreté | 23 |
| 2.3.4 Taille du ménage et pauvreté | 24 |

| | |
|---|----|
| 2.3.5 Alphabétisation du chef de ménage et pauvreté | 25 |
| 2.3.6 Niveau d'instruction du ménage et pauvreté | 25 |
| CHAPITRE 3 : LOGEMENT ET CADRE DE VIE | 27 |
| 3.1 EVOLUTION DE LA SITUATION DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE ENTRE 2005 ET 2017 | 27 |
| 3.1.1 Approvisionnement en énergie | 27 |
| 3.1.1.1 Principale source d'énergie pour la cuisine | 27 |
| 3.1.1.2 Principale source d'énergie pour l'éclairage..... | 28 |
| 3.1.2 Approvisionnement en eau de boisson | 28 |
| 3.1.2.1 Distance entre le logement et la source d'eau..... | 28 |
| 3.1.2.2 Principale source d'approvisionnement en eau pour boire | 29 |
| 3.1.3 Assainissement | 29 |
| 3.1.3.1 Type de toilette (lieu d'aisance)..... | 30 |
| 3.1.3.2 Mode d'évacuation des ordures ménagères | 30 |
| 3.2 CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE | 31 |
| 3.2.1 Caractéristique du principal logement..... | 31 |
| 3.2.1.1 Type de logement..... | 31 |
| 3.2.1.2 Mode d'acquisition des logements..... | 32 |
| 3.2.1.3 Titre d'occupation du terrain | 33 |
| 3.2.1.4 Logements propriétés du ménage | 34 |
| 3.2.1.5 Nombre de pièces et des chambres du logement | 34 |
| 3.2.1.6 Coût du Logement | 35 |
| 3.2.2 Cadre de vie | 36 |
| 3.2.2.1 Approvisionnement en énergie | 36 |
| 3.2.2.2 Approvisionnement en eau pour boire | 37 |
| 3.2.2.3 Assainissement..... | 40 |
| 3.2.2.4 Pauvreté et caractéristique de logement..... | 44 |
| 3.2.2.5 Pauvreté et eau de boisson | 45 |
| 3.2.2.6 Pauvreté et principal mode d'éclairage..... | 47 |
| 3.2.2.7 Pauvreté et principale source d'énergie pour la cuisine..... | 47 |
| 3.2.2.8 Pauvreté et Assainissement..... | 48 |
| CHAPITRE 4 : EDUCATION | 50 |
| 4.1 PROFIL DE L'EDUCATION EN 2017 | 52 |
| 4.1.1 Alphabétisation de la population | 52 |
| 4.1.2 Niveau d'instruction de la population | 52 |
| 4.1.3 Scolarisation | 54 |
| 4.1.3.1 Fréquentation scolaire..... | 54 |
| 4.1.3.2 Scolarisation au pré-primaire | 55 |
| 4.1.3.3 Scolarisation au primaire | 55 |
| 4.1.3.4 Scolarisation obligatoire | 55 |
| 4.1.3.5 Scolarisation au secondaire et au supérieur | 56 |
| 4.1.4 Utilisation des services d'éducation | 57 |
| 4.1.4.1 Taux Brut de Scolarisation | 57 |
| 4.1.4.2 Taux Net de Scolarisation | 58 |
| 4.1.5 Égalité des sexes dans la scolarisation | 60 |

| | |
|---|-----------|
| 4.1.5.1 Rapport de masculinité | 60 |
| 4.1.5.2 Indices de parité des taux bruts de scolarisation..... | 60 |
| 4.1.6 Accès à l'éducation | 62 |
| 4.1.6.1 Distance séparant le domicile de l'infrastructure scolaire | 62 |
| 4.1.6.2 Moyens utilisés pour accéder à l'infrastructure scolaire..... | 62 |
| 4.1.7 Performance du système éducatif | 63 |
| 4.1.7.1 Promotion..... | 63 |
| 4.1.7.2 Redoublement | 64 |
| 4.1.7.3 Abandon scolaire | 64 |
| 4.1.8 Accès à l'Internet..... | 65 |
| 4.2 EDUCATION ET STATUT DE PAUVRETE | 66 |
| 4.2.1 Statut d'alphabétisation et statut de pauvreté | 66 |
| 4.2.2 Scolarisation et statut de pauvreté | 67 |
| 4.2.3 Accès à l'éducation et statut de pauvreté..... | 68 |
| 4.2.3.1 Distance séparant le domicile de l'infrastructure scolaire et statut de pauvreté . | 68 |
| 4.2.3.2 Moyens utilisés pour se rendre l'infrastructure scolaire et statut de pauvreté | 69 |
| 4.2.4 Type d'établissement fréquenté et statut de pauvreté..... | 69 |
| 4.2.5 Accès aux TIC et statut de pauvreté | 70 |
| 4.2.5.1 Utilisation d'Internet selon le statut de pauvreté | 70 |
| 4.2.5.2 Principal appareil utilisé pour se connecter à Internet et le statut de pauvreté ... | 71 |
| CHAPITRE 5 : SANTE | 74 |
| 5.1 EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE ENTRE 2005 et 2017 | 74 |
| 5.1.1 Santé Générale | 74 |
| 5.1.1.1 Evolution de la prévalence de la morbidité au sein de la population entre 2005 et 2017 | 75 |
| 5.1.1.2 Evolution des principales maladies survenues au cours de la période 2005 et 2017 | 75 |
| 5.1.1.3 Evolution de la prévalence de la consultation des formations sanitaires entre 2005 et 2017..... | 76 |
| 5.1.2 Santé de la reproduction | 77 |
| 5.1.2.1 Evolution de la proportion des femmes ayant eu au moins une naissance entre 2005 et 2017..... | 77 |
| 5.1.2.2 Evolution des soins prénataux entre 2005 et 2017 | 78 |
| 5.2 PROFIL DE LA SANTE..... | 79 |
| 5.2.1 Santé générale | 79 |
| 5.2.1.1 Problème de santé au sein de la population | 79 |
| 5.2.1.2 Accès aux services de santé | 82 |
| 5.2.1.3 Consultation des services de santé ou guérisseur traditionnel | 84 |
| 5.2.1.4 Utilisation de la moustiquaire | 85 |
| 5.2.2 SANTE DE LA REPRODUCTION | 87 |
| 5.2.2.1 Femmes ayant eu au moins une grossesse | 87 |
| 5.2.2.2 Femmes ayant été suivies pendant de grossesse | 89 |
| 5.3 SANTE ET PAUVRETE | 90 |
| 5.3.1 SANTE GENERALE | 91 |
| 5.3.1.1 Problème de santé et Pauvreté | 91 |

| | |
|---|------------|
| 5.3.1.2 Accès aux services de santé et pauvreté | 92 |
| 5.3.1.3 Consultation des services de santé et Pauvreté | 94 |
| 5.3.2 SANTE DE LA REPRODUCTION ET PAUVRETE | 95 |
| 5.3.2.1 Femmes ayant eu au moins une grossesse et Pauvreté | 95 |
| 5.3.2.2 Femmes ayant été suivies pendant la grossesse et Pauvreté | 95 |
| CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE ET PAUVRETE | 98 |
| 6.1 L'activité de la population..... | 99 |
| 6.2 Le chômage | 100 |
| 6.3 Composantes de la population active | 103 |
| CHAPITRE 7 : SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES MENAGES | 105 |
| 7.1 METHODE D'EVALUATION ET PERIODE DE REFERENCE | 105 |
| 7.1.1 Méthodes d'évaluation de l'insécurité alimentaire..... | 105 |
| 7.1.2 Période de référence et limites de l'analyse | 105 |
| 7.2 DISPONIBILITE DE NOURRITURE DANS LES MENAGES | 105 |
| 7.2.1 Insuffisance de nourriture disponible dans les ménages | 105 |
| 7.2.2 Diminution du nombre de repas pris par jour par les ménages | 106 |
| 7.2.3 Faible qualité de nourriture consommée dans les ménages..... | 107 |
| Faible accès à une nourriture saine et nutritive dans les ménages..... | 107 |
| Nourriture peu variée dans les ménages | 108 |
| 7.2.4 Insuffisance de ressources pour se procurer des aliments | 109 |
| Faible alimentation dans les ménages par manque d'argent ou d'autres ressources | 109 |
| Expression de la faim par les ménages preuve du manque d'argent ou d'autres ressources | 111 |
| Privation d'aliments pendant toute une journée par manque d'argent ou d'autres ressources | 112 |
| 7.3 SECURITE ALIMENTAIRE ET STATUT DE PAUVRETE | 114 |
| 7.3.1 Problème de disponibilité alimentaire dans les ménages | 114 |
| 7.3.2 Problème de qualité d'aliments dans les ménages..... | 117 |
| 7.4 SECURITE ALIMENTAIRE ET QUINTILE DE DEPENSES | 124 |
| CHAPITRE 8 : LA PAUVRETE SUBJECTIVE | 129 |
| 8.1 LES TENDANCES DE LA PAUVRETE SUBJECTIVE (2005-2017)..... | 129 |
| 8.1.1 La perception de la notion de pauvreté..... | 129 |
| 8.1.2 La perception de la situation économique | 130 |
| 8.1.2.1 Niveau de vie du ménage dans la localité | 130 |
| 8.1.2.2 Epargne, endettement et revenus des ménages | 130 |
| 8.1.3 L'incidence de la pauvreté subjective | 132 |
| 8.2 PAUVRETE SUBJECTIVE ET CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE | 132 |
| 8.2.1 Pauvreté subjective selon les caractéristiques sociodémographiques | 132 |
| 8.2.1.1 Le sexe du chef de ménage | 132 |
| 8.2.1.2 L'âge du chef de ménage | 133 |
| 8.2.1.3 Le milieu de résidence et la strate du chef de ménage..... | 133 |
| 8.2.1.4 Le niveau d'instruction du chef de ménage | 134 |
| 8.2.2 Pauvreté subjective selon les caractéristiques socio-économiques | 134 |
| 8.2.2.1 La situation d'activité du chef de ménage | 134 |
| 8.2.2.2 Le groupe socio-économique du chef de ménage..... | 135 |
| 8.3 BESOINS MINIMUMS ET PRIORITES DES MENAGES | 135 |
| 8.3.1 Les besoins minimums des ménages | 135 |

| | |
|---|------------|
| 8.3.2 La lutte contre la pauvreté en tant que priorité | 136 |
| 8.3.3 Action prioritaire pour les ménages..... | 137 |
| CHAPITRE 9 : SECURITE, GOUVERNANCE ET CORRUPTION | 138 |
| 9.1 SECURITE | 138 |
| 9.1.1 Inquiétudes..... | 138 |
| 9.1.2 Opinion des individus sur la violence et leur situation face au vol | 139 |
| 9.1.2.1 Opinion des individus sur la violence..... | 139 |
| 9.1.2.2 Degré de violence dans le village/localité | 139 |
| 9.1.2.3 Situation des individus face au vol | 140 |
| 9.1.2.4 Capacité du Gouvernement à protéger les populations contre la violence | 140 |
| 9.2 GOUVERNANCE | 141 |
| 9.2.1 Fonctionnement de la démocratie | 141 |
| 9.2.1.1 Prise en compte du gouvernement de l'avis de la population dans la prise de décision. | 141 |
| 9.2.1.2 Niveau de démocratie aujourd’hui au Gabon | 141 |
| 9.2.1.3 Liberté d'expression des populations et médias d'information et de publication | 142 |
| 9.2.1.4 Liberté d'expression des médias d'information et de publication..... | 142 |
| 9.2.2 Utilisation des services publics..... | 143 |
| 9.2.3 Degré de confiance à l’égard des institutions..... | 143 |
| 9.3 CORRUPTION | 144 |
| 9.3.1 Corruption dans les services publics | 144 |
| 9.4 PAUVRETE, SECURITE, GOUVERNANCE ET CORRUPTION | 145 |
| 9.4.1 Pauvreté et sécurité | 145 |
| 9.4.1.1 Pauvreté et degré de peur d'être agressé..... | 145 |
| 9.4.1.2 Pauvreté et degré de peur d'être agressé hors du ménage | 145 |
| 9.4.1.3 Pauvreté et victime d'une agression physique hors du ménage..... | 146 |
| 9.4.1.4 Pauvreté et victime de vol..... | 146 |
| 9.4.1.5 Pauvreté et niveau de la capacité du Gouvernement à protéger les populations contre la violence | 147 |
| 9.4.1.6 Pauvreté et niveau de violence dans le village/localité..... | 147 |
| 9.4.2 Pauvreté et gouvernance | 148 |
| 9.4.2.1 Pauvreté et Prise en compte du Gouvernement de l'avis de la population dans la prise de décisions | 148 |
| 9.4.2.2 Pauvreté et liberté d'exprimer son opinion..... | 148 |
| 9.4.2.3 Pauvreté et liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix | 149 |
| 9.4.2.4 Pauvreté et liberté des médias d'information et de publication | 149 |
| 9.4.2.5 Pauvreté et démocratie..... | 150 |
| 9.4.2.6 Pauvreté et utilisation des services publics | 150 |
| 9.4.2.7 Pauvreté et confiance à l’égard des institutions | 155 |
| Annexe 1 : Plan de publication | 165 |
| Annexe 2 : Liste de personnes de la cellule technique..... | 166 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | |
|---|----|
| Graphique 1 : Répartition (%) de la population par strate | 13 |
| Graphique 2 : Variation (%) de la population par sexe selon le milieu de résidence | 13 |
| Graphique 3 : Evolution du poids (%) des populations potentiellement actives et inactives à l'EGEP | 15 |
| Graphique 4 : Pyramide des âges ou structure par âge et sexe de la population..... | 15 |
| Graphique 5 : Poids des ménages selon le milieu de résidence | 17 |
| Graphique 6 : Répartition (%) des ménages par région | 17 |
| Graphique 7 : Répartition (%) des ménages selon la taille | 18 |
| Graphique 8 : Taille des ménages selon le milieu de résidence..... | 18 |
| Graphique 9 : Taille moyenne et sexe du CM..... | 19 |
| Graphique 10 : Taille moyenne des ménages et âge du CM | 19 |
| Graphique 11 : Structure par sexe et âge des chefs de ménage..... | 20 |
| Graphique 12 : Alphabétisation des CM selon le sexe..... | 20 |
| Graphique 13 : Répartition des CM par niveau d'instruction, selon le sexe..... | 21 |
| Graphique 14 : Etat matrimonial des chefs de ménage | 21 |
| Graphique 15 : Sexe du chef de ménage et statut de pauvreté | 22 |
| Graphique 16 : Sexe du chef de ménage et quintiles de pauvreté..... | 22 |
| Graphique 17 : Groupe d'âges du chef de ménage et statut de pauvreté | 23 |
| Graphique 18 : Groupe d'âges du chef de ménage et statut de pauvreté | 23 |
| Graphique 19 : Statut matrimonial du chef de ménage et pauvreté | 24 |
| Graphique 20 : Taille du ménage et pauvreté..... | 24 |
| Graphique 21 : Alphabétisation des CM et pauvreté | 25 |
| Graphique 22 : Alphabétisation des CM et quintiles de dépenses | 25 |
| Graphique 23 : Niveau d'instruction du chef de ménage et statut de pauvreté | 26 |
| Graphique 24 : Evolution de l'usage du Gaz domestique | 28 |
| Graphique 25 : Evolution de l'usage de l'électricité SEEG | 28 |
| Graphique 26 : Evolution de la situation des ménages situés à moins d'1 km de la source d'eau | 28 |
| Graphique 27 : Evolution de l'usage d'eau de robinet..... | 29 |
| Graphique 28 : Evolution de l'usage des latrines simples comme mode d'aisance..... | 30 |
| Graphique 29 : Evolution de l'usage des bacs à ordures comme mode d'évacuation des ordures ménagères..... | 31 |
| Graphique 30 : Proportion des ménages par type de logement au niveau national | 31 |
| Graphique 31 : Répartition des ménages par type de logement selon la région | 32 |
| Graphique 32 : Proportion des ménages vivant dans des maisons individuelles de plain-pied selon la catégorie socio-économique du chef de ménage | 32 |
| Graphique 33 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le mode d'acquisition du logement déclaré | 33 |
| Graphique 34 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le mode d'occupation du terrain | 33 |
| Graphique 35 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre des logements possédés en plus..... | 34 |
| Graphique 36 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre des pièces du Logement..... | 34 |
| Graphique 37 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre de chambres du logement | 35 |

| | |
|--|----|
| Graphique 38 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le coût mensuel du loyer déclaré | 35 |
| Graphique 39 : Répartition des ménages selon le principal mode d'éclairage | 36 |
| Graphique 40 : Proportion de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage selon la région..... | 36 |
| Graphique 41 : Sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence | 37 |
| Graphique 42 : Distance d'approvisionnement en eau pour boire (en %) | 38 |
| Graphique 43 : Principale source d'approvisionnement en eau pour boire | 38 |
| Graphique 44 : Répartition des ménages selon la catégorie de source d'approvisionnement en eau à boire par milieu de résidence | 40 |
| Graphique 45 : Modes d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence..... | 40 |
| Graphique 46 : Evacuation des déchets ménagers dans les bacs à ordures selon la région | 41 |
| Graphique 47 : Salles d'eau utilisés par les ménages..... | 41 |
| Graphique 48 : Modes d'usage de la salle d'eau par les ménages | 42 |
| Graphique 49 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance par milieu de résidence | 42 |
| Graphique 50 : Modes d'évacuation des eaux usées par les ménages | 43 |
| Graphique 51 : Caractéristiques environnementaux des terrains sur lesquels demeurent les ménages (oui en %) | 43 |
| Graphique 52 : Taux de pauvreté selon le nombre de personnes par pièce du logement. | 44 |
| Graphique 53 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le type de logement. . | 45 |
| Graphique 54 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau du mur du logement principal | 45 |
| Graphique 55 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon les sources d'approvisionnement en eau de boisson..... | 46 |
| Graphique 56 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon l'accès à l'eau potable. | 47 |
| Graphique 57 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'éclairage du logement. | 47 |
| Graphique 58 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'énergie pour la cuisine. | 48 |
| Graphique 59 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'évacuation des ordures ménagères..... | 49 |
| Graphique 60 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal lieu d'aisance..... | 49 |
| Graphique 61 : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus selon le sexe..... | 52 |
| Graphique 62 : Proportions (%) de la population de 3 ans et plus selon le niveau d'instruction | 53 |
| Graphique 63 : Répartition (%) du niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus selon la région..... | 53 |
| Graphique 64 : Répartition de la population en âge de scolarisation obligatoire par statut scolaire selon le sexe | 55 |
| Graphique 65 : Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par cycle fréquenté selon le sexe..... | 56 |
| Graphique 66 : Taux Brut de Scolarisation (TBS) (%) des différents cycles par sexe et milieu de résidence | 58 |
| Graphique 67 : Taux Net de Scolarisation (TNS) (%) des différents cycles par sexe et milieu de résidence | 59 |
| Graphique 68 : Moyens utilisés pour se rendre à l'école selon le milieu de résidence | 62 |
| Graphique 69 : Moyens utilisés pour se rendre à l'école selon le sexe du CM | 63 |

| | |
|--|----|
| Graphique 70 : Répartition (%) de la population scolaire par résultats obtenus en 2015/2016 selon le milieu de résidence et le sexe..... | 64 |
| Graphique 71 : Proportion (%) de la population par utilisation de l'Internet selon le milieu de résidence et le sexe..... | 65 |
| Graphique 72 : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus selon le statut de pauvreté des ménages..... | 66 |
| Graphique 73 : Fréquentation scolaire (%) selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté | 68 |
| Graphique 74 : Distance en kilomètre (KM) entre le domicile et l'infrastructure scolaire selon le statut de pauvreté..... | 69 |
| Graphique 75 : Moyen utilisé pour se rendre à l'établissement scolaire selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté..... | 69 |
| Graphique 76 : Type d'établissement scolaire fréquenté selon le milieu de résidence et statut de pauvreté du ménage | 70 |
| Graphique 77 : Utilisation de l'Internet (%) selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté | 71 |
| Graphique 78 : Principal appareil utilisé pour se connecter à Internet selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté..... | 72 |
| Graphique 79 : Pourcentage des enquêtés ayant déclaré avoir eu besoin de services de santé entre 2005 et 2017 par milieu de résidence | 75 |
| Graphique 80 : Prévalence du paludisme/fièvre entre 2005 et 2017 | 76 |
| Graphique 81 : Pourcentage des enquêtés déclarant avoir utilisé les services de santé entre 2005 et 2017 | 77 |
| Graphique 82 : Evolution du pourcentage des femmes ayant eu au moins une naissance entre 2005 et 2017 | 78 |
| Graphique 83 : Femmes ayant bénéficié des soins prénataux entre 2005 et 2017 | 79 |
| Graphique 84 : Répartition (%) de la population ayant eu un problème de santé par milieu de résidence..... | 80 |
| Graphique 85 : Répartition (%) de la population ayant eu un problème de santé par région .. | 80 |
| Graphique 86 : Répartition (%) de la population ayant eu un problème de santé par sexe | 81 |
| Graphique 87 : Répartition (%) des principaux problèmes de santé survenus au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête..... | 82 |
| Graphique 88 : Répartition (%) des ménages par distance parcouru pour atteindre une formation sanitaire selon le milieu de résidence | 83 |
| Graphique 89 : Répartition (%) de la population par principal moyen utilisé pour se rendre à la structure sanitaire selon le milieu de résidence | 83 |
| Graphique 90 : Répartition (%) de la population par principal moyen utilisé pour se rendre à la structure sanitaire selon la région | 84 |
| Graphique 91 : Taux de consultation des services de santé par milieu de résidence | 85 |
| Graphique 92 : Taux de consultation par région | 85 |
| Graphique 93 : Répartition (%) de la population dormante habituellement sous une moustiquaire selon le milieu de résidence..... | 86 |
| Graphique 94 : Répartition (%) de la population dormante habituellement sous une moustiquaire par région..... | 87 |
| Graphique 95 : Répartition des femmes ayant eu au moins une grossesse au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête selon le milieu de résidence | 88 |
| Graphique 96 : Pourcentage de femmes ayant eu au moins une grossesse par région..... | 88 |
| Graphique 97 : Répartition des femmes ayant eu au moins une grossesse au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête par groupe d'âges | 89 |

| | |
|---|-----|
| Graphique 98 : Proportion des femmes ayant été suivies pendant la grossesse par milieu de résidence..... | 89 |
| Graphique 99 : Proportion des femmes ayant été suivies pendant la grossesse par région | 90 |
| Graphique 100 : Proportion des personnes ayant eu un problème de santé selon le statut de pauvreté | 91 |
| Graphique 101 : Proportion des personnes ayant eu un problème de santé selon les quintiles de pauvreté | 91 |
| Graphique 102 : Pauvreté et accès aux structures de santé | 92 |
| Graphique 103 : Proportion des ménages par distance moyenne parcourue pour atteindre une formation sanitaire selon les quintiles de pauvreté | 93 |
| Graphique 104 : Répartition (%) de la population par moyen de déplacement selon le statut de pauvreté | 93 |
| Graphique 105 : Répartition (%) de la population par moyen de déplacement utilisé pour atteindre une formation sanitaire selon les quintiles de pauvreté..... | 94 |
| Graphique 106: Répartition (%) de la population ayant consulté un service de santé selon le statut de pauvreté..... | 94 |
| Graphique 107 : Répartition (%) de la population ayant consulté un service de santé selon les quintiles de pauvreté..... | 95 |
| Graphique 108 : Proportion des femmes ayant eu au moins une grossesse selon les quintiles de pauvreté | 95 |
| Graphique 109 : Proportion de femmes ayant reçu les soins prénatals | 96 |
| Graphique 110 : Taux d'activités au sens du BIT par sexe selon la région | 99 |
| Graphique 111 : Taux d'activités au sens du BIT par sexe selon le groupe d'âge | 100 |
| Graphique 112 : Population (%) à la recherche d'un emploi par milieu de résidence | 101 |
| Graphique 113 : Population (%) à la recherche d'un emploi par région | 101 |
| Graphique 114 : Population (%) à la recherche d'un emploi par sexe | 102 |
| Graphique 115 : Population (%) à la recherche d'un emploi par groupe d'âge atif | 102 |
| Graphique 116 : Population (%) à la recherche d'un emploi par niveau d'instruction | 103 |
| Graphique 117 : Population totale (%) (actif/inactive) selon la région..... | 104 |
| Graphique 118 : Population totale (%) (actif/inactive) selon la région..... | 104 |
| Graphique 119 : Ménages inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par région de résidence (strates)..... | 106 |
| Graphique 120 : Ménages inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par région et milieu de résidence | 106 |
| Graphique 121 : Ménages ayant dû sauter un repas parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent ou d'autres ressources par région de résidence | 107 |
| Graphique 122 : Ménages ayant dû sauter un repas parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent par région et milieu de résidence..... | 107 |
| Graphique 123 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive par région de résidence | 108 |
| Graphique 124 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive par région et milieu de résidence | 108 |
| Graphique 125 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée par région de résidence.. | 109 |
| Graphique 126 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée par région et milieu de résidence..... | 109 |
| Graphique 127 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient pu manger par région de résidence | 110 |
| Graphique 128 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger par région et milieu de résidence..... | 111 |

| | |
|--|-----|
| Graphique 129 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé par région de résidence | 111 |
| Graphique 130 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé par région et milieu de résidence..... | 112 |
| Graphique 131 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger par région de résidence | 112 |
| Graphique 132 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger par région et milieu de résidence..... | 113 |
| Graphique 133 : Distribution des ménages selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence | 114 |
| Graphique 134 : Ménages ayant été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence | 115 |
| Graphique 135 : Ménages inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture selon le statut de pauvreté et la région de résidence | 115 |
| Graphique 136 : Ménages ayant dû sauter un repas selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence..... | 116 |
| Graphique 137 : Ménages ayant dû sauter un repas selon le statut de pauvreté et la région de résidence..... | 116 |
| Graphique 138 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence | 117 |
| Graphique 139 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive selon le statut de pauvreté et la région de résidence | 118 |
| Graphique 140 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence | 118 |
| Graphique 141 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée selon le statut de pauvreté et la région de résidence | 119 |
| Graphique 142 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger selon le statut et le milieu de résidence | 120 |
| Graphique 143 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger selon le statut et la région de résidence | 121 |
| Graphique 144 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence | 121 |
| Graphique 145 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé selon le statut de pauvreté et la région de résidence | 122 |
| Graphique 146 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence | 123 |
| Graphique 147 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger selon le statut de pauvreté et la région de résidence | 123 |
| Graphique 148 : Individus des ménages ayant été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence | 124 |
| Graphique 149 : Individus des ménages ayant dû sauter un repas selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence | 125 |
| Graphique 150 : Individus des ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence..... | 125 |
| Graphique 19 : Individus des ménages ayant mangé une nourriture peu variée selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence | 126 |
| Graphique 20 : Individus des ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence | 127 |
| Graphique 21 : Individus des ménages ayant eu faim mais ils n'ont pas mangé selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence..... | 127 |

| | |
|---|-----|
| Graphique 154 : Répartition (%) des ménages selon la signification de la pauvreté subjective en 2005 et 2017 | 129 |
| Graphique 155 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de l'évolution du niveau de vie dans leur localité en 2005 et 2017 | 130 |
| Graphique 156 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de leur situation financière en 2005 et 2017 | 131 |
| Graphique 156 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de l'état des revenus en 2005 et 2017 | 131 |
| Graphique 157 : Répartition (%) des ménages selon la perception de leur niveau de vie par rapport aux autres ménages en 2005 et 2017 | 132 |
| Graphique 158: Taux de pauvreté subjective selon le sexe du chef de ménage | 132 |
| Graphique 159 : Taux de pauvreté subjective selon le groupe d'âges du chef de ménage | 133 |
| Graphique 160 : Taux de pauvreté subjective selon le milieu de résidence | 133 |
| Graphique 161 : Taux de pauvreté subjective selon le niveau d'instruction du chef de ménage | 134 |
| Graphique 162 : Taux de pauvreté subjective selon la situation d'activité du chef de ménage | 134 |
| Graphique 163 : Taux de pauvreté subjective selon le groupe socio-économique du chef de ménage | 135 |
| Graphique 164 : Répartition (%) des ménages selon les besoins minimums pour des conditions de vie correctes | 136 |
| Graphique 165 : Répartition (%) des ménages qui perçoivent la lutte contre la pauvreté comme une priorité selon le milieu de résidence | 136 |
| Graphique 166 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale action à mener pour améliorer les conditions de vie | 137 |
| Graphique 167 : Niveau de peur d'être agressé dans la maison par des individus non membres du ménage | 138 |
| Graphique 168 : Niveau de peur d'être agressé hors du ménage | 139 |
| Graphique 169 : Niveau d'agression physique subi hors du ménage | 139 |
| Graphique 170 : Degré de violence dans le village/localité | 140 |
| Graphique 171 : Proportion des individus ayant été victimes de vol dans leurs maisons au cours des 12 derniers mois | 140 |
| Graphique 172 : Niveau de la capacité du Gouvernement à protéger les populations contre la violence | 140 |
| Graphique 173 : Niveau de prise en compte de l'avis de la population par le Gouvernement dans la prise de décision | 141 |
| Graphique 174 : Niveau de démocratie au Gabon | 141 |
| Graphique 175 : Degré de liberté de la population d'exprimer son opinion..... | 142 |
| Graphique 176 : Degré de liberté des médias d'information et de publication..... | 142 |
| Graphique 177 : Degré de liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix | 143 |
| Graphique 178 : Taux d'utilisation des services publics..... | 143 |
| Graphique 179 : Degré de confiance accordée aux institutions | 144 |
| Graphique 180 : Degré de confiance accordée aux institutions | 144 |
| Graphique 181 : Niveau de corruption dans les services publics..... | 145 |
| Graphique 182 : Degré de peur d'être agressé dans la maison, selon le statut de pauvreté ... | 145 |
| Graphique 183 : Degré de peur d'être agressé hors du ménage, selon le statut de pauvreté . | 146 |
| Graphique 184 : Degré d'agression subie hors du ménage, selon le statut de pauvreté | 146 |
| Graphique 185 : Degré de vol, selon le statut de pauvreté | 147 |
| Graphique 186 : Niveau de la capacité du gouvernement à protéger les populations contre la violence, selon le statut de pauvreté | 147 |

| | |
|--|-----|
| Graphique 187 : Degré de violence dans le village/localité, selon le statut de pauvreté | 148 |
| Graphique 188 : Statut de pauvreté, selon la prise en compte par le gouvernement de l'avis de la population dans la prise de décision..... | 148 |
| Graphique 189 : Statut de pauvreté, selon la liberté d'exprimer son opinion | 149 |
| Graphique 190 : Statut de pauvreté, selon la liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix | 149 |
| Graphique 191 : Statut de pauvreté, selon la liberté des médias d'information de publier n'importe quel article | 150 |
| Graphique 192 : Statut de pauvreté, selon le niveau de la démocratie au Gabon | 150 |
| Graphique 193 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la mairie | 151 |
| Graphique 194 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la police..... | 151 |
| Graphique 195 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la gendarmerie | 152 |
| Graphique 196 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la chefferie | 152 |
| Graphique 197 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la justice | 153 |
| Graphique 198 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de l'urbanisme | 153 |
| Graphique 199 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la santé | 154 |
| Graphique 200 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de l'éducation | 154 |
| Graphique 201 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la douane..... | 155 |
| Graphique 202 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services des impôts..... | 155 |
| Graphique 203 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la justice | 156 |
| Graphique 204 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la police..... | 156 |
| Graphique 205 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la gendarmerie . | 157 |
| Graphique 206 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé aux médias publics | 157 |
| Graphique 207 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé aux médias privés | 158 |
| Graphique 208 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la chefferie | 158 |
| Graphique 209 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la mairie | 159 |
| Graphique 210 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la police..... | 159 |
| Graphique 211 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la gendarmerie..... | 160 |
| Graphique 212 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la chefferie | 160 |
| Graphique 213 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la justice | 161 |
| Graphique 214 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à l'urbanisme | 161 |
| Graphique 215 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la santé | 162 |
| Graphique 216 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à l'éducation | 162 |
| Graphique 217 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la douane | 163 |
| Graphique 218 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin aux impôts..... | 163 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Allocation de l'échantillon de SD et de l'échantillon des ménages par région, par province et par milieu de résidence | 4 |
| Tableau 2 : Volume de la population et sa répartition par milieu de résidence, selon le sexe | 12 |
| Tableau 3 : Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe | 14 |
| Tableau 4 : Ages moyen et médian par sexe, milieu de résidence et région | 14 |
| Tableau 5 : Répartition (%) de la population de 3-26 ans par statut scolaire selon les tranches d'âges scolaires | 55 |
| Tableau 6 : Répartition (%) de la population scolaire par cycle fréquenté selon le milieu de résidence et le sexe | 57 |
| Tableau 7 : Taux Brut de Scolarisation (TBS) des différents cycles selon le milieu de résidence et le sexe | 58 |
| Tableau 8 : Taux Net de Scolarisation (TNS) des différents cycles selon le milieu de résidence et le sexe | 59 |
| Tableau 9 : Répartition (%) de la population scolaire par niveaux d'études selon le sexe et le rapport de masculinité | 60 |
| Tableau 10 : Indices de parité des Taux Brut de Scolarisation (TBS) des différents cycles (%) par sexe et milieu de résidence | 61 |
| Tableau 11 : Répartition (%) de la population scolaire par raisons de l'abandon scolaire selon le milieu de résidence et le sexe | 65 |

PREFACE

L'amélioration des conditions de vie des populations au Gabon est l'une des mesures de lutte contre la pauvreté adoptée par le Chef de l'Etat dans son Projet de société de politique générale décliné à travers le Plan Stratégique « Gabon Emergent » (PSGE). Dans ces conditions, la connaissance de l'évolution de certains indicateurs économiques (revenu, niveau de vie, taux d'activité, taux de chômage) et socio-démographiques (éducation, santé, accès à un logement décent) devient un préalable à la mise en œuvre d'une telle mesure.

Le financement du projet de développement du Système Statistique National (SSN) par la Banque Mondiale a ainsi offert l'opportunité au gouvernement gabonais de réaliser une enquête destinée à fournir ces indicateurs.

Précisons que ce projet a pour objectif de renforcer les capacités de la Direction Générale de la Statistique (DGS), à produire les données clés manquantes au Gabon et à améliorer la production statistique et les pratiques de diffusion des données.

Plus spécifiquement, il doit permettre :

- l'amélioration de la collecte des données, la production statistique et la diffusion des résultats ;
- le renforcement des capacités techniques et la modernisation de l'infrastructure technique ;
- la mise en œuvre de la réforme institutionnelle du système statistique nationale et le renforcement des capacités de Gestion du projet.

Après l'Enquête Gabonaise pour l'Evaluation de la Pauvreté de 2005 (EGEP 2005), le gouvernement vient donc d'organiser la deuxième Enquête Gabonaise pour le Suivi et l'Evaluation de la Pauvreté (EGEP II) dont la collecte des données s'est déroulée en 2017. Il s'agit d'une enquête nationale par sondage qui a été réalisée avec succès auprès d'un échantillon de 7989 ménages.

Tout au long de l'opération, l'enquête a bénéficié de l'appui des Experts de la Banque mondiale et d'Afristat. Les activités de collecte se sont déroulées du 15 juillet à 15 décembre 2017. C'est l'exploitation des données issues de cette opération qui a abouti à l'édition du présent rapport.

Qu'il me soit permis de remercier tous les partenaires au développement pour leur indéfectible soutien et plus particulièrement la Banque mondiale pour le financement et l'appui technique qu'elle nous a apportée. J'exprime également ma profonde gratitude aux Gouverneurs, Secrétaires Généraux de province, Préfets et Sous-Préfets, Maires, Présidents des conseils départementaux et autres auxiliaires d'administration, Responsables des Forces de Sécurité et des Forces de Défense, chefs de quartiers et chefs de villages pour leur contribution à la réussite de l'opération.

Je ne saurai terminer ce propos sans adresser mes remerciements et mes encouragements aux cadres nationaux et aux agents de terrain qui se sont déployés pour la réussite de cette opération.

Le Ministre En charge de l'Economie

Jean-Marie OGANDAGA

RESUME DE L'ETUDE

Échantillonnage de l'enquête

L'EGEP-II est une enquête nationale par sondage. Elle basée sur un sondage aléatoire stratifié à deux degrés de tirage et a été réalisée auprès d'un échantillon de 7992 ménages dont 7989 ménages ont été interviewés avec succès. Elle a couvert tout le territoire national et toutes les 9 provinces du Gabon, tous milieux confondus.

L'échantillon de l'EGEP II a été défini en tenant compte du niveau de représentativité de l'indice des prix à la consommation dans les trois principales villes (Libreville, Port-Gentil, Franceville) et au niveau de chacune des quatre régions de provinces regroupées du pays (Nord, Sud, Est, Ouest). Ainsi, pour former des strates d'échantillonnage en considérant les trois grandes villes comme étant des régions à part, les 9 provinces ont été regroupées selon les caractéristiques géophysiques et socio-économiques. Chaque région est séparée en partie urbaine et en partie rurale pour former des strates. Ainsi, ces onze (11) strates constituent des domaines de représentativité des résultats pour les besoins d'analyse.

La taille de l'échantillon de l'EGEP II est de 7992 ménages répartis en 5820 ménages urbains et 2172 ménages ruraux. Elle a été déterminée pour obtenir des estimations des dépenses de consommation moyennes fiables au niveau de chacun des onze domaines d'enquête. A cet égard, les estimations des moyennes et des variances issues de l'EGEP I de 2005 ont permis de déterminer l'erreur relative. Ainsi, partant d'un niveau d'erreur de 5% dans l'estimation de la moyenne et au seuil de confiance de 95%, le nombre minimum de ménages nécessaires pour obtenir des données fiables est ressorti par domaine en se basant sur la représentativité des résultats et sur un sondage auto-pondéré de 12 ménages par grappe. Ce qui a conduit à un échantillon d'unités primaires de 666 grappes dont le tirage a été fait proportionnellement à leur taille en termes du nombre de ménages à partir de la base de sondage du RGPL de 2013.

Cependant, le tirage des ménages au second degré a été fait à probabilités égales dans chaque grappe après avoir procédé à une mise à jour des grappes de l'échantillon lors de l'opération de cartographie.

Collecte des données de l'enquête

En préparation de la collecte principale, une enquête pilote a été réalisée dans la province de l'Estuaire pour tester les outils de collecte et les procédures techniques de l'EGEP II, à savoir les applications informatiques utilisées ; le réseau internet pour le transfert des données sur le serveur ; les capacités des agents de terrain ; le tirage de l'échantillon des ménages. Une évaluation globale de l'enquête a conduit au réajustement de certains manquements pour les besoins de la collecte principale.

Pour l'enquête principale, la collecte des données sur le terrain a mobilisé 20 équipes, soit 20 chefs d'équipes et 120 enquêteurs. Chaque équipe était composée d'un chef d'équipe et de 6 enquêteurs. Les enquêteurs étaient organisés autour des trois questionnaires mis à leur disposition (questionnaire MENAGE ; questionnaire PRIX et questionnaire communautaire sur les infrastructures communautaires). Il s'est agi d'une collecte de type CAPI reposant sur l'utilisation de tablettes. Les questionnaires étaient intégrés sur les tablettes et l'enregistrement des réponses se faisait par interview direct dans les ménages. Pour les travaux de terrain, deux types d'application informatique ont été utilisés : (i) l'application de la Banque Mondiale « SURVEY SOLUTIONS » qui a servi pour l'administration du questionnaire MENAGE ; (ii) le programme CSPro qui était utilisé pour le questionnaire

PRIX et le questionnaire sur les infrastructures communautaires. Ainsi, dans l'ensemble du pays, 7989 ménages ont été couvert avec succès.

Apurement et méthodes de redressement des données de l'enquête

Le premier travail d'apurement a consisté à vérifier, d'une part, si la structure de l'échantillon par strate était respectée au moment de la collecte ; d'autre part, si le nombre de ménages sélectionnés dans l'échantillon était le même que celui des interviews. Pour cela, on a fait l'appariement du fichier MENAGE et le fichier INDIVIDUS. Ensuite on a contrôlé le nombre de ménages interviewés selon le plan de sondage en respectant la structure administrative de l'échantillon qui distingue la grappe, la strate, la province, le département, le milieu et le code SD afin d'identifier toutes les grappes dans lesquelles la taille de l'échantillon n'a pas été respectée (moins de 12 ménages et plus de 12 ménages). Ce contrôle a permis de déceler les doublons et des mauvaises affectations des ménages par les enquêteurs lors de la synchronisation des ménages interviewés.

Le plan de sondage a été bien respecté et les redressements faits ont bien respecté le plan de sondage. Le calage sur marge qui a été fait par l'Expert d'Afristat a été fait en fonction du plan de sondage de l'enquête. Cependant sur les 7992 ménages de l'échantillon, l'enquête a couvert 7989 ménages à cause des erreurs de synchronisation des ménages par certains chefs d'équipes. Pour corriger cette sous-estimation de la taille de certaines grappes lors des travaux de redressement, on a appliqué le pourcentage de segmentation pour corriger les probabilités d'inclusion de ces grappes et pour corriger les poids de sondage. Quant à la couverture des ménages, il en est ressorti un pourcentage élevé de ménages d'une à deux personnes. Ainsi, les experts de la Banque mondiale ont dû réajuster les individus et appliquer une règle de trois pour réajuster les pondérations au niveau individuel (et non au niveau ménage). Ces réajustements ont été faits en projetant, d'une part la population depuis le RGPL de 2013 ; d'autre part à partir des pondérations calculées sur le plan de sondage. C'est ce coefficient qui est affecté aux ménages pour obtenir l'effectif réel des individus pour les besoins de l'analyse des données.

Analyse des données de l'enquête

L'analyse des données de l'EGEP II a été organisée à travers deux ateliers au niveau local et une mission des cadres de l'EGEP II à la Banque mondiale à Washington. Deux publications sont prévues, à savoir : (i) l'analyse des conditions de vie des ménages qui est faite par les cadres de l'EGEP II à partir des thématiques retenues ; (ii) l'analyse du profil de pauvreté qui revient au Consultant international. En dehors de ces deux produits, il est préconisé de mener des analyses thématiques.

En outre, ce dernier avait aussi pour mission de rédiger la méthodologie de ciblage au niveau des ménages avec l'approche « proxy means test » (PMT).

INTRODUCTION

A l'entrée du Deuxième millénaire, le Gabon, à l'instar de plusieurs pays en développement, s'est engagé dans le processus d'élaboration du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) afin de promouvoir, en République Gabonaise, la croissance et la lutte contre la pauvreté. La version intérimaire du DSCRP a été adoptée par le gouvernement en 2003. A l'issue de la mission de révision du processus d'élaboration dudit document, réalisée par la Banque Mondiale au Gabon en mars 2004, il a été recommandé de mener une enquête auprès des ménages afin de combler le déficit en statistiques de pauvreté. C'est ainsi qu'une première enquête de suivi et d'évaluation de la pauvreté (EGEP I) a été réalisée en février 2005 sur l'ensemble du territoire par la Direction Générale de la Statistique (DGS).

Les données de cette EGEP-I ont révélé une incidence de pauvreté de l'ordre de 33% et ont permis de dégager les indicateurs qui ont servi à la finalisation du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP).

Un peu plus de dix ans après ce processus, il convient d'évaluer les progrès accomplis par le Gabon en matière de croissance et de réduction de la pauvreté. C'est pour répondre à cette préoccupation nationale que le Gabon a réalisé en 2017 sa deuxième Enquête pour le Suivi et l'Evaluation de la Pauvreté (EGEP-II) dont les activités de collecte de données se sont déroulées du 15 juillet au 15 décembre 2017.

L'EGEP-II est une enquête nationale par sondage. Elle a été réalisée auprès d'un échantillon de 7992 ménages dont 7989 ménages ont été interviewés avec succès. Elle a touché toutes les 9 provinces du Gabon aussi bien le milieu urbain que le milieu rural.

Elle a pour but de mesurer la pauvreté à travers les conditions de vie des ménages. Les données recueillies dans cette enquête permettront principalement de :

- (i) produire un nouveau profil de pauvreté ;
- (ii) identifier les groupes de ménages vulnérables à travers le profil de pauvreté ;
- (iii) disposer de la liste des produits alimentaires consommés par les ménages et de leur prix de base pour produire des coefficients de pondération nécessaires au calcul d'un indice national des prix à la consommation ;
- (iv) fournir des indicateurs nécessaires à la mise en œuvre du PSGE;
- (v) élaborer des indicateurs de bien-être social ;
- (vi) identifier les activités des entreprises non agricoles possédées par les ménages ;
- (vii) identifier les infrastructures communautaires existant dans les localités ;
- (viii) élaborer le système d'information géographique (SIG) sur les infrastructures.

Le présent rapport sur les conditions de vie est articulé en neuf chapitres :

Chapitre 1 : Méthodologie de l'enquête

Chapitre 2 : Structure de la population et caractéristiques des ménages

Chapitre 3 : Logement et cadre de vie

Chapitre 4 : Éducation

Chapitre 5 : Santé

Chapitre 6 : Emploi

Chapitre 7 : Sécurité alimentaire dans les ménages

Chapitre 8 : Pauvreté subjective

Chapitre 9 : Sécurité, Gouvernance et Corruption

CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE DE L'EGEP-II

1.1 STRUCTURE ORGANIQUE DE L'EGEP II

Pour le bon déroulement des activités de l'EGEP II, une Cellule technique pluridisciplinaire composée de 27 cadres nationaux a été mise en place au sein de la Direction Générale de la Statistique du Ministère de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement. Elle était dirigée par un Coordinateur Général et un Coordinateur Technique désignés par le Directeur Général de la Statistique. Les activités y afférentes étaient exécutées dans les cinq sections qui la composaient, à savoir : (i) Cartographie et Collecte ; (ii) Méthodologie et Analyse ; (iii) Administration et Finances ; (iv) Développement des applications informatiques ; (v) Communication.

La Cellule technique a bénéficié de l'expertise de la Banque mondiale tout au long du processus.

1.2 ECHANTILLONNAGE DE L'EGEP II

1.2.1 Champ de l'étude

L'EGEP II a couvert tout le territoire national, tous milieux confondus. Selon la structure administrative du pays, le Gabon compte 9 provinces, 48 départements, 158 cantons, 26 arrondissements, 26 districts et 3483 villages et regroupements de villages.

1.2.2 Constitution des domaines d'études

Pour satisfaire les besoins en données représentatives à un niveau désagrégré, notamment pour la mise en place d'un indice des prix à la consommation dans les trois plus grandes villes du pays (Libreville, Port-Gentil, Franceville), l'échantillon de l'EGEP II est représentatif au niveau de chacune des trois grandes villes et au niveau de chacune des quatre régions de provinces regroupées du pays (Nord, Sud, Est, Ouest). Ainsi, pour former des strates d'échantillonnage en considérant les trois grandes villes comme étant des régions à part, les 9 provinces ont été regroupées selon les caractéristiques géophysiques et socio-économiques. Chaque région est séparée en partie urbaine et en partie rurale pour former des strates. Ainsi, onze (11) domaines de représentativité des résultats ont été constitués de la manière suivante :

- Strate 1 : Libreville ;
- Strate 2 : Port-Gentil ;
- Strate 3 : Franceville ;
- Strate 4 : Région Nord (urbain) : comprenant les villes de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem ;
- Strate 5 : Région Nord (rural) : comprenant les villages de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem ;
- Strate 6 : Région Sud (urbain) : comprenant les villes de la Ngounié et de la Nyanga (urbain) ;
- Strate 7 : Région Sud (rural) : comprenant les villages de la Ngounié et de la Nyanga (rural) ;

- Strate 8 : Région Est (urbain) : comprenant les villes du Haut-Ogooué (hors Franceville) et de l’Ogooué-Lolo ;
- Strate 9 : Région Est (rural) : comprenant les villages du Haut-Ogooué (hors Franceville) et de l’Ogooué-Lolo ;
- Strate 10 : Région Ouest (urbain) : comprenant les villes de l’Estuaire (hors Libreville) ; du Moyen-Ogooué et de l’Ogooué-Maritime (hors Port-Gentil) ;
- Strate 11 : Région Ouest (rural) : comprenant les villages de l’Estuaire (hors Libreville) ; du Moyen-Ogooué et de l’Ogooué-Maritime (hors Port-Gentil).

1.2.3 Détermination de la taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon de l'EGEP II a été déterminée pour obtenir des estimations des dépenses de consommation moyennes fiables au niveau de chacun des onze domaines d'enquête. A cet égard, les estimations des moyennes et des variances de l'EGEP I de 2005 ont permis de déterminer l'erreur relative. Ainsi, sur la base d'un niveau d'erreur de 5% dans l'estimation de la moyenne et au seuil de confiance de 95%, le nombre minimum de ménages nécessaires pour obtenir des données fiables est ressorti par domaine en se basant sur la représentativité des résultats et sur un sondage auto-pondéré.

Ainsi, l'échantillon est bâti sur la base des hypothèses suivantes :

- **Représentativité des résultats** au niveau de chacune des trois grandes villes (Libreville, Port-Gentil et Franceville) ainsi qu'au niveau des grandes régions (Nord, Sud, Est, Ouest). Les résultats seront aussi représentatifs selon le milieu de résidence (chacune des trois principales villes, autres villes et milieu rural). En revanche, les résultats ne pourront pas être désagrégés au niveau provincial.
- Un nombre constant de 12 ménages par SD est considéré.

Sur cette base, la taille requise de l'échantillon pour l'EGEP-II de 2017 est de 7742 ménages. Ce nombre a été ajusté à 7992 ménages pour correspondre à des chiffres multiples de 12 dans chaque strate. Par ailleurs, les leçons tirées des précédentes enquêtes ont montré que le taux de non réponses aux enquêtes au Gabon avoisine les 10%. Ainsi, pour tenir compte de cette réalité (c'est-à-dire du taux de non réponses de 10%), il a été arrêté de procéder à des remplacements de ménages-échantillons en cas de refus ou d'absence de longue durée.

La taille de l'échantillon attendu en termes du nombre de ménages (respectivement de SD) par région a été déterminée au seuil de confiance de 95% avec un niveau d'erreur de 5% sur les dépenses de consommation moyenne d'après le tableau 1 suivant.

Tableau 1 : Allocation de l'échantillon de SD et de l'échantillon des ménages par région, par province et par milieu de résidence

| | | Allocation de SD | | Allocation de ménages | |
|-------------------|--------------------------|------------------|-------|-----------------------|-------|
| | | Urbain | Rural | Urbain | Rural |
| Région de sondage | Milieu de résidence | | | | |
| Libreville | Urbain | 133 | - | 1596 | - |
| Port Gentil | Urbain | 79 | - | 948 | - |
| Franceville | Urbain | 92 | - | 1104 | - |
| Nord | Urbain | 44 | 44 | 528 | 528 |
| Sud | Urbain | 45 | 45 | 540 | 540 |
| Reste-Est | Urbain | 44 | 44 | 528 | 528 |
| Reste-Ouest | Urbain | 48 | 48 | 576 | 576 |
| GABON | Total Gabon | 485 | 181 | 5820 | 2172 |
| | Les 3 principales villes | 304 | - | 3648 | -- |
| | Autres villes | 181 | - | 2172 | - |
| | Rural | - | 181 | - | 2172 |

* Estuaire hors Libreville ; Haut-Ogooué hors Franceville ; Ogooué-Maritime hors Port-Gentil

1.2.4 Tirage des deux échantillons de l'EGEP II

L'EGEP-II a reposé sur un sondage aléatoire stratifié à deux degrés de tirage. Au premier degré, on a sélectionné 666 secteurs de dénombrement proportionnellement à leur taille en termes du nombre de ménages à partir de la liste des 2880 secteurs de dénombrement cartographiés au RGPL de 2013. Avant le tirage des ménages au second degré, on a procédé à une énumération exhaustive des ménages dans les 666 grappes pour la mise à jour de la base de sondage. Cette opération d'énumération a permis de disposer de la liste exhaustive des ménages nécessaire pour le tirage des ménages au second degré.

Au second degré, un échantillon constant de 12 ménages a été sélectionné à probabilités égales dans chaque grappe ; ce qui a conduit à un échantillon national de 7992 ménages. Le tirage des ménages s'est fait au niveau central à l'aide du programme informatique développé sur l'application de la Banque mondiale « SURVEY SOLUTIONS ». Une fois que les ménages dénombrés dans les 666 grappes eurent été synchronisés par les chefs d'équipes sur le serveur central, l'administrateur du serveur a procédé au tirage des ménages. Après, il les a assignés aux chefs d'équipes qui, à leur tour, les ont assignés à leurs enquêteurs.

1.3 COLLECTE DES DONNEES DE L'EGEP II

1.3.1 Type de collecte des données et type d'application informatique utilisé

L'EGEP II a été réalisée à partir d'une collecte de type CAPI reposant sur l'utilisation de tablettes. Elle a évité l'usage du questionnaire papier et les délais assez longs pour la saisie des données après les travaux de terrain. Les questionnaires étaient intégrés sur les tablettes et

l'enregistrement des réponses se faisait par interview directe dans les ménages par les enquêteurs afin de raccourcir la durée de traitement des données.

Cependant, pour la collecte des données, deux types d'application informatique ont été utilisés : (i) l'application de la Banque Mondiale « SURVEY SOLUTIONS » a servi pour l'administration du questionnaire MENAGE ; (ii) le programme CSPro était utilisé pour le questionnaire PRIX et le questionnaire sur les infrastructures communautaires.

1.3.2 Types de questionnaires utilisés

Trois types de questionnaires ont été utilisés pour la collecte des données : (i) le questionnaire MENAGE qui était adressé aux chefs de ménages ; (ii) le questionnaire PRIX destiné aux points de vente (marché, magasins, échoppes, etc.) ; (iii) le questionnaire sur les infrastructures communautaires dans les quartiers et les villages.

Le questionnaire Ménage comprend les sections suivantes :

- **Le volet Ménage comportant les sections sur** les entreprises non agricoles tenues par les membres des ménages ; le logement ; les avoirs (patrimoine) ; la sécurité alimentaire ; la consommation ; les transferts ; les chocs ; l'agriculture ; l'élevage ; la pêche ; les équipements agricoles ; la pauvreté subjective.
- **Le volet individuel comportant les sections sur** l'éducation ; la santé ; l'emploi ; les revenus ; l'épargne ; la protection sociale ; la gouvernance.

1.3.3 Type d'activités réalisées par les enquêteurs sur le terrain

Quatre types d'activités étaient exécutés par les équipes de collecte sur le terrain, à savoir : (i) l'énumération des structures et des ménages dans les grappes de l'échantillon ; (ii) les interviews dans les ménages de l'échantillon ; (iii) l'identification des infrastructures communautaires dans tous les 2880 SD cartographiés au RGPL de 2013 ; (iv) les relevés de prix et les pesées des produits de consommation sur les points de vente.

Les activités de collecte des données dans les ménages étaient organisées en deux passages : (i) un premier passage pour numérotter et compter, dans chaque grappe de l'échantillon, toutes les structures d'habitation et tous les ménages y contenus à partir d'une fiche de dénombrement intégré dans le programme informatique ; (ii) un deuxième passage pour interviewer seulement les 12 ménages sélectionnés dans chaque grappe de l'échantillon.

1.3.4 Déroulement général de la collecte des données sur le terrain

En préparation de la collecte principale, une enquête pilote a été réalisée dans la province de l'Estuaire pour tester les outils de collecte et les procédures techniques de l'EGEP II, à savoir les applications informatiques utilisées ; le réseau internet pour le transfert des données sur le serveur ; les capacités des agents de terrain ; le tirage de l'échantillon des ménages. Une évaluation globale de l'enquête a conduit au réajustement de certains manquements pour les besoins de la collecte principale.

Pour l'enquête principale, la collecte principale a mobilisé 20 équipes de 6 enquêteurs, soit au total 120 enquêteurs qui étaient déployés sur l'ensemble du territoire. Chaque équipe était dirigée par un chef d'équipe. Le nombre d'équipes par province a été défini selon la taille de l'échantillon alloué à chaque province.

1.3.5 Stratégie de collecte adoptée

Au démarrage des activités de collecte, les équipes devaient commencer l'enquête dans les zones urbaines compte tenu d'un certain nombre de contraintes.

Contrainte 1 constituée par un défi logistique. En effet, les équipes attendaient que les générateurs électriques (panneaux solaires) leur soient acheminés pour leur permettre de charger les tablettes dans les zones rurales où le problème d'électrification se pose.

Contrainte 2 liée à la saison sèche. Dans les zones lagunaires ou lacustres, selon les autorités de la province, la période de la saison sèche n'était pas idéale pour la navigation à cause de la baisse considérable des eaux. Par conséquent, se rendre dans ces zones durant cette période aurait rendu la collecte plus difficile à cause des bancs de sable, des roches et des souches d'arbres.

Contrainte 3 relative au problème de sensibilisation qui n'a pas couvert certaines zones rurales. Ainsi, il a fallu que les chefs d'équipes en collaboration avec les autorités préparent des communiqués radio pour sensibiliser les populations dans les villages qui n'étaient pas informés de l'arrivée des équipes dans leurs circonscriptions d'exercice.

1.3.6 Organisation des enquêteurs face aux trois types de collecte

Dans chaque équipe, tous les enquêteurs s'occupaient à la fois du questionnaire MENAGE et du questionnaire communautaire. La gestion de ces deux questionnaires était du ressort du chef d'équipe qui départageait les enquêteurs sur le type de collecte à faire.

1.3.7 Déroulement des interviews dans les ménages

La collecte des données sur le terrain a duré cinq mois : elle a commencé le Samedi 15 juillet et s'est achevée le Vendredi 15 décembre 2017. Au démarrage de la collecte, le principe retenu consistait à affecter quatre enquêteurs pour l'enquête MENAGE et deux enquêteurs pour l'enquête Prix et le recensement des infrastructures communautaires. Cette répartition des tâches aux enquêteurs faisait perdre du temps par rapport au rythme de collecte qui d'ailleurs, était assez lent. Il a donc été décidé de faire travailler les six enquêteurs sur les deux types de questionnaire (MENAGE et communautaire) pour couvrir tous les volets de l'enquête.

La durée moyenne d'administration du questionnaire MENAGE était d'une journée. Toutefois, en milieu rural, les équipes faisaient deux questionnaires MENAGE par jour alors qu'en milieu urbain, elles y mettaient des fois deux jours en cas de perturbations majeures.

1.3.8 Système de remplacement des ménages de l'échantillon

Au moment de la collecte des données sur le terrain, il était recommandé aux chefs d'équipe de ne pas dépasser six ménages de remplacement dans chaque grappe. De ce fait, le remplacement des ménages de l'échantillon se faisait dans les cas suivants :

- Le ménage tiré a refusé lors de la phase d'énumération ;
- Le ménage tiré refuse l'interview ;
- Le ménage tiré est absent pour une longue durée.

Si l'équipe était confrontée à l'une de ces trois situations décrites ci-dessus, il était en droit de procéder au remplacement du ménage en sélectionnant soit le ménage qui suit celui qui a été tiré, soit celui qui le précède dans le cas où ce ménage consent à répondre. Il est à noter que, pour les ménages absents, le remplacement se faisait après plusieurs visites sans suite lorsque l'équipe travaille à proximité de la grappe voisine dans laquelle l'absence a été constatée. Au début de la collecte, certaines équipes ont enregistré en moyenne un ménage de remplacement

par grappe. Au regard de la résistance de certains chefs de ménage dans les centres urbains qui refoulaient les enquêteurs, certaines équipes de terrain sont passées d'un ménage à trois ou cinq ménages de remplacement dans certaines grappes de l'échantillon.

1.3.9 Déroulement de l'enquête PRIX

L'enquête PRIX consistait, d'une part à observer les produits emballés dans des échoppes et des magasins ; d'autre part, à acheter et à peser les produits de consommation sur les marchés. Ce suivi des prix des produits devait se suivre avec l'enquête MENAGE. Malheureusement, certaines équipes ont préféré commencer avec l'enquête MENAGE pour terminer avec l'enquête PRIX et le recensement des infrastructures. D'autres équipes faisaient suivre les deux types d'enquêtes en alternant leurs enquêteurs une fois avoir couvert une grappe de l'échantillon.

1.3.10 Déroulement du recensement des infrastructures communautaires

Le recensement des infrastructures communautaires a porté sur l'ensemble des 2880 SD cartographiés au RGPL de 2013 et était fait par les chefs équipes. Il a fait beaucoup retarder les équipes de collecte surtout pour avoir les informations sur les établissements scolaires qui étaient fermés pendant cette période de collecte. Il fallait attendre la rentrée des classes au mois d'octobre 2017 pour repartir dans des écoles alors que ces zones avaient déjà fait l'objet d'enquête MENAGE et d'enquête PRIX.

La difficulté majeure dans ce travail était de circonscrire chacun de ces SD, puis de recenser l'ensemble des infrastructures dans le SD. Or il s'est posé le problème de disponibilité des répondants aussi bien dans les infrastructures scolaires que de santé.

1.3.11 Mise en place des équipes de renfort de la collecte

L'évaluation de la collecte faite au mois d'octobre 2017 a permis à la Coordination de l'EGEPII de procéder au renforcement des équipes de terrain surtout dans des zones où la collecte semblait être retardée. C'est ainsi que le premier renfort a été fait dans la province du Haut-Ogooué lorsqu'il a été constaté qu'un enquêteur ne faisait pas correctement son travail, et que certains enquêteurs avaient démissionné pour avoir trouvé du travail.

Le deuxième renfort a été fait après avoir renvoyé et remplacé les trois chefs d'équipe (trois chefs d'équipe du Haut-Ogooué ; un chef d'équipe de l'Ogooué-Maritime) dont le rendement a été jugé insuffisant. Pour pallier ces manquements, il a été décidé d'envoyer un superviseur permanent dans le Haut-Ogooué de novembre à décembre 2017 pour faire avancer la collecte.

D'autre part, il a été envisagé d'ajouter six équipes supplémentaires afin de couvrir la collecte dans les délais, surtout que cinq (5) des 20 équipes devaient encore couvrir certains secteurs de dénombrement dans la Commune d'Owendo après leur mission dans les provinces. Mais l'équipe technique a estimé que cette stratégie n'était pas efficiente car la moitié de l'échantillon n'était pas encore couverte à la fin du mois d'octobre 2017.

Enfin, une réorganisation des quatre équipes de Libreville a été faite. Pour cela, il a été décidé de recruter, en qualité d'enquêteurs, les démographes qui ont été retenus pour l'enquête EDSG III et qui avaient reçu la formation de l'EGEP II. Pour cela, La Cellule technique a composé six équipes à Libreville dont une équipe qui devait travailler les 8 grappes de la Commune d'Akanda (département du Komo-Mondah ; deux équipes dans le 3^{ème} Arrondissement de Libreville (avec respectivement 10 grappes et 9 grappes) ; une équipe dans le 6^{ème} Arrondissement de Libreville (12 grappes). Cependant, les 10 grappes de la Commune

d'Owendo qui devaient être travaillés par les cinq équipes de l'intérieur ont été affectés à une autre nouvelle équipe.

Pour récomposer les quatre équipes de Libreville, il a été retiré deux enquêteurs sur les six par équipe et on en a recruté deux autres pour constituer des équipes de quatre enquêteurs (au lieu de six enquêteurs).

Enfin, comme l'équipe affectée dans l'Ogooué-Ivindo devait aussi couvrir certaines grappes dans le Haut-Ogooué, il lui était difficile d'y travailler à cause de la longue distance qui sépare les deux provinces et pour des contraintes de carburant. C'est ainsi qu'une autre équipe a été déployée dans le Haut-Ogooué pour couvrir ces 12 grappes des départements de la Sébékolo (7 grappes), de Bayi-Brikolo (1 grappe) et de Lékoné-lékori (4 grappes).

1.4 TRAITEMENT DES DONNEES DE L'EGEP II

Parmi les activités de traitement des données, il y a l'évaluation de la couverture de l'enquête ; l'apurement et le redressement des données ; le développement des programmes de contrôles de spécification ; la sortie des tableaux de résultats pour les besoins d'analyse.

1.4.1 Evaluation de la couverture de l'EGEP II

A la fin de la collecte, tous les chefs d'équipe avaient synchronisé leurs données au serveur central. Le premier travail qui a été fait par la Cellule technique était d'évaluer la couverture générale de la collecte à partir de la couverture de l'échantillon des ménages, grappe par grappe. Ainsi il en est ressorti que dans certaines grappes, quelques équipes avaient enquêté plus de ménages (13 ménages) que ce qui était prévu (12 ménages). Par ailleurs, trois grappes avaient 11 ménages enquêtés sur 12. Pour les grappes qui avaient moins de ménages couverts, l'erreur provenait des chefs d'équipe qui n'avaient pas encore synchronisé leurs derniers ménages enquêtés. Par contre, d'autres erreurs étaient des omissions de ménages.

A noter que l'enquête PRIX n'a pas posé de problème de couverture contrairement au recensement des infrastructures communautaires. Même si les 666 grappes de l'échantillon étaient bien couvertes, le recensement des infrastructures qui devait s'étendre sur les autres 2213 SD hors échantillons a été limité dans certaines zones pour des problèmes d'accès à l'information dans certains établissements scolaires, notamment dans l'Estuaire. Etant donné que les établissements scolaires étaient déjà fermés, les équipes les ont seulement positionnés mais sans statistiques afférentes. Par exemple, dans l'Estuaire, quatre établissements du département du KOMO n'ont pas pu être positionnés à cause des problèmes de mise à jour de l'application informatique. Enfin, il y a eu les problèmes d'accessibilité par voiture sur la route de la REMBOUE qui ont empêché le déploiement de l'équipe pour couvrir les infrastructures de cette zone ainsi que celles du district de NDZOMOUE et ses cantons.

1.4.2 Apurement des données de l'EGEP II

L'apurement des données de l'EGEP II s'est fait au cours d'un atelier déconcentré qui a eu lieu au mois de février 2018 avec l'assistance d'un Expert d'Afristat. La méthodologie d'apurement était axée sur trois points principaux, à savoir : (i) point sur l'échantillonnage ; (ii) éventuelles procédures de redressement des poids de sondage ; (iii) qualité de l'information collectée.

A. Point sur l'échantillonnage

Il s'est agi de comparer la situation théorique à la situation finale par rapport à la structure de l'échantillon. Partant du plan de sondage de l'EGEP II, il fallait vérifier si la structure de l'échantillon par strate était respectée au moment de la collecte ; si le nombre de ménages sélectionnés dans l'échantillon était le même que celui des interviews ; dans quelle mesure la base de l'échantillon final s'écarte-telle de l'échantillon théorique ?

En ce qui concerne le questionnaire MENAGE, on a fait l'appariement des deux bases de données de l'EGEP II (le fichier ménage et le fichier individuel). On a d'abord contrôlé le nombre de ménages interviewés par grappe et par strate afin d'identifier toutes les grappes dans lesquelles la taille de l'échantillon n'a pas été respectée (moins de 12 ménages et plus de 12 ménages). Les premiers contrôles ont été faits sur le code du SD (issu du RGPL de 2013) pour vérifier ce qui a été collecté en termes du nombre de ménages par grappe et par strate. Ce contrôle des ménages a été fait selon le plan de sondage en respectant la structure administrative de l'échantillon qui distingue la grappe, la strate, la province, le département, le milieu et le code SD au RGPH2013. Ainsi, en exécutant le programme, quelques cas d'erreurs ont été révélés (les grappes de moins de 12 ménages et celles de plus de 12 ménages). Pour les grappes qui avaient plus de 12 ménages, il fallait vérifier d'où provenaient ces erreurs. Après contrôle, il s'est agi des doublons et des mauvaises affectations des ménages par les enquêteurs lors de la synchronisation des ménages interviewés.

L'appariement fait entre le fichier ménage et le fichier des individus a permis de corriger ces ménages qui étaient en double pour arriver à un fichier dont la structure est stabilisée à **7989 ménages au lieu des 7992 sélectionnés dans l'échantillon (car 3 grappes avaient 11 ménages)**.

B. Procédure de redressement des poids de sondage

Cette procédure exige les projections de population pour l'année 2017 afin d'avoir la structure de la population par âge, région (strate), milieu, groupe d'âges. Cela permet de vérifier la représentativité de l'échantillon par rapport à la base de sondage et arriver à un calage final. Pour ce faire, on a besoin de poids de sondage partiels par grappe. Les principales vérifications ont porté sur les dépenses de consommation pour voir quel pourcentage de ménages n'a pas déclaré la consommation.

A la fin, deux fichiers ont été constitués : un fichier de données brutes et un fichier de données corrigées.

C. Qualité de l'information collectée

La qualité de l'information collectée a été appréciée, d'une part à partir de la couverture de l'échantillon en termes du nombre de ménages enquêtés ; d'autre part à partir des informations individuelles résultant du questionnaire. Les poids de sondage ont permis déjà d'évaluer cette couverture en pondérant le nombre de ménages enquêtés pour projeter la population attendue en 2017. La première évaluation a reposé sur la couverture de l'échantillon des grappes à partir du plan de sondage en comparant le nombre de ménages dénombrés à l'enquête avec celui du RGPL de 2013. Le nombre de ménages dénombrés ne devait pas trop s'écartez de la base du recensement pour juger d'une bonne couverture de l'échantillon. Si cet écart est important, cela affecte les poids de sondage, et il faudrait les corriger pour avoir de bonnes pondérations. Ainsi, Pour les grappes où la couverture du dénombrement est très inférieure à la base du RGPL2013, pour le redressement, nous avons appliqué le pourcentage de segmentation à ces grappes pour corriger leur probabilité d'inclusion et leurs poids de sondage. La deuxième évaluation a porté sur les données collectées car le niveau des non réponses dans l'enquête est un critère important d'évaluation

de la couverture. Or dans l'EGEP II, on a adopté le système de remplacement de ménages pour éviter des non réponses qui ont été prises en compte dans la détermination de la taille de l'échantillon des unités secondaires. Cependant, ce sont des omissions des ménages échantillons ou des membres de ménages qui sont flagrants dans l'évaluation du plan de sondage.

D. Validation du plan d'échantillonnage

Cette procédure a consisté à s'assurer de la qualité des codes (strate, milieu, grappe, ménage) ; Ce contrôle a permis de corriger ces différents codes, de stabiliser la structure du fichier ménage (7989 observations) ainsi que celle du fichier individus (28268 observations). Ce traitement a permis de relever les insuffisances de couverture suivantes : trois (3) grappes de l'échantillon avec 11 ménages ; 663 grappes avec 12 ménages.

E. Vérification de la structure de l'échantillon final par rapport à la base de sondage initiale

Il s'est agi de s'assurer que les structures des principales variables (strate, sexe, milieu de résidence, groupes d'âges) obtenues avec l'échantillon final sont globalement respectées par rapport à celles fournies par la base de sondage ; Dans cette perspective, la procédure a consisté à réaliser (si les structures sont globalement différentes) un calage sur marge avec la macro CALMAR 2 développée par l'INSEE.

F. Traitement particulier de certains modules

Certains modules ont demandé des traitements particuliers, à savoir : Emploi, Education, Santé de la reproduction, agriculture. Au niveau du module Emploi, on devait s'assurer de l'affectation des individus identifiés comme actifs occupés, chômeurs, inactifs. Une bonne affectation de la situation dans l'emploi renvoie chacune des catégories à la section de l'emploi qui la concerne (Activité principale et/ou secondaire, chômage, inactif). De même, l'emploi renvoie à l'éducation car certains emplois exigent le niveau d'instruction ; comme la santé de la reproduction renvoie à l'éducation. Ainsi, lorsqu'on fait un traitement particulier sur un module, on doit regarder les liens avec les autres modules.

G. Redressement par imputation

Les imputations ont été faites sur les dépenses alimentaires car certains ménages ne les ont pas déclarées. Certains redressements ont été faits également sur certains achats des 30 derniers jours qui semblaient aberrants.

1.5 CALCUL DES POIDS DE SONDAGE DE L'EGEP II

Les pondérations ont été calculées par grappe à partir du plan de sondage élaboré et des données issues de l'énumération des ménages. Ces poids de sondage ont été réajustés par les experts de la Banque mondiale à Washington car il a été constaté qu'un nombre élevé de ménages d'une à deux personnes a été saisi dans la base des données. Il a fallu donc appliquer un coefficient de correction pour disposer des pondérations sur les individus. Ainsi, on a une pondération des ménages (POND4) et une pondération des individus ($POND5 = POND4 \times (1,9/2,2)$) ; 1,9 étant la projection de la population à partir de 2013 et 2,2 étant la population obtenue à partir de la pondération des ménages. Suite aux ajustements, le nombre d'individus pondérés est passé de 1,9 à 2,2 millions et il a fallu appliquer une règle de trois pour réajuster les pondérations au niveau individuel (et non au niveau ménage).

Ainsi, pour les besoins de l'analyse, si on veut travailler sur les ménages, on utilise POND4 ; et si on veut travailler sur les individus, on utilise POND5.

1.6 ORGANISATION DE L'ANALYSE DES DONNEES DE L'EGEP II

Selon les recommandations de la mission de la Banque mondiale au mois de février 2018, l'analyse des résultats de l'EGEP II devait se faire en deux étapes :

- (i) la première étape concernerait l'analyse des conditions de vie des ménages ;
- (ii) la deuxième étape porterait sur l'analyse du profil de pauvreté.

L'organisation de l'analyse s'est faite au cours de deux ateliers. Le premier atelier qui a suivi au mois de mars 2018 a porté sur la formation des analystes à l'élaboration des tableaux sous CSPro.

Afin de compléter les analyses thématiques et le profil de pauvreté, un deuxième atelier d'analyse s'est tenu en juillet 2018 en présence du Consultant international M. Damien Echevin. Cet atelier a permis de finaliser tous les thèmes d'analyse et le calcul du profil de pauvreté ; de rédiger le rapport sur l'état de la pauvreté et des conditions de vie au Gabon, ainsi que définir la méthode de ciblage des gabonais économiquement faibles. Les activités de l'atelier ont été organisées en quatre étapes, à savoir :

- Présentation de la première mouture d'analyse thème par thème ;
- Production des tableaux à partir de la base des données corrigées;
- Rédaction du rapport final d'analyse de la pauvreté et des conditions de vie au Gabon ;
- Présentation de la méthodologie de ciblage au niveau des ménages avec l'approche « proxy means test » (PMT).

Ainsi, dans le plan de rédaction des rapports thématiques, chaque analyste devait se conformer aux orientations du Consultant qui s'appuient sur trois points importants :

- La présentation des tendances à travers une comparaison du niveau des indicateurs de 2005 et de 2017, si toutefois les variables d'analyse sont comparables en 2017 à celles de l'EGEP de 2005 ;
- La présentation des indicateurs thématiques en 2017 en croisant les indicateurs avec d'autres variables d'analyse ;

Le croisement des indicateurs de conditions de vie et les autres variables d'analyse avec les quintiles et le statut de la pauvreté.

CHAPITRE 2 : STRUCTURE DE LA POPULATION ET CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Le présent chapitre analyse les changements des variables démographiques et socio-économiques intervenus au sein de la population gabonaise, à travers le temps et l'espace. La maîtrise de ces variables permet de comprendre la dynamique démographique et, par conséquent, de développer les politiques et programmes de développement pertinents et efficents. Ce chapitre s'appesantit, dans un premier temps, sur la structure de la population et, dans un second temps, sur les caractéristiques des ménages et des chefs des ménages. Enfin, il aborde certaines caractéristiques des chefs de ménages liées à la pauvreté.

2.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

Cette section permet de visualiser l'état de la population, en termes d'effectif total, de proportion et sa répartition spatiale d'une part, puis d'étudier la structure de cette population, en fonction de quelques variables démographiques comme l'âge et le sexe d'autre part.

2.1.1 Distribution spatiale de la population

Le volume global de la population estimé à partir des données de la deuxième Enquête Gabonaise pour l'Evaluation et le Suivi de la Pauvreté (EGEP-II, 2017), établit la population gabonaise, en 2017, à 1 981 579 habitants. Cette population se répartit sur 579 273 ménages.

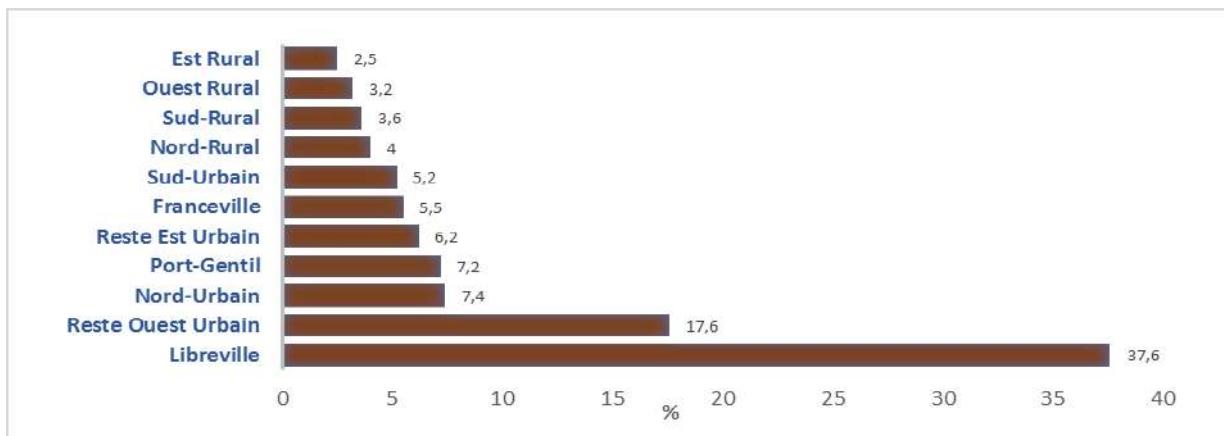
Sa variation par milieu de résidence montre qu'elle est à forte prédominance urbaine. En effet, le milieu urbain n'abrite que 13% de la population gabonaise ; ce qui en fait un taux d'urbanisation très élevé (87%) et mal maîtrisé, avec de nombreuses conséquences de gestion de villes. Libreville à elle seule représente largement plus du 1/3 de la population gabonaise.

Tableau 2 : Volume de la population et sa répartition par milieu de résidence, selon le sexe

| Milieu de résidence | Sexe | | | | | |
|---------------------|----------|-----------|-----------|--------------|-------------|-----------|
| | Masculin | Féminin | Total | Masculin (%) | Féminin (%) | Total (%) |
| Urbain | 821 039 | 897 496 | 1 718 535 | 86,2 | 87,3 | 86,7 |
| Rural | 131 935 | 131 108 | 263 044 | 13,8 | 12,7 | 13,3 |
| Total | 952 974 | 1 028 605 | 1 981 579 | 100 | 100 | 100 |

La répartition par strate de résidence permet de présenter la structure démographique selon ces strates. En observant ce poids sur le Graphique 1 ci-dessous, il se dégage des contrastes évidents dans l'occupation territoriale par la population : celle-ci est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Près de 2 personnes sur 5 sont concentrées à Libreville.

Graphique 1 : Répartition (%) de la population par strate

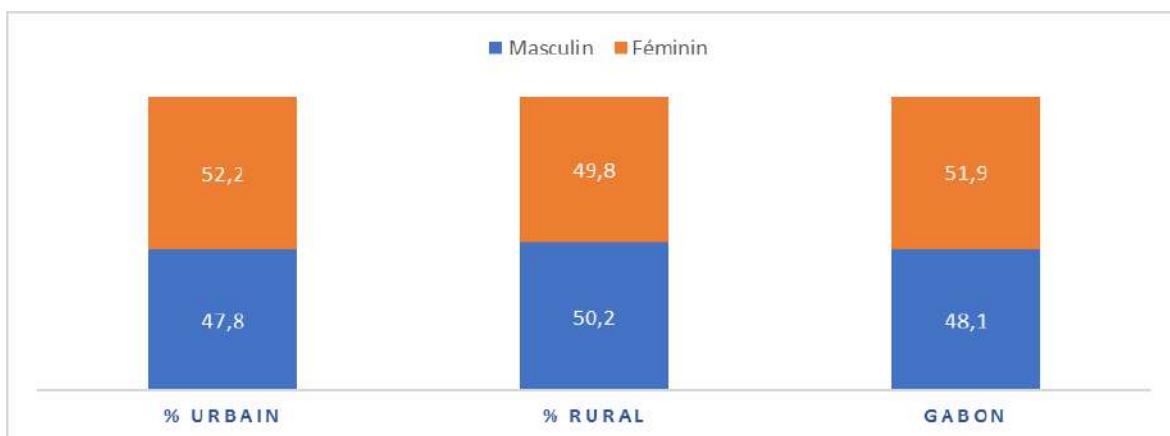


Les contrastes observés révèlent qu'un peu plus de la moitié des personnes vit seulement dans deux strates urbaines (55,2%) : toutes les villes de l'Estuaire, de l'Ogooué-Maritime (sauf Port-Gentil) et du Moyen-Ogooué. La strate la moins peuplée regroupe moins de 3% de la population ; c'est le milieu rural des provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo (Est rural).

2.1.2 Structure par sexe et âge de la population

La répartition par sexe de la population permet de constater, comme dans la plupart des pays, une légère prépondérance, en termes d'effectif, de la population féminine sur celle masculine. En 2017, cette dernière comptait pour 48,1%, contre 51,9% de femmes. En 2005, ces mêmes tendances étaient observées : 49,2% d'hommes pour 50,8% de femmes. La variation par sexe selon le milieu de résidence montre qu'on enregistre plus de femmes que d'hommes en milieu urbain et en milieu rural, on note une presqu'égalité.

Graphique 2 : Variation (%) de la population par sexe selon le milieu de résidence



Ainsi, le rapport de masculinité mesurant le déséquilibre de population entre les sexes est de 93 hommes pour 100 femmes en 2017 (tableau 2 ci-dessous). Toutefois, ce déséquilibre s'inverse en faveur des hommes de 30 ans à moins de 50 ans. A ces âges, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le Gabon est un pays d'immigration. Ce phénomène touche, en effet, plus les hommes que les femmes.

Tableau 3 : Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe

| Groupe d'âges | Effectif | | | % | | | Cumul % | Rapport de masc. |
|---------------|----------|-----------|-----------|----------|---------|-------|---------|------------------|
| | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total | | |
| 0 - 4 | 148 983 | 153 259 | 302 242 | 15,6 | 14,9 | 15,3 | 15,3 | 97 |
| 5 - 9 | 120 886 | 119 874 | 240 760 | 12,7 | 11,7 | 12,1 | 27,4 | 101 |
| 10 - 14 | 91 601 | 107 654 | 199 254 | 9,6 | 10,5 | 10,1 | 37,5 | 85 |
| 15 - 19 | 81 195 | 91 089 | 172 284 | 8,5 | 8,9 | 8,6 | 46,1 | 89 |
| 20 - 24 | 80 006 | 97 773 | 177 779 | 8,4 | 9,5 | 9 | 55,1 | 82 |
| 25 - 29 | 81 963 | 104 502 | 186 465 | 8,6 | 10,2 | 9,4 | 64,5 | 78 |
| 30 - 34 | 74 881 | 77 668 | 152 549 | 7,9 | 7,6 | 7,7 | 72,2 | 96 |
| 35 - 39 | 68 923 | 59 040 | 127 963 | 7,2 | 5,7 | 6,5 | 78,7 | 117 |
| 40 - 44 | 55 524 | 51 160 | 106 684 | 5,8 | 5 | 5,4 | 84,1 | 109 |
| 45 - 49 | 42 321 | 42 379 | 84 700 | 4,4 | 4,1 | 4,3 | 88,4 | 100 |
| 50 - 54 | 31 699 | 33 030 | 64 729 | 3,3 | 3,2 | 3,3 | 91,7 | 96 |
| 55 - 59 | 27 454 | 30 412 | 57 866 | 2,9 | 3 | 2,9 | 94,6 | 90 |
| 60 - 64 | 17 818 | 18 752 | 36 569 | 1,9 | 1,8 | 1,8 | 96,4 | 95 |
| 65 - 69 | 10 785 | 12 446 | 23 231 | 1,1 | 1,2 | 1,2 | 97,6 | 87 |
| 70 - 74 | 8 346 | 9 854 | 18 200 | 0,9 | 1 | 0,9 | 98,5 | 85 |
| 75 - 79 | 5 182 | 8 701 | 13 883 | 0,5 | 0,8 | 0,7 | 99,2 | 60 |
| 80 et + | 5 408 | 11 013 | 16 421 | 0,6 | 1,1 | 0,8 | 100 | 49 |
| Total | 952 974 | 1 028 605 | 1 981 579 | 100 | 100 | 100 | | 93 |

L'observation du tableau 3 montre également, comme le tableau 4 ci-dessous, que l'âge médian (l'âge séparant la population en deux parties égales) se situe à 22 ans et ne varie pratiquement pas selon le sexe. En tenant compte du milieu de résidence, cet âge est plus élevé en milieu rural, où l'on dénombre plus de personnes d'âges avancés que de jeunes. En effet, la moitié de la population rurale a, au plus 26 ans, alors qu'en milieu urbain, 1 personne sur 2 n'a que 22 ans au plus. Par rapport à la strate de résidence, c'est à l'Ouest rural (milieu rural de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime) que l'âge médian est plus élevé (33 ans). *A contrario*, c'est dans l'Est (rural et urbain), le Sud urbain, Nord urbain et Franceville, avec moins de 20 ans que l'âge médian le plus faible.

Tableau 4 : Ages moyen et médian par sexe, milieu de résidence et région

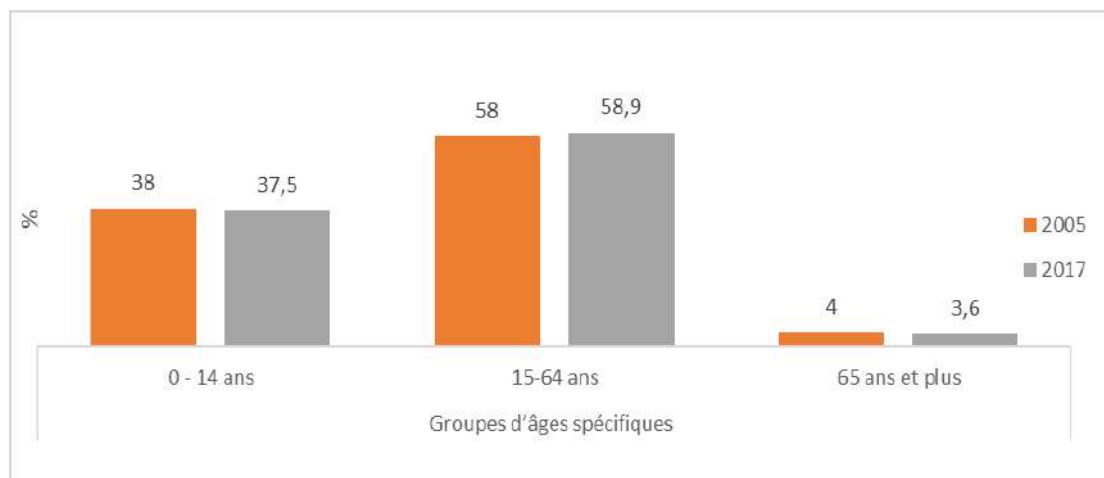
| SEXE | AGE | | |
|----------------------------|-------|--------|------------|
| | Moyen | Médian | Population |
| Masculin | 24,5 | 22,1 | 952 974 |
| Féminin | 24,8 | 22,2 | 1 028 605 |
| Total | 24,6 | 22,1 | 1 981 579 |
| MILIEU DE RESIDENCE | | | |
| Urbain | 23,7 | 21,8 | 1 718 535 |
| Rural | 30,8 | 25,5 | 263 044 |
| Total | 24,6 | 22,1 | 1 981 579 |
| STRATE | | | |
| Libreville | 24,3 | 23,7 | 744 907 |
| Port-Gentil | 23 | 22,2 | 143 530 |
| Franceville | 22,2 | 18 | 108 450 |
| Nord-Urbain | 23,5 | 18,9 | 145 676 |
| Nord-Rural | 31,5 | 18 | 79 422 |
| Sud-Urbain | 25,2 | 19 | 102 538 |
| Sud-Rural | 32,3 | 26,2 | 71 364 |
| Reste Est Urbain | 21,6 | 17,5 | 123 718 |
| Est Rural | 24,6 | 18,2 | 48 899 |
| Reste Ouest Urbain | 23,4 | 22,3 | 349 716 |
| Ouest Rural | 33 | 31,8 | 63 359 |
| Total | 24,6 | 22,1 | 1 981 579 |

S'agissant de l'âge moyen, la population gabonaise a, en moyenne, 25 ans (au recensement 2013, cet âge était de 26 ans). Quel que soit le sexe, l'âge moyen est identique à la moyenne

nationale. En milieu rural, avec 31 ans (pour ce qui est du milieu de résidence) et dans le Nord-Urbain et le Sud-Rural, avec 32 ans (s'agissant des strates de résidence), la moyenne d'âge est beaucoup plus élevée que, respectivement en milieu urbaine (24 ans) et dans les autres strates où Franceville (22 ans) et Port-Gentil (23 ans) qui enregistrent l'âge moyen le plus bas. Un bref regard sur les différents recensements depuis 1960 permet de comprendre que le Sud et le milieu rural sont les zones qui ont le plus subi l'exode rural (en termes de perte de populations). Cette situation pourrait expliquer le fait que l'âge moyen y soit plus élevé que la moyenne nationale, vu que les candidats au départ sont souvent jeunes.

L'étude de l'évolution de la structure de la population par âge (graphiques 3) montre que la proportion de la population des moins de 15 ans diminue progressivement dans le temps, au profit de la population potentiellement active (15 à 64 ans). Cela se révèle aussi bien aux différentes enquêtes EGEP qu'aux recensements.

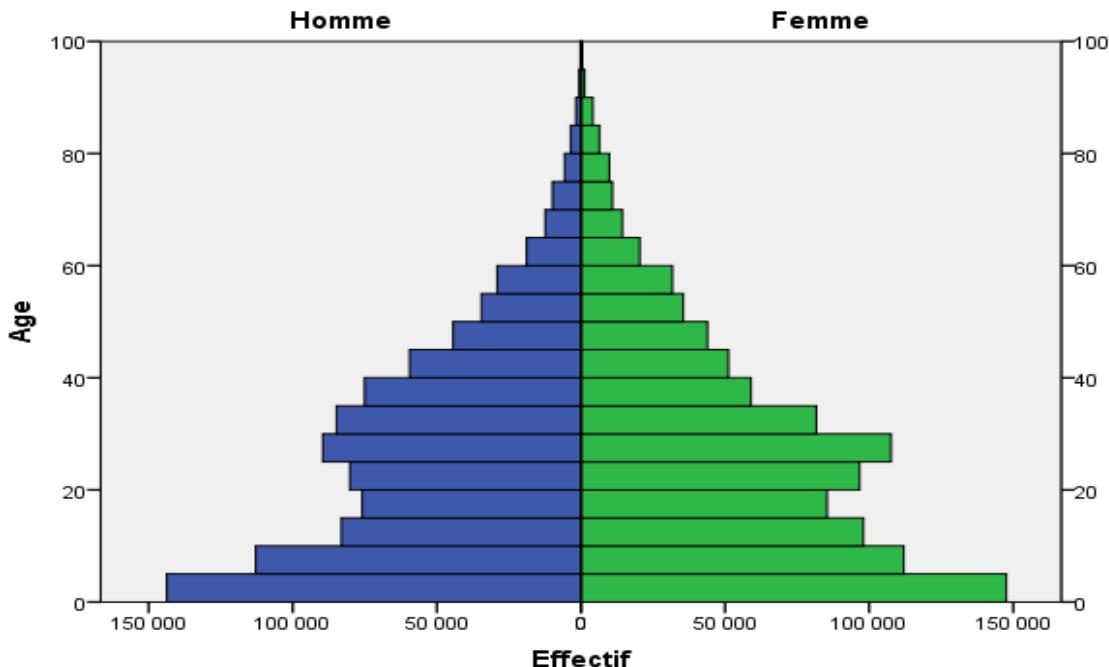
Graphique 3 : Evolution du poids (%) des populations potentiellement actives et inactives à l'EGEP



Il semble que la population en âge de travailler croisse plus vite que celle qui est à sa charge. En réalité, la population passe progressivement d'une population très jeune à une population jeune. Ce qui donne un ratio de dépendance favorable. Cette situation ouvre une opportunité en termes de **dividende démographique**.

L'analyse en termes de **ratio ou taux de dépendance démographique** donne l'occasion de confirmer le caractère jeune de la population. Ce qui offre des opportunités pour une perspective de bonus démographique (ou dividende démographique positif). Le taux de dépendance démographique est exprimé par le rapport du nombre d'individus (personnes âgées de moins de 14 ans et celles de 65 ans et plus) supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne et le nombre d'individus potentiellement capables d'assumer cette charge (15 à 64 ans). Ce rapport s'élève à 69,7%. Ce qui signifie que 70 personnes potentiellement inactives sont à la charge de 100 personnes potentiellement actives. En 1993 (recensement), ce rapport était de 85 inactifs pour 100 actifs, alors qu'en 2005 (EGEP-I), il était également à 7 inactifs pour 10 actifs.

Graphique 4 : Pyramide des âges ou structure par âge et sexe de la population



La pyramide des âges aide à appréhender la répartition par sexe et âge d'une population à une période donnée. Elle met en exergue des événements (tel que épidémies, pandémies, guerres...) ou des phénomènes démographiques (fécondité, mortalité, migrations) ayant fortement influencé, dans le passé, de la population. Ces faits impactent l'évolution de la structure de la population. Ainsi, ils donnent une certaine forme à la pyramide.

La pyramide des âges réalisée à partir des données de l'EGEP-II présente une base élargie avec un sommet rétréci. Ce qui est une caractéristique des pyramides des populations des pays en développement. La base élargie signifie une fécondité relativement élevée et suppose une population jeune : l'âge moyen est de 25 ans et l'âge médian, 22 ans. En outre, la population de moins de 15 ans représente un peu moins de 38%, celle de moins de 20 ans, 46% et moins de 25 ans, 55%. La protubérance aux âges potentiellement actifs laisse entrevoir une forte population à ces âges. Par contre, le sommet rétréci laisse supposer une mortalité relativement élevée.

2.2 CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DES CHEFS DE MENAGE

L'EGEP-II a collecté des informations sur un échantillon de 7982 ménages, répartis à travers l'ensemble du Gabon. Elle a ainsi estimé le nombre de ménages, en 2017, à 579 273, alors qu'en 2005, l'EGEP-I en avait dénombré 7 938, pour une estimation de 293 337 ménages. On enregistre ainsi une augmentation, selon les estimations, de 285 936 ménages. Il y a autant de ménages que de chefs de ménage. La présente section examine quelques caractéristiques des ménages et celles des chefs de ménages.

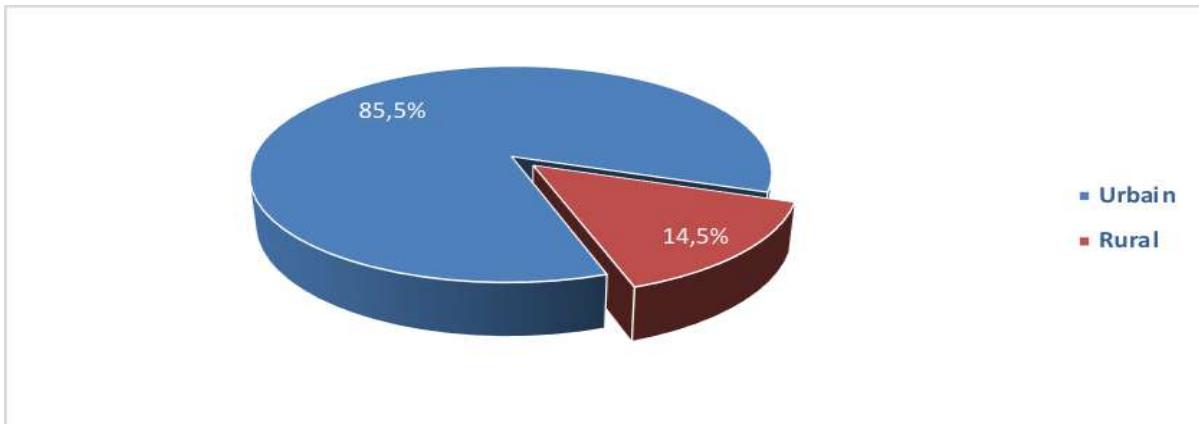
2.2.1 Caractéristiques socio-démographiques des ménages

2.2.1.1 Caractéristiques des ménages selon le milieu de résidence

La répartition des ménages selon le milieu de résidence montre, comme pour la population, que l'écrasante majorité des ménages vit en ville : on estime à 495 132, le nombre de ménages urbains et 84 141 les ménages ruraux. Ainsi, un peu moins de 1 ménage sur 5 vit en milieu rural.

Le graphique ci-dessous montre la structure des ménages par rapport au milieu de résidence.

Graphique 5 : Poids des ménages selon le milieu de résidence

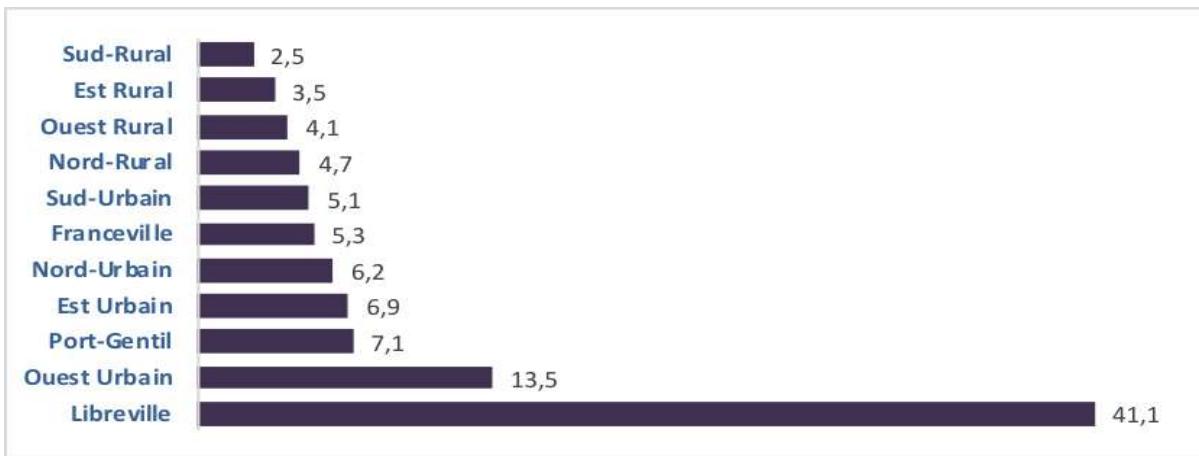


A l'EGEP-I en 2005, ces proportions étaient de 20,8% pour les ménages ruraux et de 79,2% pour les ménages urbains.

2.2.1.1 Répartition des ménages selon la strate de résidence

La répartition des ménages selon la strate de résidence présente Libreville et l'Ouest-Urbain comme étant la principale zone de concentration des ménages (55%). Ce sont les lieux, avec Port-Gentil, qui, par excellence, participent le plus à l'attraction des candidats à l'exode rural ou à l'immigration. Le Sud-Rural, avec moins de 3% de ménages, constitue la région ayant la plus faible proportion (des ménages). Les résultats des différentes études montrent d'ailleurs que le Sud est une zone répulsive des populations : elle constitue un fort point de départ des candidats à l'exode rural

Graphique 6 : Répartition (%) des ménages par région

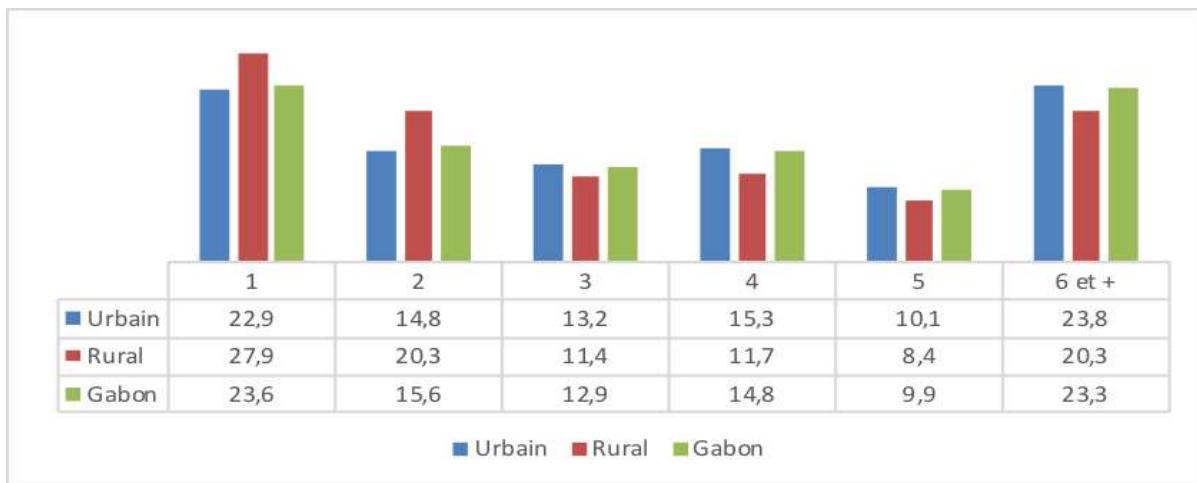


2.2.1.1 Taille des ménages

La taille d'un ménage fait référence au nombre de membres de ce ménage.

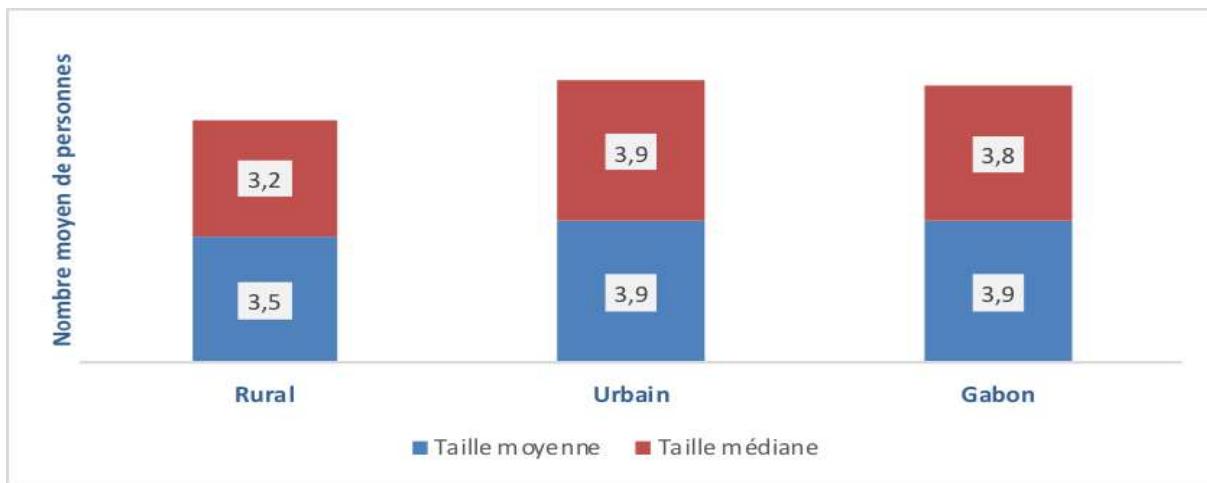
En analysant le **nombre absolu de membres par ménage**, il se dégage que les ménages unipersonnels (un seul membre) sont les ménages fréquemment rencontrés (graphique ci-dessous). Ils représentent 24% de l'ensemble. Ils sont suivis par les ménages de 2 personnes (16%), 3 personnes (13%), 4 personnes (15%). Ainsi, le nombre de ménages diminue au fur et à mesure que la taille augmente. Cela s'observe également tant en milieu urbain qu'en milieu rural (chaque milieu étant pris individuellement).

Graphique 7 : Répartition (%) des ménages selon la taille



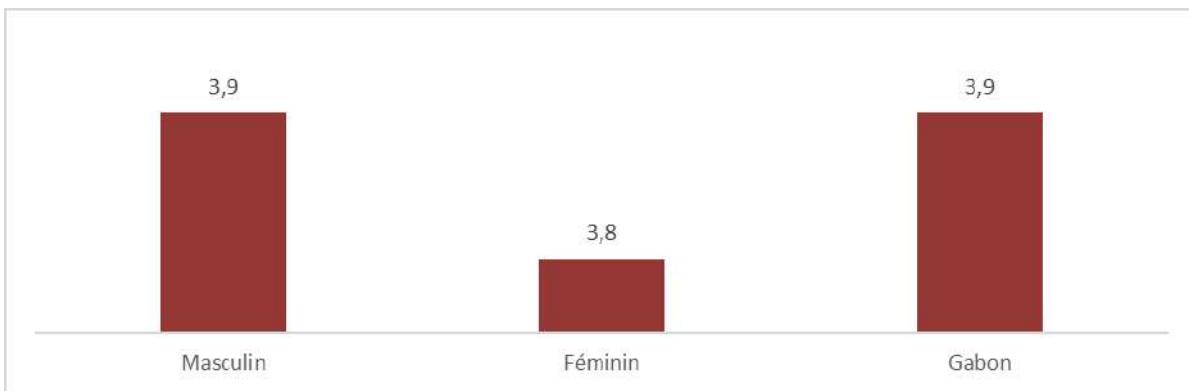
Pour ce qui est de la taille moyenne, on compte environ 4 personnes par ménage (3,9) ; la moitié des ménages (exprimée par la taille médiane) est également constitué de 4 membres au plus (3,8). En milieu rural, ces valeurs sont légèrement inférieures.

Graphique 8 : Taille des ménages selon le milieu de résidence



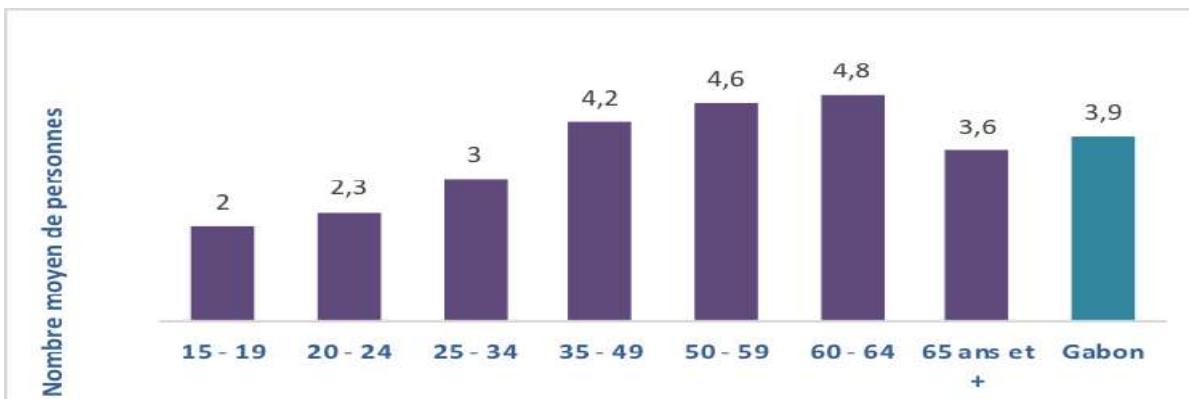
L'examen de la taille moyenne des ménages en rapport avec le sexe et l'âge du CM fait observer quelques disparités : d'abord il faut relever que, globalement, 3 ménages sur 10 sont dirigés par des femmes. Ensuite, s'agissant de la taille moyenne des ménages selon le sexe du CM (bien que la différence ne soit pas suffisamment nette) les ménages dirigés par les femmes ont un nombre moyen de membres légèrement inférieur à ceux dirigés par les hommes.

Graphique 9 : Taille moyenne et sexe du CM



Enfin, la taille moyenne des ménages selon l'âge du CM fait observer que son importance évolue avec cet âge. Dans les ménages dirigés par les jeunes, la taille est moins importante : 2 membres en moyenne chez les 15-24 ans et 3 chez les CM de 25-34 ans. La taille maximale est atteinte dans les ménages des CM ayant entre 35 et 64 ans. On y enregistre 4, voire 5 personnes en moyenne. Il est intéressant de noter que les ménages des CM âgés (65 ans ou plus) ont une taille moyenne de 4 membres environ, alors qu'on s'attendrait à ce que les personnes à leur charge soient moins nombreuses, vu la diminution des ressources de ces CM (pour les retraités, par exemple) ou de leurs capacités physiques pour les agriculteurs.

Graphique 10 : Taille moyenne des ménages et âge du CM



2.2.1 Quelques caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménage

Les conditions de vie d'un ménage dépendent largement de ce qu'est le chef de ménage. Celui-ci joue, en effet, un rôle non négligeable, dans la mesure où il est le principal preneur de décisions qui impactent largement la situation du ménage. Or, ces décisions sont souvent tributaires de sa position, de ses caractéristiques. Il est de ce fait judicieux d'examiner quelques-unes de ces caractéristiques.

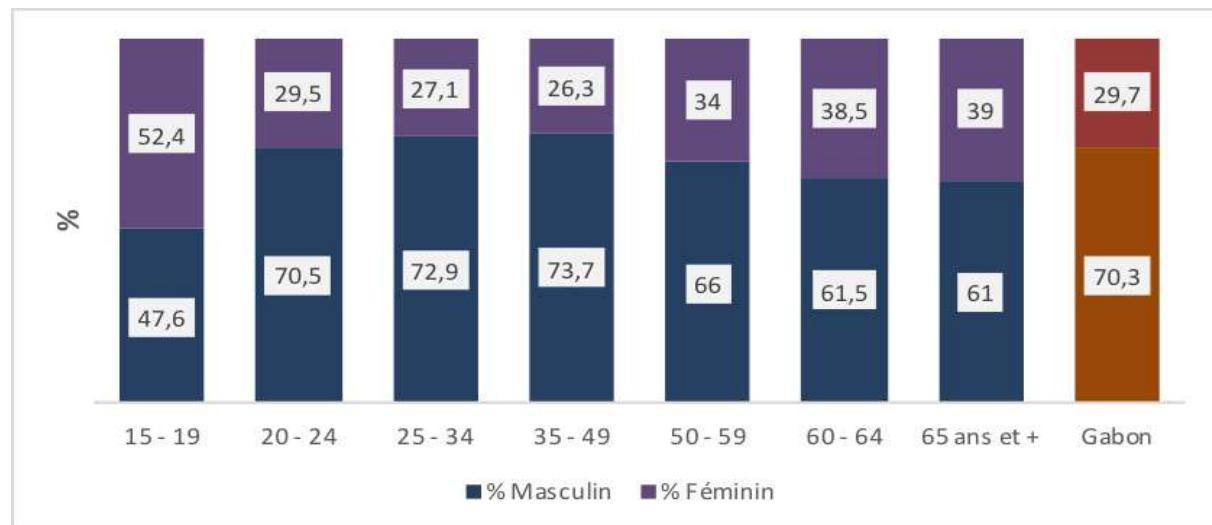
2.2.1.1 Structure par sexe et âge des CM

La répartition des chefs de ménage par sexe fait apparaître que 3 chefs de ménage sur 10 sont des femmes : 30% des ménages sont dirigés par les femmes. Si en milieu urbain cette tendance est de mise, par contre, en zone rurale, on compte un peu moins de femmes chefs de ménage (28%).

Globalement, les chefs de ménages sont à 85% en milieu urbain. Ils sont majoritairement de

sex masculin (70%). En tenant compte de l'âge, on observe la même tendance, sauf chez les moins de 20 ans où les jeunes femmes CM sont plus nombreuses que leurs homologues de sexe masculin. A 100-104 ans, seuls les hommes sont CM.

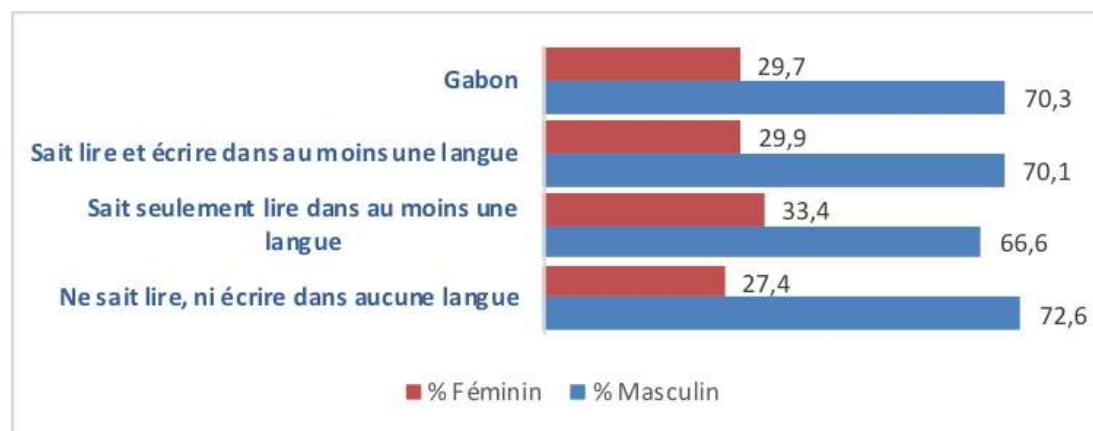
Graphique 11 : Structure par sexe et âge des chefs de ménage



2.2.1.1 Alphabétisation des CM

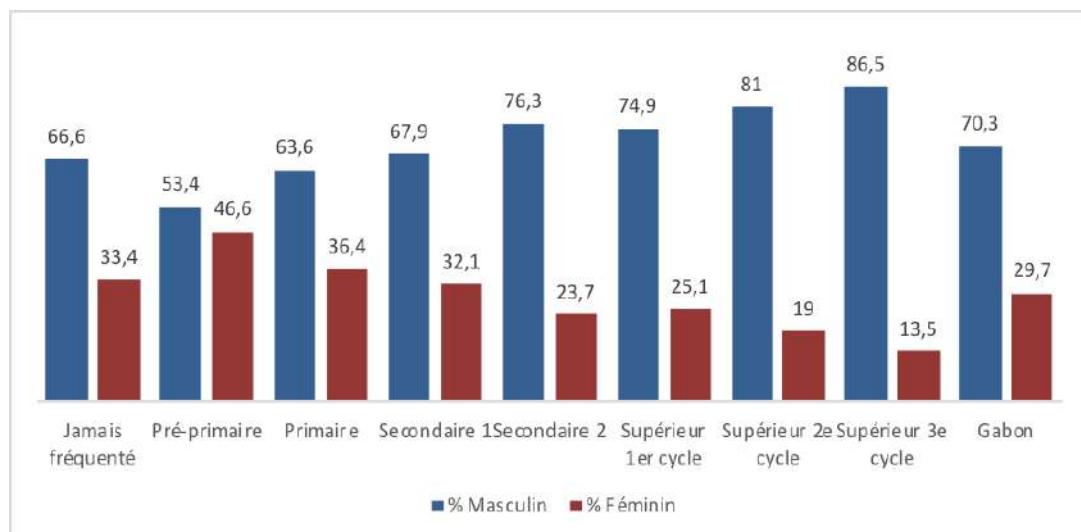
L'alphabétisation est perçue comme la capacité d'un individu à lire et écrire des mots simples dans une langue quelconque. Elle a été saisie pour trois catégories de personnes : les individus qui ne savent lire, ni écrire dans aucune langue, ceux qui savent seulement lire dans au moins une langue et ceux qui savent lire et écrire dans au moins une langue. Pour les chefs de ménage, il en ressort le graphique ci-dessous.

Graphique 12 : Alphabétisation des CM selon le sexe



Dans l'ensemble, les résultats de l'EGEP-II indiquent que 87,3% de chefs de ménage savent lire et écrire dans au moins une langue.

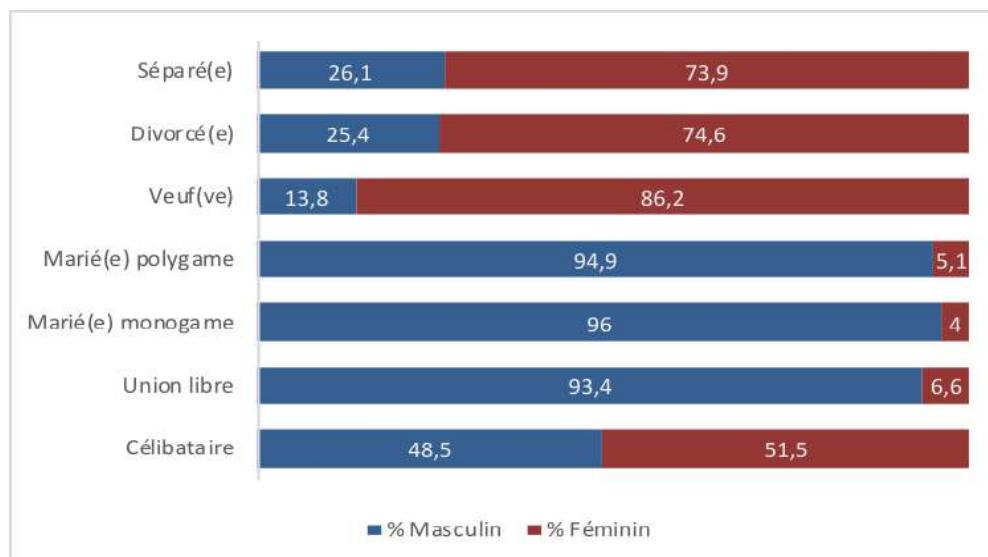
Graphique 13 : Répartition des CM par niveau d'instruction, selon le sexe



2.2.1.2 Structure des CM selon l'état matrimonial

Les principales situations matrimoniales sont célibataires, union libre et marié monogame : 87% des chefs de ménages s'y concentrent. En effet, 36% sont célibataires, 32% sont en union libre et 19%, mariés monogames. Plus de 1 CM célibataire sur 2 sont des femmes. Comme pour la situation matrimoniale de la population totale, chez les CM, les mariés monogames représentent une infime partie. En outre, la situation de veuf ou de divorcé(e)/séparé(e) touche plus les femmes.

Graphique 14 : Etat matrimonial des chefs de ménage



L'étude de la situation matrimoniale des CM fait constater quelques éléments intéressants à relever. L'on remarque, en effet qu'il existe des femmes CM, bien qu'êtants mariées : parmi les mariés polygames, on compte 5% des femmes ; en outre, parmi les CM mariés monogames, 4% sont des femmes. Bien sûr, l'on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle, ces femmes sont considérées comme étant CM en l'absence de leur mari, lors du passage des enquêteurs.

Un autre point marquant concerne les célibataires : un peu plus de la moitié des CM de ce statut sont des femmes.

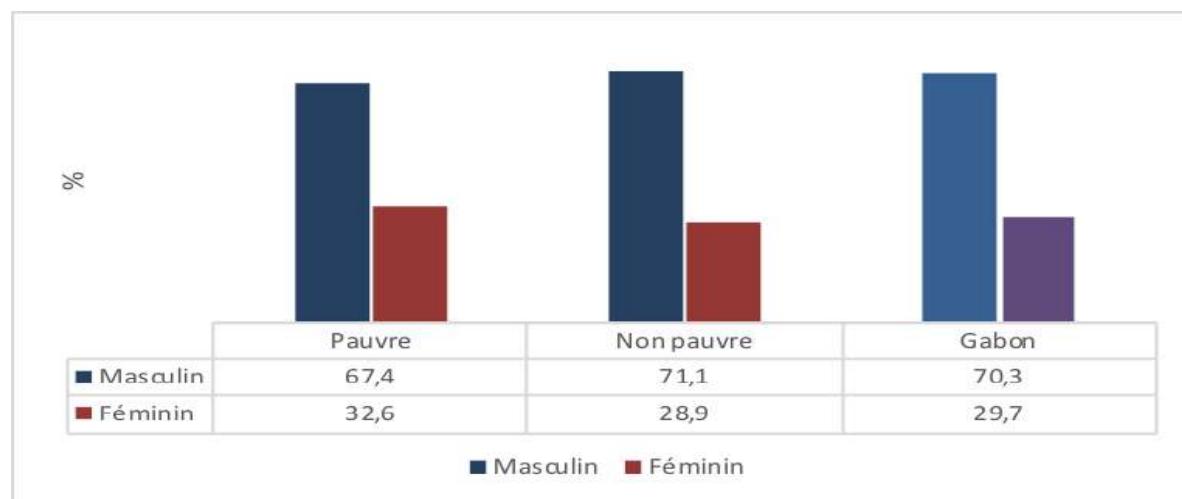
2.3 PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGES

L'objet de cette section est d'examiner quelques caractéristiques des chefs de ménage en fonction du statut de pauvreté et des quintiles de dépenses. Le statut est perçu sous deux modalités, déclinées en « Pauvre » et « Non pauvre ». Quant aux quintiles, ils sont appréhendés sous cinq modalités : du premier quintile au cinquième. Cette analyse ne sera que superficielle car les aspects de pauvreté sont abordés en profondeur dans le profil de pauvreté. Ainsi, l'examen va explorer les caractéristiques suivantes des chefs de ménage : le sexe, l'âge, le statut matrimonial, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la taille du ménage.

2.3.1 Sexe du chef de ménage et statut de pauvreté

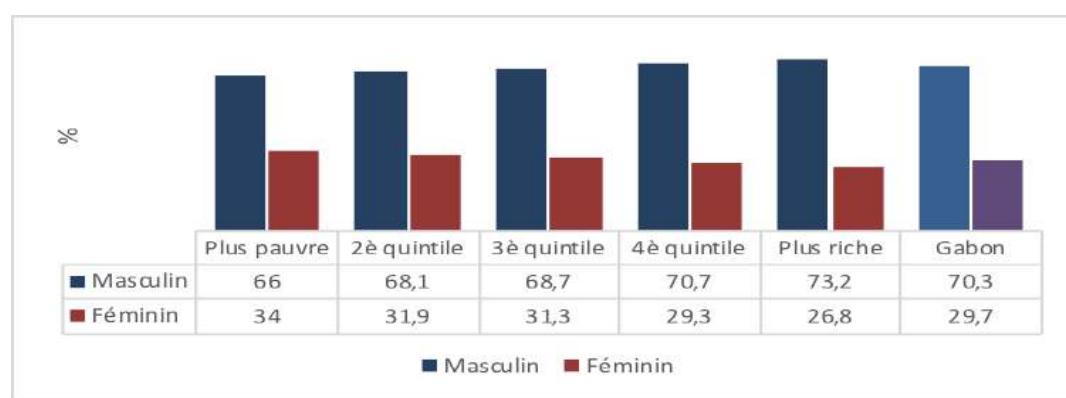
Le sexe du chef de ménage semble discriminer les ménages. On note, en effet que les ménages dirigés par les femmes connaissent moins la pauvreté que ceux dirigés par les hommes. Toutefois, chez les ménages non pauvres, l'avantage est aux CM de sexe masculin. Ainsi, on note largement plus de chefs de ménage hommes non pauvres que de chefs de ménage femmes (non pauvres).

Graphique 15 : Sexe du chef de ménage et statut de pauvreté



L'examen des quintiles de pauvreté confirme que les chefs de ménage femmes sont légèrement moins frappés par la pauvreté que leurs homologues hommes : Environ 1 chef de ménage femme sur 3 est plus pauvre.

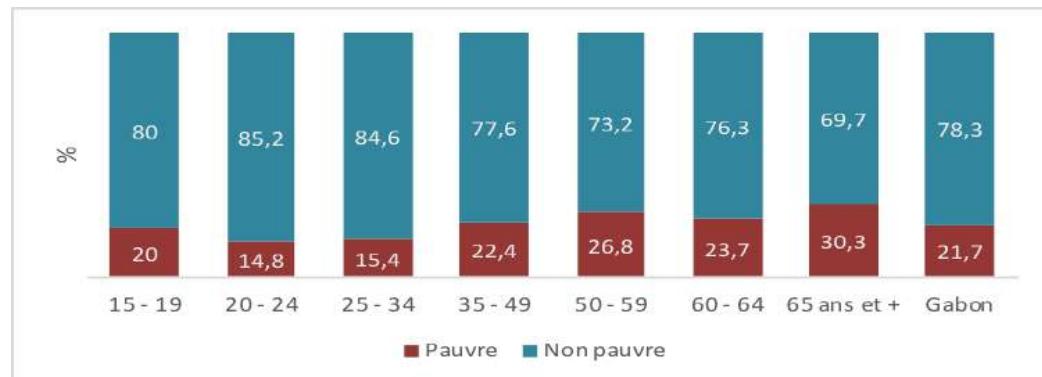
Graphique 16 : Sexe du chef de ménage et quintiles de pauvreté



2.3.2 Groupe d'âges du chef de ménage et pauvreté

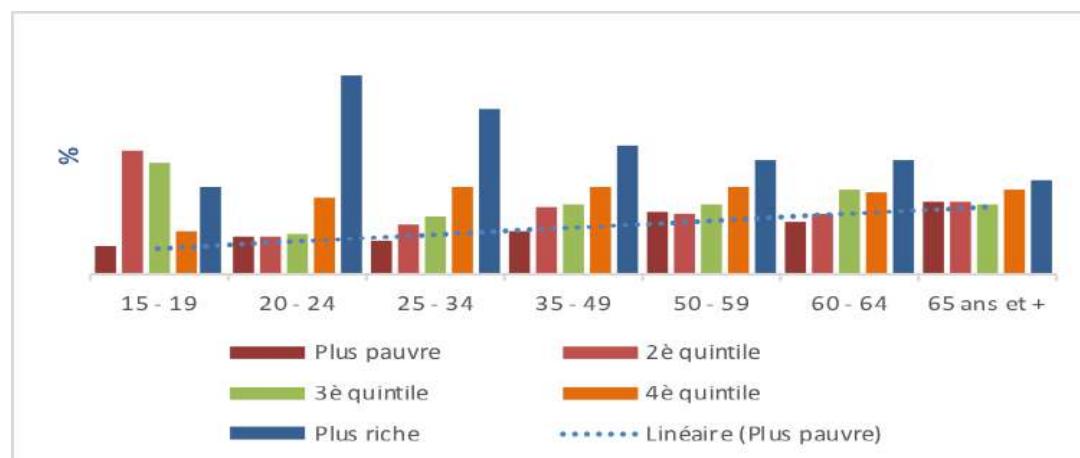
L'examen de l'âge du chef de ménage, à travers les groupes d'âges spécifiques montre que la pauvreté croît au fur et à mesure qu'augmente l'âge. La proportion des chefs de ménage pauvres passe 15% entre 20 et 24 ans, au double (30%) à ans 65 ans et plus. Cependant, à moins de 20 ans, on enregistre 20 % de chefs de ménage pauvres.

Graphique 17 : Groupe d'âges du chef de ménage et statut de pauvreté



Le graphique ci-dessus qui présente le phénomène à travers les quintiles de dépenses permet de confirmer que la pauvreté augmente avec l'âge des chefs de ménages. De 15 à 65 ans et plus, on constate, en effet, grâce à la courbe de tendance (de la modalité « Plus pauvre ») cet accroissement de la pauvreté à mesure que l'on avance en âge.

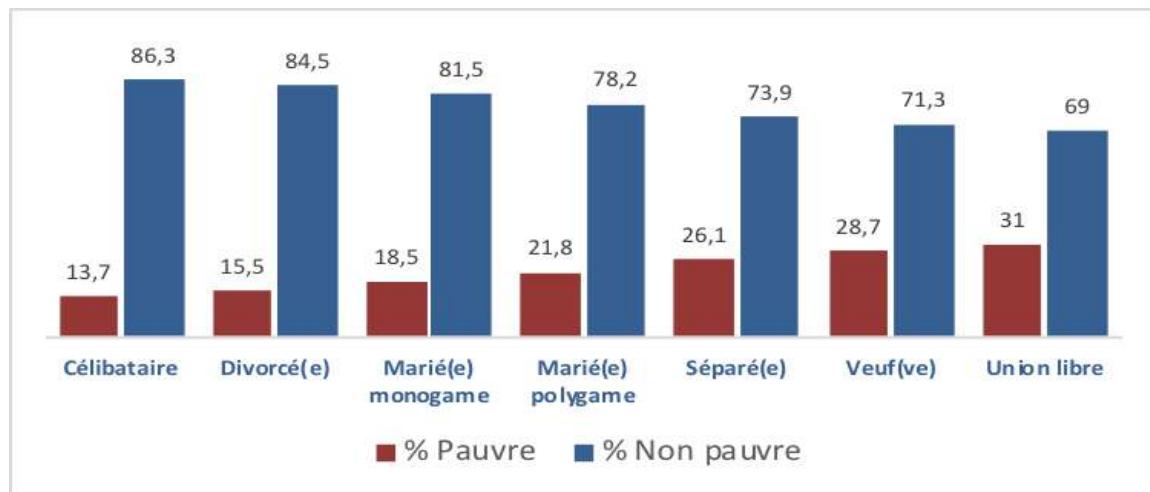
Graphique 18 : Groupe d'âges du chef de ménage et statut de pauvreté



2.3.3 Situation matrimoniale du chef de ménage et pauvreté

La comparaison de la situation de pauvreté par rapport à l'état matrimonial montre que les CM en union libre sont beaucoup plus exposés à la pauvreté que les autres. Ils sont suivis de près des CM veufs/veuves et séparés. Pour les CM en unions formelles, on note que la situation des mariés polygames est moins enviable que celle des monogames. Par ailleurs, de tous les statuts, les célibataires sont moins pauvres que les CM non en union ou ayant contracté les autres formes d'unions.

Graphique 19 : Statut matrimonial du chef de ménage et pauvreté

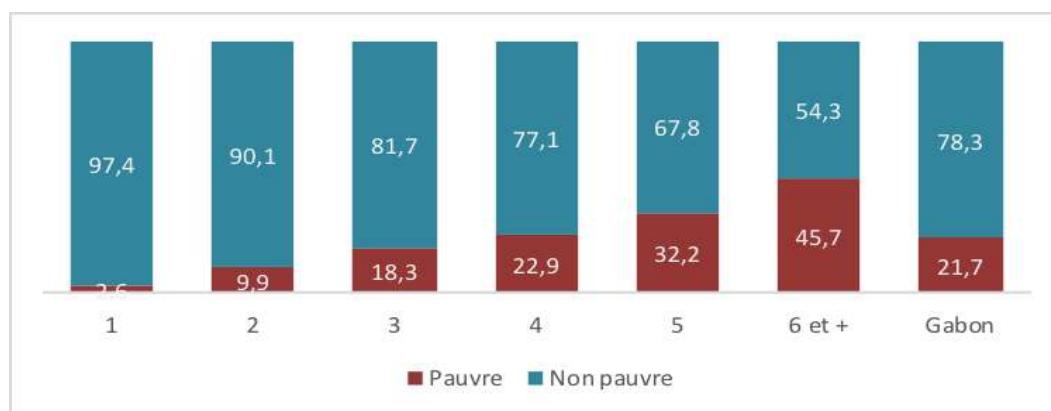


Les quintiles de dépenses confirment l'analyse faite ci-dessus.

2.3.4 Taille du ménage et pauvreté

La situation de précarité augmente avec le nombre de membres dans le ménage : plus le ménage est de grande taille, plus la pauvreté est exacerbée. Les ménages de 6 personnes et plus sont logiquement les plus touchés par le phénomène de pauvreté. *A contrario*, ce sont les ménages d'un seul membre qui sont moins pauvres. Cette situation est également observée lorsqu'on tient compte des quintiles de dépenses.

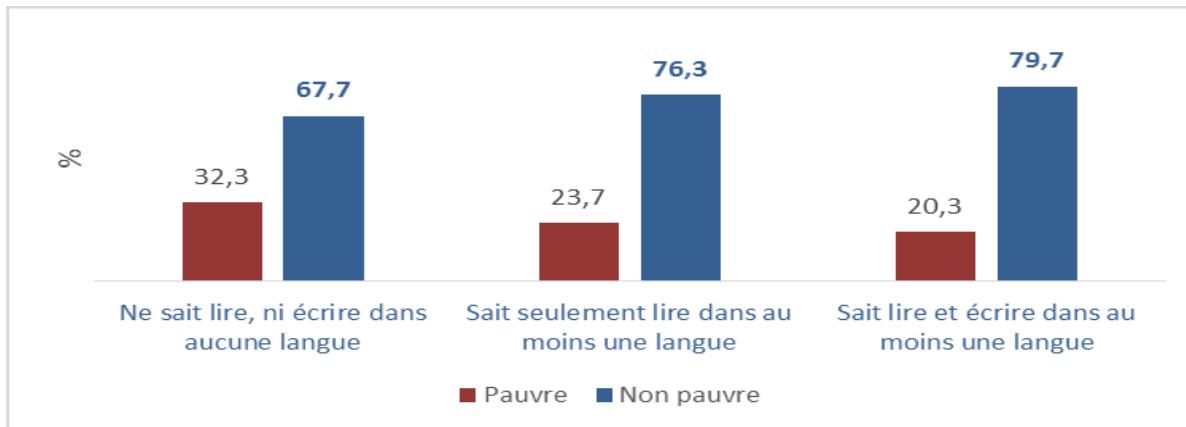
Graphique 20 : Taille du ménage et pauvreté



2.3.5 Alphabétisation du chef de ménage et pauvreté

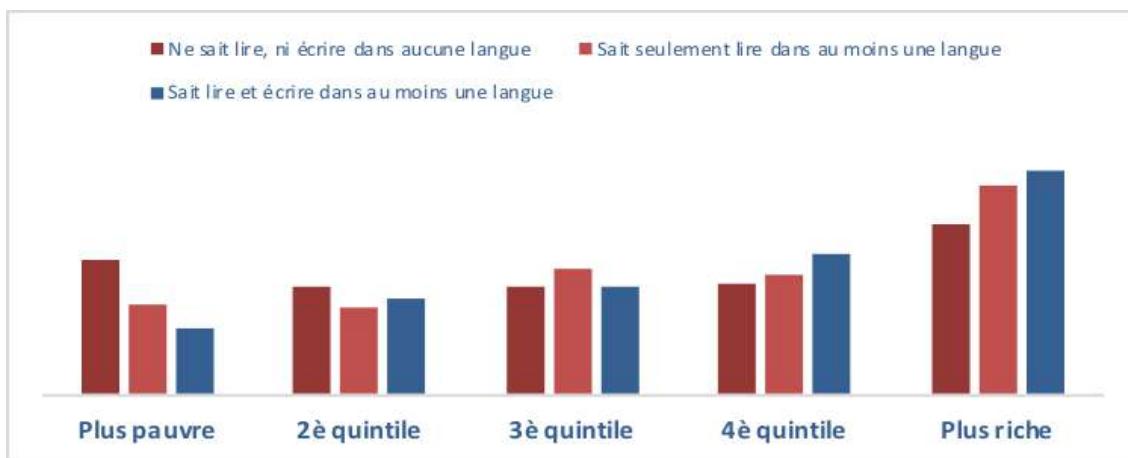
Le croisement entre le statut d'alphabétisation et la pauvreté laisse percevoir que les ménages dirigés par les individus non alphabétisés subissent beaucoup plus la pauvreté que ceux dont le chef sait lire et écrire.

Graphique 21 : Alphabétisation des CM et pauvreté



En ayant recours aux conditions de vie des ménages, on remarque que le taux d'alphabétisation évolue positivement avec les conditions de vie du ménage : plus les taux sont élevés, plus les ménages sont riches.

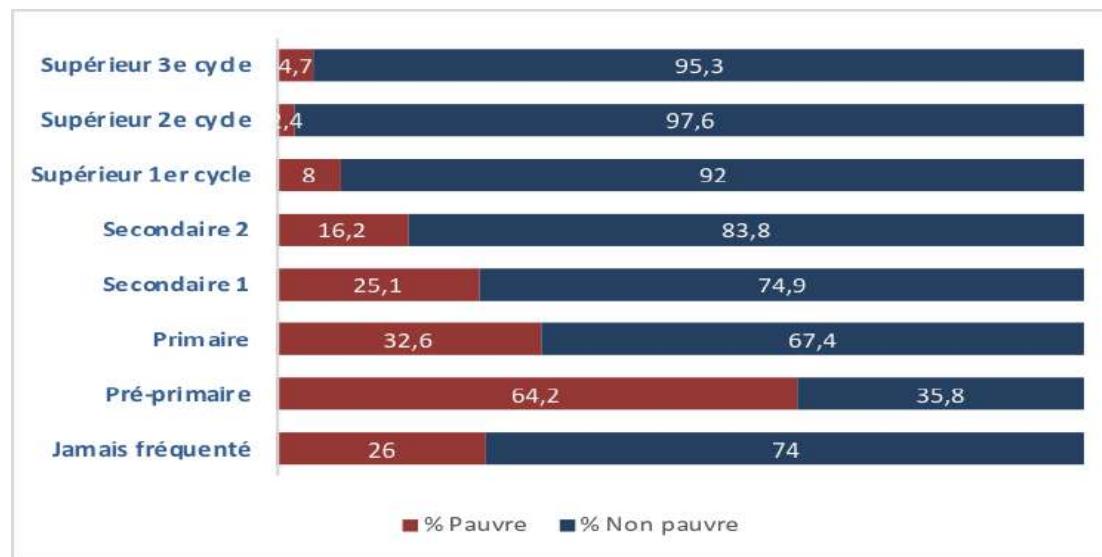
Graphique 22 : Alphabétisation des CM et quintiles de dépenses



2.3.6 Niveau d'instruction du ménage et pauvreté

La situation de pauvreté diminue lorsque le niveau d'instruction du CM augmente. L'on note que les CM dont le niveau d'instruction est, au maximum, secondaire premier cycle connaissent beaucoup plus la pauvreté que ceux des niveaux les plus élevés.

Graphique 23 : Niveau d'instruction du chef de ménage et statut de pauvreté



Le présent chapitre s'est essentiellement appesanti sur la structure de la population, les caractéristiques des ménages et des chefs des ménages et sur certaines de ces caractéristiques des chefs de ménage, par rapport au statut de pauvreté. Il en ressort plusieurs enseignements.

D'abord, on note un accroissement de la population, avec comme corollaire, une forte tendance à l'urbanisation constatée d'ailleurs, depuis des années. Aujourd'hui, on enregistre un taux d'urbanisation de 87%. La conséquence est que la gestion des villes, notamment Libreville où vit plus d'une personne sur deux devient difficile : l'offre de certaines infrastructures sociales ne suit pas la forte demande.

Ensuite cette population, inégalement répartie, majoritairement féminine passe progressivement d'une population très jeune à une population jeune. Ce qui donne un ratio de dépendance favorable. La moitié de cette population, dans son ensemble a, au plus 22 ans et en moyenne, 25 ans. Cette situation ouvre une opportunité en termes de dividende démographique. Elle interpelle cependant les décideurs pour qui, il serait judicieux, voire impérieux de créer, pour cette potentielle main d'œuvre, des opportunités d'emplois.

Enfin, s'agissant des ménages, on note que dans leur ensemble, ils vivent essentiellement en milieu urbain et comptent, en moyenne, 4 personnes. En outre, 3 ménages sur 10 sont dirigés par des femmes qui sont, pour la plupart, veuves, divorcées, séparées ou célibataires. Par rapport à la pauvreté, il apparaît que celle-ci touche principalement les ménages de grande taille et ceux dirigés par les hommes. Elle évolue avec l'âge du chef de ménage et touche plus les chefs de ménages non alphabétisés qu'alphabétisés et ceux sans instruction.

CHAPITRE 3 : LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Les caractéristiques du logement principal du ménage et l'environnement dans lequel il se situe, constituent un champ d'exploration du paradigme de la pauvreté non monétaire des ménages. Ils rendent compte de la qualité de confort et de sécurité dans laquelle vit les populations.

Les conditions d'hygiène et de salubrité inhérents de l'espace où se situe les ménages sont prises en compte dans l'optique de préservation de la santé. Ainsi, le manque d'assainissement décent, de l'eau propre et potable, comme vecteur des maladies est au centre des débats internationaux. Inscrite au sein des Objectifs du millénaire du développement (Objectif 6), cette thématique a retenu une attention particulière qui a permis aux parties prenantes de la convention dont le Gabon, de veiller à « assurer l'accès à l'eau et l'assainissement pour tous ».

L'analyse des données de cette section permet d'avoir une idée sur la situation du logement, l'assainissement, l'accès à l'eau potable et à certains services sociaux de base. De manière spécifique, il s'agit d'évaluer les conditions de logement, d'assainissement et du niveau d'accès à l'eau potable des ménages gabonais.

Les résultats sont présentés par milieu de résidence et par régions d'enquête, puis comparés avec ceux obtenus en 2005 et dans des opérations récentes ayant collectées les mêmes informations (EDS2012, RGPL2013, etc.) pour mettre en exergue non seulement les avancées significatives observées mais également des disparités spatiales qui existent sur le territoire national dans ce domaine. Ils peuvent également permettre de calculer certains indicateurs ciblés pour les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ou pour les objectifs pour le développement durables (ODD).

3.1 EVOLUTION DE LA SITUATION DU LOGEMENT ET CADRE DE VIE ENTRE 2005 ET 2017

3.1.1 Approvisionnement en énergie

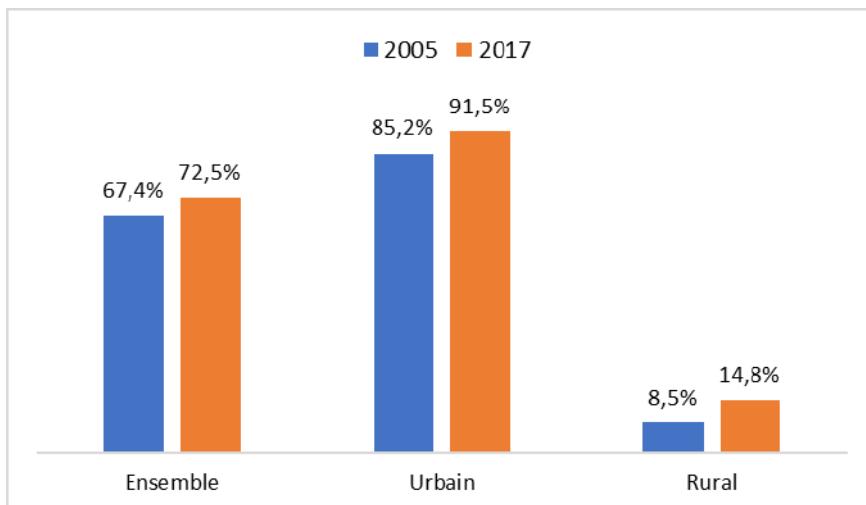
3.1.1.1 Principale source d'énergie pour la cuisine

Dans l'ensemble, le gaz domestique demeure la principale source d'énergie utilisée par les ménages gabonais pour la cuisson en 2005 et en 2017.

Bien qu'elle soit la principale source d'énergie de cuisson sur les deux années, l'usage du gaz domestique, a connu une hausse importante, allant de 67,4% soit plus de 6 ménages sur dix en 2005, à 72,5% soit plus de 7 ménages sur dix en 2017.

Sur les deux années cet usage est très diversifié selon les milieux de résidence. Entre 2005 et 2017, elle est plus prononcée en milieu urbain respectivement 85,2% et 91,5%, contre 8,5% et 14,8% en rural.

Graphique 24 : Evolution de l'usage du Gaz domestique



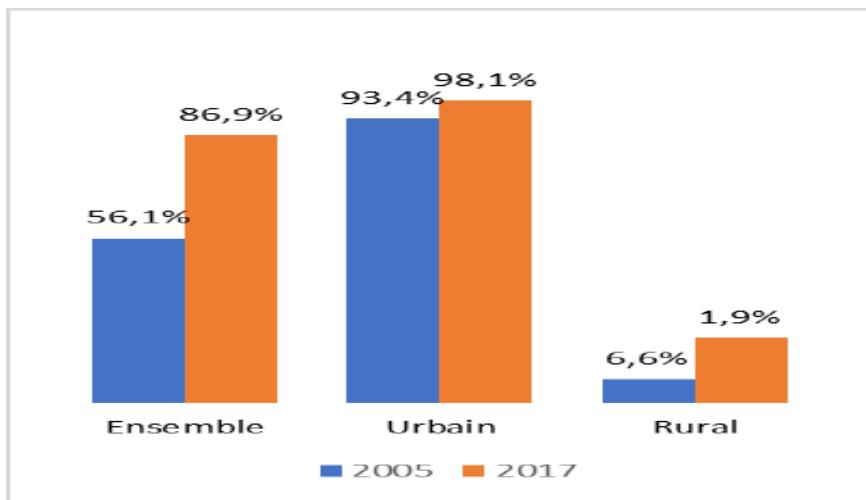
Source : EGEPI (2005) et EGEPI (2017).

3.1.1.2 Principale source d'énergie pour l'éclairage

La proportion de la population des ménages gabonais ayant pour mode d'éclairage l'énergie SEEG est passée de 56,1% en 2005 à 86,9% en 2017 au niveau national.

Par milieu de résidence, ce mode d'éclairage est plus utilisé en urbain où cette proportion des ménages oscille entre 93,4% et 98,1% entre les deux années contre 6,6% et 1,9% en rural.

Graphique 25 : Evolution de l'usage de l'électricité SEEG



Source : EGEPI (2005) et EGEPI (2017).

3.1.2 Approvisionnement en eau de boisson

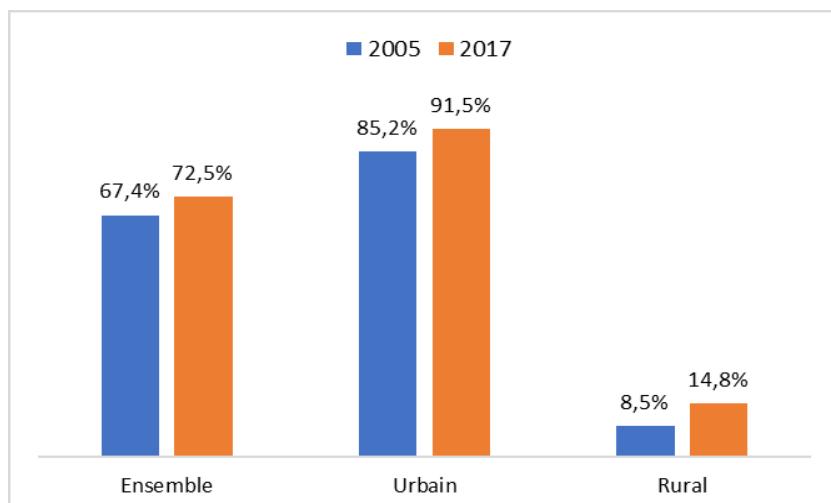
3.1.2.1 Distance entre le logement et la source d'eau

Pour l'ensemble du pays, la situation des ménages situés à moins d'un kilomètre de la source d'eau s'est considérablement améliorée, passant de 90,1% en 2005 à 94,5% en 2017.

Cette tendance est remarquable dans tous les milieux, allant de 93,5% en 2005 à 98,5% en 2017 au niveau urbain et de 77,1% à 90,5% en rural.

Graphique 26 : Evolution de la situation des ménages situés à moins d'1 km de la source

d'eau



Source : EGEPI (2005) et EGEP2 (2017).

3.1.2.2 Principale source d'approvisionnement en eau pour boire

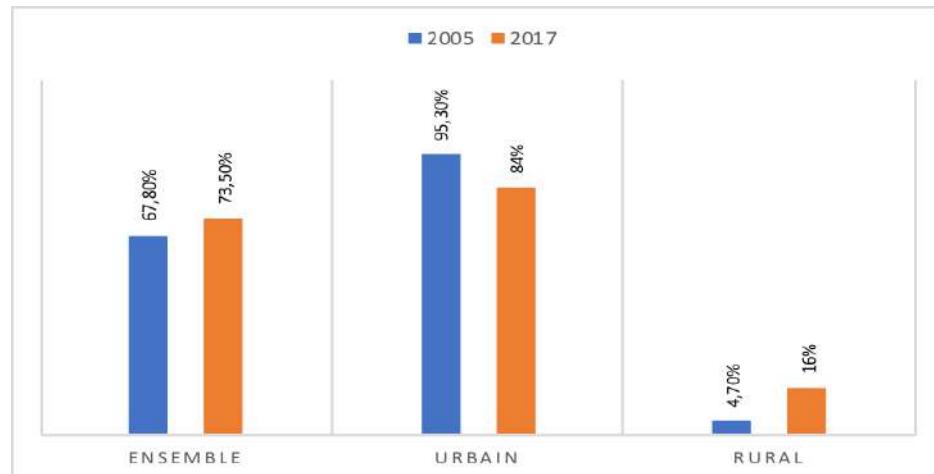
Le robinet est le principal mode d'approvisionnement en eau de boisson des ménages gabonais. Au niveau national, cette addiction à l'eau de robinet a connu une croissance.

Dans l'ensemble, un peu moins de 7 ménages sur dix en 2005, ont pour principale source d'eau de boisson le robinet, contre plus de 7 ménages sur dix en 2017.

Par milieu, cette tendance est controversée, car l'usage de l'eau de robinet entre les deux années, a connu une forte régression en urbain et une progression en rural.

On passe ainsi, de plus de 9 ménages sur dix à un peu plus de 8 ménages sur la même grandeur en milieu urbain et de moins de 1 sur dix ménages à près de 2 ménages sur dix en rural sur les deux périodes.

Graphique 27 : Evolution de l'usage d'eau de robinet



Source : EGEPI (2005) et EGEP2 (2017).

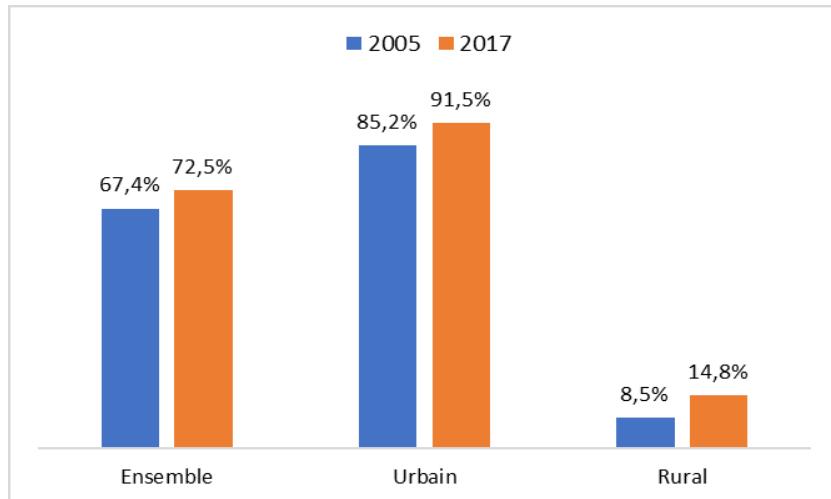
3.1.3 Assainissement

3.1.3.1 Type de toilette (lieu d'aisance)

Les latrines simples constituent le principal lieu d'aisance des ménages gabonaïs. Bien que l'usage de latrine simple reste le mode de toilette le plus utilisé, il connaît cependant une faible régression (autour de 3 ménages sur 10) au niveau global entre 2005 et 2017.

La disparité logique entre le milieu urbain où on s'y réfère moins qu'en milieu rural, fait qu'entre ces deux périodes, la régression est déclarée en milieu urbain où on passe de 33% à 27% contre 37% à 56,4% en milieu rural où on connaît plutôt une forte progression entre ces années.

Graphique 28 : Evolution de l'usage des latrines simples comme mode d'aisance



Source : EGEPI (2005) et EGEPII (2017).

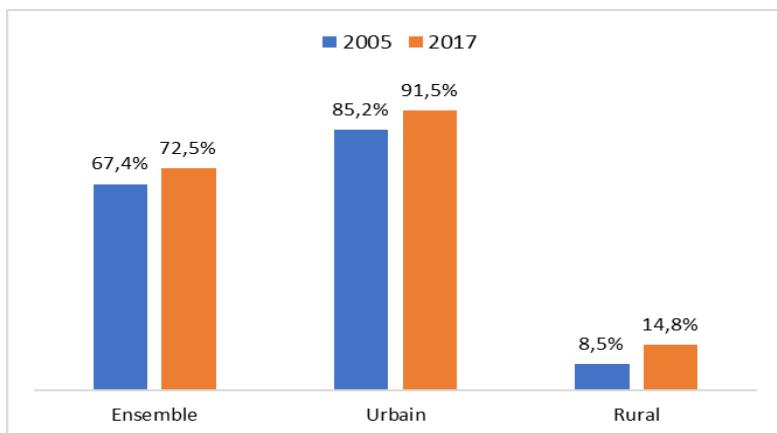
3.1.3.2 Mode d'évacuation des ordures ménagères

Dans l'ensemble de deux années il ressort, qu'au niveau national comme dans les différents milieux, l'utilisation des bacs ordures a connu une progression très significative. Au niveau national, on passe de près de 4 ménages en 2005 à près de 6 ménages sur dix en 2017.

Cette progression s'exprime plus en milieu urbain où en 2005 presque 5 ménages (46%) sur dix utilisent les bacs à ordures pour près de 7 ménages sur dix en 2017.

En rural, cet accroissement est moins prononcé. Ainsi on a moins d'un demi ménage sur dix en 2005 et un demi ménage en 2017, qui a un bac à ordures comme mode d'évacuation des déchets ménagers.

Graphique 29 : Evolution de l'usage des bacs à ordures comme mode d'évacuation des ordures ménagères



Source : EGEP2005 et EGEP2017

3.2 CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

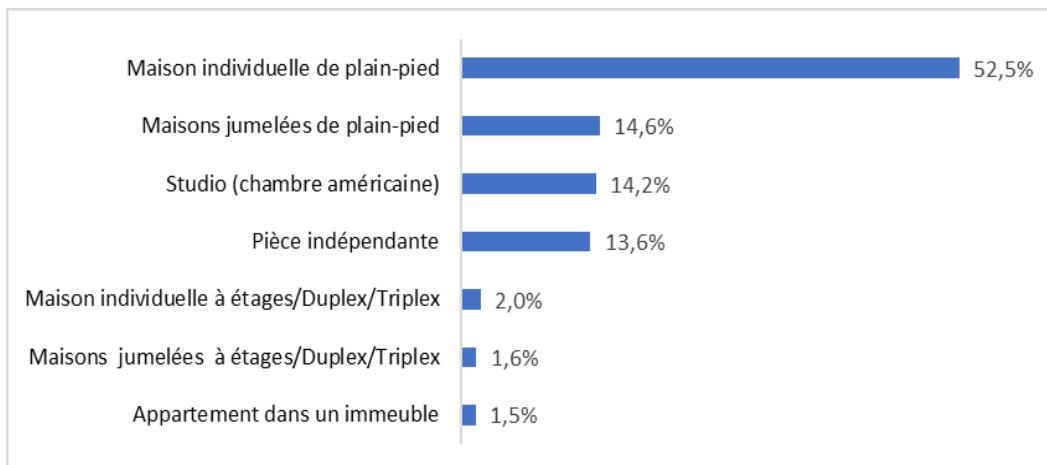
3.2.1 Caractéristique du principal logement

La caractéristique du principal logement est appréhendée à travers l'analyse du type de logement, du mode d'acquisition du logement, du titre d'occupation du terrain, du nombre de logements propriétés du ménage, des chambres, des pièces et du coût du logement.

3.2.1.1 Type de logement

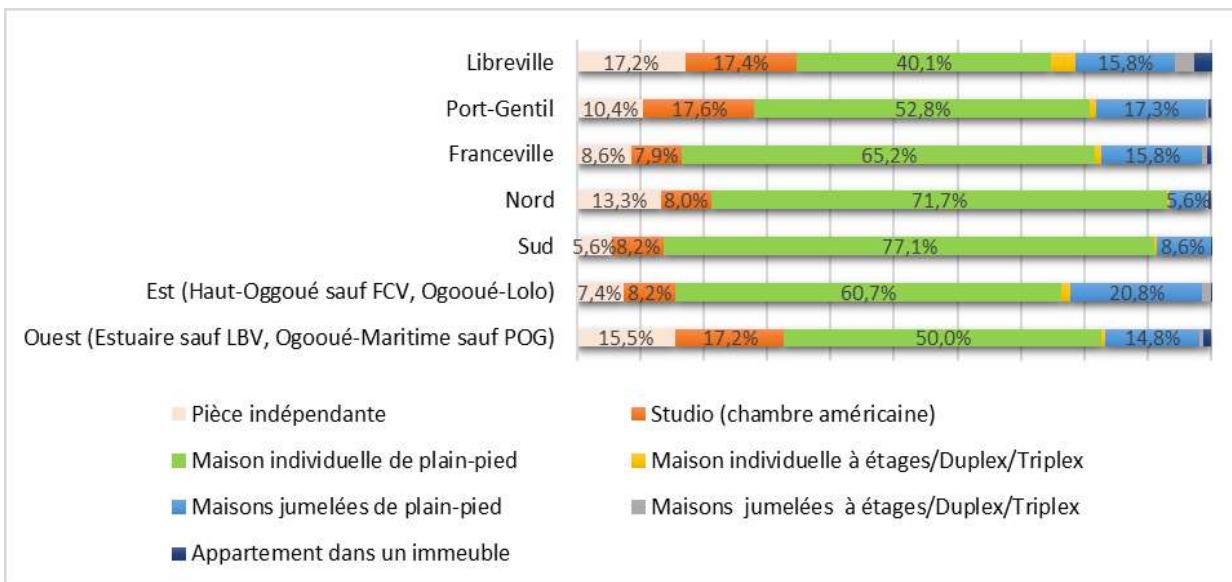
Au niveau national, la moitié des ménages vivent dans des maisons individuelles de plain-pied. Seulement deux ménages sur cent (2%) vivent dans une maison individuelle à étages/Duplex/Triplex ou une maison jumelée à étages/Duplex/Triplex.

Graphique 30 : Proportion des ménages par type de logement au niveau national



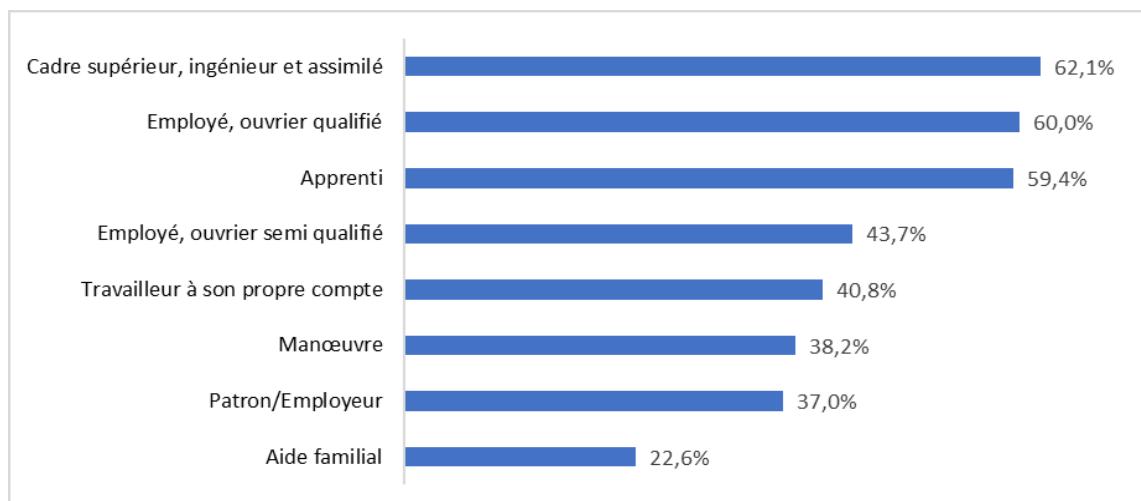
La majorité des logements se concentrent en milieu urbain (72,81%). La distribution par type selon les différentes régions d'enquête est très contrastée. Ainsi les maisons individuelles à étages/Duplex/Triplex, les maisons jumelées à étages/Duplex/Triplex, les appartements dans un immeuble, les studios (chambres américaines) et les pièces indépendantes se regroupent plus dans la plus grande agglomération (Libreville). Tandis que les maisons individuelles de plain-pied se regroupent massivement dans la région du Sud et du Nord.

Graphique 31 : Répartition des ménages par type de logement selon la région



Les types de logement se distinguent également selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage : alors que les ménages dont les chefs sont des cadres supérieurs, ingénieurs, cadres moyens et agents de maîtrise, se concentrent plus dans les maisons individuelles à étages/Duplex/Triplex, les maisons jumelées à étages/Duplex/Triplex et les appartements dans un immeuble ; les ménages dont le chef est soit apprenti ou manœuvre se retrouvent plus dans les studios (Chambres américaines).

Graphique 32 : Proportion des ménages vivant dans des maisons individuelles de plain-pied selon la catégorie socio-économique du chef de ménage

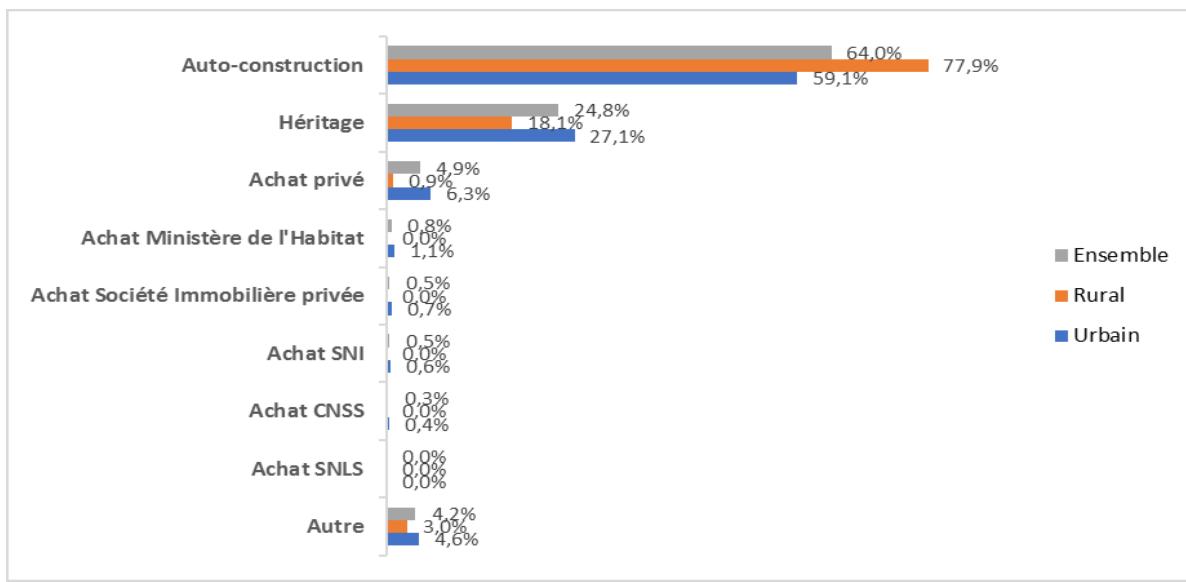


3.2.1.2 Mode d'acquisition des logements

L'Auto-construction est le mode d'acquisition de logement qui s'exprime le plus au niveau National avec plus de six ménages sur dix (64%) qui déclarent l'auto-construction comme processus d'acquisition de leurs logements et l'héritage comme deuxième mode avec plus de deux ménages sur dix (24,8%).

Quel que soit le milieu de résidence, il reste le principal mode d'acquisition bien qu'il soit plus expressif en milieu rural qu'en urbain avec près de huit ménages sur dix (77,9%) contre près de six ménages sur dix (59,1%).

Graphique 33 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le mode d'acquisition du logement déclaré

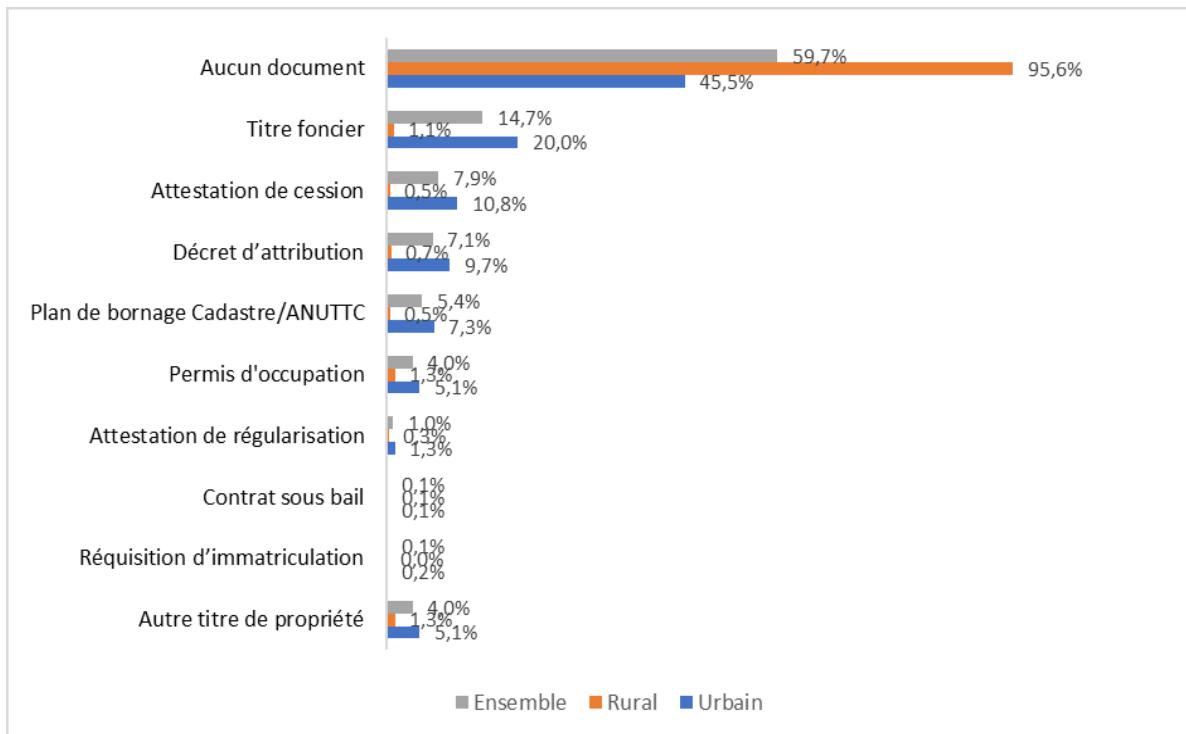


3.2.1.3 Titre d'occupation du terrain

La plus grande partie des ménages ont déclaré n'avoir aucun document comme titre de propriété de terrain. Au niveau national ce qui représente près de six ménages sur dix (59,7%).

Bien qu'il soit le mode d'occupation de parcelle bâtie dominant, il est plus exprimé en milieu rural qu'en milieu urbain où plus de quatre ménages sur dix (45,5%) s'exprime en faveur de ce titre d'occupation de terrain contre plus de neuf sur dix (95,6%) ménages ruraux.

Graphique 34 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le mode d'occupation du terrain

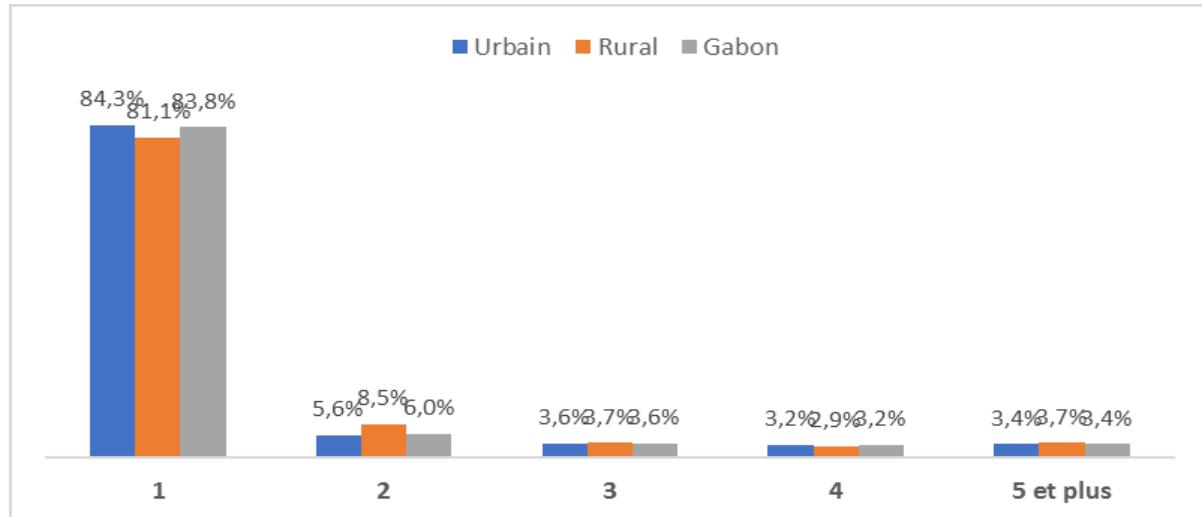


3.2.1.4 Logements propriétés du ménage

Au niveau pays, la grande majorité des ménages a répondu avoir un seul logement supplémentaire, d'où un effectif de plus huit ménages sur dix (83,8%) contre plus de zéro trois ménages sur dix (3,4%) qui a déclaré avoir plus de cinq (5 et +) logements en plus.

Il est à préciser que le milieu urbain est légèrement le plus favorable avec 84,3% contre 81,1% pour le rural.

Graphique 35 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre des logements possédés en plus



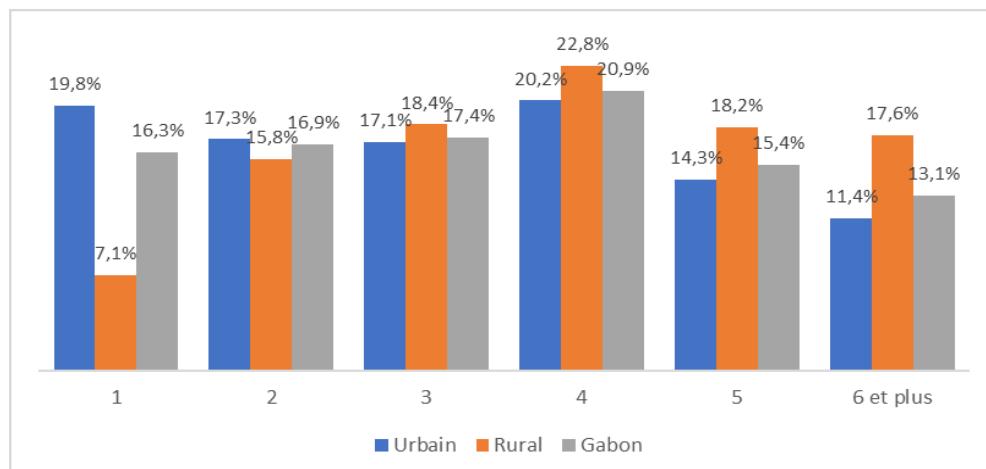
3.2.1.5 Nombre de pièces et des chambres du logement

- Nombre de pièces du logement

Le nombre de quatre pièces par logement est le plus déclaré par les ménages au niveau global et selon le milieu de résidence. En effet, au niveau national, sensiblement plus de deux ménages sur dix (20,9%) ont dit avoir quatre (4) pièces au sein de leur logement.

Par milieu, cette réponse est plus prononcée en milieu rural (22,8%) qu'en milieu urbain (20,2%).

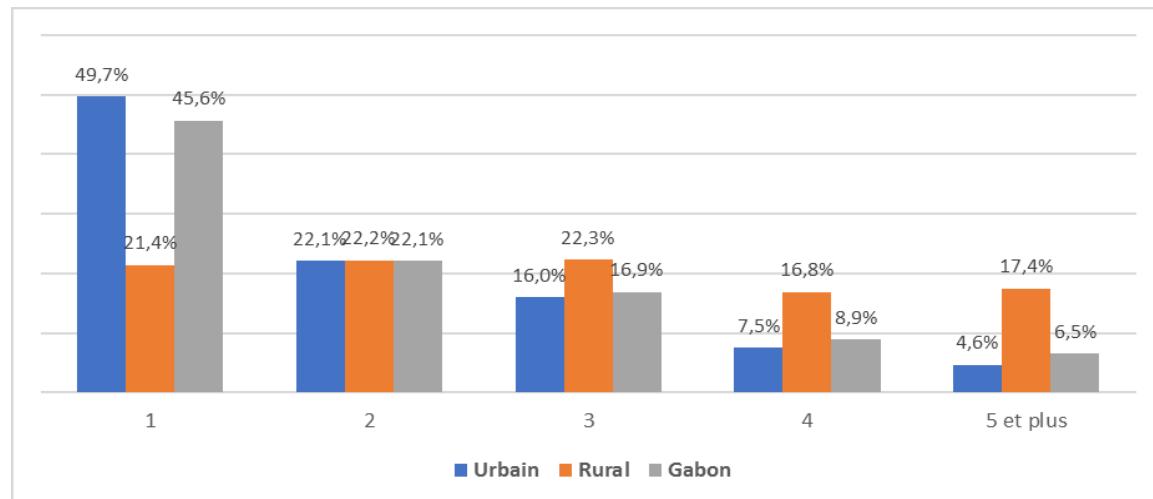
Graphique 36 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre des pièces du Logement



- Nombre de chambres occupées dans le Logement

Pour ce qui est du nombre des chambres occupées par le ménage, le nombre un (1) soit une chambre est le plus déclaré au niveau global où plus de 4 ménages sur 10 (45,6%) disent avoir une seule chambre dans leur logement contre moins d'un ménage sur dix (6,5%) qui dit avoir plus de cinq chambres (5 et +). Selon le milieu, près de 5 ménages sur 10 (49,7%) en milieu urbain ont une chambre dans leurs logements contre plus de 2 sur 10 (21,4%) en milieu rural.

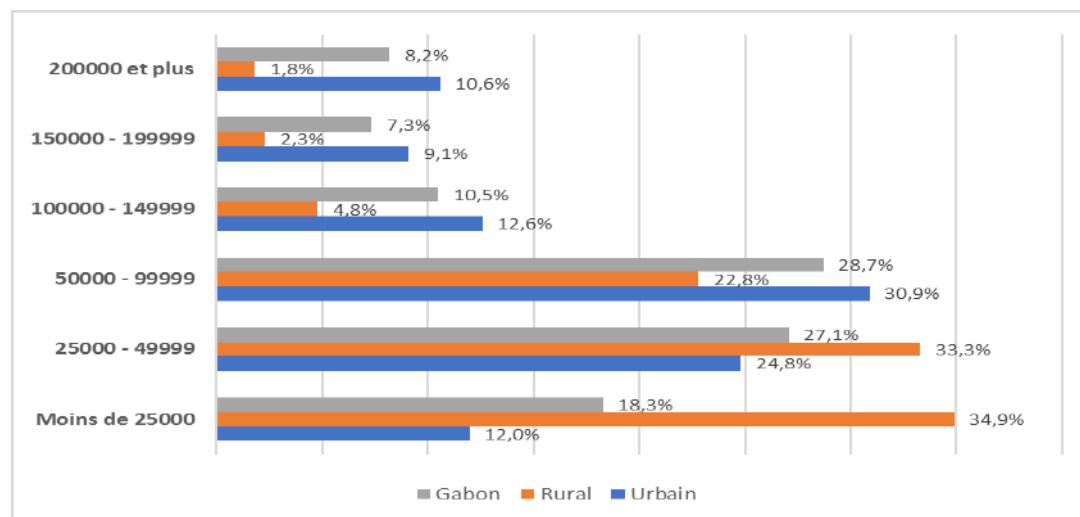
Graphique 37 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre de chambres du logement



3.2.1.6 Coût du Logement

Au Gabon le coût du logement le plus élevé est celui de 50000 à 99999 FCFA, ce qui représente une proportion de près de 3 personnes sur 10 (27,1%) contre moins d'un ménage sur dix (7,3%) qui dit louer entre 150000 et 199999 FCFA. Selon le milieu, le coût mensuel de logement le moins bas se retrouve en milieu rural avec 34,9% contre 12,0% en urbain pour un coût de logement mensuel inférieur à 25000 FCFA.

Graphique 38 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon le coût mensuel du loyer déclaré



3.2.2 Cadre de vie

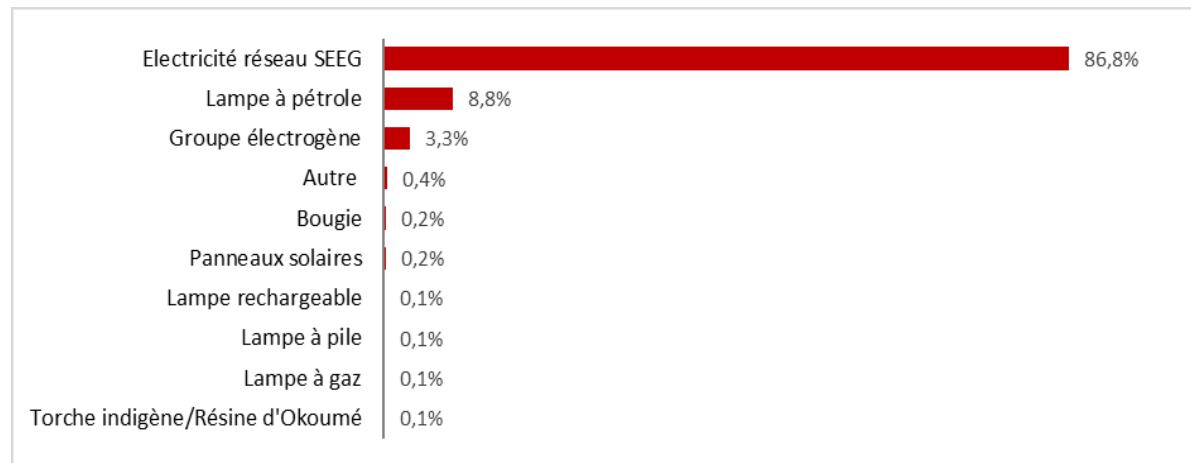
Le cadre de vie des populations englobe l'accès aux services et infrastructures de base (énergie et eau) et l'assainissement (aisance, gestion des déchets et aménagement du terrain).

3.2.2.1 Approvisionnement en énergie

- Source d'énergie pour l'éclairage domestique

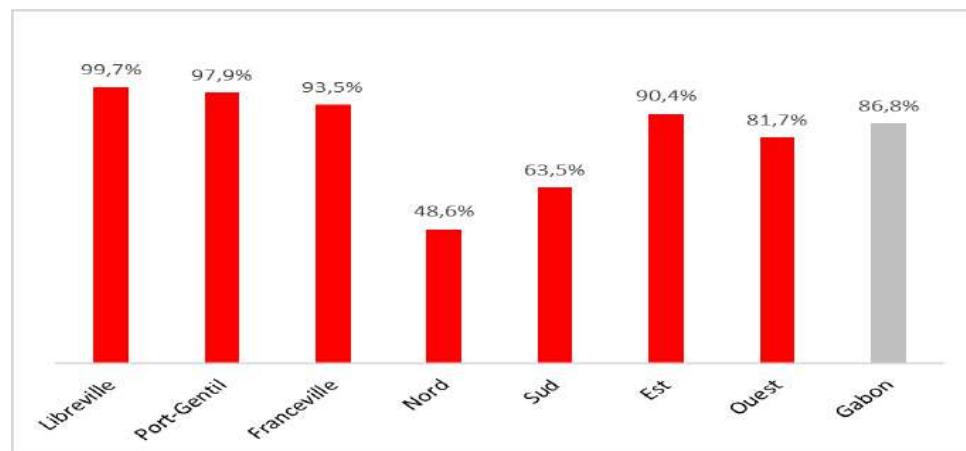
A l'échelle nationale, 86,8% des ménages s'éclairent à partir de l'électricité fournie par la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) ; suivi des lampes à pétrole (8,8%) et des groupes électrogènes (3,3%). Les autres modes d'éclairage, à savoir : panneau solaire (0,2%), bougie (0,2%), Torche indigène (0,1%), lampe à gaz (0,1%), lampe à pile (0,1%), lampe rechargeable (0,1%) sont très faiblement utilisées par les ménages.

Graphique 39 : Répartition des ménages selon le principal mode d'éclairage



Les ménages urbains ont un meilleur accès à l'électricité de la SEEG (98,2%) contre (19,8%) en milieu rural. Cette situation d'inaccessibilité à l'électricité, en milieu rural, contraint plus de la moitié des ménages ruraux à s'éclairer aux lampes à pétrole (54,1%) et ¼ utilisent des groupes électrogènes (21,7%). Seules les régions du Nord (48,6%) et du Sud (63,5%) sont encore couvertes à moins de 80% en électricité SEEG au Gabon. Toutefois, on note que ce sont les ménages dont le chef a plus de 65 ans (61,3%) et les ménages dont le chef est veuf ou veuve (68,8%) qui ont le moins accès à l'électricité.

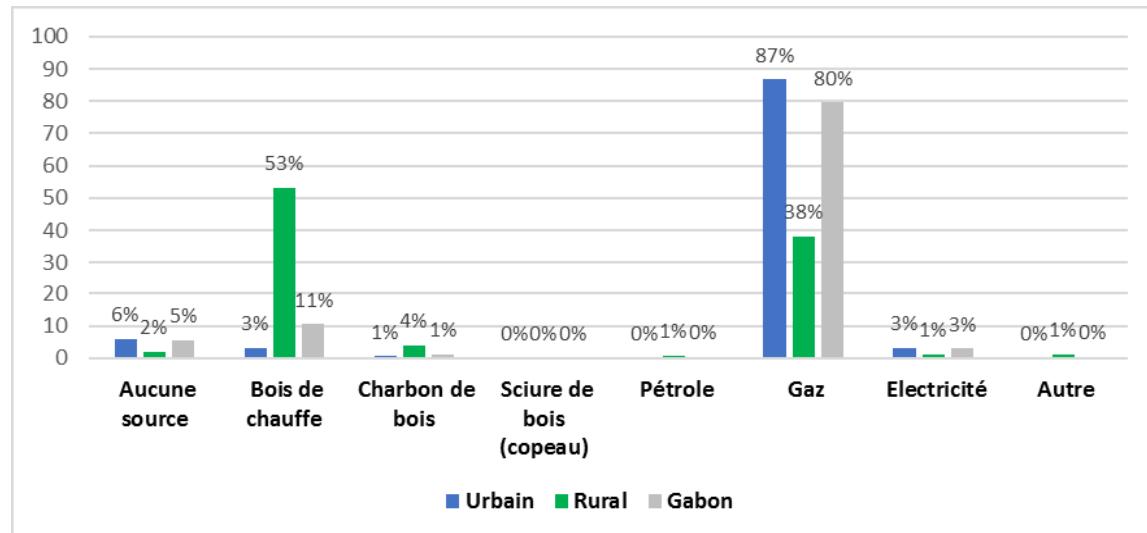
Graphique 40 : Proportion de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage selon la région



- Source d'énergie pour la cuisson

Dans l'ensemble du pays, la principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz car utilisé par 79,6% des ménages (soit 4 ménages sur 5) ; suivi du bois de chauffe (10,5%). Les autres sources d'énergie pour la cuisson sont marginales : électricité (2,9%), pétrole (0,3%) et charbon de bois (1,0%). On peut noter que 5,4% des ménages n'ont aucune source d'énergie pour la cuisson.

Graphique 41 : Sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence



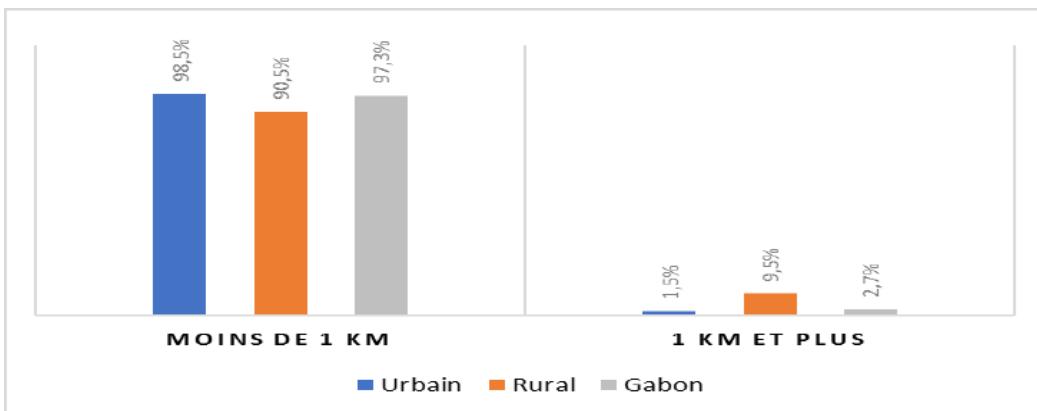
Au moment, où près de 9 ménages sur 10 utilisent le gaz pour la cuisson en milieu urbain, un ménage sur deux prépare encore au feu de bois en milieu rural. L'usage du gaz dans la cuisine en milieu rural concerne seulement 38,0% des ménages. Le gaz est la première source de cuisson dans toutes les régions. Il est fortement présent dans les régions de Libreville (89,6%), Port-Gentil (88,6%), Franceville (85,2%), Ouest (81,6%) et Sud (78,6%). Seulement un ménage sur deux utilise le gaz dans les régions du Sud et du Nord. Dans ces deux dernières régions, le bois de chauffe est encore beaucoup utilisé : Sud (35,2%) et Nord (41,5%).

3.2.2.2 Approvisionnement en eau pour boire

- Accès à l'eau pour boire

Au Gabon, la quasi-totalité des ménages (97,3%) ont un accès à l'eau à boire à moins d'un kilomètre de leur logement principal. On note quand même qu'en milieu rural, un ménage sur dix s'approvisionne encore en eau pour boire à plus d'un kilomètre de son habitation. Les régions de Port-Gentil (99,6%), Libreville (99,1%) et Franceville (97,9%) sont les meilleurs accès en eau pour boire.

Graphique 42 : Distance d'approvisionnement en eau pour boire (en %)



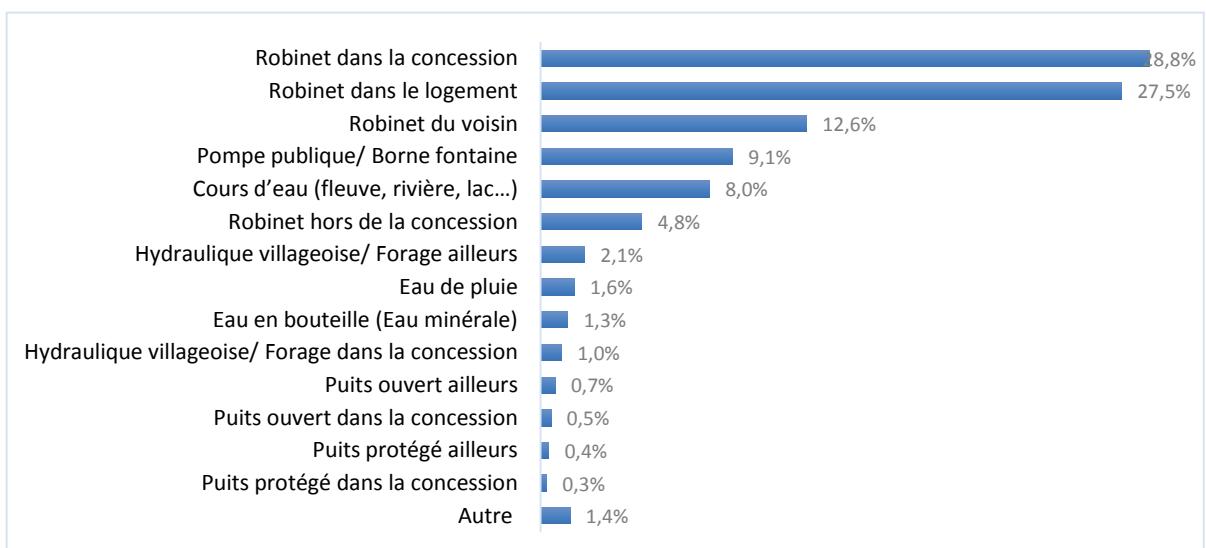
- Source d'approvisionnement en eau pour boire

Au niveau national, l'eau du robinet reste la principale source d'eau pour boire utilisée par les ménages. En effet, 73,5% des ménages utilisent l'eau du robinet pour boire. Les autres sources d'approvisionnement en eau sont, par ordre décroissant : les pompes publiques et bornes fontaines (9,0%), l'hydraulique villageoise et les forages (3,1%), les puits (1,9%), les cours d'eau (8,1%), les eaux de pluie (1,6%) et les eaux en bouteille (1,3%).

L'approvisionnement en eau pour boire à partir des robinets est seulement caractéristique du milieu urbain (84,8%). En milieu rural, près de la moitié des ménages s'approvisionne en eau pour boire dans les cours d'eau (47,1%), suivent l'hydraulique villageoise et les forages (18,3%) et les puits (5,8%).

Les régions de Port-Gentil (92,6%), Libreville (92,2%) et Franceville (75,4%) sont les mieux desservies en eau pour boire en travers les robinets ; à l'opposé, les régions du Nord (34,9%) et Sud (38,5%) ont les proportions les faibles d'approvisionnement à partir des robinets. De plus, c'est dans la région du Nord (34,4%) où les ménages s'approvisionnent le plus en eau à boire à partir des cours d'eau. Par contre, les pompes publiques fonctionnelles sont plus présentes dans la région du Sud (24,5%).

- **Graphique 43 : Principale source d'approvisionnement en eau pour boire**



- Catégorisation des sources d'approvisionnement en eau pour boire

On peut classer ces sources d'approvisionnement en eau en 2 catégories : Améliorée et Non améliorée.

Les sources d'eau que nous considérons comme « améliorées » sont celles qui sont suffisamment protégées des contaminations extérieures, de par leur conception et la construction de l'ouvrage. L'eau de ces sources améliorées est potable ou propre à la consommation humaine. Les autres sources sont classées comme « non améliorées ».

Catégorie 1 : Sources d'approvisionnement eau pour boire améliorées

- 1-Hydraulique villageoise/Forage dans la concession
- 2-Hydraulique villageoise/Forage ailleurs
- 3-Pompe publique/Borne fontaine
- 4-Robinet du voisin
- 5-Robinet dans le logement
- 6-Robinet dans la concession
- 7-Robinet hors de la concession
- 8-Eau en bouteille (eau minérale)

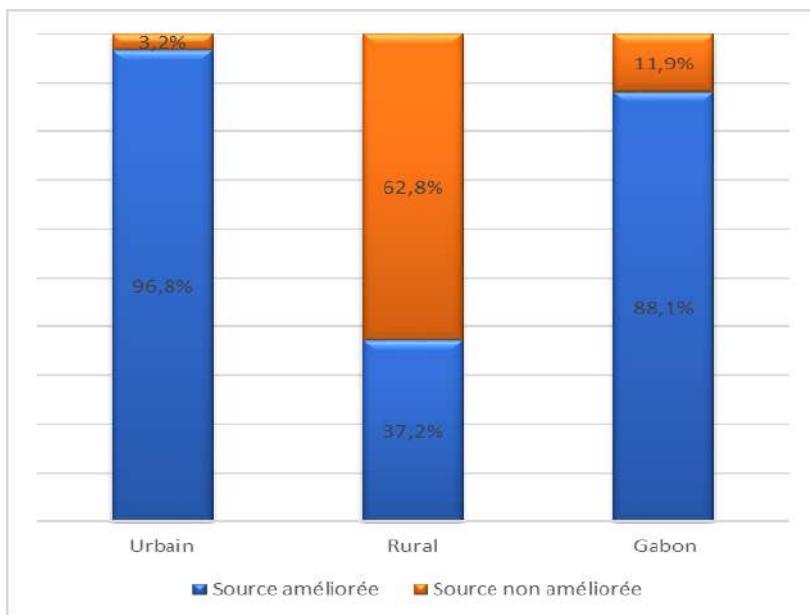
Catégorie 2 : Sources d'approvisionnement eau pour boire non améliorées

- 1-Cours d'eau (fleuve, rivière, lac...)
- 2-Puits ouvert dans la concession
- 3-Puits ouvert ailleurs
- 4-Puits protégé dans la concession
- 5-Puits protégé ailleurs
- 6-Eau de pluie

Dans l'ensemble du pays, 88,1%, soit un peu moins de 9 ménages sur 10, s'approvisionnent en eau à boire dans une source d'eau améliorée (robinet, hydraulique villageoise, forage, pompe publique, borne fontaine, eau minérale). Ce mode d'approvisionnement en eau à partir d'une source améliorée est marquant seulement dans le milieu urbain avec près de la totalité des ménages (96,8%). En milieu rural, les ménages s'approvisionnent encore fortement dans les sources d'eau non améliorées (cours d'eau, puits, eau de pluie).

L'approvisionnement en eau pour boire à partir d'une source améliorée est plus fréquent dans toutes les régions avec une prépondérance pour les régions de Port-Gentil (99,2%), Libreville (99,0%) et Franceville (94,1%).

Graphique 44 : Répartition des ménages selon la catégorie de source d'approvisionnement en eau à boire par milieu de résidence

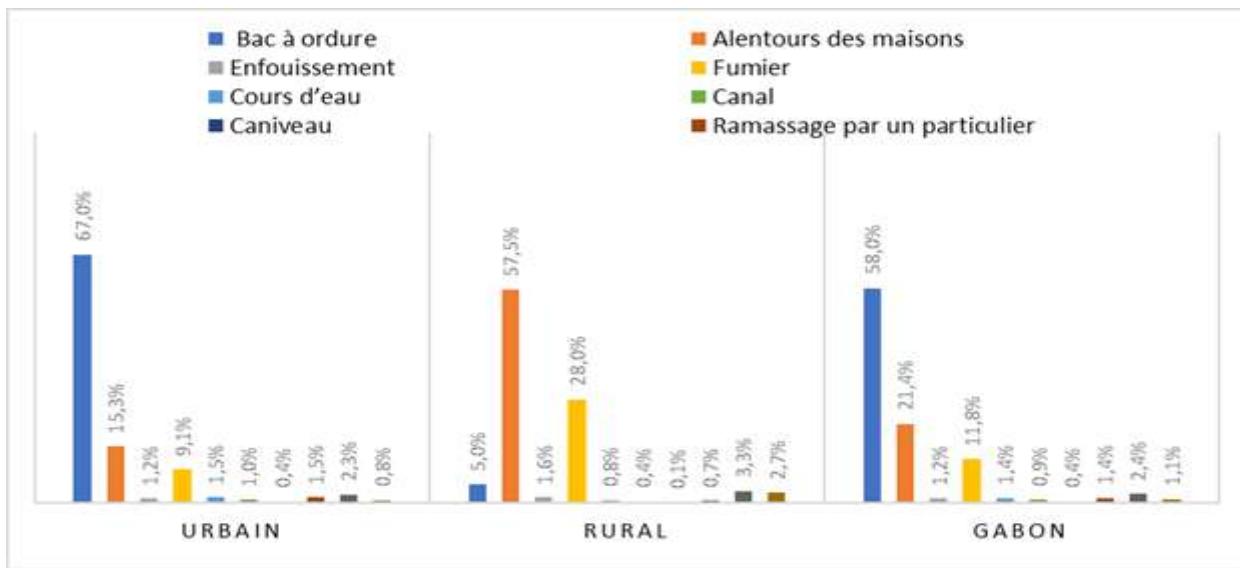


3.2.2.3 Assainissement

a) Mode d'évacuation des ordures ménagères

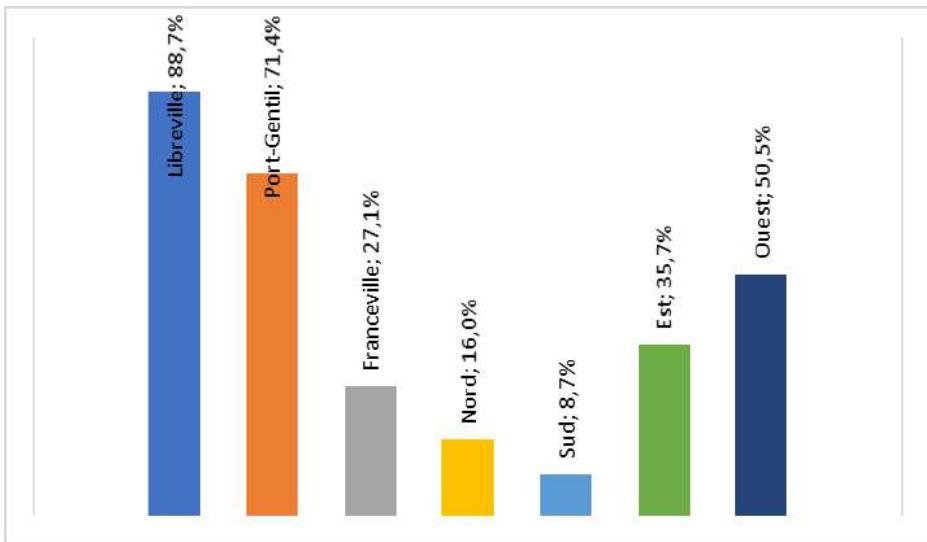
Sur l'ensemble du territoire national, trois modes d'évacuation des ordures ménagères priment: les bacs à ordures (58,8%), aux alentours des maisons (21,4%) et les fumiers (11,8%). Les différenciations sont importantes selon le milieu de résidence et la région. En milieu urbain, l'évacuation des ordures ménagères se fait essentiellement dans les bacs à ordures (67,0%) et aux alentours des maisons (15,3%). Par contre, en milieu rural, les ménages jettent les ordures surtout aux alentours des maisons (57,5%) et dans les fumiers (28,0%).

Graphique 45 : Modes d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence



L'évacuation des déchets ménagers dans les bacs à ordures est plus fréquente dans les régions de Libreville (88,7%) et Port-Gentil (71,4%).

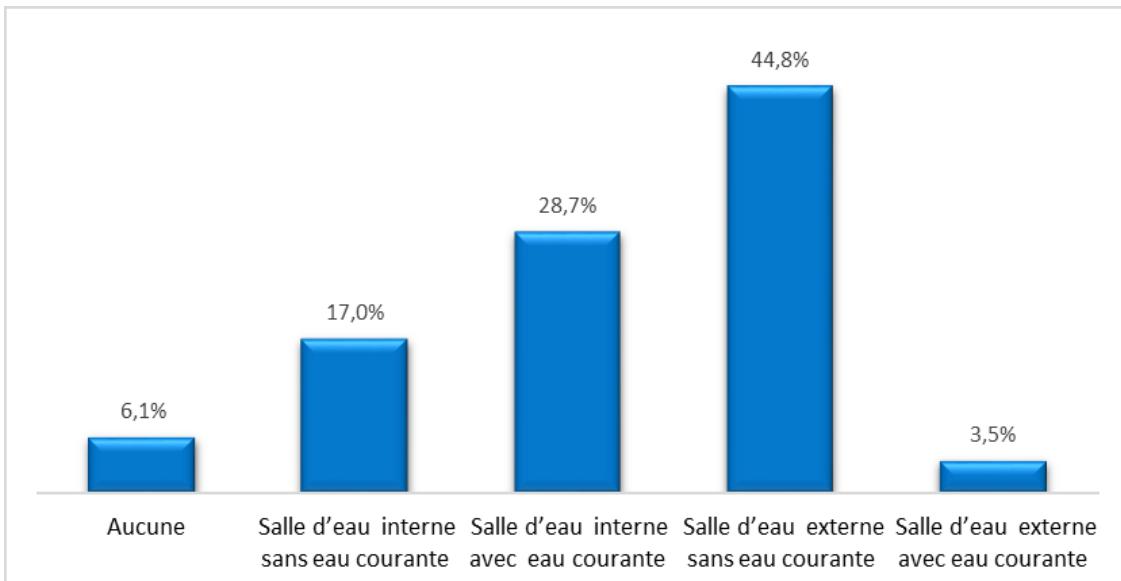
Graphique 46 : Evacuation des déchets ménagers dans les bacs à ordures selon la région



b) Existence d'une salle d'eau

Les types de salle d'eau utilisés pour se doucher les plus fréquents sont, par ordre décroissant, les salles d'eau externes sans eau courante (44,8%), les salles d'eau internes avec eau courante (28,7%) et les salles d'eau internes sans eau courante (17,0%). Cette dernière classification est propre au milieu urbain avec des proportions assez proches (41,8%, 33,0% et 17,9%). En milieu rural, l'absence de distribution d'eau courante à travers des canalisations constraint les ménages à utiliser fortement les salles d'eau externes sans eau courante (62,5%) et les salles d'eau internes sans eau courante (11,4%). En plus, il est à noter que 21,9% des ménages ruraux n'ont aucune salle d'eau. Autrement dit, en milieu rural, un ménage sur cinq se douche dans la nature (alentours des maisons, cours d'eau, etc.).

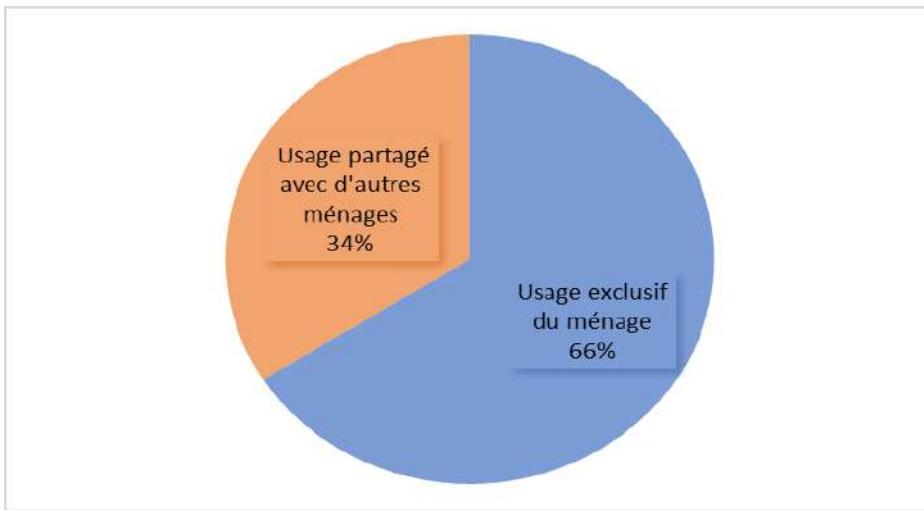
Graphique 47 : Salles d'eau utilisés par les ménages



c) Mode d'usage de la salle d'eau

A l'échelle nationale, concernant l'usage de la salle d'eau, 66,0% des ménages en font un usage exclusif alors 34,0% des ménages partagent leur salle d'eau avec d'autres ménages. Cette situation est plus marquante en milieu urbain où un ménage sur trois partage sa salle d'eau avec les ménages voisins.

Graphique 48 : Modes d'usage de la salle d'eau par les ménages

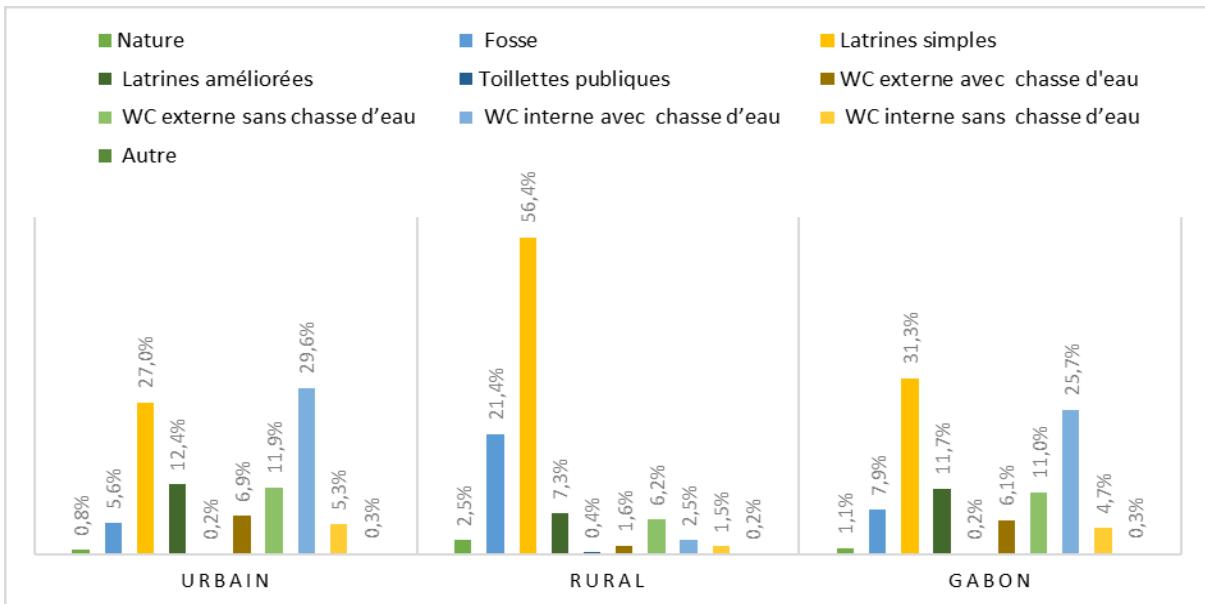


d) Lieux d'aisance (toilettes)

Au Gabon, un ménage sur trois utilise pour son aisance des latrines simples (31,3%). Les autres types de toilettes fréquemment utilisés sont les WC internes avec chasse d'eau (25,7%), les latrines améliorées (11,7%) et les WC externes sans chasse d'eau (11,0%).

Le milieu urbain est dominé par l'utilisation des WC internes avec chasse d'eau (29,6%), des latrines simples (27,0%), des latrines améliorées (12,4%) et des WC externes sans chasse d'eau (11,9%). Par contre, en milieu rural, un ménage sur deux utilise des latrines simples (56,4%) et un ménage sur cinq utilise une fosse (21,4%) comme lieu d'aisance.

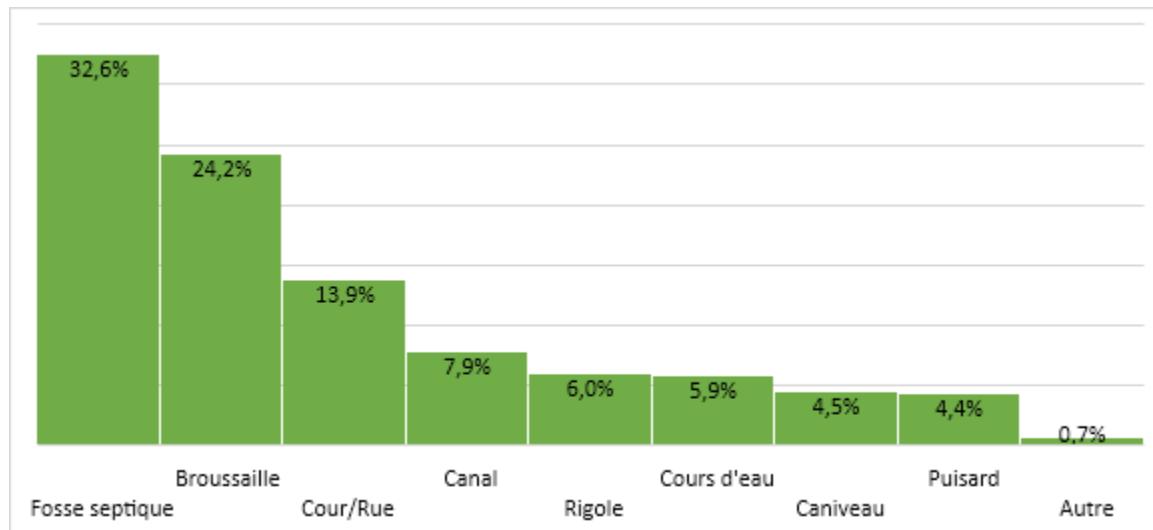
Graphique 49 : Répartition des ménages selon le lieu d'aisance par milieu de résidence



e) Mode d'évacuation des eaux usées

D'une manière générale, les principaux modes d'évacuation des eaux usées sont : la fosse septique (32,6%), la broussaille (24,2%), la cour et la rue (13,9%) et le canal (7,9%). Cette tendance est caractéristique du milieu urbain : fosse septique (37,4%), broussaille (16,8%), cour et rue (13,4%) et canal (9,1%). Les ménages ruraux évacuent plutôt leurs eaux usées principalement dans la broussaille (67,5%) et la cour (16,5%). C'est seulement à Libreville où près d'un ménage sur deux utilise déjà une fosse septique pour évacuer les eaux usées.

Graphique 50 : Modes d'évacuation des eaux usées par les ménages



f) Caractéristiques du terrain

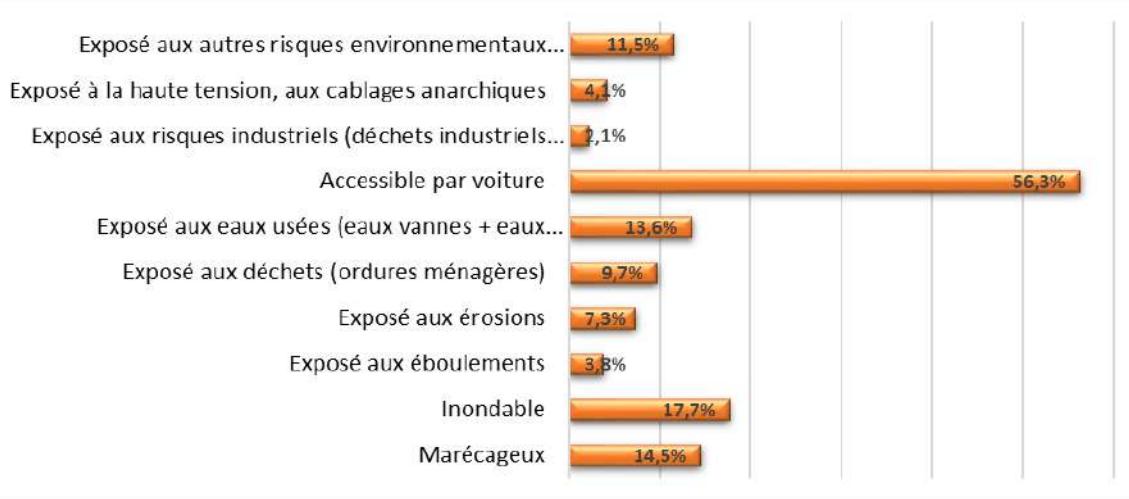
Plusieurs ménages vivent sur des zones à risque, à savoir :

- ✓ 17,7% sont inondables,
- ✓ 14,5% des terrains sont marécageux,
- ✓ 11,5% sont exposés à d'autres risques tel que la nuisance sonore.
- ✓ 13,6% sont exposés aux eaux usées,
- ✓ 9,7% sont exposés aux déchets ménagers,
- ✓ 7,3% sont exposés aux érosions,
- ✓ 4,1% sont exposés aux risques d'électrocution (haut-tension, câblage anarchique),
- ✓ 3,8% sont exposés aux éboulements,
- ✓ 2,1% sont exposés aux déchets industriels,

Les trois principaux risques environnementaux rencontrés par les ménages sont donc les marécages, les inondations et la présence des eaux usées. En milieu urbain, les problèmes environnementaux les plus fréquents sont les inondations (19,6%), les marécages (16,2%), l'exposition aux eaux usées (15,6%) et l'exposition aux ordures ménagères (10,4%). En milieu rural, les ménages sont moins exposés aux risques environnementaux ; le risque d'inondation y est le plus élevé et concerne 6,5% des ménages ruraux.

Par ailleurs, 56,3% des ménages vivent dans des terrains non accessibles en voiture. En milieu urbain, un ménage sur deux n'est pas accessible en voiture ; alors qu'en milieu rural trois ménages sur quatre ne sont pas accessibles en voiture.

Graphique 51 : Caractéristiques environnementaux des terrains sur lesquels demeurent les ménages (oui en %)



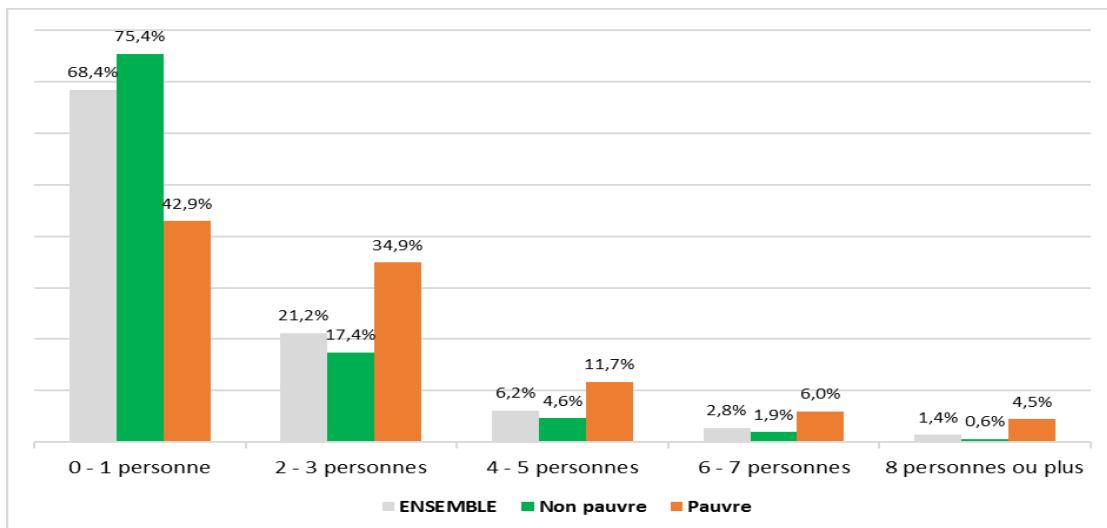
La partie logement, cadre de vie et statut de pauvreté cherche à faire une description du lien entre la pauvreté et les conditions de vie des ménages. La variable de pauvreté utilisée est le statut de pauvreté des ménages (pauvre ou non pauvre).

3.2.2.4 Pauvreté et caractéristique de logement

a) Pauvreté et nombre de personnes par pièce du logement

Dans l'ensemble du pays, sept ménages sur dix vivent dans des logements ayant en moyenne moins de deux personnes par pièces (« 0 – 1 personne »). Trois ménages non pauvres sur quatre habitent un logement de moins de 2 personnes et plus de la moitié des ménages pauvres vivent dans des logements ayant en moyenne 2 personnes ou plus par pièce.

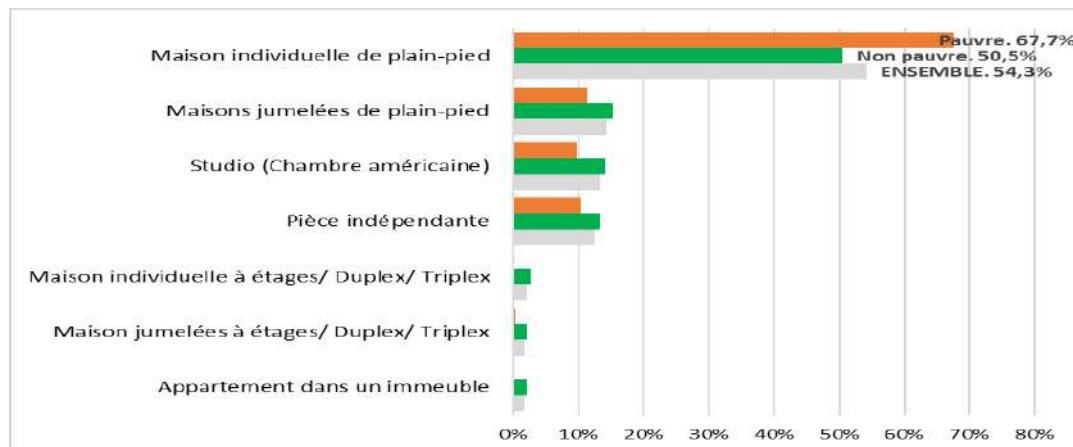
Graphique 52 : Taux de pauvreté selon le nombre de personnes par pièce du logement.



b) Pauvreté et type de logement principal

Au Gabon, environ neuf ménages sur dix vivent dans les maisons individuelles de plain-pied (la moitié des ménages), suivis des maisons jumelées de plain-pied, des studios et des pièces indépendantes. Cette tendance est la même chez les ménages pauvres et les ménages non pauvres ; avec une proportion plus élevée (deux ménages sur trois) pour les maisons individuelles de plain-pied chez les pauvres.

Graphique 53 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le type de logement.

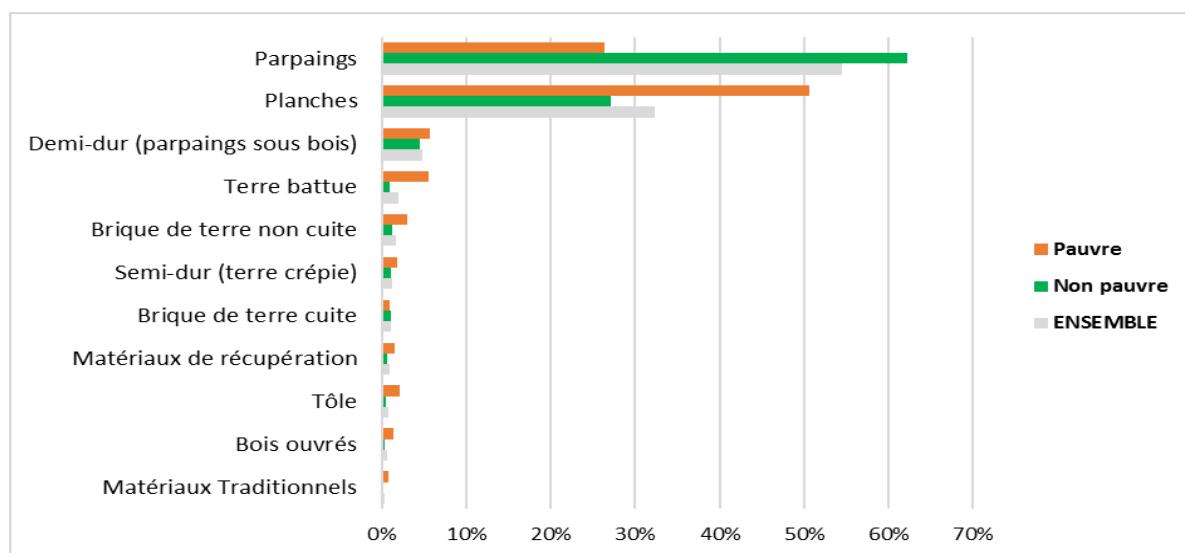


c) Pauvreté et nature des murs du logement principal

Au Gabon, huit ménages sur dix vivent dans des logements dont les murs sont essentiellement faits de parpaings (la moitié des ménages) et planches (le tiers des ménages).

Les ménages non pauvres vivent surtout dans des logements faits de parpaings (six ménages sur dix) et dans les logements faits de planches (un ménage sur quatre) ; à contrario les ménages pauvres vivent surtout dans les logements en planches (la moitié des ménages) et des logements en parpaings (un quart des ménages).

Graphique 54 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau du mur du logement principal

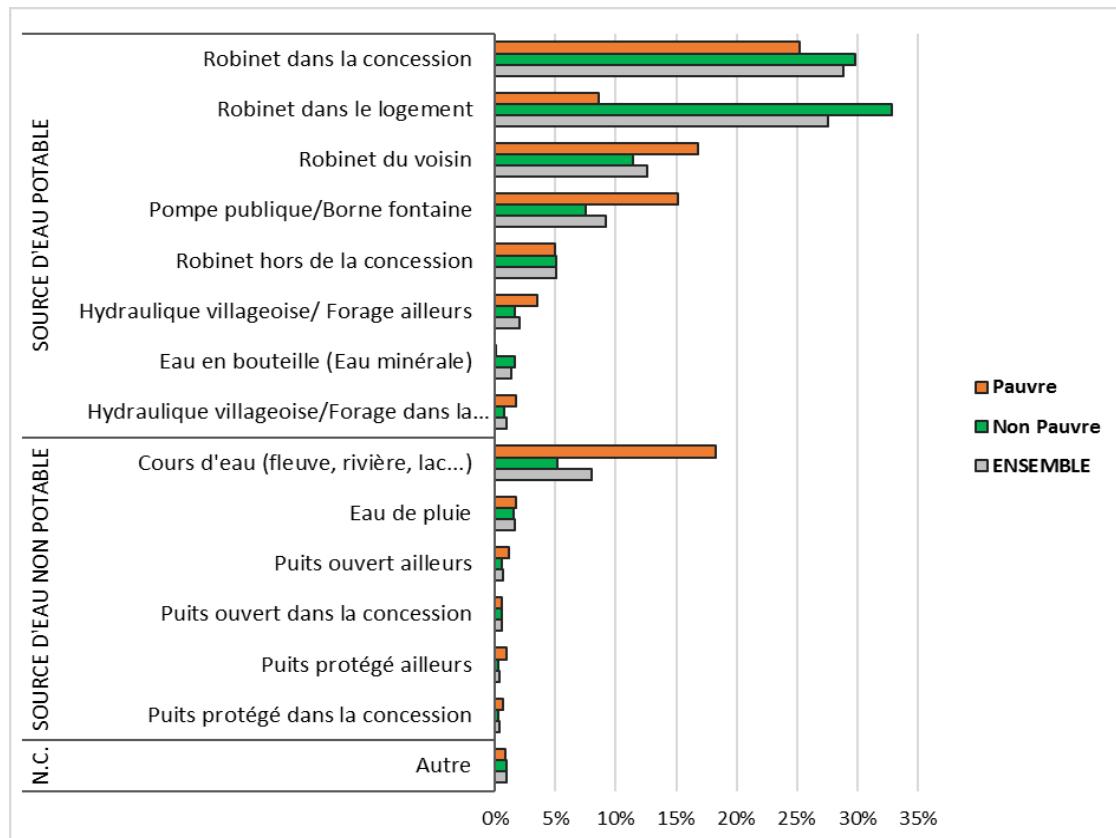


3.2.2.5 Pauvreté et eau de boisson

a) Pauvreté et principale source d'approvisionnement en eau pour boire

Au Gabon, la plupart des ménages (neuf ménages sur dix) pauvres et non pauvres boivent de l'eau provenant des robinets (situés dans leur concession, dans leur logement, chez le voisin et hors de la concession), des pompes publiques et bornes fontaines. Ces principales sources d'eau de boisson sont aussi caractéristiques des ménages non pauvres. Concernant les ménages pauvres, ils puisent de l'eau pour boire essentiellement (neuf ménages sur dix) aux robinets dans la concession, dans les cours d'eau (fleuve, rivière, lac, ...), aux robinets des voisins, aux pompes publiques et bornes fontaines. Par ailleurs, une proportion des ménages pauvres (un ménage sur cinq) consomme de l'eau non potable qu'ils puisent dans des cours d'eau.

Graphique 55 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon les sources d'approvisionnement en eau de boisson.



b) Pauvreté et accès à l'eau potable

Au Gabon, Trois ménages sur Quatre (ou 75,3% des ménages) ont accès à l'eau potable.

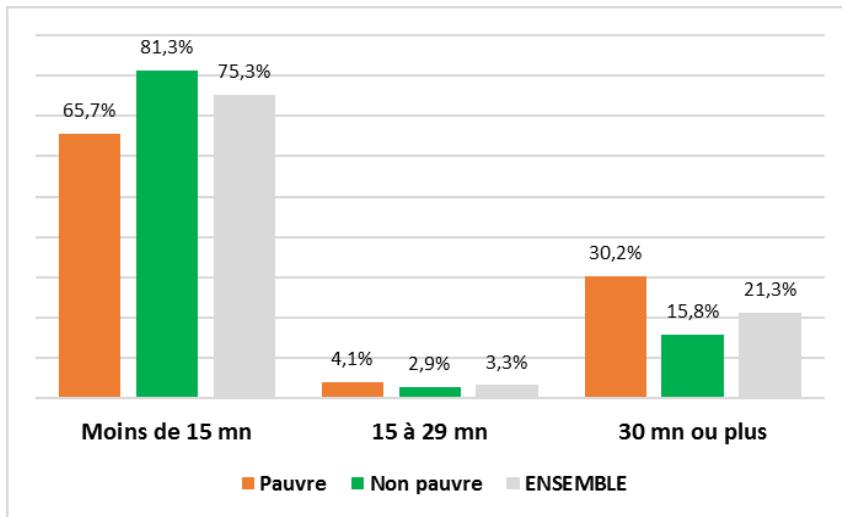
L'accès physique à l'eau potable diminue avec l'augmentation du niveau de pauvreté. Plus le ménage est pauvre et moins il a accès à l'eau potable.

L'accès à l'eau potable est indiqué par la proportion de personnes qui utilisent des sources d'eau potable améliorées. Elle est mesurée par le temps mis, à partir du logement principal du ménage, pour atteindre la principale source d'approvisionnement en eau potable.

Dans cette enquête, un ménage a accès à l'eau potable si la durée moyenne en minutes mise pour s'y rendre est inférieure à 15 minutes (en aller simple). Au-delà des 15 minutes, on dit que le ménage n'a pas accès à l'eau potable. Trois groupes d'individus ont été définis pour caractériser la population gabonaise. Les personnes se situant à moins de 15 minutes de la source, celles qui sont entre 15 et à moins de 30 minutes, et celles qui sont à 30 minutes ou

plus de la source d'eau potable.

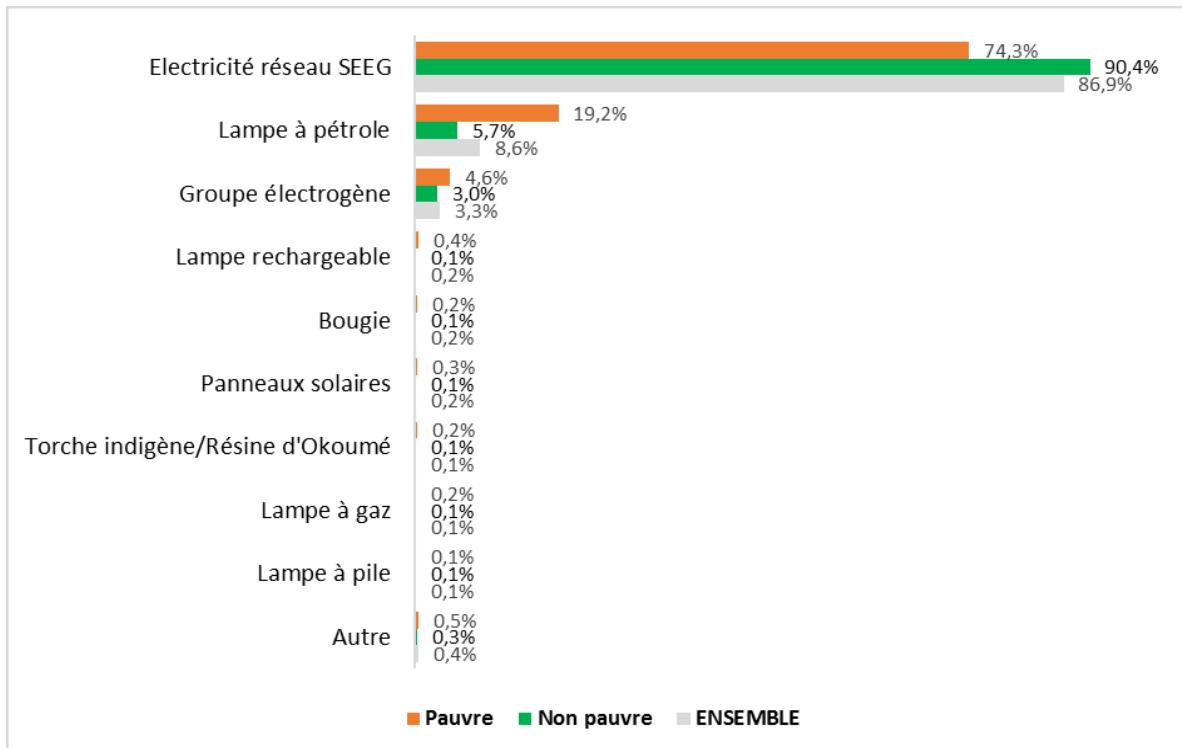
Graphique 56 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon l'accès à l'eau potable.



3.2.2.6 Pauvreté et principal mode d'éclairage

L'électricité, fournie par le réseau de la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG), est de loin la principale source d'énergie pour l'éclairage domestique des ménages du Gabon. En effet 86,9% des ménages gabonais (soit six ménages sur sept) ont accès à l'électricité de la SEEG.

Graphique 57 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'éclairage du logement.



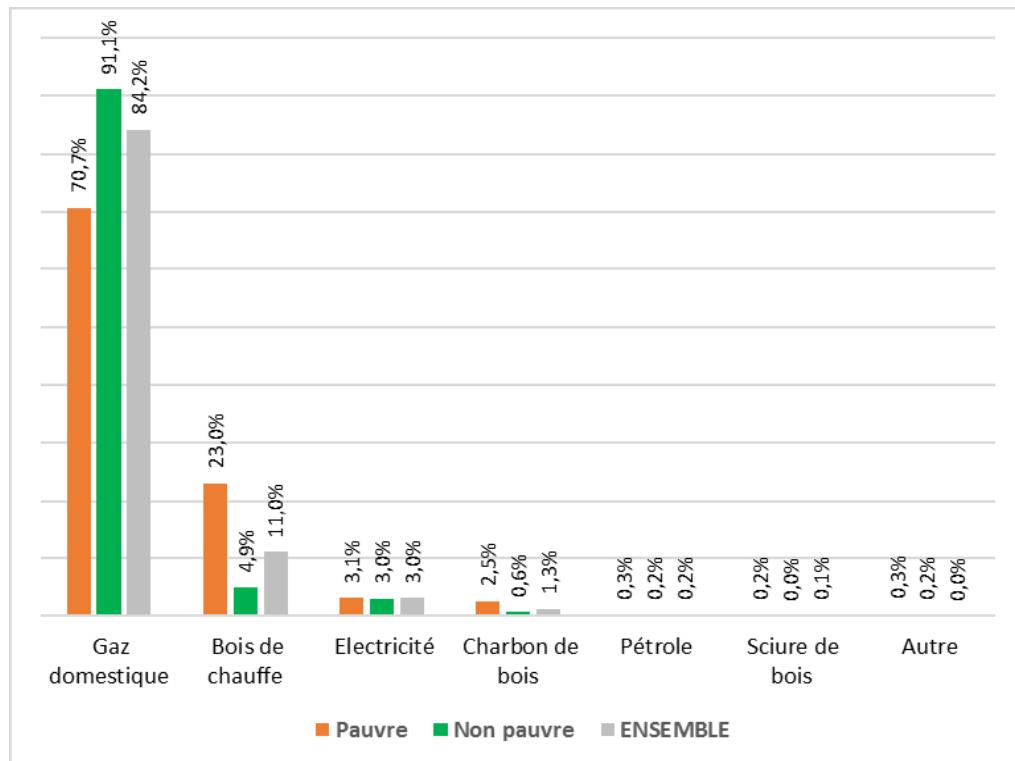
3.2.2.7 Pauvreté et principale source d'énergie pour la cuisine

Au Gabon, la cuisson des aliments se fait généralement (cinq ménages sur six) à partir des

bonbonnes de gaz butane. Notons que le Gabon est un pays pétrolier et le gaz domestique est assez accessible aux ménages. La principale source alternative au gaz domestique est le bois de chauffe (un ménage sur dix). Notons aussi que l'usage de combustibles forestiers ne cause pas de problème de déforestation car d'une part le pays est couvert à 70% de forêt ; d'autre part, plus 80% des ménages gabonaïs vivent dans les milieux urbains où le gaz domestique est facilement accessible.

On observe cependant que la proportion des ménages utilisant le gaz pour la cuisine est moins élevée chez les ménages pauvres (sept ménages sur dix), que chez les ménages non pauvres (neuf ménages sur dix). Un ménage pauvre sur cinq est encore contraint à faire la cuisine avec du bois de chauffe.

Graphique 58 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'énergie pour la cuisine.



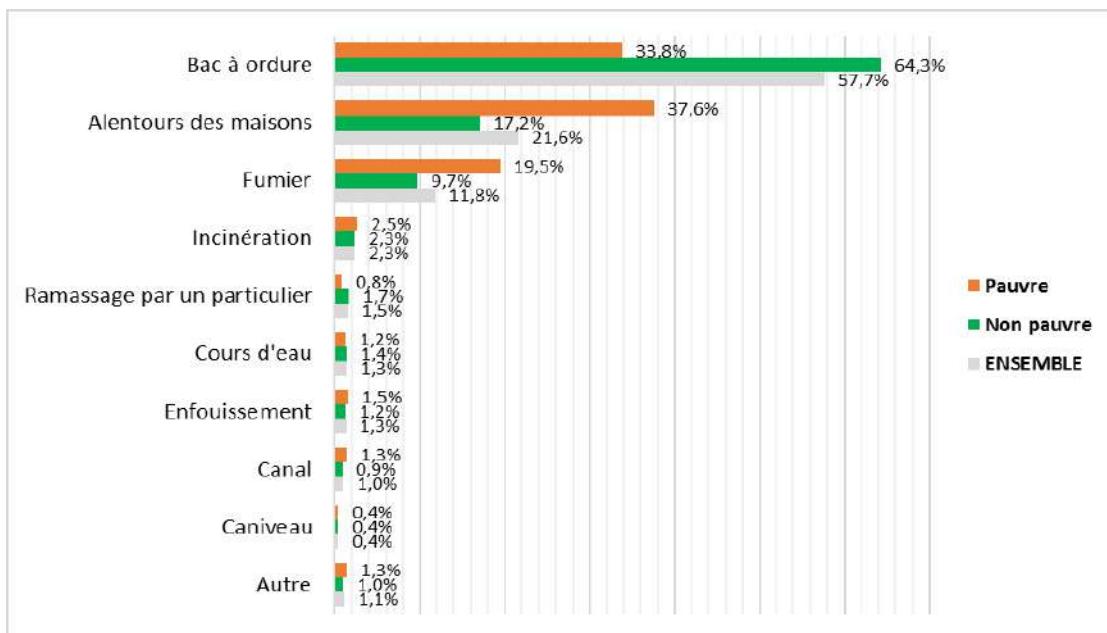
3.2.2.8 Pauvreté et Assainissement

a) Pauvreté et mode d'évacuation des ordures ménagères

Les bacs à ordures, les alentours des maisons et les fumiers sont respectivement les principaux modes d'évacuations des ordures ménagères pour environ neuf ménages sur dix.

Deux modes de gestions des ordures opposent les ménages pauvres et non pauvres. Les ménages pauvres jettent les ordures ménagères, en premier lieu aux alentours des maisons et en deuxième lieu dans les bacs à ordures. Les ménages non pauvres quant à eux, évacuent respectivement les ordures dans les bacs à ordures et aux alentours des maisons. Les fumiers et l'incinération sont le 3^{ème} et le 4^{ème} mode d'évacuation des ordures ménagères quel que soit le statut de pauvreté des ménages.

Graphique 59 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'évacuation des ordures ménagères.

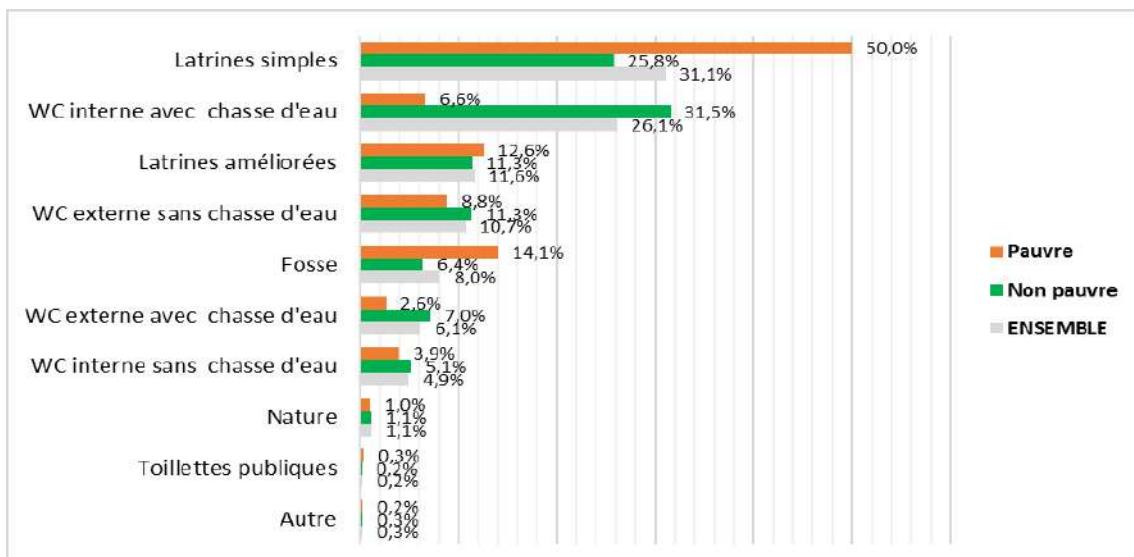


b) Pauvreté et lieu d'aisance

On entend par type de lieu d'aisance, le lieu ou bien l'infrastructure utilisée pour déféquer.

Près d'un tiers des ménages utilisent les latrines simples, suivi des WC internes avec chasse d'eau (un quart des ménages), des latrines améliorées (un ménage sur dix) et des WC externes sans chasse d'eau (un ménage sur dix). Concernant le statut de pauvreté des ménages, la moitié des ménages pauvres utilisent des latrines simples, suivis des fosses, des latrines améliorées et des WC externes sans chasse d'eau. Quant aux ménages non pauvres, la dominance est aux WC internes avec chasse d'eau (un tiers des ménages), suivis des latrines simples et, dans les mêmes proportions, les latrines améliorées et les WC externes sans chasse d'eau.

Graphique 60 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal lieu d'aisance.



CHAPITRE 4 : EDUCATION

Considérée comme un facteur de développement humain à travers sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 1990, à la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ». Depuis 2012 l'engagement pour l'éducation vise, dans le cadre de la concertation internationale sur les Objectifs du Développement Durable (ODD), à « *Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ».

Sur le plan national, le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) relève la nécessité de renforcer, à court terme, les capacités d'accueil des infrastructures éducatives (réduire les effectifs des salles de classes à un niveau acceptable de 35 élèves), ainsi que d'améliorer et de diversifier l'offre de formation technique et professionnelle, et universitaire.

Ainsi, la loi N°21/2011 du 14 février 2012 portant Orientation Générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche stipule, en son article 2, que l'Education et la Formation sont obligatoires au Gabon et qu'en plus leur accès est assuré à tout jeune, gabonais ou étranger résident au Gabon, âgé de 3 à 16 ans.

La situation actuelle et les tendances relatives à la cible et aux indicateurs de l'ODD 4 sont renseignées en partie par l'Enquête Gabonaise pour le suivi et l'Evaluation de la Pauvreté (EGEPII). Les données de l'EGEP II permettent de faire le point sur plusieurs aspects de l'éducation au Gabon, en particulier leur évolution, le profil en 2017 et le lien entre la pauvreté des ménages et les indicateurs de l'éducation.

A noter que le lancement de l'éducation pour tous en 2000 a engendré au Gabon un processus continu d'amélioration du système éducatif. En effet, étant un des principaux investissements en capital humain, l'éducation constitue l'une des priorités pour l'Etat gabonais. S'inscrivant dans cette logique, l'EGEP II, à l'instar des autres opérations de collecte de données au Gabon s'est penchée sur cette thématique à travers des questions destinées à produire des indicateurs dans ce domaine.

Dans cette partie, il sera question de définir les concepts utilisés dans ce rapport, de présenter le profil de l'éducation en 2017 et le lien entre statut de pauvreté et certains aspects de l'éducation.

Définition des principaux concepts et indicateurs

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction, la scolarisation, la formation professionnelle et un certain nombre d'autres concepts ont été utilisé. Ainsi, il est important de rappeler le contenu et la définition de ceux-ci afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique de leur utilisation dans ce document.

➤ Alphabétisation

Selon l'UNESCO, l'acquisition et le perfectionnement des compétences d'alphabétisation tout au long de la vie font partie intégrante du droit à l'éducation. L'alphabétisation est donc, « l'acquisition des connaissances et des compétences de base [de lecture et d'écriture] dont

chacun a besoin dans un monde en rapide évolution [et] un droit fondamental de la personne humaine. »¹

Le taux d'alphabétisation correspond à la proportion des personnes sachant lire et écrire dans une population (souvent exprimé en pourcentage).

Dans le cadre de la présente étude, le taux d'alphabétisation est la proportion de la population âgée de 15 ans et plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

➤ Fréquentation scolaire

Elle indique, d'après Statistique Canada, si oui ou non une personne a fréquenté, à plein temps ou à temps partiel, un établissement ou un programme d'enseignement reconnu pendant l'ensemble ou une partie d'une période de référence donnée. Cette définition est confortée par celle des Nations Unies qui conçoit la fréquentation scolaire comme « le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

Deux indicateurs standards sont généralement calculés pour déterminer le degré de scolarisation : il s'agit du taux brut de scolarisation (TBS) et du taux net de scolarisation (TNS). Ces derniers sont le plus souvent déterminés par niveau d'étude ou cycle d'enseignement.

Le TBS est le rapport entre le nombre d'élèves inscrits à un cycle et la population scolarisable pour ce cycle. La tranche de la population scolarisable pour un cycle donné varie d'un pays à l'autre. Au Gabon la population scolarisable au cycle primaire est de 6 – 10 ans.

Quant au TNS, il garde le même dénominateur que le TBS, mais ne retient que ceux qui sont dans la tranche d'âge de la population scolarisable du cycle concerné, pour ce qui est de son numérateur.

➤ Niveau d'instruction

Il fait référence au nombre d'années d'étude accomplies ou au degré d'étude atteint. D'après la définition de l'UNESCO, « le niveau d'instruction d'une personne est celui qui correspond à la dernière année d'étude accomplie et/ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement ordinaire, d'éducation spéciale ou d'éducation d'adultes de son État ou d'un autre État » (UNESCO, 1979).

➤ Formation professionnelle

¹UNESCO, RAPPORT FINAL, CINQUIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EDUCATION DES ADULTES

Hambourg, Allemagne

14-18 juillet 1997

C'est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et le savoir-faire (compétences et expérience) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. Elle peut être formelle comme non formelle.

4.1 PROFIL DE L'EDUCATION EN 2017

4.1.1 Alphabétisation de la population

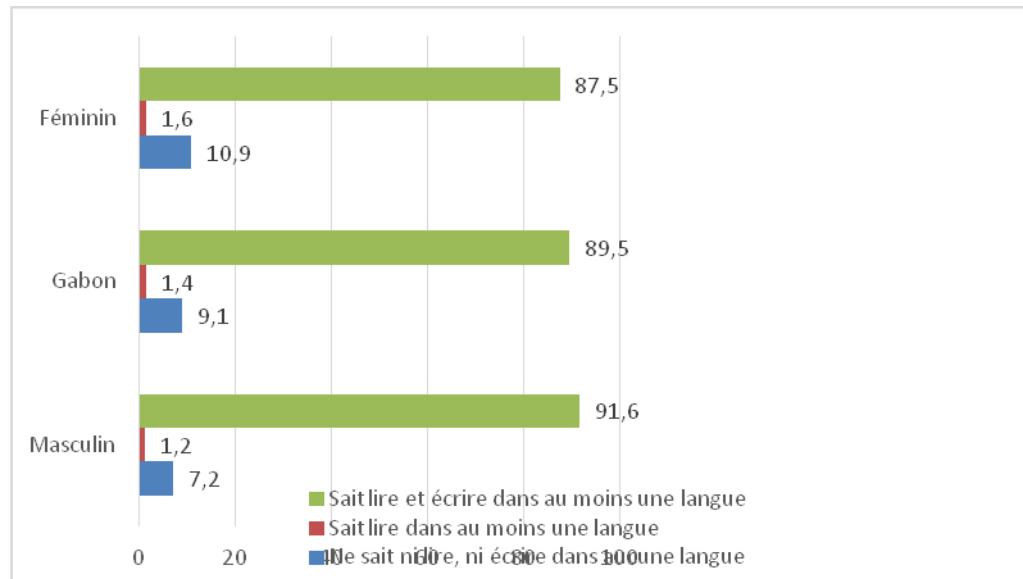
Le taux d'alphabétisation reste très élevé au Gabon (89,5 %), avec une augmentation de 4,5 points observée entre 2005 et 2017 et des variations significatives selon le sexe et le milieu de résidence.

Défini pour les personnes âgées de 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque, les données montrent que le taux d'alphabétisation au Gabon est de 89,5%. Il existe une disparité entre le taux d'alphabétisation des femmes (87,5%) et celui des hommes (91,6%).

L'analyse du milieu de résidence montre que ce taux demeure élevé quel que soit le milieu. Il est plus fort en milieu urbain (91,9%) que dans la zone rurale (74,3%).

Sur le plan régional, il se dégage deux types de strates. Celles dont le niveau d'alphabétisation est supérieur au taux observé au niveau national, c'est le cas de Libreville, Port-Gentil, Franceville, Reste Ouest Urbain, Reste Est Urbain et Nord Urbain, d'une part ; et d'autre part, les strates ayant les taux alphabétisation inférieur à la moyenne.

Graphique 61 : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus selon le sexe



4.1.2 Niveau d'instruction de la population

Près du cinquième des gabonaïs reste encore sans instruction. L'enseignement secondaire demeure le niveau atteint par la plupart des instruits et le niveau supérieur y est encore faible.

Comme pour toutes les questions concernant l'éducation, le niveau d'instruction cible les individus âgés d'au moins 3 ans, ayant fréquenté ou en cours de fréquentation d'un établissement scolaire. Le niveau d'instruction est utilisé comme mesure de la qualité des

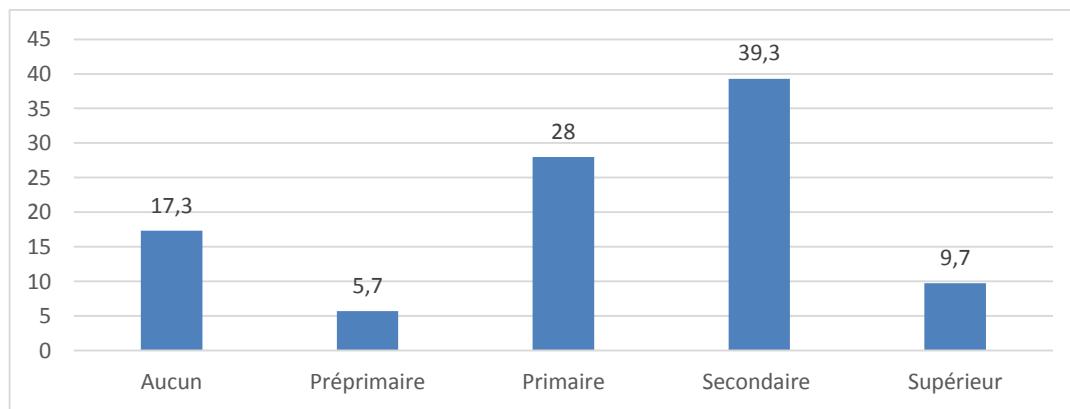
ressources humaines disponibles dans le pays. Cette analyse insistera sur le niveau d'instruction atteint par la population.

a) Niveau d'instruction par sexe selon le milieu de résidence

Dans l'ensemble les données montrent que 28,1% des personnes interrogées n'ont jamais fréquenté une école formelle. Il s'agit de 28,9% de femmes contre 27,3% chez les hommes.

Les personnes instruites ont principalement les niveaux secondaire (39,3%) et primaire (28,0%). Les individus ayant les niveaux pré primaire et supérieur représentent respectivement 5,7% et 9,7%.

Graphique 62 : Proportions (%) de la population de 3 ans et plus selon le niveau d'instruction



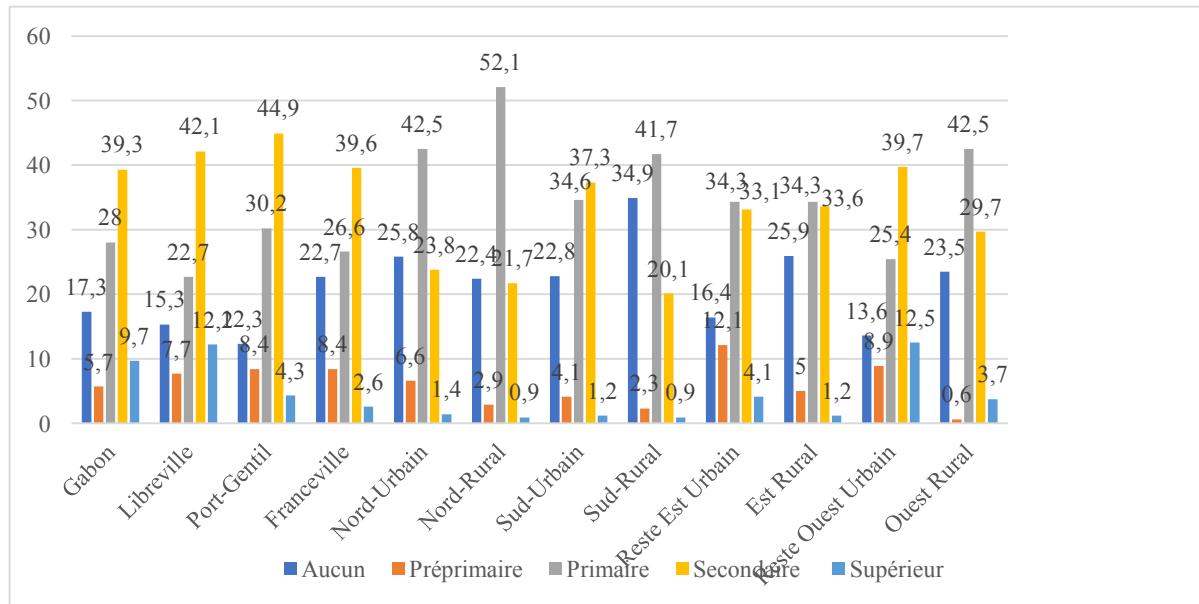
En ce qui concerne le milieu de résidence, c'est en zone rurale que l'on note une prédominance des personnes n'ayant aucune instruction (35,9%). En milieu urbain, ce taux est de 27%.

b) Variation régionale du niveau d'instruction

Au niveau régional, c'est dans les régions du Sud-Rural, Est Rural, Reste Ouest Urbain, Sud-Urbain, Nord-Rural et Nord-Urbain que les proportions des personnes n'ayant aucune instruction se situent au-dessus de la moyenne nationale (17,3%).

Pour ce qui est de l'enseignement du pré primaire, on remarque, à l'exception des régions Ouest Rural, Sud-Rural et Nord-Rural, une légère avancée des personnes ayant ce niveau d'instruction.

Graphique 63 : Répartition (%) du niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus selon la région



4.1.3 Scolarisation

Plus du dixième de la population d'âge scolaire restent à scolariser. Au Gabon, 6,3% des enfants de 15-17 ans n'ont jamais mis pied à l'école.

Deux variables permettent d'obtenir des informations sur la scolarisation. Il s'agit de la classe fréquentée au cours de l'année 2016/2017 et du niveau d'études suivi au cours de l'année 2016/2017. Le statut scolaire (jamais fréquenté, fréquente actuellement et ne fréquente plus) a été construit à partir de ces deux variables.

4.1.3.1 Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire concerne les personnes n'ayant jamais fréquenté, celles qui ne fréquentent plus et les individus qui ont déclarés qu'ils fréquentent actuellement. Globalement, 28,1% des personnes interrogées n'ont jamais fréquenté. Elles sont 22,8% à ne plus fréquenter, tandis que 49,1% ont reconnu être scolarisée actuellement.

L'analyse de la fréquentation scolaire par sexe révèle un niveau de fréquentation scolaire actuelle plus élevé chez les femmes (50,6%) que chez les hommes (47,5%). Toutefois, les femmes demeurent, en même temps, malheureusement plus nombreuses (28,9%) à n'avoir jamais fréquenté.

Le milieu rural est celui où l'on observe plus de problèmes de fréquentation scolaire. En effet, respectivement, 35,9% et 30,7 des personnes interrogées n'ont respectivement jamais fréquentées et ne fréquentent plus.

Au niveau des groupes d'âges spécifiques de scolarisation, pour les deux sexes réunis, 13,6% des enfants et des jeunes âgés de 3-26 ans n'avaient jamais fréquenté l'école. Ceux qui fréquaient l'école en 2017, représentent 70,1%. Cependant 16,3% parmi eux avaient déjà accédé à l'école mais ne fréquentaient plus en 2017.

L'examen des chiffres selon les tranches d'âge correspondant aux âges requis pour les différents cycles d'enseignement, révèle un résultat déjà connu, celui d'une forte scolarisation entre 6 et 17 ans. Cet intervalle d'âge correspond aux âges légaux de scolarisation du primaire

au secondaire : 90,3 % des 6-10 ans, 96,1% des 11-14 ans et 88,7% des 15-17 ans fréquentent actuellement.

Tableau 5 : Répartition (%) de la population de 3-26 ans par statut scolaire selon les tranches d'âges scolaires

| Statut scolaire | Groupes d'âges scolaires | | | | | |
|------------------------|--------------------------|---------|----------|-----------|-----------|-----------|
| | Ensemble | 3-5 ans | 6-10 ans | 11-14 ans | 15-17 ans | 18-26 ans |
| Jamais fréquenté | 13,6 | 43,8 | 6,4 | 1,8 | 5,1 | 10,7 |
| Fréquente actuellement | 70,1 | 52,2 | 90,3 | 96,1 | 88,7 | 50,7 |
| Ne fréquente plus | 16,3 | 4 | 3,3 | 2,1 | 6,3 | 38,6 |

4.1.3.2 Scolarisation au pré-primaire

Le pré primaire concerne les individus des deux sexes, âgés de 3 à 5 ans sur l'ensemble du territoire gabonais, résidant aussi bien en ville que dans la zone rurale.

La scolarisation au pré primaire porte sur 12,9% des personnes interrogées. Ces enfants sont composés de 14,2% de garçons et 11,7% de filles.

En ce qui concerne l'analyse de la scolarisation selon le milieu de résidence, on remarque que le taux de pénétration du pré primaire en zone rurale reste faible. En effet, seulement 8,0% des enfants sont scolarisés dans le pré primaire en milieu rural alors que les villes représentent presque le double (13,8%).

4.1.3.3 Scolarisation au primaire

La tranche d'âge conforme à la scolarisation au primaire est 6 - 10 ans. Il s'agit de 42,9% enfants scolarisés, soit 45,2% de garçons et 40,9% de filles.

Par ailleurs, les données montrent que l'âge des personnes scolarisées au primaire varie de 5 à 24 ans. Ainsi, un peu plus de la moitié (51,7%) des individus sont les personnes de 5-9 ans, 42% des élèves ont entre 10 et 14 ans. On retrouve, en outre les 15-19 (5,9%) à l'école primaire.

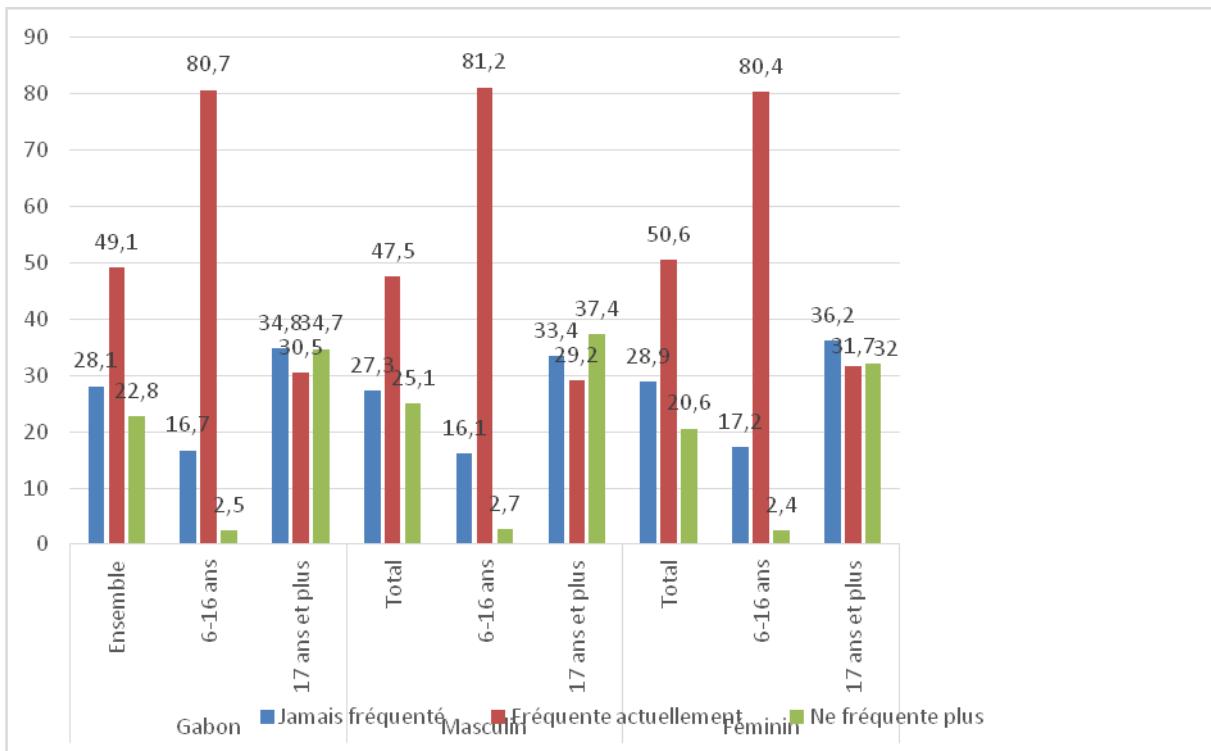
4.1.3.4 Scolarisation obligatoire

En république gabonaise, l'école est obligatoire de 6 à 16 ans. En considérant l'ensemble de la population de 6 ans et plus, 82,6% des personnes ont reconnu être en situation de scolarisation. Ceux qui n'ont jamais fréquentés constituent 16,7% des 6-16 ans.

Lorsqu'on restreint l'analyse du statut scolaire au groupe d'âge des enfants à scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base, c'est-à-dire, les enfants âgés de 6 à 16 ans, on constate à travers le graphique 64, plus du tiers des enfants sur cinq (16,7%) d'entre eux n'a jamais fréquenté en 2017, alors que 2,5% ne vont plus à l'école. La distinction par sexe met en évidence une légère sous scolarisation des filles (17,2% jamais fréquentés) comparativement aux garçons (16,1% jamais fréquenté).

Les résultats par milieu de résidence montrent que la non-participation scolaire est plus forte en milieu rural (23,8%) par rapport au milieu urbain (18,4%). Outre le problème d'accès déjà mis en évidence, la rétention des enfants à l'école reste une préoccupation dans la mesure où la proportion d'enfants de ce groupe d'âges qui ont déjà quitté l'école n'est pas négligeable pour tous sexes et milieux de résidence confondus.

Graphique 64 : Répartition de la population en âge de scolarisation obligatoire par statut scolaire selon le sexe



4.1.3.5 Scolarisation au secondaire et au supérieur

Le secondaire et le supérieur représentent respectivement 36 et 8,2% des effectifs scolarisés. Dans les deux cycles, les filles sont plus nombreuses que les garçons. Ainsi, au secondaire, elles constituent 38,3% des effectifs contre 33,4% des garçons. Dans le même temps, elles sont 9,2% à suivre l’enseignement supérieur contre 7,2% des garçons.

En s’intéressant à la représentativité de l’enseignement secondaire et du supérieur sur l’ensemble du territoire, si le cycle secondaire peut varier en fonction du milieu de résidence, il n’en est pas de même pour le supérieur. En effet, le supérieur n’est pas représenté en zone rural ; car il n’existe pas d’établissement du cycle supérieur en milieu rural au Gabon. Ainsi, le milieu urbain accueille 37,7% des enfants scolarisés au secondaire ; et le milieu rural 18,4%. Pour l’enseignement supérieur, 9,6% des personnes scolarisées sont en milieu urbain, alors qu’en zone rurale il n’en existe pas.

Graphique 65 : Répartition (%) de la population de 3 ans et plus par cycle fréquenté selon le sexe

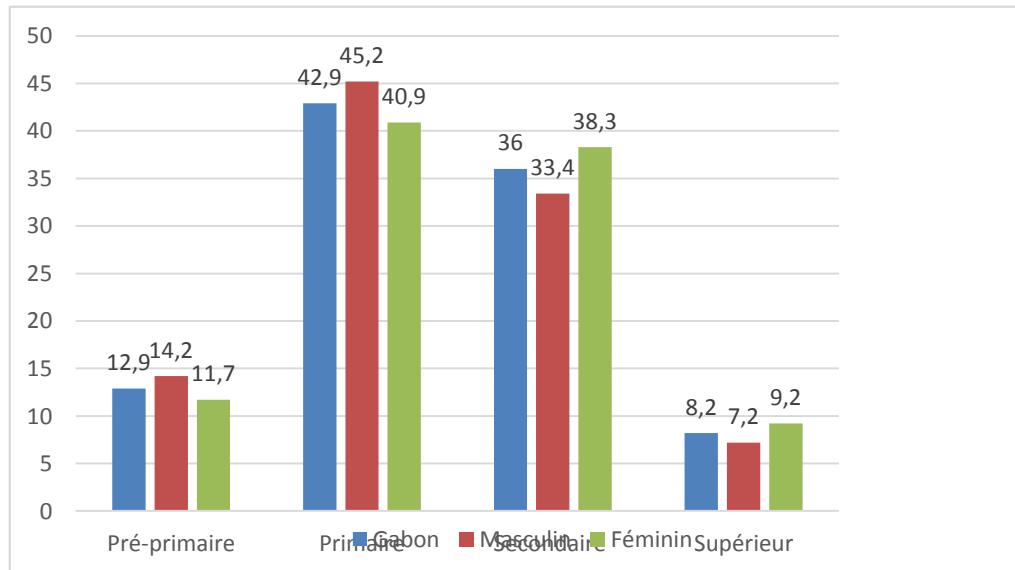


Tableau 6 : Répartition (%) de la population scolaire par cycle fréquenté selon le milieu de résidence et le sexe

| Cycle fréquenté | Total | | | Urbain | | | Rural | | |
|-----------------|-------|----------|---------|--------|----------|---------|-------|----------|---------|
| | Sexe | | | Sexe | | | Sexe | | |
| | Total | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin |
| Pré-primaire | 12,9 | 13,2 | 12,6 | 13,8 | 14,5 | 13,1 | 8 | 7,1 | 9,2 |
| Primaire | 47,1 | 49,5 | 44,8 | 42,5 | 43,7 | 41,3 | 73,1 | 77,7 | 67,5 |
| Secondaire | 34,6 | 32,5 | 36,7 | 37,5 | 36,2 | 38,8 | 18,2 | 14,6 | 22,5 |
| Supérieur | 5,4 | 4,7 | 6 | 6,8 | 6,1 | 7,6 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

4.1.4 Utilisation des services d'éducation

4.1.4.1 Taux Brut de Scolarisation

Les cycles primaires et secondaire 1^{er} cycle sont en sureffectif. Ils accueillent respectivement 35 % et 17 % d'élèves de plus qu'ils ne devraient. Le surnombre est plus marqué pour le primaire quel que soit le milieu et pour le secondaire 1^{er} cycle en milieu urbain.

Le taux brut de scolarisation (TBS) traduit le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Au niveau national, la capacité du système éducatif gabonais à inscrire les enfants au cycle pré primaire est de 53,4%, sans distinction entre les sexes. Par milieu de résidence, le TBS est en faveur du milieu urbain (57,7% contre 23,0%), sans différence entre garçons et filles.

Au primaire, Le taux brut de scolarisation (TBS) donné par l'EGEPII est de 135,4 % pour l'ensemble du pays (tableau 1.3.3). Les garçons et les filles sont scolarisés à parité (134,8 contre 135,4%). Le milieu de résidence, par contre laisse apparaître un léger écart. Les TBS respectifs étant de 133,0% et de 147,8%, soit un écart de 14,8 points de pourcentage en faveur du milieu rural.

Cette description de la scolarisation au primaire masque un peu le déséquilibre de la scolarisation en faveur des filles au secondaire. L'examen du graphique 66, met en évidence un TBS de 100,4% et des inégalités au niveau de la scolarisation des garçons (95,3%) et des filles (104,8%).

En effet, au secondaire, c'est le premier cycle qui présente les plus forts taux de couverture scolaire, 116,9% avec une légère disparité entre les garçons (116,5%) et les filles (117,3%) ; alors qu'au second cycle, on y retrouve les plus faibles taux 75,9 % avec un grand écart entre les garçons (66,4%) et les filles (84,9%). Entre les milieux de résidence, les disparités sont encore plus fortes. Tandis que le milieu urbain enregistre un TBS de 108,2% (104,4% chez les garçons et 111,4% pour les filles), le milieu rural enregistre 40,3%, avec un écart de 11,6% de points entre les garçons (34,8%) et les filles (46,4%).

Graphique 66 : Taux Brut de Scolarisation (TBS) (%) des différents cycles par sexe et milieu de résidence

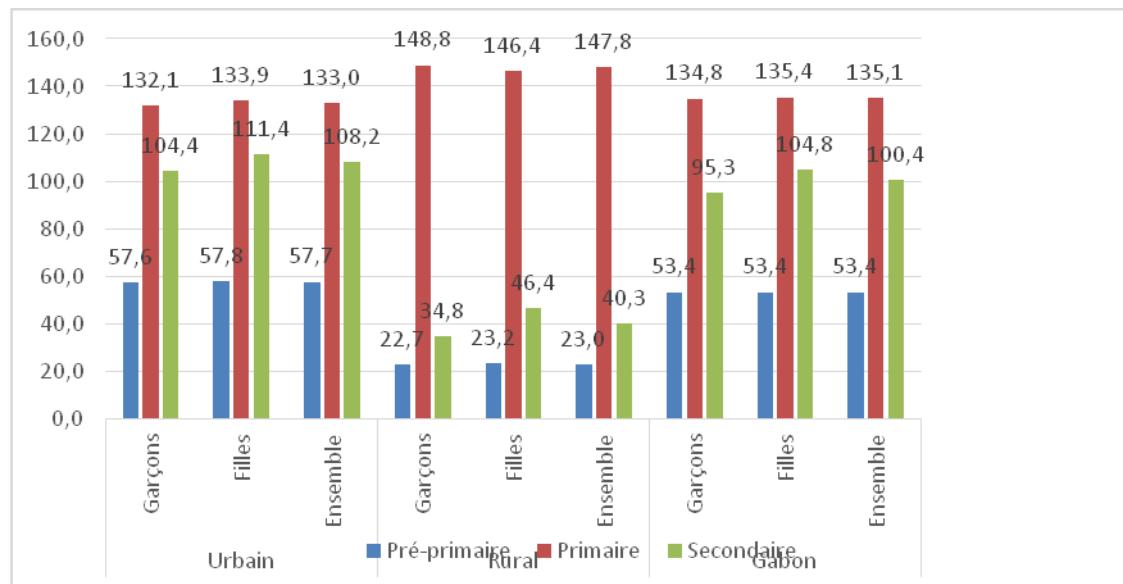


Tableau 7 : Taux Brut de Scolarisation (TBS) des différents cycles selon le milieu de résidence et le sexe

| Cycle | Urbain | | | Rural | | | Gabon | | |
|---|---------|--------|----------|---------|--------|----------|---------|--------|----------|
| | Garçons | Filles | Ensemble | Garçons | Filles | Ensemble | Garçons | Filles | Ensemble |
| Pré-primaire | 57,6 | 57,8 | 57,7 | 22,7 | 23,2 | 23,0 | 53,4 | 53,4 | 53,4 |
| Primaire | 132,1 | 133,9 | 133,0 | 148,8 | 146,4 | 147,8 | 134,8 | 135,4 | 135,1 |
| Secondaire 1 ^{er} cycle | 129,7 | 122,7 | 125,7 | 39,2 | 67,9 | 52,3 | 116,5 | 117,3 | 116,9 |
| Secondaire 2 nd cycle | 71,4 | 93,3 | 82,7 | 26,9 | 15,4 | 21,1 | 66,4 | 84,9 | 75,9 |
| Secondaire (1 ^{er} et 2 nd cycle) | 104,4 | 111,4 | 108,2 | 34,8 | 46,4 | 40,3 | 95,3 | 104,8 | 100,4 |

4.1.4.2 Taux Net de Scolarisation

Le Taux Net de Scolarisation au primaire est de 83,0 % avec de légères disparités Filles/Garçons, Urbain/Rural.

Le Taux Net de Scolarisation au secondaire 1^{er} cycle est de 36,7 %. Les filles sont avantagées par rapport aux garçons (48,3 % contre 55,1%) et le milieu rural largement défavorisé par rapport au milieu urbain (23,3 % contre 55,7%).

Le taux net de scolarisation (TNS) fournit l'effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation donné, exprimé en pourcentage de la population correspondante.

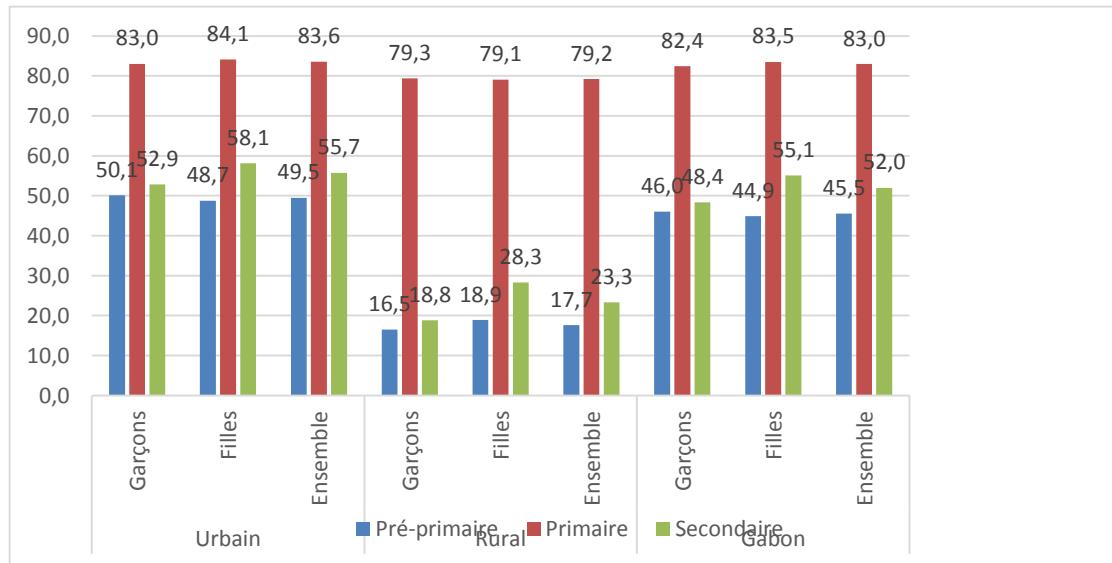
Au primaire, le TNS est égal à 83,0%. Ce taux fluctue selon le milieu et est plus élevés en milieu urbain. Ainsi, pour la tranche d'âge 6-10 ans on a obtenu un taux brut de scolarisation de 83,6% en milieu urbain contre 79,2% en milieu rural.

Pour le secondaire, le milieu urbain donne 55,7% contre 23,5% pour le milieu rural. Quant au taux net de scolarisation par sexe, on a enregistré 52,9% (garçons) et 58,1% (filles) en milieu urbain contre 18,8% (garçons) et 28,3% (filles) en milieu rural. En regardant ces chiffres en détail, il apparaît que, comme pour les TBS, le second cycle enregistre de faible taux par rapport au premier cycle, quel que soit le milieu de résidence et le sexe des élèves.

Tableau 8 : Taux Net de Scolarisation (TNS) des différents cycles selon le milieu de résidence et le sexe

| Cycle | Urbain | | | Rural | | | Gabon | | |
|---|---------|--------|----------|---------|--------|----------|---------|--------|----------|
| | Garçons | Filles | Ensemble | Garçons | Filles | Ensemble | Garçons | Filles | Ensemble |
| Pré-primaire | 50,1 | 48,7 | 49,5 | 16,5 | 18,9 | 17,7 | 46,0 | 44,9 | 45,5 |
| Primaire | 83,0 | 84,1 | 83,6 | 79,3 | 79,1 | 79,2 | 82,4 | 83,5 | 83,0 |
| Secondaire 1 ^{er} cycle | 35,3 | 43,4 | 39,9 | 8,8 | 17,9 | 12,9 | 31,4 | 40,9 | 36,7 |
| Secondaire 2 nd cycle | 12,7 | 12,9 | 12,8 | 3,9 | 0,9 | 2,4 | 11,7 | 11,6 | 11,7 |
| Secondaire (1 ^{er} et 2 nd cycle) | 52,9 | 58,1 | 55,7 | 18,8 | 28,3 | 23,3 | 48,4 | 55,1 | 52,0 |

Graphique 67 : Taux Net de Scolarisation (TNS) (%) des différents cycles par sexe et milieu de résidence



En résumé, les données de l'EGEPII, indiquent que la scolarisation des filles est légèrement meilleure que celle des garçons. A titre d'illustration, on observe au niveau national, pour le primaire que le TBS et le TNS pour les garçons s'établissent respectivement à 134,8% et à 82,4% contre 135,4% et 83,5% pour les filles.

4.1.5 Égalité des sexes dans la scolarisation

4.1.5.1 Rapport de masculinité

D'après l'EGEP II, le Gabon a atteint la parité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire et les filles seraient même avantagées par rapport aux garçons au secondaire.

L'égalité des sexes dans la scolarisation peut être appréciée à l'aide du rapport de masculinité. L'interprétation des rapports de masculinité des élèves du pré primaire, primaire, secondaire et supérieur permet de vérifier l'existence ou non de l'égalité des sexes dans la scolarisation au Gabon.

L'examen des rapports de masculinité (tableau 9) à chaque niveau révèle une surreprésentation des garçons au cycle pré primaire. A partir du primaire la situation s'inverse et cette surreprésentation masculine décroît au fur et à mesure qu'on avance dans les cycles.

Tableau 9 : Répartition (%) de la population scolaire par niveaux d'études selon le sexe et le rapport de masculinité

| Cycle fréquenté | Sexe | | | RM (%) |
|-----------------|-------|----------|---------|--------|
| | Gabon | Masculin | Féminin | |
| Pré-primaire | 12,9 | 14,2 | 11,7 | 108,8 |
| Primaire | 42,9 | 45,2 | 40,9 | 99,1 |
| Secondaire | 36 | 33,4 | 38,3 | 78,2 |
| Supérieur | 8,2 | 7,2 | 9,2 | 70,1 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 89,6 |

4.1.5.2 Indices de parité des taux bruts de scolarisation

Le tableau 10 résume d'un point de vue relatif, deux types d'inégalité : selon le sexe et selon le milieu de résidence. Quel que soit le cycle fréquenté, l'écart entre milieu de résidence est de loin la plus forte, exception fait pour le primaire. On notera une fois encore la parité entre garçons et filles dans ce cycle.

Au niveau national, le TBS du milieu urbain est presque 3 fois plus élevé que celui du milieu rural au secondaire. Cet état de fait est attribué à l'absence du cycle secondaire en milieu rural. Par contre, par rapport au sexe, les indices de parité tournent autour de 1%.

Tableau 10 : Indices de parité des Taux Brut de Scolarisation (TBS) des différents cycles (%) par sexe et milieu de résidence

| Cycle | Indices de parité des Taux Brut de Scolarisation | | | Milieu de résidence U/R |
|---|--|--------|-------|-------------------------|
| | Sexe G/F | | | |
| | Gabon | Urbain | Rural | |
| Pré-primaire | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 2,5 |
| Primaire | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 0,9 |
| Secondaire 1 ^{er} cycle | 1,0 | 1,1 | 0,6 | 2,4 |
| Secondaire 2 nd cycle | 0,8 | 0,8 | 1,7 | 3,9 |
| Secondaire (1 ^{er} et 2 nd cycle) | 0,9 | 0,9 | 0,7 | 2,7 |

4.1.6 Accès à l'éducation

Dans le cadre de la collecte des données de l'EGEP II, deux variables ont permis de mesurer l'accès à l'éducation. Il s'agit de la distance qui sépare le domicile de l'infrastructure scolaire et le moyen utilisé pour y accéder.

4.1.6.1 Distance séparant le domicile de l'infrastructure scolaire

Sur la distance, les données montrent que les enfants issus des ménages dirigés par les femmes sont à la fois ceux qui sont proches de leurs établissements scolaires (48,1%) mais également ceux qui parcourent les distances les plus longues (10,6%) pour se rendre à l'école.

Pour ce qui est du statut matrimonial, les enfants de parents divorcés (44,5%) et ceux des veufs(ves) (10,2%) parcourent 5km et plus pour se rendre à l'école.

Au niveau régional, l'analyse de la distance montre que, dans l'ensemble, près de la moitié (46,5%) des enfants scolarisés font moins d'un kilomètre pour se rendre à l'école. Les régions Est Rural, Franceville, Ouest Rural et Reste Ouest sont les localités où les élèves parcourent 5km et plus.

La catégorie socioprofessionnelle (CSP) du parent a une influence sur la distance parcourue pour se rendre à l'établissement scolaire. Ainsi, plus la CSP est élevée, moins la distance entre l'école de l'enfant et le domicile est faible. A cet effet, les élèves dont les parents sont à leur propre compte (14,8%), Employé, ouvrier semi qualifié (13,6%) ou Manœuvre (9,4%) font 5km et plus pour se rendre à l'école.

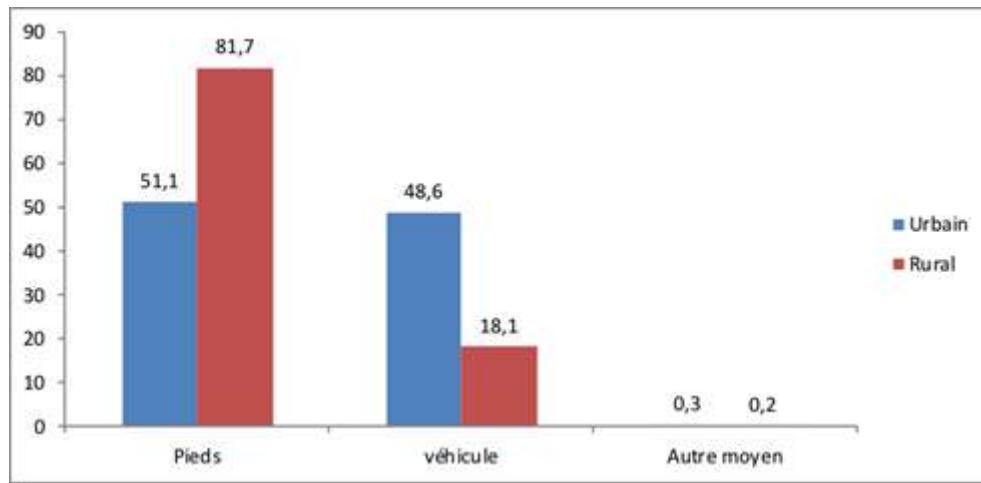
4.1.6.2 Moyens utilisés pour accéder à l'infrastructure scolaire

L'accès à l'éducation est également apprécié par le moyen utilisé pour se rendre à l'établissement scolaire. Six possibilités de déplacement ont été enregistré lors L'EGEP II. Il s'agit de s'y rendre à « Pieds », « Vélo/Bicyclette », « Motocyclette », « Véhicule », « Pirogue », « Bac ». En dehors des options de se rendre à l'école à « Pieds » ou en « Véhicule » qui représentent respectivement 53,9% et 45,8%, les autres moyens de déplacement sont très faiblement sollicités.

Au niveau régional à l'exception de la localité de Libreville, le moyen de déplacement pour se rendre à l'école reste majoritairement la marche ; c'est particulièrement le cas des enfants des régions du Sud-Rural (96,1%), Nord-Rural (92,4%) et Sud-Urbain (84,1%).

En ce qui concerne le milieu de résidence, même si la majorité des enfants va à pieds à l'école, c'est en milieu rural (81,5%) que le phénomène est accentué.

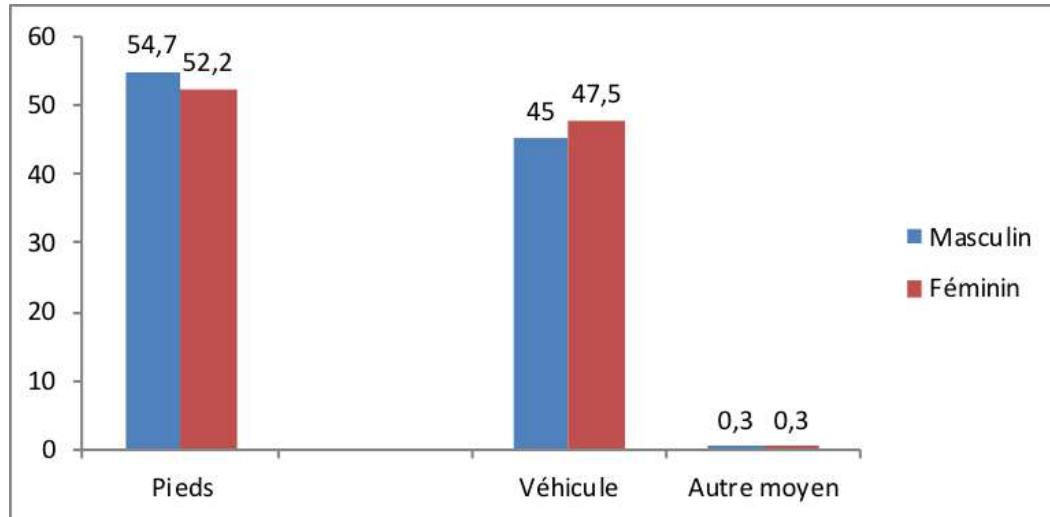
Graphique 68 : Moyens utilisés pour se rendre à l'école selon le milieu de résidence



Le sexe du chef de ménage (CM) ne permet pas de déterminer significativement le risque de parcourir une longue distance pour se rendre à l'école. Toutefois, les enfants issus des ménages dirigés par les hommes sont plus nombreux (54,7%) à se rendre à l'école à pieds que ceux dont les CM sont des femmes (52,2%).

Pour la CSP, on constate que le poste occupé par le parent a une incidence sur la possibilité de l'enfant de se rendre à l'école à pieds ou non. Ainsi, les enfants des aides familiaux (75,8%), des travailleurs à leur propre compte (66,4%), des manœuvres (59,5%) et des employés, ouvriers semi qualifiés (57,7%) sont ceux-là qui vont plus à l'école à pieds.

Graphique 69 : Moyens utilisés pour se rendre à l'école selon le sexe du CM



4.1.7 Performance du système éducatif

L'efficacité du système scolaire mise en évidence par les taux d'abandon et de redoublement est très peu reluisante.

La performance du système éducatif gabonais est mesurée, ici, par les taux de promotion, redoublement et d'abandon scolaire.

4.1.7.1 Promotion

Dans le cadre de l'analyse des données de l'EGEPII, la promotion porte sur les élèves en fin de cursus scolaire et ayant obtenu leur diplôme, d'une part ; et d'autre part, sur ceux qui passent en classe supérieure.

D'une manière générale, les promus de l'année scolaire 2015/2016 sont composés de 80,6% des élèves admis en classe supérieure et de 2% des diplômés.

Les admis en classe supérieure sont constitués de 81,6% des filles et 79,3% de garçons. Ils résident aussi bien en milieu urbain (81,3%) et qu'en zone rurale (73,3%).

En ce qui concerne les diplômés, les filles représentent presque le double (2,5%) des effectifs ; alors que chez les garçons ce taux n'est que de 1,4%. Presque l'ensemble des diplômés résident en milieu urbain.

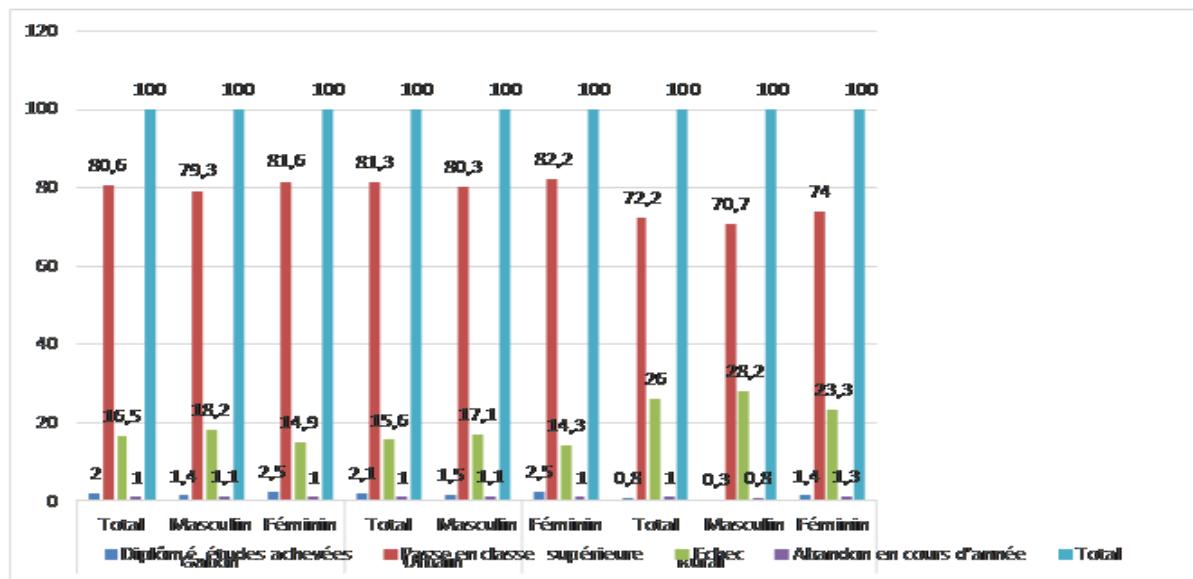
4.1.7.2 Redoublement

L'échec scolaire constitue le principal moyen pour mesurer le redoublement. Dans l'ensemble, le redoublement concerne 16,5% des élèves scolarisés en 2015/2016. Soit 18,2% de garçons et 14,9% de filles. C'est en milieu rural que le taux de redoublement est plus élevé. Il est de 26% contre 15,2% dans les villes.

4.1.7.3 Abandon scolaire

L'abandon scolaire concerne les enfants qui sortent du système éducatif soit par leur propre choix, ou bien par le biais de l'exclusion. Ce phénomène touche 1% des élèves. 1,1% des garçons et 1% de filles. Il n'y a aucune différence entre la zone urbaine et le milieu rural.

Graphique 70 : Répartition (%) de la population scolaire par résultats obtenus en 2015/2016 selon le milieu de résidence et le sexe



- Raisons de l'abandon scolaire**

Deux raisons dominent pour expliquer l'abandon scolaire en 2017. Il s'agit du « Manque de moyens financiers » (33,4%) et des « grossesses » (15,7%).

Le manque de moyens financiers, analysé par sexe, montre que 36,7% des garçons ont estimé que cette raison a constitué un frein à leur scolarisation contre 30,3% des filles.

Par rapport au milieu de résidence, en milieu urbain, le manque de moyens financiers et la grossesse apparaissent encore comme raisons dominantes. La maladie est également souvent

citée comme une cause de l'abandon scolaire en ville (7,1%) ; alors qu'en zone rurale, le sentiment que les études sont difficiles (14,8%) et le mariage (8,4%) s'ajoutent à l'absence de moyens financiers.

Tableau 11 : Répartition (%) de la population scolaire par raisons de l'abandon scolaire selon le milieu de résidence et le sexe

| Raison de l'abandon scolaire en cours d'année | Milieu de résidence / sexe | | | | | | | | |
|---|----------------------------|----------|---------|--------|----------|---------|-------|----------|---------|
| | Total | | | Urbain | | | Rural | | |
| | Total | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin | Total | Masculin | Féminin |
| A obtenu un emploi | 1,3 | 0 | 2,5 | 1,4 | 0 | 2,7 | 0 | 0 | 0 |
| S'est marié | 0,7 | 0 | 1,4 | 0 | 0 | 0 | 8,4 | 0 | 15,1 |
| Etudes trop difficiles | 7,7 | 12,3 | 3,3 | 7 | 11,2 | 2,9 | 14,8 | 24,5 | 6,9 |
| Ecole trop éloignée | 2 | 4,1 | 0 | 1,7 | 3,5 | 0 | 5,2 | 11,5 | 0 |
| Manque de moyens financiers | 33,4 | 36,7 | 30,3 | 33,8 | 37,2 | 30,5 | 28,9 | 29,9 | 28,1 |
| Travaux domestiques | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Travaux des champs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Violences, insécurité | 2,5 | 0,7 | 4,1 | 2,7 | 0,8 | 4,5 | 0 | 0 | 0 |
| Grossesse | 15,7 | 0 | 30,6 | 16,4 | 0 | 32,3 | 7,6 | 0 | 13,7 |
| Maladie | 6,5 | 5,5 | 7,4 | 7,1 | 6 | 8,1 | 0 | 0 | 0 |
| Trop de redoublements | 4 | 7 | 1,1 | 3,5 | 5,8 | 1,2 | 9 | 20,3 | 0 |
| Autre | 26,4 | 33,7 | 19,4 | 26,4 | 35,4 | 17,6 | 26,2 | 13,7 | 36,2 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

4.1.8 Accès à l'Internet

Le taux d'accès à Internet est encore faible au Gabon. Seulement 44,5% des ménages disposent d'une connexion internet.

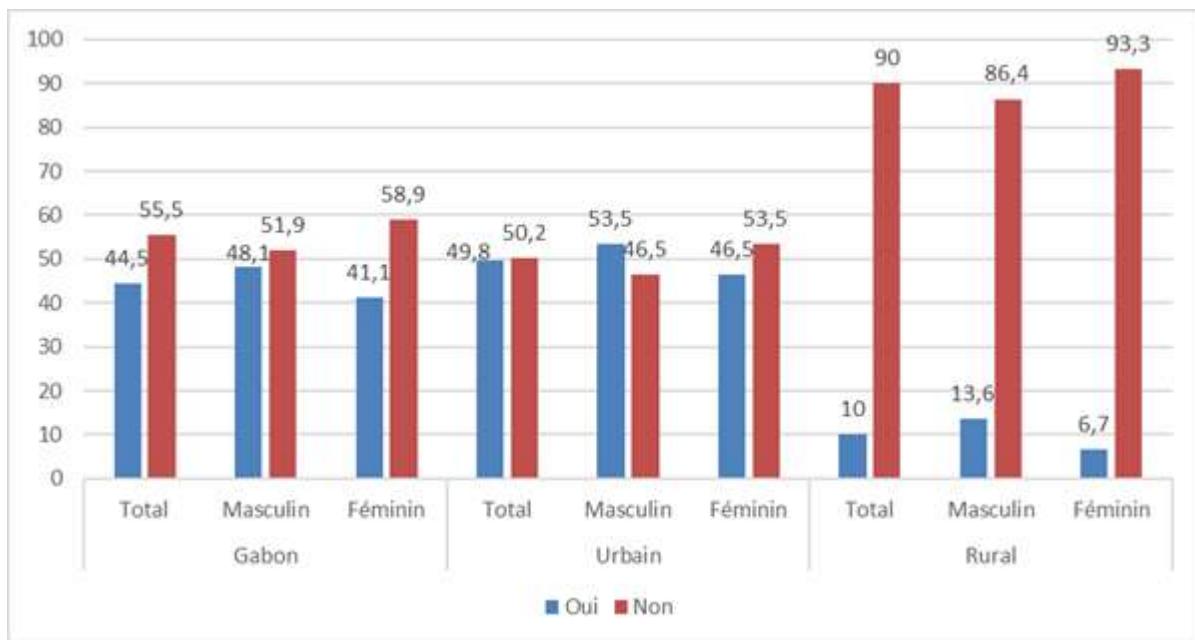
En s'appuyant sur le graphique 71, il est à constater qu'au niveau des régions, Libreville (58,3%), Port-Gentil (56,3%) et la région Reste Ouest Urbain (51,1%) sont des localités où le taux d'accès à Internet est au-dessus de la moyenne.

En ce qui concerne le milieu de résidence, l'accès à Internet est plus élevé en zone urbaine qu'en milieu rural. Pour l'ensemble des villes, le niveau de connexion à Internet atteint 49,1% contre à peine 10% en milieu rural.

Pour ce qui est du sexe des utilisateurs d'Internet, les hommes bénéficient de plus de facilités à disposer de la connexion que les femmes. Ceux-ci représentent 46,5% du taux des personnes connectées à Internet, alors que chez les femmes ce taux est de 41,1%.

La fréquence d'utilisation d'Internet varie en fonction de l'âge des enquêtés. Dans un premier temps, l'usage d'Internet augmente progressivement en fonction du groupe d'âge. Chez les 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, il croît respectivement de 46,9%, 64,2% et 63,2%. Il amorce une baisse chez les internautes âgés de 30 – 34 ans pour atteindre 2,1% chez les 65-69 ans.

Graphique 71 : Proportion (%) de la population par utilisation de l'Internet selon le milieu de résidence et le sexe



4.2 EDUCATION ET STATUT DE PAUVRETE

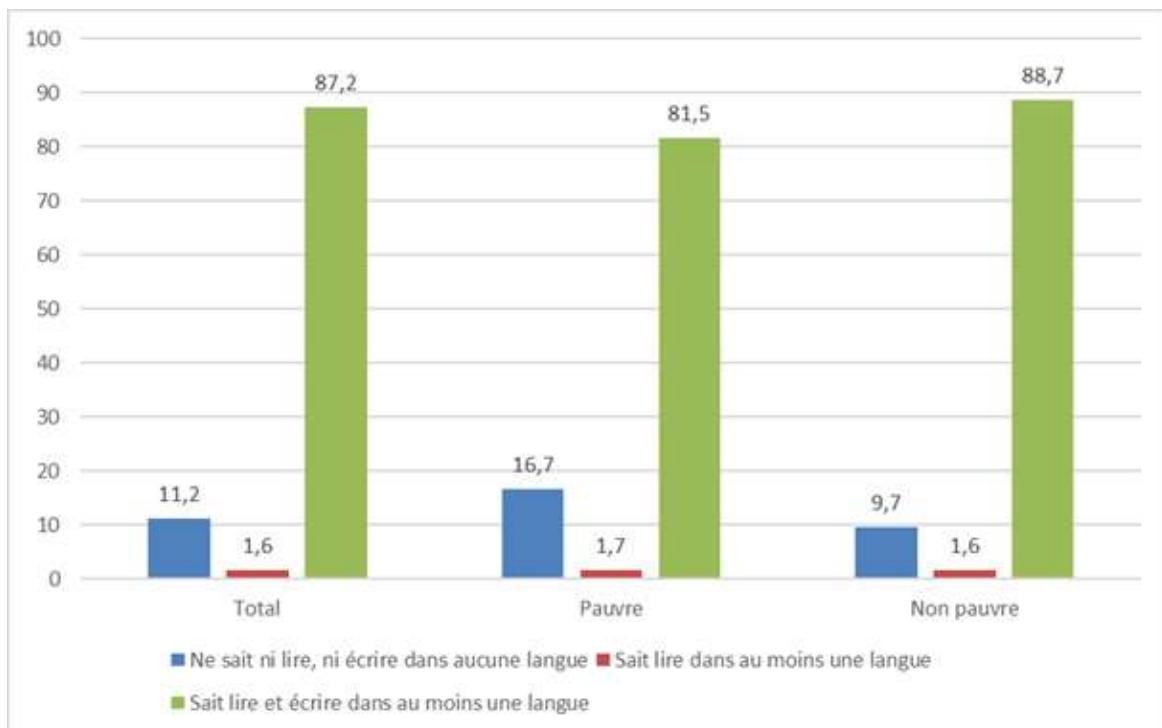
Le chapitre éducation et pauvreté cherche à faire une description du lien entre le statut de pauvreté et le niveau d'éducation de la population. Les variables qui seront mis en relation avec le statut de pauvreté (pauvre ou non pauvre) sont l'alphabétisation du CM, la scolarisation, l'accès à l'éducation, la satisfaction par rapport à l'enseignement, le type d'établissement fréquenté et l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

4.2.1 Statut d'alphabétisation et statut de pauvreté

D'une manière générale, le niveau d'alphabétisation est très élevé au Gabon. Toutefois, l'analyse du statut de pauvreté montre une différenciation des taux d'alphabétisation entre pauvre et non pauvre. En effet, 81,5% des pauvres savent lire et écrire. Chez les non pauvres, ce taux est de 88,7%.

La tendance observée au niveau du statut de pauvreté se confirme par l'analyse des proportions du niveau de vie. En effet, plus le niveau de vie augmente, plus les taux d'alphabétisation s'améliorent. Il passe ainsi de 77,7% chez les plus pauvres à 86,9% au troisième quintile, pour finalement atteindre 89,8% au quintile des plus riches.

Graphique 72 : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus selon le statut de pauvreté des ménages



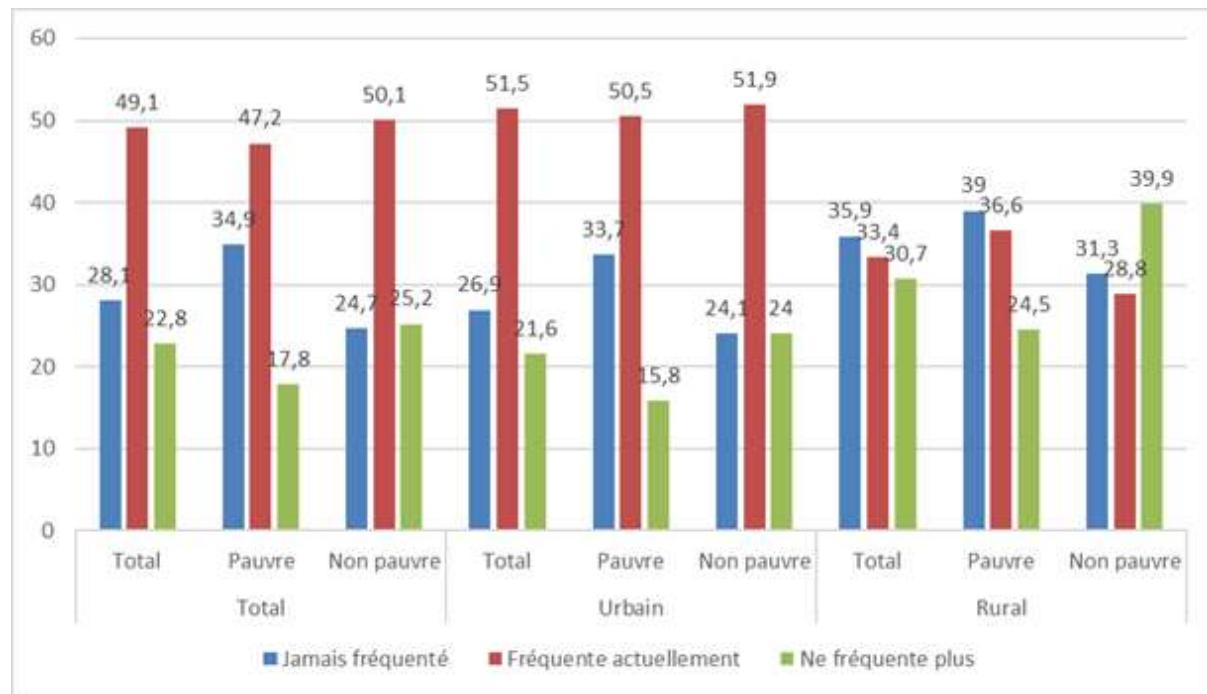
4.2.2 Scolarisation et statut de pauvreté

Plus d'un enfant sur deux issus d'un ménage pauvre fréquente une école en 2016/2017. Les enfants des chefs de ménages pauvres sont aussi les plus nombreux à n'avoir jamais fréquenté. En termes de fréquentation scolaire, il n'y a pratiquement pas de différence significative dans l'enseignement primaire et secondaire entre pauvres et non pauvres.

En revanche, au supérieur, les chefs de ménages non pauvres scolarisent 10 fois plus les enfants que leurs homologues pauvres.

En ce qui concerne le statut de pauvreté et le milieu de résidence, en zone urbaine, il n'y a presque pas de différence dans la fréquentation scolaire des enfants des CM pauvres et des non pauvres. Or, en milieu rural, l'écart dans la scolarisation des élèves pauvres et non pauvres est proche de 10%.

Graphique 73 : Fréquentation scolaire (%) selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté



4.2.3 Accès à l'éducation et statut de pauvreté

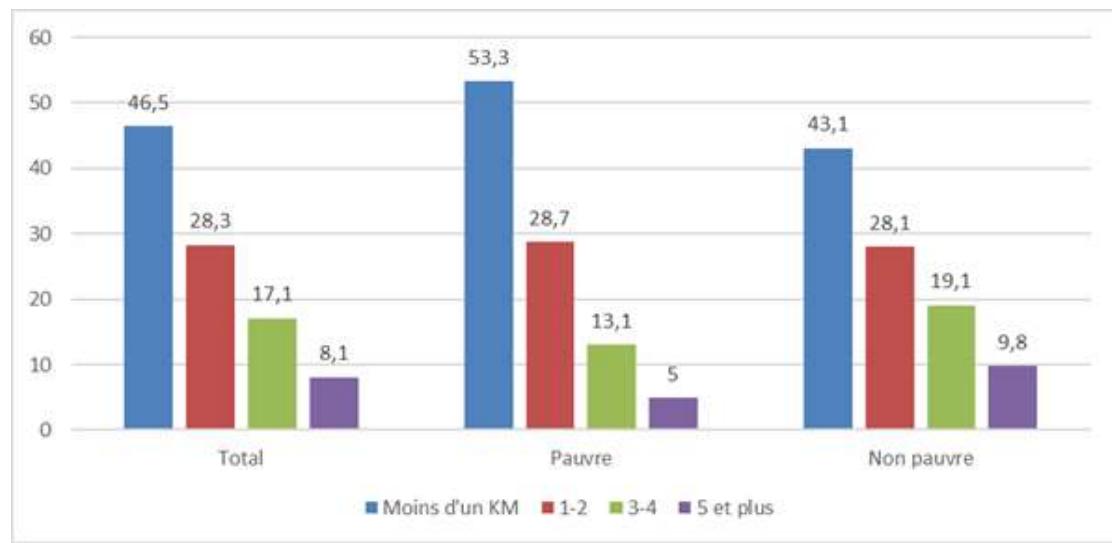
Dans l'analyse de l'incidence de l'accès à l'éducation dans le niveau de vie, deux variables seront mises en relation avec le statut de pauvreté. Il s'agit de la distance parcourue et des moyens utilisés pour se rendre à l'infrastructure scolaire.

4.2.3.1 Distance séparant le domicile de l'infrastructure scolaire et statut de pauvreté

En ce qui concerne la distance parcourue pour atteindre l'établissement scolaire, ce sont les élèves des ménages pauvres qui parcourent moins de distance pour se rendre à l'école. En effet, plus d'un enfant sur deux issus des ménages gérés par les CM pauvres habite à moins d'un kilomètre de son école, alors que les enfants des familles non pauvres sont deux fois plus nombreux à parcourir 5km et plus.

Pour ce qui est du milieu de résidence, la situation observée au niveau globale demeure aussi bien en zone rurale que dans le milieu urbain. Ce sont les enfants des ménages pauvres qui sont plus proches de leur établissement scolaire que les autres élèves.

Graphique 74 : Distance en kilomètre (KM) entre le domicile et l'infrastructure scolaire selon le statut de pauvreté

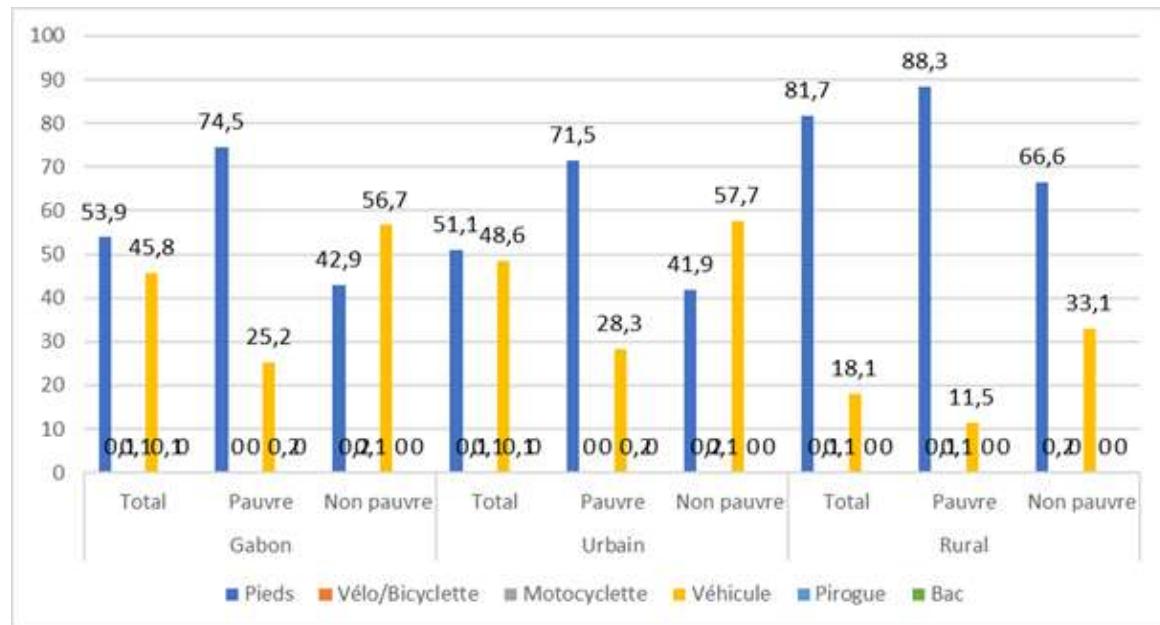


4.2.3.2 Moyens utilisés pour se rendre l'infrastructure scolaire et statut de pauvreté

D'une manière générale, au sein des ménages pauvres, seulement un enfant sur quatre utilise la voiture pour se rendre à l'école. En effet, dans les 20% des ménages les plus pauvres, ces enfants sont 78,3% à se rendre à l'école à pieds alors que les enfants des CM les plus riches ne sont que 28,6% à utiliser ce mode de déplacement.

En milieu urbain, les enfants des ménages pauvres sont 71,5% à se rendre à l'école à pieds. Dans la zone rurale où l'usage de la voiture reste faible, cette situation est aggravée. Ainsi, seulement 11,5% d'élèves issus des ménages pauvres utilisent la voiture comme moyen de déplacement contre 33,5% des enfants qui sont des familles non pauvres.

Graphique 75 : Moyen utilisé pour se rendre à l'établissement scolaire selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté



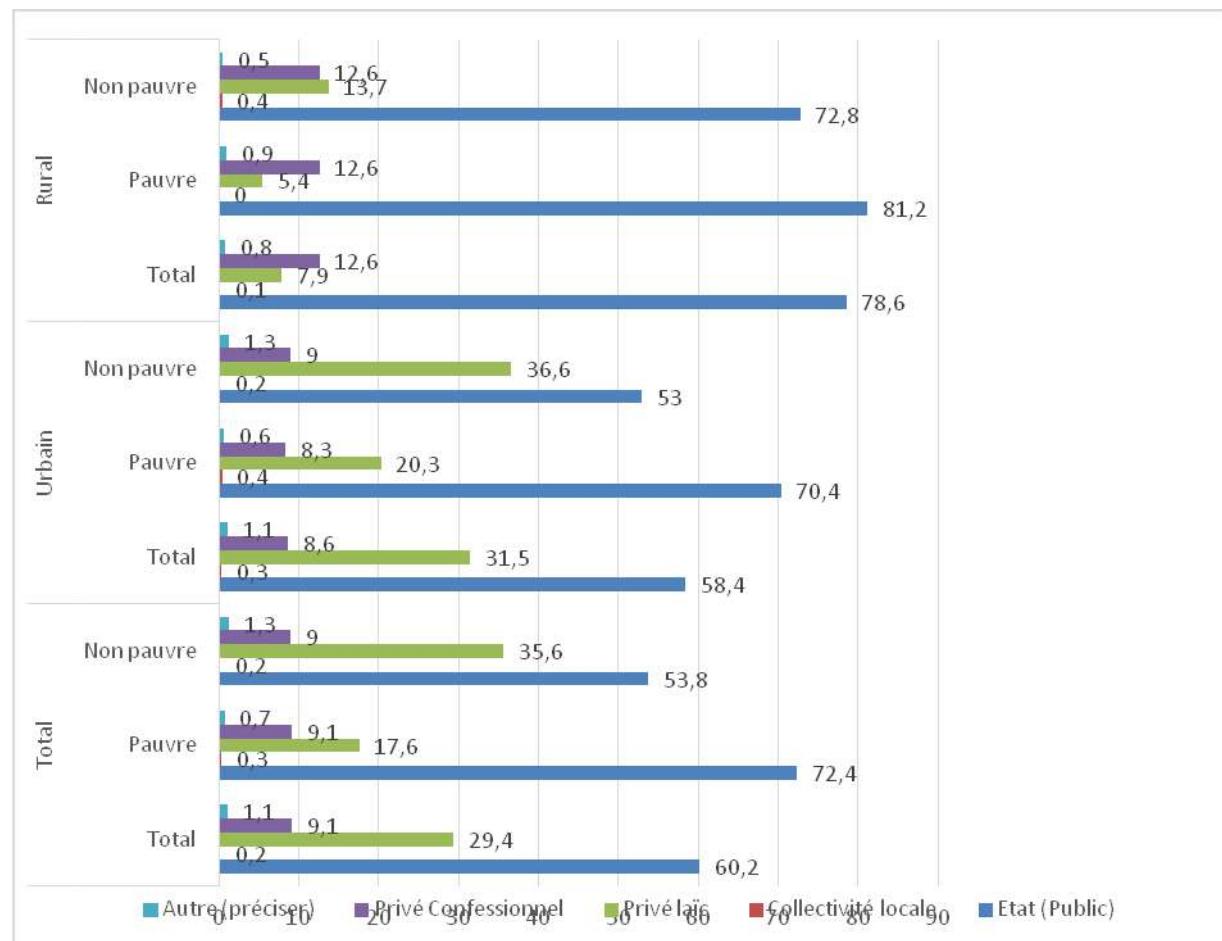
4.2.4 Type d'établissement fréquenté et statut de pauvreté

Le système éducatif gabonais est divisé en deux types d'établissements : les établissements du public et ceux du privé.

L'analyse de l'effet du statut de pauvreté sur le choix du type d'établissement montre que près de trois enfants sur quatre des ménages pauvres sont inscrits dans les établissements publics alors que chez les non pauvres, ils ne représentent que 54% des élèves.

Au niveau des quintiles, 76% des enfants issus des ménages les plus pauvres fréquentent les établissements publics. Plus le niveau de vie du ménage augmente, plus les enfants ont la chance d'être scolarisés dans une école privée. Ainsi, chez les 20% des CM les plus riches, 54% des enfants fréquentent un établissement privé.

Graphique 76 : Type d'établissement scolaire fréquenté selon le milieu de résidence et statut de pauvreté du ménage



4.2.5 Accès aux TIC et statut de pauvreté

Internet reste faiblement utilisé au Gabon. Cet état de fait est plus accentué chez les ménages pauvres.

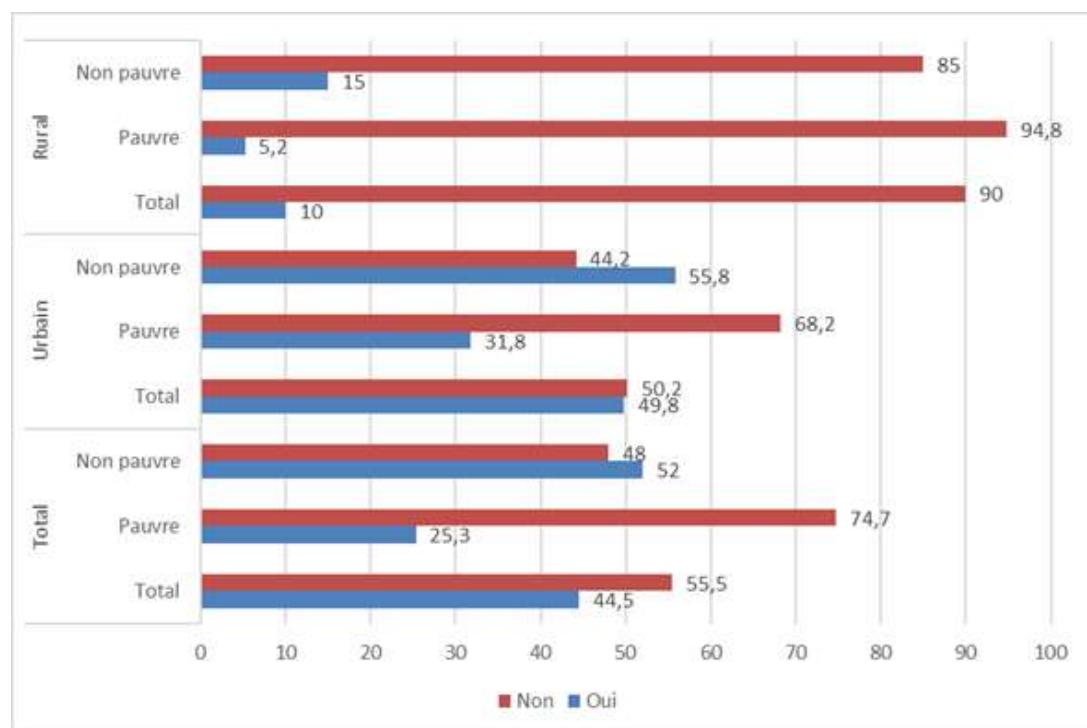
L'influence du niveau de vie sur l'accès aux TIC sera appréciée par l'utilisation d'Internet et l'usage des appareils mobiles selon le statut de pauvreté.

4.2.5.1 Utilisation d'Internet selon le statut de pauvreté

L'analyse du statut de pauvreté et l'usage d'Internet montre une faible représentativité des ménages pauvres (25,3%). Pour les ménages non pauvres, le taux d'accès à Internet atteint 52%. Les ménages qui résident en milieu rural sont défavorisés dans l'accès à Internet. En effet, seulement 5,2% des ménages pauvres disposent d'une connexion Internet.

L'analyse des quintiles de pauvreté révèle un accroissement de l'utilisation d'Internet au fur et à mesure que le niveau de vie augmente. En effet, 20,2% des ménages les plus pauvres ont eu accès à Internet. Ce pourcentage monte à 45,6% au troisième quintile ; pour atteindre un taux de couverture de 61,4% des ménages les plus riches.

Graphique 77 : Utilisation de l'Internet (%) selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté



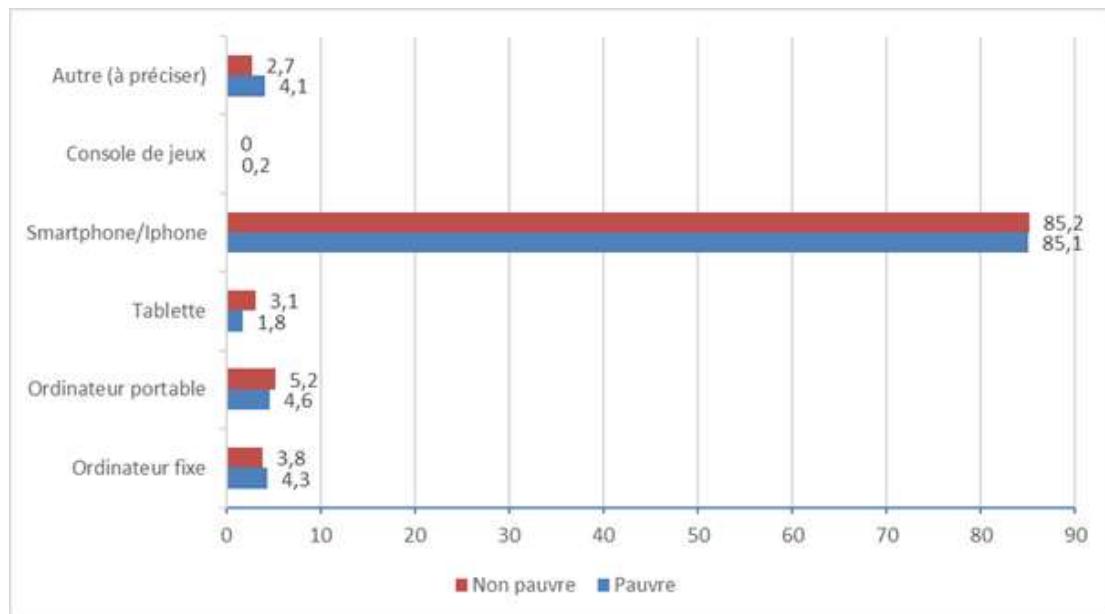
4.2.5.2 Principal appareil utilisé pour se connecter à Internet et le statut de pauvreté

Pour accéder à Internet, les ménages gabonais utilisent plusieurs types d'appareils mobiles parmi lesquels le téléphone, l'ordinateur (fixe et portable), la tablette et la console de jeux.

La Smartphone/Iphone est le moyen le plus utilisé. En effet, 85,1% des internautes se servent du téléphone portable pour se connecter à Internet. L'ordinateur, sans distinction entre fixe ou portable, représente 9% du nombre d'usagers ; et seulement 2,8% des personnes connectées se servent de la tablette.

En ce qui concerne le statut de pauvreté, le type d'appareil mobile utilisé pour accéder à Internet ne permet pas de différencier les pauvres des non pauvres.

Graphique 78 : Principal appareil utilisé pour se connecter à Internet selon le milieu de résidence et le statut de pauvreté



Le chapitre sur l'analyse des données d'éducation de l'EGEPII avait deux principaux objectifs : i) donner les niveaux en matière d'alphabétisation, d'instruction, de scolarisation et l'importance de la demande potentielle d'éducation ; ii) mettre en relief, les niveaux d'éducation avec le statut de pauvreté.

En ce qui concerne le premier objectif, il s'agissait non seulement de donner les niveaux pour l'ensemble du pays, mais également de faire ressortir les différences entre milieu urbain et milieu rural, d'une part, et quelques résultats des variations par sexe, d'autre part.

Les résultats au niveau de l'alphabétisation montrent que le taux d'alphabétisation reste très élevé au Gabon, avec des inégalités entre hommes et femmes et une différence entre milieu rural et milieu urbain.

De l'analyse de l'instruction, il ressort que malgré les progrès observés au cours du temps, près du cinquième de la population gabonaise reste encore sans instruction et tout particulièrement en milieu rural. Le niveau d'instruction de la population reste également marqué par des inégalités importantes entre hommes et femmes.

Au niveau de la scolarisation, les enseignements suivants ressortent :

- le préscolaire reste très peu développé et est quasiment l'apanage des villes ;
- le primaire et le secondaire premier cycle sont les niveaux d'enseignement où la participation scolaire est la plus forte sans distinction entre sexe ;
- au-delà du primaire et du secondaire premier cycle, la participation scolaire devient faible, particulièrement au supérieur ;
- les inégalités entre sexes, celles entre milieu urbain et milieu rural et celles entre catégories sociales croissent au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif.

L'analyse en termes d'équité révèle que les inégalités liées au statut de pauvreté sont plus fortes que celles liées à la résidence qui elles-mêmes sont plus fortes que les inégalités sexuelles. Ainsi, des progrès considérables restent à consentir afin de réduire les inégalités entre villes et campagnes mais également celles entre catégories sociales.

Finalement, les résultats du présent rapport donnent quelques éléments à même de guider l'action, notamment en ce qui concerne la participation scolaire et les variations spatiales. L'analyse différentielle, bien que donnant des résultats qui confirment ceux observés ailleurs, demeure descriptive et mériterait d'être approfondie par des opérations de collecte spécifiques.

CHAPITRE 5 : SANTE

La santé est l'un des secteurs sociaux de base qui a toujours préoccupé et continue d'être au cœur des politiques de développement au Gabon. Le Gabon, pays d'Afrique Centrale a un Produit Intérieur Brut par habitant (PIB/hab.) de 4000 dollars (PNUD 2004) le classant parmi les pays les plus riches d'Afrique. Cependant, malgré cette position privilégiée, le Gabon projette une image de pauvreté qui se traduit par de faibles indicateurs sociaux. Son Indice de Développement Humain (IDH) estimé à 0,648, le classe au 122^{ème} rang sur 177 pays en 2004 ; ce qui le situe au niveau de nombreux pays en développement moins nantis (PNUD, 2004).

Pour l'Etat la priorité absolue demeure donc la nécessité d'améliorer les conditions de vie des populations en liaison avec la pauvreté que connaît le pays. Ainsi, grâce à la première enquête sur la pauvreté de 2005 (EGEPI), le Gouvernement et les partenaires au développement ont pu disposer, entre autres informations, des données sanitaires pour le suivi de la politique de développement, plus particulièrement dans la mise en œuvre du Plan National du Développement Sanitaire (PNDS).

Treize ans après l'EGEPI, on observe un besoin accru de données actualisées sur la situation socioéconomique des populations au Gabon en général, la situation sanitaire des populations en particulier.

A cet effet, l'EGEPII a le mérite de se situer presqu'au début de l'Agenda des Objectifs du Développement Durable (ODD ; période 2016-2030). En matière de Santé, ses résultats permettent au Gouvernement d'une part, de disposer des données sanitaires actualisées pour l'évaluation des politiques et les performances accomplies concernant le DSCRP, le PNDS et le PSGE, d'autre part d'avoir des données de base pour fixer le point de départ des ODD en général, l'ODD 3 relatif à la santé en particulier.

Le module santé de l'EGEP a collecté les informations sur la santé générale, et sur la santé de la reproduction.

Le présent chapitre est consacré à la présentation de quelques résultats de l'EGEPII relatives à la santé. Il comporte trois sections

- Évolution de la situation sanitaire du Gabon entre 2005 et 2017,
- Conditions de vie des populations Au Gabon,
- Condition de vie et pauvreté au Gabon.

5.1 EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE ENTRE 2005 ET 2017

Ce chapitre donne un bref aperçu de l'évolution des indicateurs de santé entre 2005 et 2017. Il ne prend en compte que les variables pour lesquelles les modalités de collecte sont les mêmes ou relativement semblables entre les deux années considérées. Certaines affirmations seront directement tirées du rapport d'analyse de l'EGEP2005. Elle aborde deux points particuliers : santé générale et santé de la reproduction.

5.1.1 Santé Générale

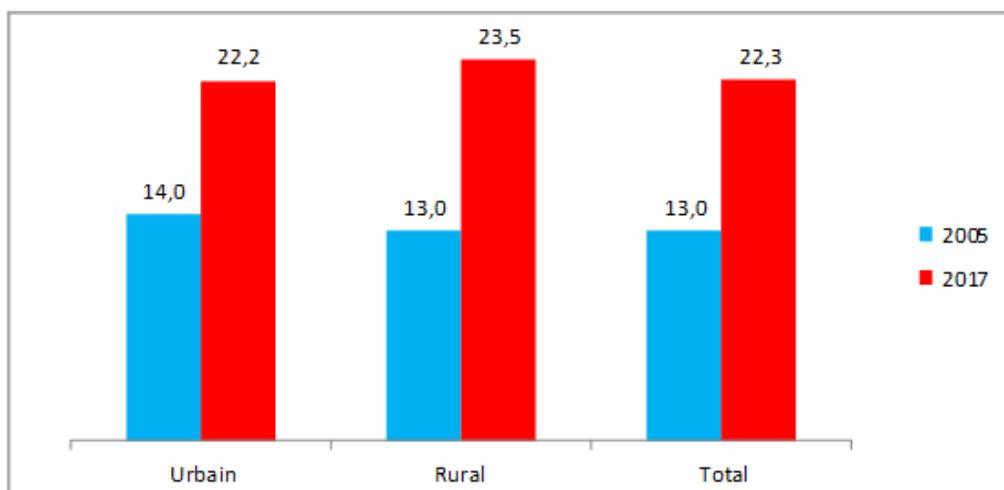
Cette sous-section présente l'évolution de la morbidité, les principales maladies survenues au cours de la période, la consultation des services de santé et les niveaux de satisfaction des usagers par rapport aux services de santé reçus entre 2005 et 2017

5.1.1.1 Evolution de la prévalence de la morbidité au sein de la population entre 2005 et 2017

Le pourcentage de gabonais se déclarant en situation de morbidité semble s'être dégradé entre 2005 et 2017 ; 13,0% et 22,3% respectivement des personnes ont déclaré avoir eu un problème de santé

Le graphique ci-dessous présente les taux de morbidité au niveau national et par milieu de résidence en 2005 et en 2017. Il montre que le pourcentage de gabonais se déclarant en situation de morbidité semble s'être dégradé entre 2005 et 2017 ; 13,0% et 22,3% respectivement des personnes ont déclaré avoir eu un problème de santé en 2005 et en 2017. Cette situation semble un peu plus préoccupante en milieu rural qu'en milieu urbain (graphique 1). Cependant, les questions sur la santé dans le questionnaire de l'EGEP ont été légèrement modifiées en 2017 et ne sont pas strictement comparables à celles de 2005 : ainsi, « blessé » a été remplacé par « accidenté » dans le questionnaire de 2017. Par ailleurs, un meilleur accès aux soins de santé en 2017 a pu entraîner plus de déclarations de problèmes de santé. L'accès aux soins s'est en effet amélioré entre 2005 et 2017 parmi les personnes déclarant un problème de santé : 11% contre 49,9% respectivement.

Graphique 79 : Pourcentage des enquêtés ayant déclaré avoir eu besoin de services de santé entre 2005 et 2017 par milieu de résidence



Source : EGEP1 (2005) et EGEP2 (2017)

5.1.1.2 Evolution des principales maladies survenues au cours de la période 2005 et 2017

Comme par le passé, le paludisme/fièvre continue à être la première cause de morbidité au Gabon et le niveau observé a été multiplié par six environ en 12 ans

Ce chapitre n'aborde que la prévalence du paludisme non seulement parce que cette maladie touche 85% de la population dans tous les pays d'Afrique subsaharienne (ODD3 relatif à la santé), mais encore, elle constitue la première cause de morbidité dans le pays (statistiques sanitaires issues de l'hôpital pédiatrique d'Owendo (HPO), le centre hospitalier de Libreville (CHL), EDS2012, Annuaires statistiques, 2014). En effet, les études montrent qu'au Gabon, le paludisme est stable, c'est à dire que la transmission est permanente et continue ; il reste la première cause de morbidité tout âge confondu et représente la première cause de mortalité des enfants de moins de 5 ans (Noël MOUSSAVOU in EDS2012). Pour cela, le ministère en

charge de la santé a fixé des objectifs spécifiques ci-dessous liés au paludisme dans le Plan National de Développement Sanitaire 2011-2015 :

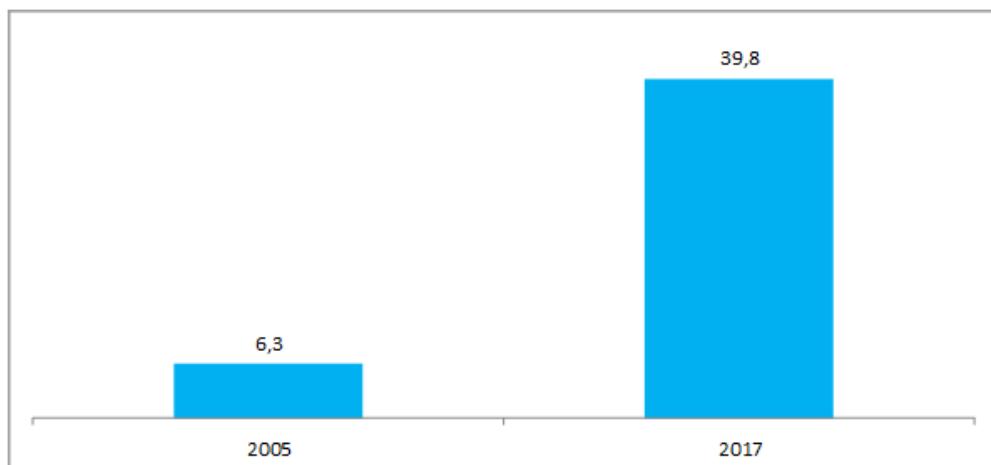
- Cible 5 : D'ici 2015, réduire d'au moins 50% la mortalité et la morbidité liées au paludisme.
- Cible 18 : au moins 80% de la population (femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans dorment sous une moustiquaire MILDA).

Les données collectées pendant l'EGEP 2017 permettent dans une certaine mesure d'évaluer l'impact des interventions menées dans le cadre de la lutte contre le paludisme et de renseigner sur les progrès accomplis par les programmes.

Ainsi, parmi les pathologies pour lesquelles les gens ont exprimé leurs problèmes, le paludisme constitue la première cause de morbidité en 2005 et en 2017. Le niveau observé en 2005 a presque été multiplié par six en 2017 (6,3% contre 39,8% respectivement).

A ce niveau également, la question était un peu différente entre les deux années rendant presque impossible la comparaison. En réalité, en 2005, la modalité était « Paludisme/fièvre » alors qu'en 2017, cette modalité a été éclatée en deux dont Paludisme et Fièvre. Pour les besoins de la comparaison, il a été additionné les deux modalités de 2017 pour avoir une seule « Paludisme/fièvre ».

Graphique 80 : Prévalence du paludisme/fièvre entre 2005 et 2017



Source : EGEPI (2005) et EGEPI2 (2017)

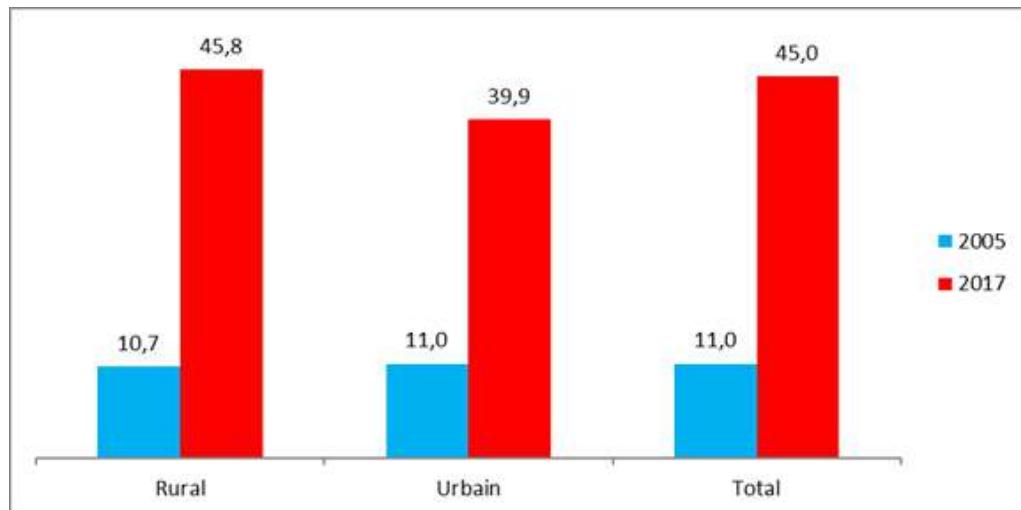
5.1.1.3 Evolution de la prévalence de la consultation des formations sanitaires entre 2005 et 2017

La consultation des services de santé a beaucoup évolué entre 2005 et 2017 passant du simple à un peu plus du triple.

L'analyse de la proportion de personnes ayant consulté un service de santé entre 2005 et 2017 montre que, la prévalence de la consultation est plus élevée en 2017 (45,0%) par rapport en 2005 (11%). De même, à l'intérieur de chaque milieu, on note les écarts importants. En effet, que ce soit en campagne ou en milieu urbain, bien que le taux de consultation soit plus de trois fois plus élevé en 2017 qu'en 2005 et plus de deux fois en milieu urbain, il est quand-même important de noter qu'en 12 ans, moins de la moitié de la population a utilisé les services de santé au Gabon ; et pourtant, l'Etat semble avoir aménagé certains grands axes routiers (pouvant favoriser les déplacements de populations en cas de besoin du lieu

d'habitation aux structures sanitaires appropriées) et multiplié des infrastructures sanitaires à travers le pays : l'aménagement de la faculté de médecine, la formation régulière du personnel médical à l'INFAS (Institut National de Formation des Agents de la Santé), la construction et l'aménagement des CHU à Libreville (où vit près de la moitié des habitants), susceptibles de répondre aux attentes des populations concernant leur utilisation de services sanitaires.

Graphique 81 : Pourcentage des enquêtés déclarant avoir utilisé les services de santé entre 2005 et 2017



Source : EGEPI (2005) et EGEPII (2017) ;

5.1.2 Santé de la reproduction

En ce début de l'ère des objectifs de développement durable (ODD), la morbidité et la mortalité évitables (maladies et décès que l'on peut éviter) liées à la grossesse restent très élevées. Bien que des progrès substantiels aient été enregistrés, les pays doivent consolider et faire progresser ces acquis et élargir leurs objectifs pour que la grossesse soit une expérience positive (OMS, 2016).

Au Gabon, l'EGEPII (2017) permet de fournir les données sur la situation sanitaire des populations, notamment celle relative au suivi prénatal. Ces informations sont, dans une certaine mesure, comparables à celles issues de l'EGEPI (2005). Ces sources permettent d'apprécier l'évolution du suivi prénatal des femmes enceintes. Avant d'aborder cet aspect, il apparaît important d'avoir une idée de la proportion de femmes ayant eu au moins une naissance au cours des périodes de références des deux enquêtes.

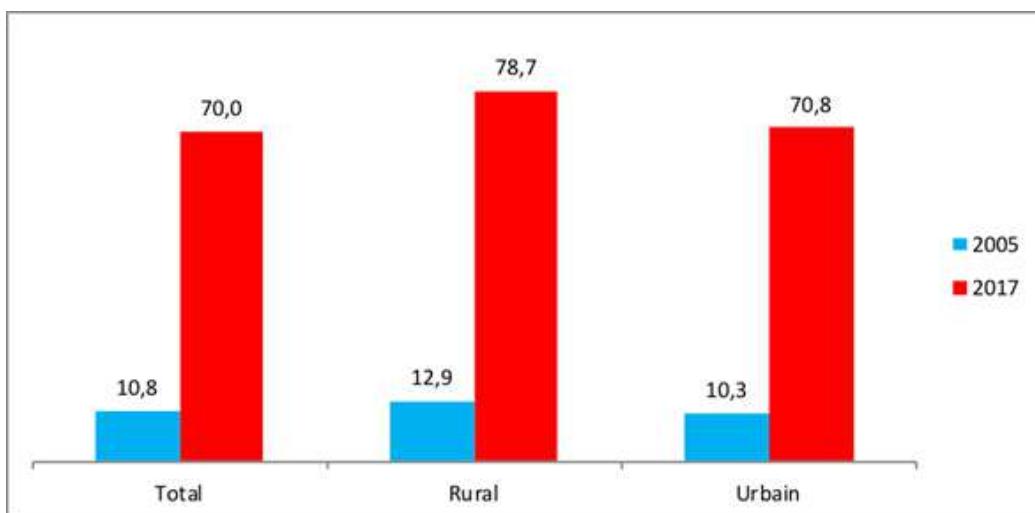
5.1.2.1 Evolution de la proportion des femmes ayant eu au moins une naissance entre 2005 et 2017

Au Gabon, la proportion de femmes ayant eu au moins une naissance a beaucoup évolué entre 2005 et 2017 passant d'un peu plus d'une femme sur dix à près de huit femmes sur dix.

Le graphique ci-dessous fournit les informations sur l'évolution de la proportion des femmes ayant eu au moins une naissance entre 2005 et 2017. Il en ressort que la proportion de femmes ayant eu une naissance a beaucoup évolué entre les deux périodes. Elle est passée de 10,8% à 70% respectivement en 2005 et 2017. C'est en milieu rural que l'évolution est plus importante (12,9% en 2005 contre 78,7% en 2017). De même, en milieu urbain, ces proportions s'élèvent à 10,3% et 70,8%.

Le milieu rural enregistre ainsi proportionnellement plus de femmes ayant eu une naissance que le milieu urbain quel que soit l'année considérée. Ces femmes ont-elles été suivies pendant leurs grossesses ? L'analyse de l'évolution des soins pré-nataux qui suit donne les informations concernant cette interrogation.

Graphique 82 : Evolution du pourcentage des femmes ayant eu au moins une naissance entre 2005 et 2017



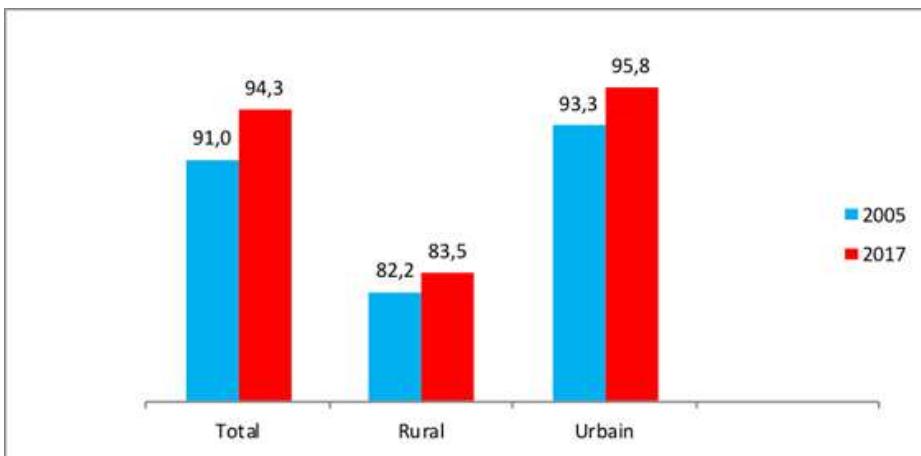
Source : EGEPI (2005) et EGEP2 (2017)

5.1.2.2 Evolution des soins pré-nataux entre 2005 et 2017

La prise de conscience des femmes sur l'importance des consultations pré-natales est une pratique répandue au Gabon depuis 2005, dans la mesure où plus de neuf femmes sur dix ont été suivies pendant la grossesse.

Le graphique ci-dessous montre qu'au Gabon, le recours aux soins pré-nataux est une pratique très répandue. En effet, depuis 2005, plus de neuf femmes sur dix ont bénéficié des soins lors de la grossesse. Toutefois, les femmes vivant en milieu rural ont moins reçu les soins que celles résidant en milieu urbain quelle que soit l'année considérée. A contrario, les femmes du milieu urbain (où la présence des structures sanitaires, du personnel médical formé est plus importante ; la situation économique des femmes et des ménages ; le niveau d'instruction) sont plus nombreuses à avoir reçu les soins pré-nataux. Les objectifs de la conférence d'Alma-Ata réalisée en 1978 consistant à mettre un accent particulier sur la prévention des maladies et sur le rapprochement des services de santé des utilisateurs devront être davantage concrétisés en milieu rural pour permettre que ces dernières aient les mêmes chances que celles vivant en milieu urbain.

Graphique 83 : Femmes ayant bénéficié des soins prénataux entre 2005 et 2017



Source : EGEPI (2005) et EGEP2 (2017)

En somme, le taux de morbidité semble s'être dégradé entre 2005 et 2017 ; 13,0% et 22,3% respectivement des personnes ont eu un problème de santé. Le paludisme/fièvre demeure la première cause de morbidité au Gabon depuis 2005. Le taux de consultation a également connu une évolution considérable entre 2005 et 2017 passant du simple à un peu plus du triple.

En matière de santé de la reproduction, il ressort que la proportion de femmes ayant eu une naissance a beaucoup évolué entre les deux périodes. Elle est passée de 10,8% à 70,0% respectivement en 2005 et 2017.

La prise de conscience sur le bien-fondé du recours aux soins pendant la grossesse reste une pratique reprendue au Gabon. Il en est de même pour l'assistance à l'accouchement par un personnel moderne. Toutefois, on trouve encore des femmes donnant naissance sans cette assistance.

5.2 PROFIL DE LA SANTE

5.2.1 Santé générale

Cette section aborde les points suivants : Problème de santé au sein de la population, Accès aux services de santé, Consultation des services de santé, Utilisation de la moustiquaire.

5.2.1.1 Problème de santé au sein de la population

- Prévalence de la morbidité au niveau national et par milieu de résidence

Au Gabon, plus de deux personnes sur cinq sont tombées malades, blessées ou ont été victimes d'un accident ; cette proportion est un peu plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

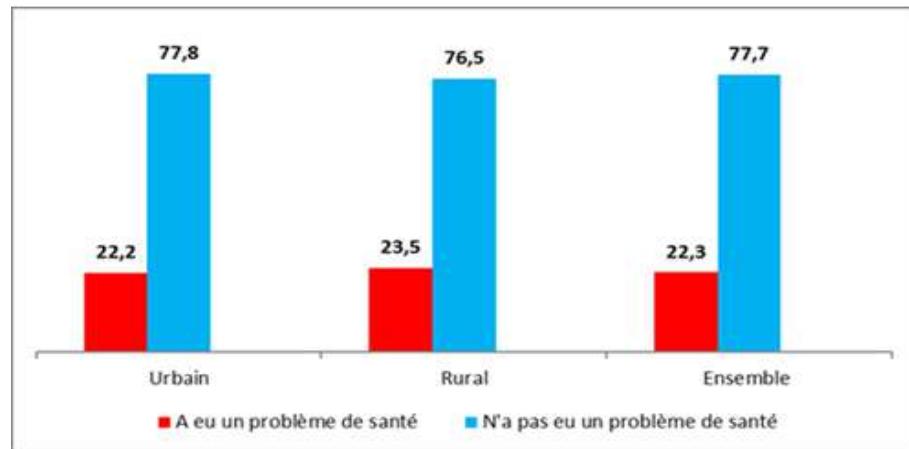
Dans l'EGEP2 (2017), les problèmes de santé ont été appréhendés pour les personnes malades/blessées ou accidentées qui ont déclaré avoir eu un problème de santé au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête. L'analyse se fait au niveau national et selon le cas par milieu de résidence, strate, sexe, l'âge.

On entend par strate, le regroupement des (9) provinces en région selon les caractéristiques géographiques et socioéconomiques (Nord, Sud, Est, Ouest). Chacune des régions est désagrégée par milieu urbain et rural pour constituer les strates ; Ajoutées à cela les trois

principales villes : Libreville, Port-Gentil et Franceville. Ce qui correspond à 11 strates. Le concept de « strate » n'est pas familier à tous les utilisateurs des données. Pour cela, on utilise dans ce chapitre concept de région au lieu de strate.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des taux de morbidité au Gabon et par milieu de résidence. Au niveau national, la proportion de la population malade/blessée ou accidentée au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête est de 22,3%. Il n'existe pas de différence appréciable selon le milieu de résidence.

Graphique 84 : Répartition (%) de la population ayant eu un problème de santé par milieu de résidence

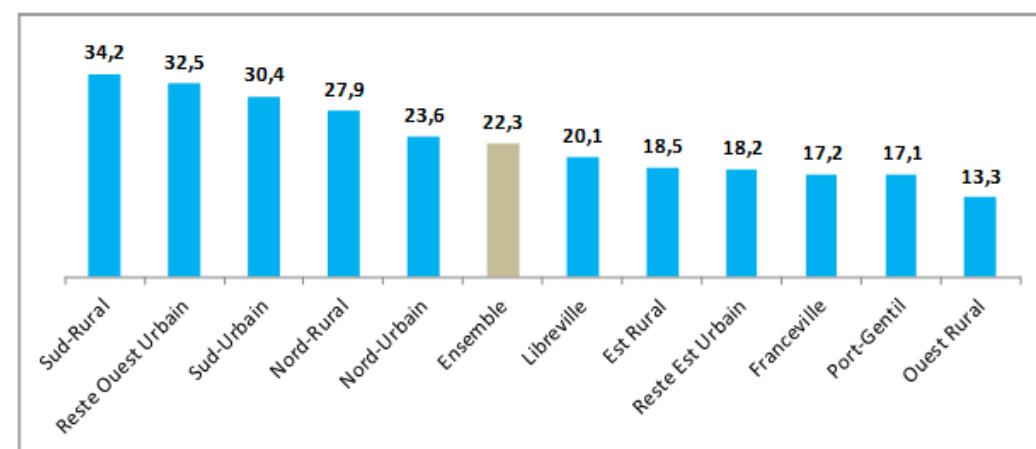


- **Prévalence de la morbidité par région et par le sexe**

Les régions du Sud et du Nord enregistrent les taux de morbidité les plus élevés. Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

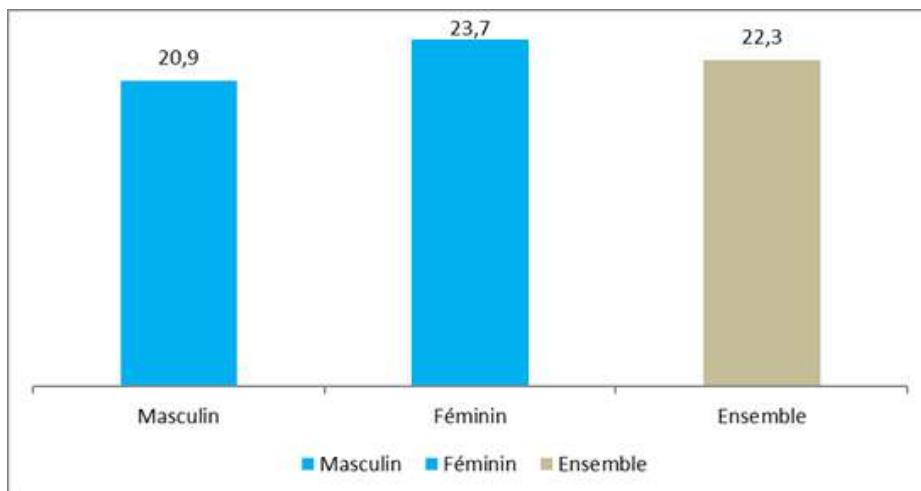
Les données du graphique qui suit montrent que la morbidité est inégalement répartie à travers les régions. Bien que n'atteignant pas 50%, on note que les régions à fort taux de morbidité sont respectivement le Sud (Sud-rural : 34,2% et Sud-urbain 30,4%) ; le Nord (Nord-rural : 27,9% et Nord-urbain 23,6%). Port-Gentil, Franceville et l'Ouest rural enregistrent les taux de morbidité les plus faibles du pays.

Graphique 85 : Répartition (%) de la population ayant eu un problème de santé par région



Selon le sexe, les données du graphique ci-dessous montrent que les femmes (23,7%) ont plus eu des problèmes de santé lors des 30 derniers jours précédent l'enquête par rapport aux hommes (20,7%).

Graphique 86 : Répartition (%) de la population ayant eu un problème de santé par sexe



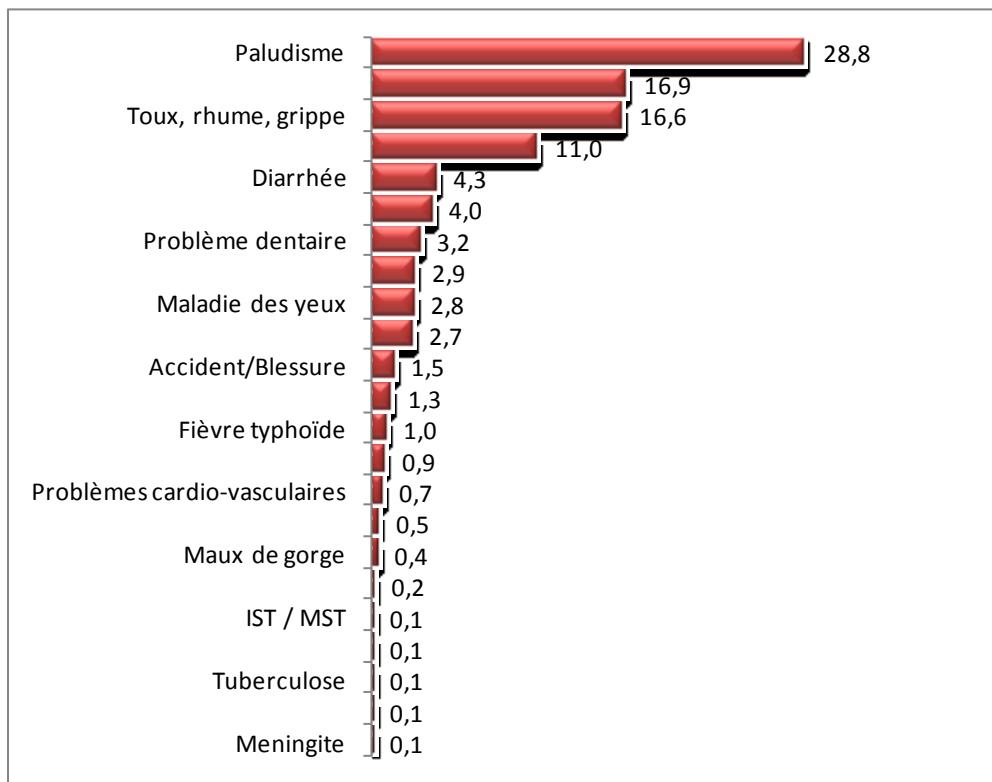
- **Principales maladies survenues au cours des trente derniers jours précédents l'enquête**

Comme dans plusieurs des pays d'Afrique subsaharienne, le paludisme constitue la première cause de morbidité au Gabon.

L'EGEPII a collecté les informations relatives aux principales causes de morbidité à savoir, pour chaque membre du ménage, quel était le principal problème de santé que le membre du ménage a eu pendant les 30 derniers jours précédent l'enquête.

Le graphique ci-après montre que le paludisme (28,8%) constitue la principale maladie contractée par la population au Gabon. La toux, rhume, grippe (16,6%) suivi de la fièvre (11%) occupent la deuxième et la troisième place respectivement. La Diarrhée (4,3%), le Problème de tension (4%) occupent également une place importante parmi les causes de morbidité déclarées par les enquêtés. Les autres pathologies sont moins fréquentes.

Graphique 8787 : Répartition (%) des principaux problèmes de santé survenus au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête



5.2.1.2 Accès aux services de santé

L'accès aux services de santé reste encore un problème au Gabon car, seulement un peu plus d'une personne sur deux vit à moins de 5 kilomètres d'une infrastructure sanitaire. En milieu rural, près de 7 individus sur dix parcoururent 10 kilomètres et plus pour atteindre une formation sanitaire, surtout au Nord et Sud Rural. Les objectifs de PNDS ne sont pas atteints.

La stratégie globale d'intervention du PNDS vise le renforcement du système de santé en assurant à tous l'accès aux soins promotionnels, préventifs et curatifs. Il s'agit de permettre aux populations de bénéficier des prestations de soins de proximité afin de réduire significativement la morbidité et partant, la mortalité.

L'accès a été mesuré par la distance séparant le domicile de l'enquêté à la formation sanitaire fréquenté et le moyen utilisé pour aller à l'hôpital.

- **Distance entre le domicile et la formation sanitaire**

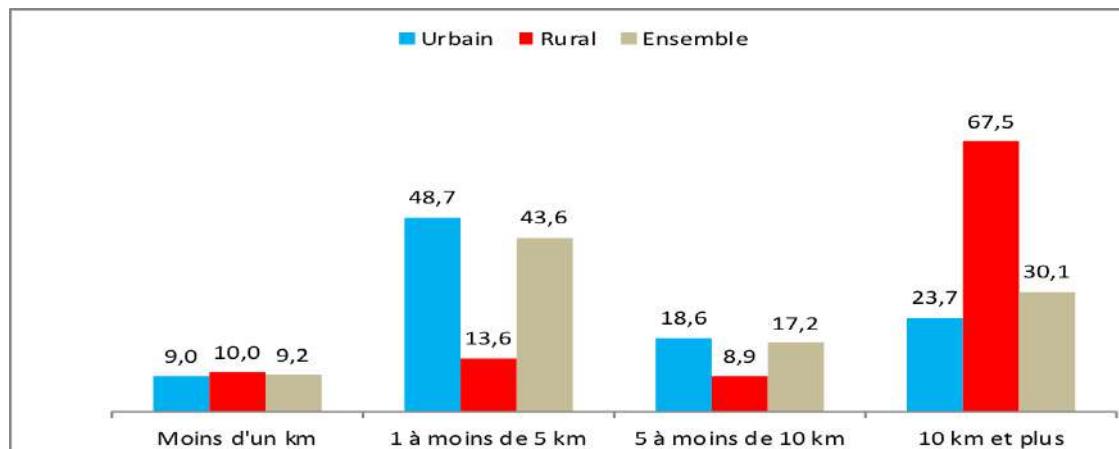
Au Gabon, l'accès aux services de santé reste encore un problème car, seulement 52,8% de la population vit à moins de 5 kilomètres dont 43,6% et 9,2% de la population vivent respectivement à moins d'un kilomètre et de 1 à 5 kilomètres de l'établissement de santé. Il est tout de même important de noter que trois personnes sur dix vivent à 10 kilomètres ou plus de l'établissement sanitaire.

La proportion de ménages situés entre 0 et 10 kilomètres et plus d'un établissement de santé varie selon le milieu de résidence. En effet, plus de la moitié de citadins (57,7%) vit à moins de 5 kilomètres de la formation sanitaire contre seulement 23,6% de ruraux. A contrario, c'est en milieu rural que la proportion de la population qui parcourt 10 kilomètres et plus pour

atteindre une formation sanitaire est la plus élevée (67,5%) contre seulement 23,7% en milieu urbain où divers moyens de locomotions sont à la portée des individus.

On note également les disparités au niveau des régions de résidence. Les proportions de populations se situant à moins de 5 kilomètres d'un centre de santé sont plus élevées à Libreville et Port-Gentil (54% et 58,7% respectivement), pour les régions de Franceville et celle du Sud (52%). Les populations vivant en milieu rural de la région du Nord (71,3%) et du Sud (57,9%) apparaissent ici comme étant celles qui éprouvent le plus de difficultés à atteindre une formation sanitaire.

Graphique 88 : Répartition (%) des ménages par distance parcouru pour atteindre une formation sanitaire selon le milieu de résidence



- Moyen de déplacement pour se rendre à l'hôpital**

Au Gabon, le véhicule et dans une certaine mesure la marche à pieds constitue le principal moyen de déplacement utilisé pour se rendre à l'hôpital.

Pour avoir les informations sur les moyens de déplacement, il a été demandé aux enquêtés quel était le principal moyen utilisé pour se rendre à la structure sanitaire.

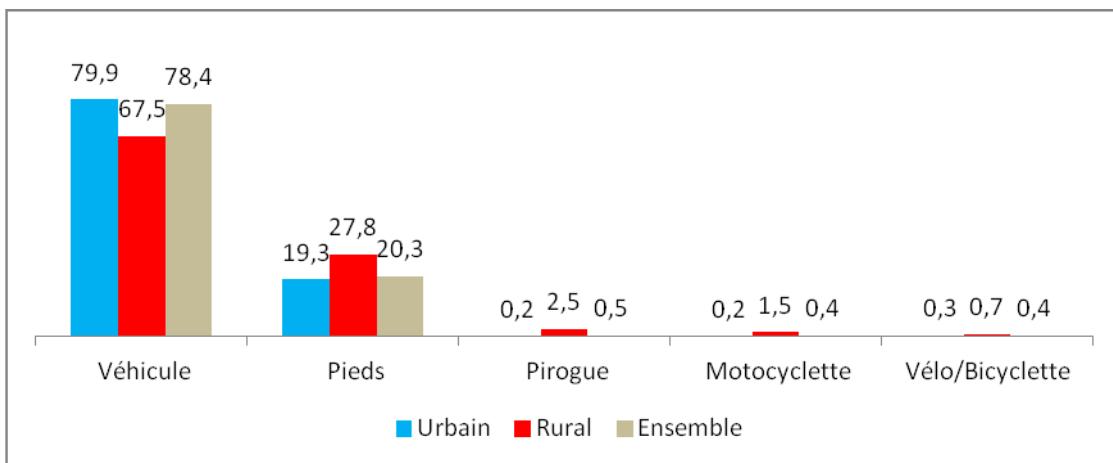
Il ressort du graphique ci-dessous que près de huit personnes sur dix utilisent le véhicule (78,4%) et une personne sur cinq la marche (20,3%) comme moyen de déplacement.

Le moyen utilisé pour se rendre au lieu de soins diffère selon le milieu de résidence et la région.

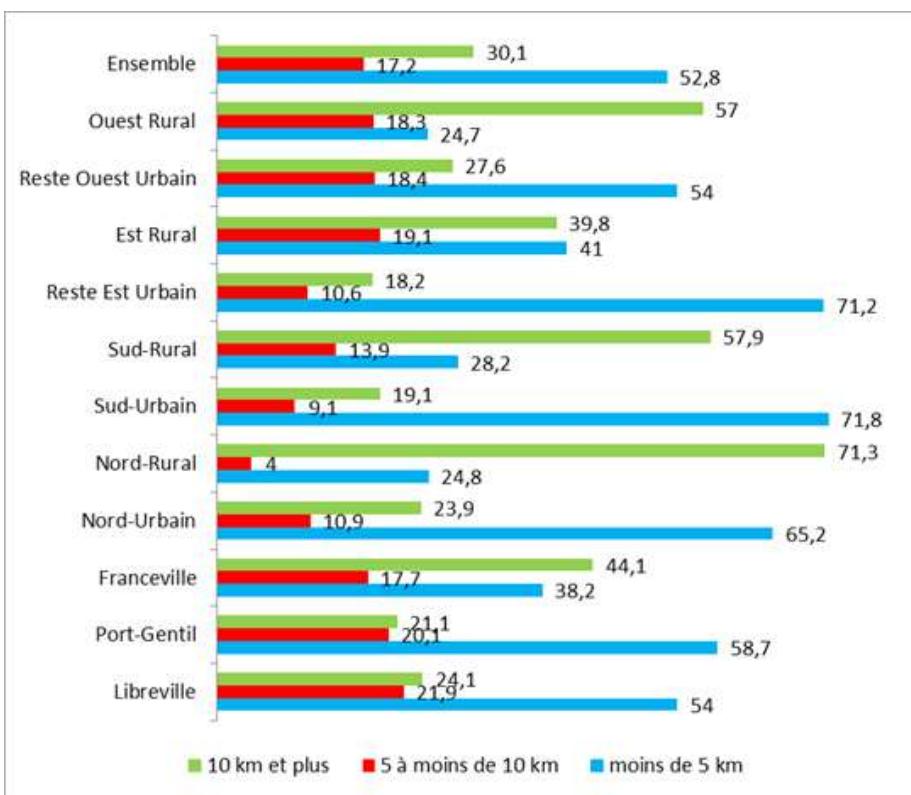
En milieu rural, 67,5% de la population utilise le véhicule et 27,5% la marche à pieds pour se rendre à l'hôpital. En milieu urbain, ces proportions sont respectivement de 79,9% et 19,3%.

Il existe des disparités selon les régions en matière d'utilisation des moyens de déplacement pour se rendre à la formation sanitaire la plus proche (voir annexe pour les tables 4). La proportion de la population se rendant au lieu de soins à pieds est plus élevée dans la région du Nord-rural (41,5%). C'est à l'Ouest-urbain et à Port-Gentil que la proportion de la population utilisant la voiture comme moyen de déplacement est la plus élevée (86,3% et 85,7%).

Graphique 89 : Répartition (%) de la population par principal moyen utilisé pour se rendre à la structure sanitaire selon le milieu de résidence



Graphique 90 : Répartition (%) de la population par principal moyen utilisé pour se rendre à la structure sanitaire selon la région



5.2.1.3 Consultation des services de santé ou guérisseur traditionnel

Moins de cinq personnes sur dix ont consulté un service de santé pendant la période de référence.

La consultation des formations sanitaires formelles et non formelles renseigne sur le comportement de la population en matière de santé. Les données collectées permettent d'analyser la prévalence de la consultation, le type de formations sanitaires fréquentées, le type de praticiens consultés, le degré de satisfaction et la raison de non consultation durant les 30 derniers jours précédent l'enquête.

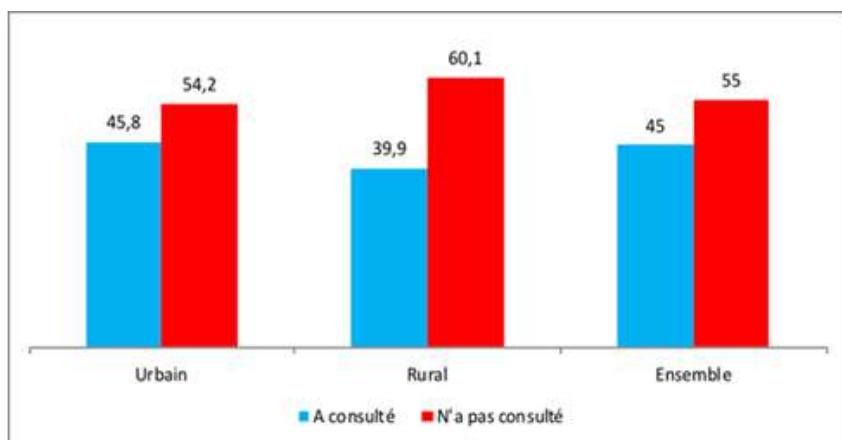
Les personnes malades qui ont eu recours à un praticien de la santé ont consulté soit des personnels modernes de santé (des secteurs public et privé), soit des guérisseurs traditionnels.

- **Niveau de consultation par milieu de résidence**

Comme pour l'accès, l'utilisation des services de santé est encore faible au Gabon. En effet, seulement 45% des personnes ayant été malades ou blessées ou accidentées ont consulté les services de santé au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête.

Parmi les personnes, on observe un écart important entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, la proportion des personnes ayant consulté un service de santé est plus élevée en milieu urbain (45,8%) qu'en milieu rural (39,9%).

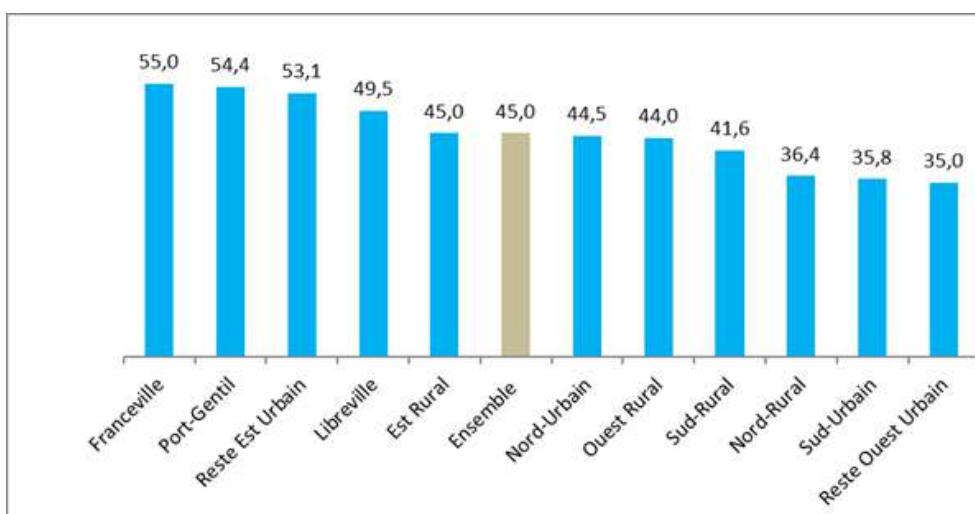
Graphique 91 : Taux de consultation des services de santé par milieu de résidence



- **Niveau de consultation par région**

La proportion de personnes ayant consulté un service de santé pendant la période de référence est plus élevée à Franceville, Port-Gentil, le reste de l'Est urbain, Libreville et Est rural. La consultation des services de santé est plus faible dans les autres régions car les niveaux de consultation sont en deçà du niveau national.

Graphique 92 : Taux de consultation par région



5.2.1.4 Utilisation de la moustiquaire

Seulement 35,5% d'individus utilisent habituellement la moustiquaire au Gabon dont un peu plus de trois personnes sur dix en milieu urbain, près de cinq personnes sur dix en milieu rural et plus de six personnes sur dix au Sud.

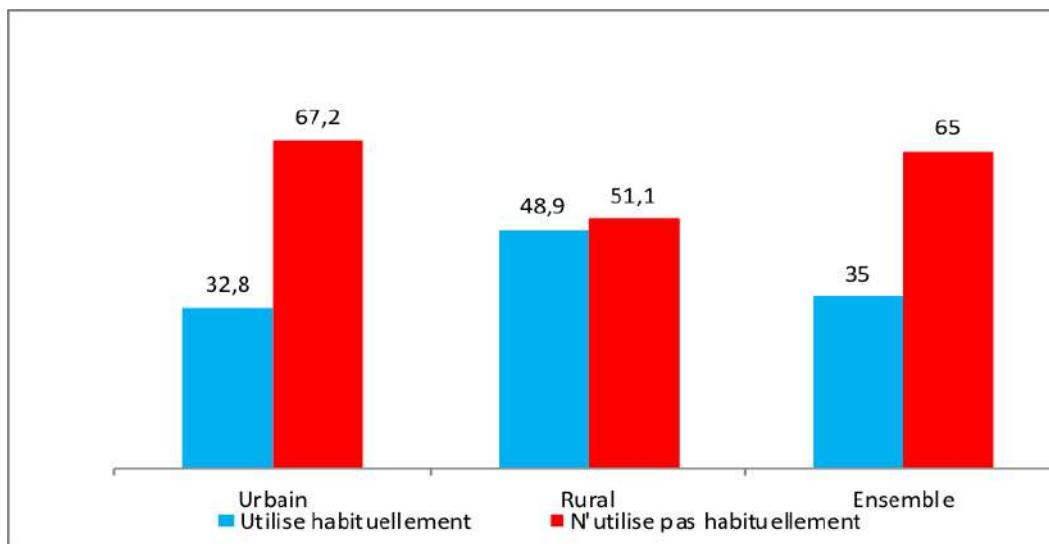
Le paludisme est la première cause de mortalité au Gabon. La réussite pour faire reculer le paludisme doit nécessairement passer par la prévention au niveau national. Dans ce contexte, la moustiquaire surtout imprégnée apparaît comme le meilleur moyen de lutte contre cette affection. Cette section aborde l'utilisation habituelle de la moustiquaire.

Au niveau national, seulement 35,0% de la population enquêtée a déclaré avoir utilisé habituellement la moustiquaire. En revanche, 65,0% de la population a déclaré n'avoir pas utilisé la moustiquaire.

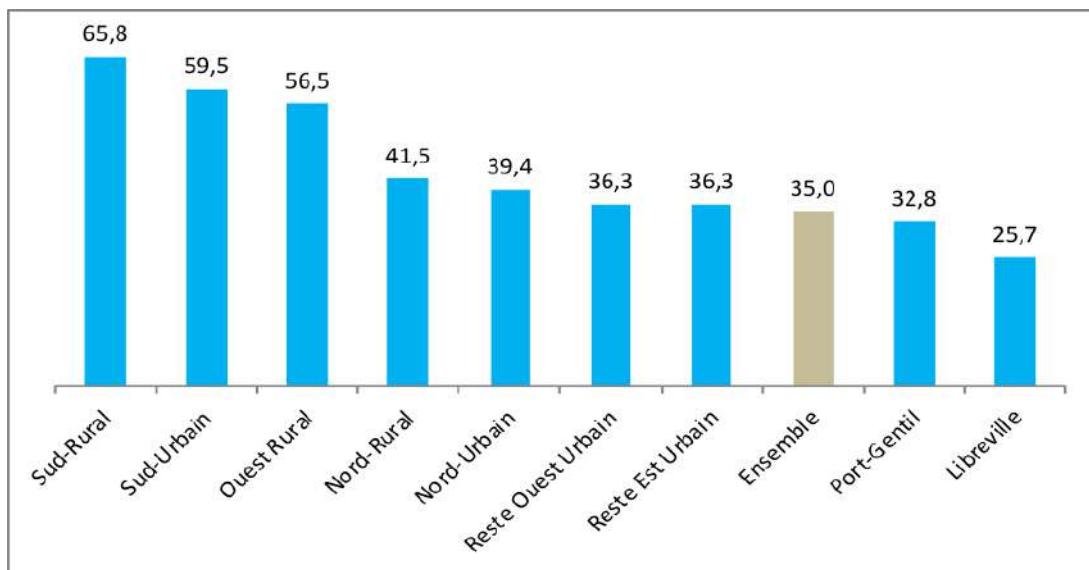
Il existe des différences entre le milieu urbain et milieu rural en matière d'utilisation habituelle de la moustiquaire. En effet la proportion de personnes utilisant habituellement la moustiquaire est plus élevée en milieu rural (58,0%) qu'en milieu urbain (32,8%).

L'utilisation de la moustiquaire diffère selon la région de résidence. Les données montrent que c'est surtout à Libreville (25,7%) et à Port-Gentil (32,8%) que l'utilisation habituelle de la moustiquaire est plus faible. L'utilisation habituelle de la moustiquaire a été plus élevée dans la région du Sud aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et à l'Ouest (milieu rural : 56,5%).

Graphique 93 : Répartition (%) de la population dormant habituellement sous une moustiquaire selon le milieu de résidence



Graphique 94 : Répartition (%) de la population dormant habituellement sous une moustiquaire par région



5.2.2 SANTE DE LA REPRODUCTION

Environ 830 femmes meurent des suites de la grossesse ou de complications liées à l'accouchement dans le monde chaque jour, la majorité de ces décès pouvant être prévenus par des soins de qualité durant la grossesse et l'accouchement (OMS, 2018).

La réduction de la mortalité maternelle passe ainsi par entre autres moyens, le développement des consultations prénatales recentrées. Le suivi régulier de la grossesse reste primordial pour que l'accouchement soit une expérience positive. Cette partie traite des grossesses et des soins prénatals.

5.2.2.1 Femmes ayant eu au moins une grossesse

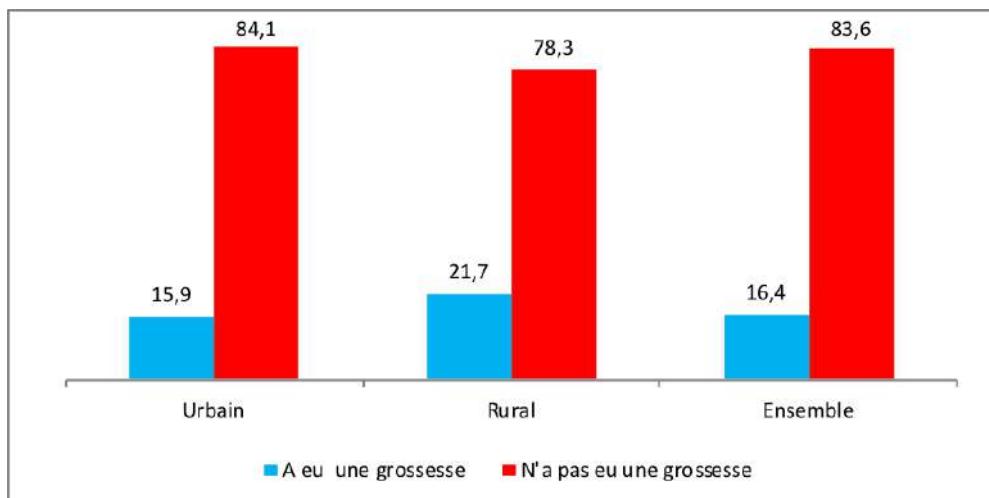
- Femmes ayant eu au moins une grossesse par milieu**

16,4% de femmes sont tombées enceintes au cours des 12 mois précédant l'enquête dont plus d'une fille sur dix de 15-19.

Le graphique ci-dessous répartit les femmes ayant eu au moins une grossesse au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête par milieu de résidence. Les données montrent que 16,4% de femmes ont eu au moins une grossesse.

C'est en milieu rural que la proportion de femmes ayant eu au moins une grossesse est plus élevée (21,7% contre 15,9% en milieu urbain).

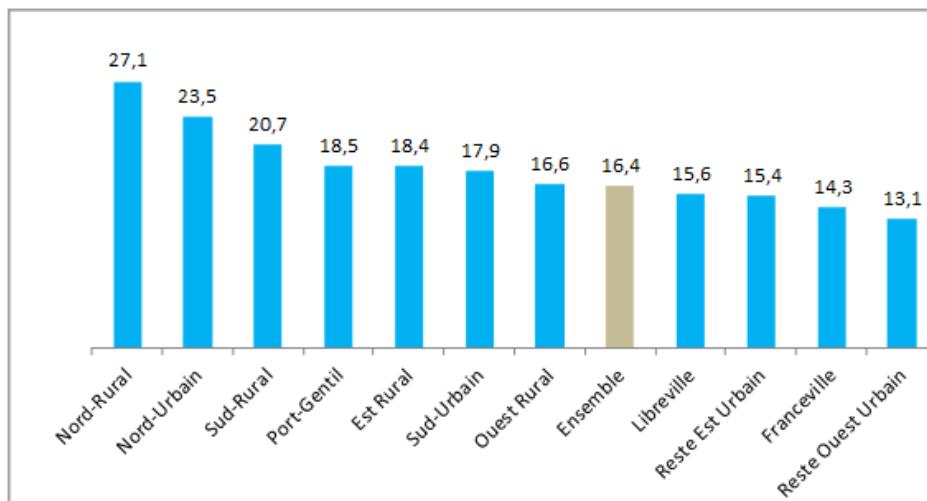
Graphique 95 : Répartition (%) des femmes ayant eu au moins une grossesse au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête selon le milieu de résidence



- Femmes ayant eu au moins une grossesse par région de résidence et par âge**

Selon la région, le Nord enregistre la proportion la plus élevée des femmes tombées enceintes (25%) surtout en milieu rural (27,1% contre 23,5% en milieu urbain). Le reste de l'Ouest-urbain, Franceville, enregistrent moins de femmes ayant eu une grossesse.

Graphique 96 : Pourcentage de femmes ayant eu au moins une grossesse par région

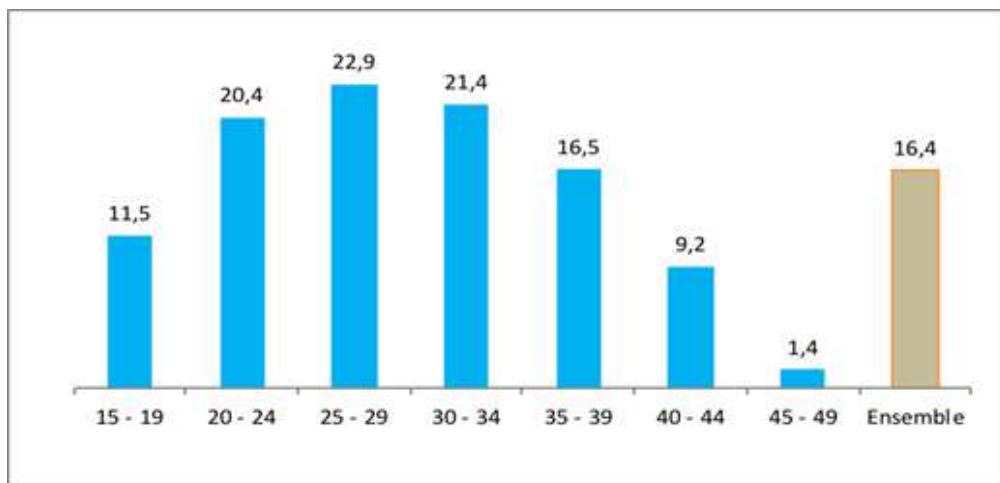


- Femmes ayant eu au moins une grossesse par groupe d'âges**

La proportion de femmes ayant eu au moins une grossesse varie selon l'âge. Le graphique ci-dessous montre que la proportion de femmes ayant eu au moins une grossesse croît d'abord du groupe d'âges 15-19 ans au groupe d'âges 25-29 ans pour ensuite baisser régulièrement dans les autres groupes d'âges jusqu'à 45-49 ans.

Il est important de relever en particulier qu'à 15-19 ans déjà, plus d'une adolescente sur dix est tombée enceinte au cours de la période de référence.

Graphique 97 : Répartition (%) des femmes ayant eu au moins une grossesse au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête par groupe d'âges



5.2.2.2 Femmes ayant été suivies pendant de grossesse

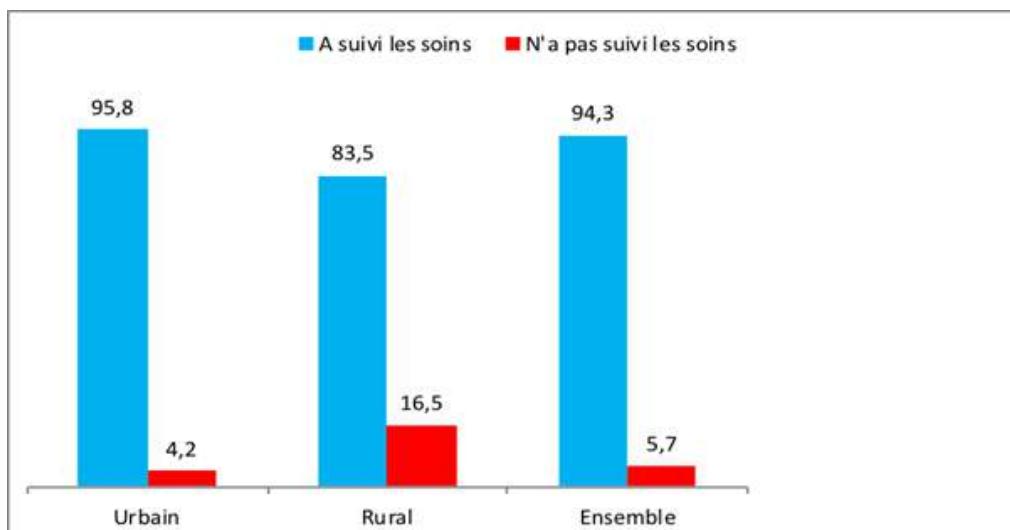
Au Gabon, l'accès aux soins prénatals est élevé puisque la quasi-totalité des femmes (94,3%) qui ont eu au moins une grossesse au cours de la période 2016-2017 ont affirmé avoir été suivies.

- **Femmes ayant été suivies pendant de grossesse par milieu de résidence**

Le graphique ci-dessous présente les proportions des femmes ayant été suivies pendant la grossesse par milieu de résidence. Il en ressort qu'au Gabon, l'accès aux soins prénatals demeure élevé. En effet, plus de neuf femmes sur dix (94,3%) ayant eu une grossesse en ont reçu durant la grossesse.

En milieu urbain, la proportion des femmes ayant suivies le soin prénatal atteint 95,8% contre 83,5% en milieu rural. Même si la proportion de femmes n'ayant pas reçu les soins prénatals est faible, notons quand même que le niveau observé en milieu rural reste non négligeable et va à l'encontre des attentes de l'OMS .

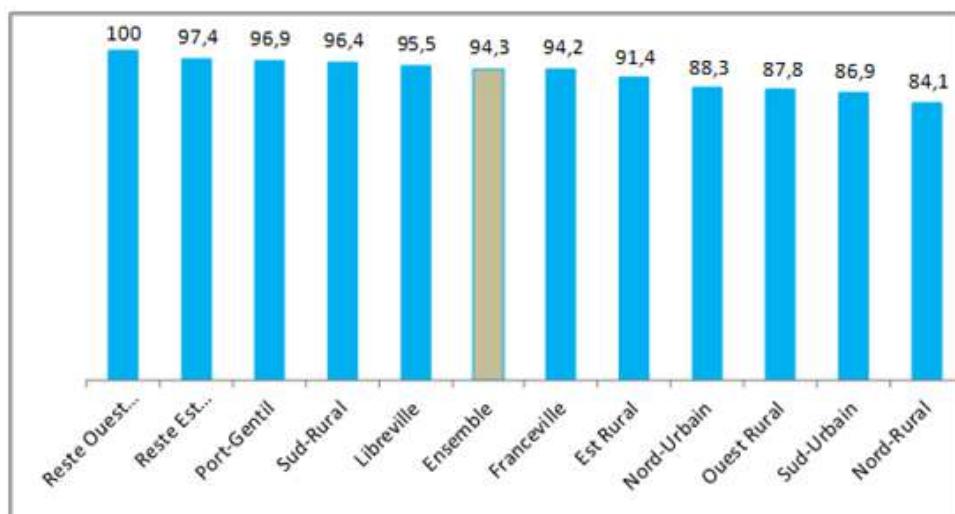
Graphique 98 : Pourcentage des femmes ayant été suivies pendant la grossesse par milieu de résidence



- Femmes ayant été suivies pendant la grossesse par région**

La région de résidence est une variable de différenciation des femmes par rapport à leur accès aux soins prénatals. Au Gabon, les données du graphique ci-dessous montrent la région de l'Ouest-urbain (100%) suivie de celle du reste de l'Est urbain (97,4%), Port-Gentil (96,9%), Sud-rural (96,4%) et Libreville (95,5%) apparaissent comme étant des endroits qui assurent une meilleure couverture en soins prénatals. Dans les autres régions, la couverture de soins prénatals est en dessous du niveau national. Cette situation interpelle les décideurs afin de mener les actions à ces endroits et partant, améliorer l'accès aux soins prénatals au sein de ces régions pour que l'accouchement soit une expérience positive.

Graphique 99 : Pourcentage des femmes ayant été suivies pendant la grossesse par région



5.3 SANTE ET PAUVRETE

Il existe un « lien bidirectionnel fort entre pauvreté et santé ». Pour la directrice générale de l'OMS, (cité par Pierre MELQUIOT, 2007), « la pauvreté contribue à une mauvaise santé, et une mauvaise santé ancre les populations dans la pauvreté ; Mais une meilleure santé permet aux personnes non seulement de travailler pour sortir de leur pauvreté mais aussi de dépenser les revenus de ménages dans d'autres choses que les soins ». L'analyse porte uniquement sur les tableaux croisés pour mettre en évidence le lien entre Santé et pauvreté au Gabon.

Ce chapitre aborde le lien entre certains aspects de la santé et la pauvreté. Il s'agit de la morbidité, l'accès aux services de santé, la consultation d'un service de santé au cours des 30 derniers jours précédent l'enquête. Il est question ici de croiser les préoccupations en matière de santé avec le niveau de vie des individus pour appréhender ce qu'il en est de la situation au Gabon. L'analyse sera faite au niveau national et s'appuiera selon le cas sur le statut de pauvreté et sur les quintiles de dépenses. Concernant ce dernier, l'analyse portera essentiellement sur le quintile le plus pauvre (1^{er} quintile) et sur le quintile le plus riche (5^{ème} quintile).

5.3.1 SANTE GENERALE

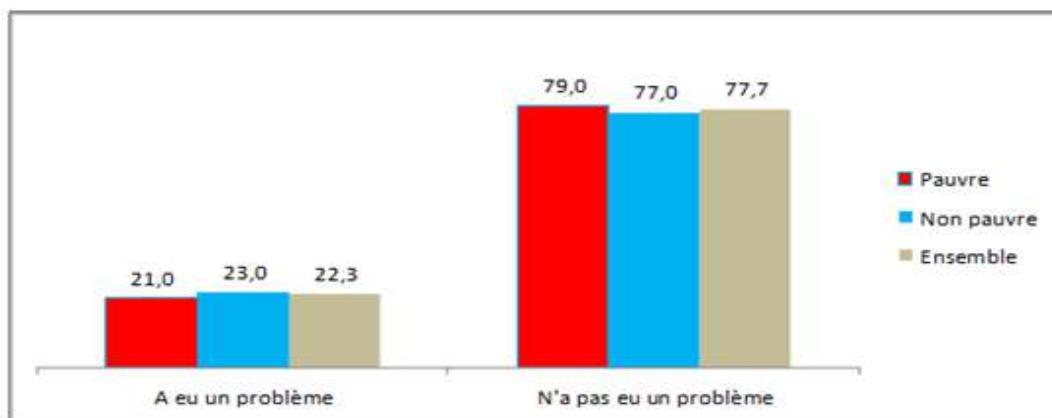
5.3.1.1 Problème de santé et Pauvreté

Plus de deux personnes sur dix déclarent avoir eu un problème de santé dont moins de pauvres que de non-pauvres.

Statut de pauvreté

Le graphique ci-dessous montre que 22,3% de la population a eu un problème de santé pendant la période de référence. Chez les non pauvres, ce pourcentage dépasse celui des pauvres de deux points. En réalité, ce que le pauvre considère comme « problème de santé » ne l'est pas forcément pour le non pauvre. En effet, la grippe par exemple pourrait être considérée par le non pauvre comme un problème de santé. Par contre, chez le pauvre, elle pourrait être attribuée à « quelque chose qui va passer seul » comme l'affirment les enquêtés.

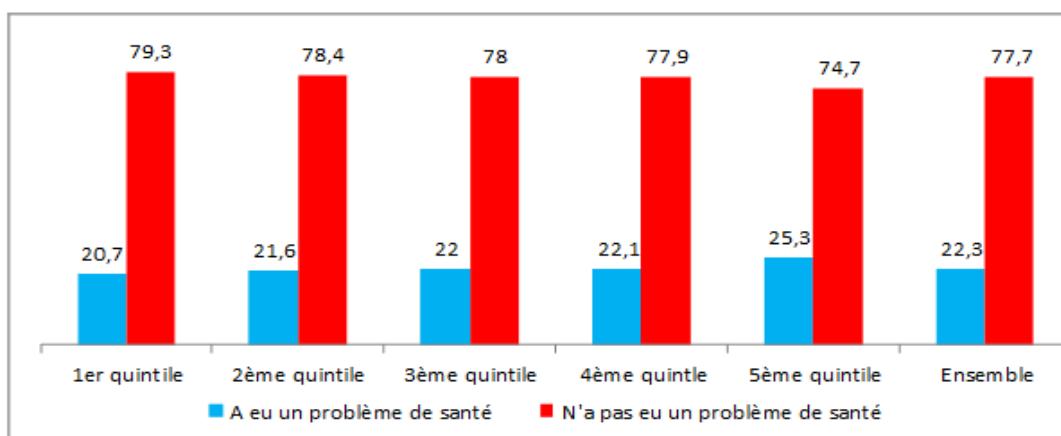
Graphique 100 : Pourcentage des personnes ayant eu un problème de santé selon le statut de pauvreté



Quintiles de pauvreté

Le graphique ci-dessous montre que l'état de santé de la population est influencé par le niveau de vie de la population. Plus on est pauvre, moins on déclare avoir un problème de santé. En effet, les données montrent que la proportion des personnes ayant eu un problème de santé est moins élevée chez les plus pauvres (20,7%) que chez les plus riches (25,3%). La notion de problème de santé serait appréhendée différemment entre le plus pauvre et le plus riche.

Graphique 101 : Pourcentage des personnes ayant eu un problème de santé selon les quintiles de pauvreté



5.3.1.2 Accès aux services de santé et pauvreté

Au Gabon, près de six pauvres sur dix (58,8%) et un peu plus de cinq non pauvres sur dix (51,6%) ont accès aux services de santé. Comme moyen de déplacement, les non pauvres utilisent plus le véhicule par rapport aux pauvres ; et ces derniers utilisent plus la marche à pieds que les non pauvres pour se rendre à l'hôpital.

Dans le cadre de l'EGEPII, rappelons que l'accès à un service médical est mesuré, d'une part, par la distance moyenne qui sépare les logements des populations des infrastructures sanitaires, d'autre part par le moyen utilisé par l'individu pour se rendre au lieu de soins. Ainsi, un ménage est considéré avoir accès à un service de santé, si la distance moyenne en km pour s'y rendre est de moins de 5 kilomètres (aller simple). Au-delà de 5 kilomètres ou plus, on dit que l'individu n'a pas accès au service de santé ou du moins il a des difficultés d'accès aux services de soins. L'analyse ci-dessous porte sur les quintiles de dépenses.

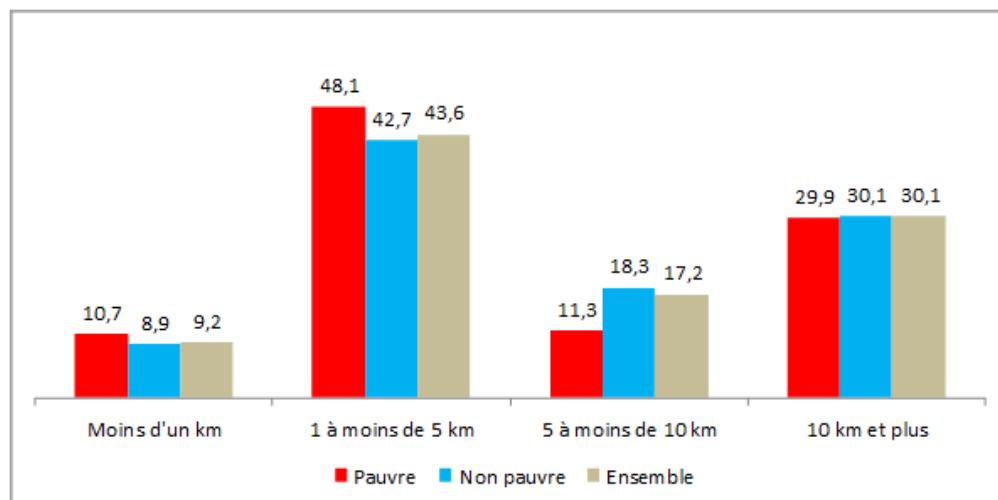
- Distance entre le domicile et la formation sanitaire**

Statut de pauvreté

Au niveau national, un peu plus de la moitié de la population a accès au service de santé. En effet, plus de cinq personnes sur dix parcouruent moins de 5 kilomètres pour se rendre à une structure sanitaire. Ce sont les pauvres (près de six personnes sur dix) qui ont plus accès aux services de santé c'est-à-dire résident à moins de 5 kilomètres d'une formation sanitaire.

Pour ce qui est du moyen de locomotion, Près de quatre personnes sur cinq utilisent la voiture et la marche à pieds pour aller à l'hôpital. Il va de soi que la proportion des pauvres utilisant le véhicule pour se rendre au lieu de soins est plus faible que celle des non pauvres (70,5% contre 81,6%). En revanche, la marche à pieds est plus utilisée par les pauvres par rapport que par les non pauvres (28,3% contre 17,1%).

Graphique 102 : Pauvreté et accès aux structures de santé

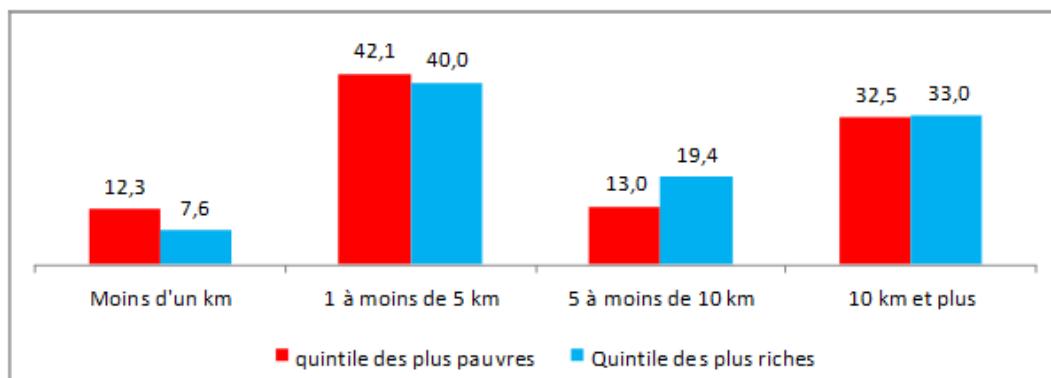


Quintiles de dépenses

L'accès aux services de santé varie en fonction du niveau de vie des individus. Le graphique ci-dessous montre 54% des plus pauvres sont situés à moins de 5 km d'une formation sanitaire contre 47,6% des plus riches. Le fait que les structures sanitaires pour l'essentiel soient implantées dans les centres urbains notamment au sein de la plupart des quartiers populaires (communément désignés sous le nom de « quartier sous intégré ») expliquerait en partie cette situation. En revanche, plus la distance qui sépare le logement de l'enquêté de la

formation sanitaire est importante, plus les plus pauvres éprouvent les difficultés à accéder aux services de santé. Cela s'expliquerait par le fait que la plupart des personnes plus aisées ont tendance à vivre au niveau des quartiers situés dans les périphéries des communes urbaines et disposent de(s) véhicule(s) pour la plupart comme moyen de déplacement. En réalité, la proportion de la population vivant à 5 kilomètres et plus passe progressivement de plus de quatre ménages sur dix chez les plus pauvres (1^{er} quintile) à plus de cinq ménages sur dix chez les plus riches (5^{ème} quintile).

Graphique 103 : Répartition (%) des ménages par distance moyenne parcourue pour atteindre une formation sanitaire selon les quintiles de pauvreté

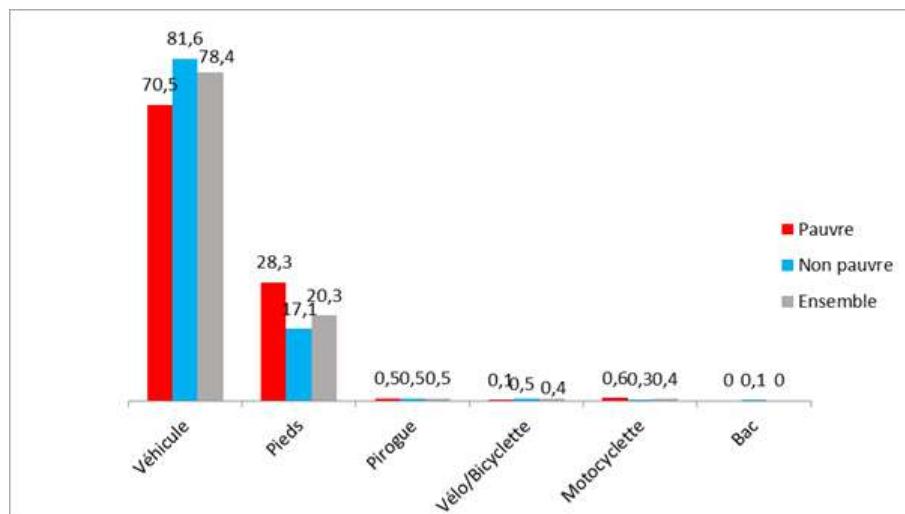


- **Moyen de déplacement**

Statut de pauvreté

Au Gabon, pour se rendre à l'hôpital, les gens utilisent plus le véhicule (plus utilisé par les non pauvres) et dans une moindre mesure la marche à pieds (davantage utilisé par les pauvres).

Graphique 104 : Répartition (%) de la population par moyen de déplacement selon le statut de pauvreté

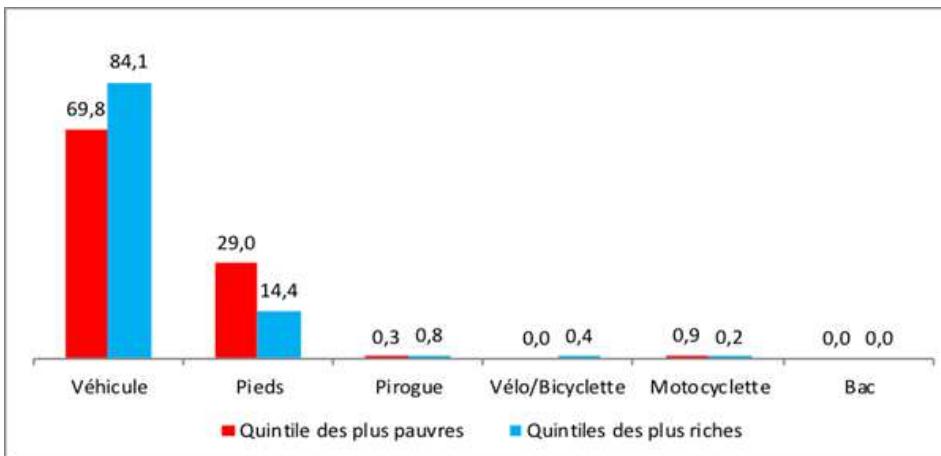


Quintiles de pauvreté

Le choix du moyen de déplacement utilisé pour se rendre dans une formation sanitaire diffère en fonction du niveau de vie de la population. En effet, près de quatre personnes sur cinq utilisent la voiture et une personne sur cinq marche à pieds pour aller à l'hôpital. Il va de soi que la proportion des plus pauvres utilisant le véhicule pour se rendre au lieu de soins est plus

faible que celle des plus riches (70,5% contre 81,6% respectivement). La marche à pieds quant à elle est plus utilisée par les plus pauvres que par les plus riches (28,3% contre 17,1% respectivement).

Graphique 105 : Répartition (%) de la population par moyen de déplacement utilisé pour atteindre une formation sanitaire selon les quintiles de pauvreté



Le fait que la distance séparant la structure sanitaire la plus proche du lieu de résidence des pauvres soit moins importante que celle des plus riches voudrait-il dire que les pauvres utilisent davantage les services de soins par rapport aux plus riches ?

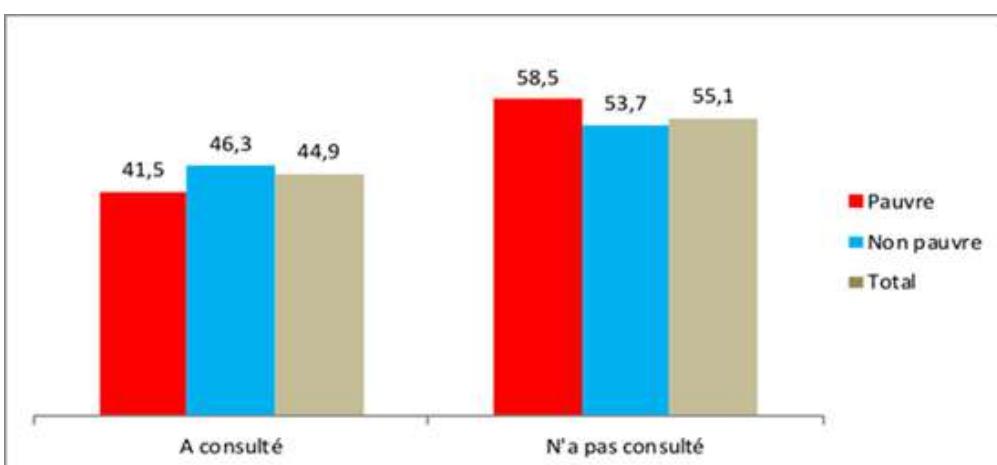
5.3.1.3 Consultation des services de santé et Pauvreté

Les pauvres (41,5%) consultent moins les services de santé que les non pauvres (47,3%).

Statut de pauvreté

Le graphique ci-dessous montre qu'au cours des 30 derniers jours précédent l'interview, plus de la moitié de la population ayant été malade n'a pas consulté un service de santé. Les pauvres (41,5%) ont été moins nombreux à consulter les services de santé que les non pauvres (46,3%).

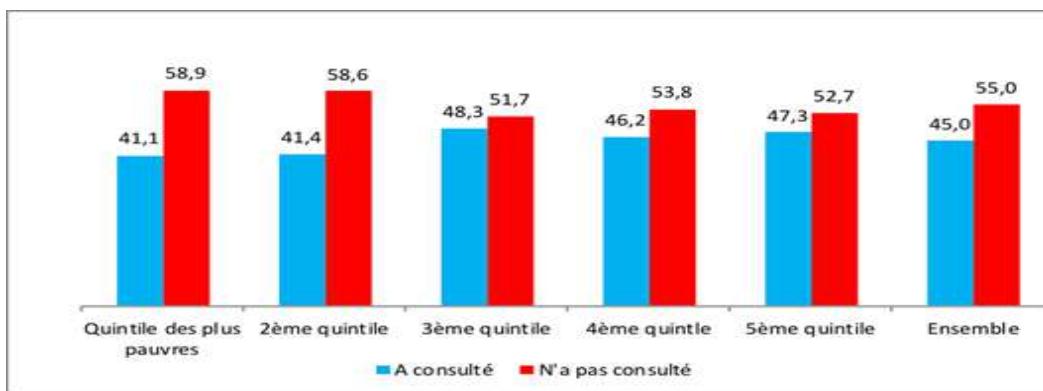
Graphique 106: Répartition (%) de la population ayant consulté un service de santé selon le statut de pauvreté



Quintiles de pauvreté

Au Gabon, la consultation d'un service de santé augmente avec le niveau de vie de l'individu. En effet, 45% de la population a consulté un service médical. Parmi ces personnes, les plus pauvres (1^{er} quintile) ont été moins nombreux à consulter les services de santé que les plus riches. La proportion de la population ayant consulté un service de santé passe ainsi d'un peu plus de quatre personnes sur dix chez les 20% les plus pauvres (1^{er} quintile) à près de cinq individus sur dix chez les 20% les plus riches (5^{ème} quintile).

Graphique 107 : Répartition (%) de la population ayant consulté un service de santé selon les quintiles de pauvreté



5.3.2 SANTE DE LA REPRODUCTION ET PAUVRETE

5.3.2.1 Femmes ayant eu au moins une grossesse et Pauvreté

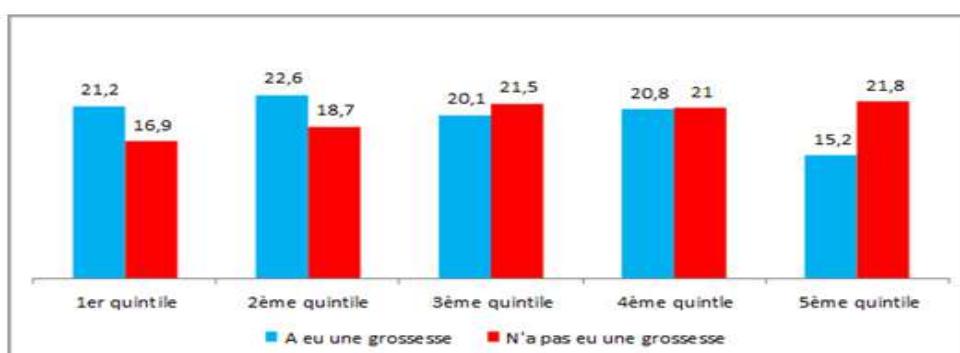
Plus la femme est pauvre, plus elle est prédisposée à avoir une grossesse ; l'adage selon lequel le lit du pauvre est toujours fécond semble être une réalité au Gabon.

Quintiles de pauvreté

Le graphique ci-dessous présente les proportions de femmes ayant eu une grossesse au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête selon les quintiles de pauvreté. Il en ressort que la probabilité pour une femme de tomber enceinte évolue avec le statut de pauvreté. En effet, plus la femme est pauvre, plus elle est exposée à tomber enceinte.

La proportion de femmes ayant eu au moins une grossesse passe de 21,2 % chez les plus pauvres à 15,2% chez les plus riches. L'adage selon lequel le lit du pauvre est toujours fécond pourrait être une réalité au Gabon.

Graphique 108 : Pourcentage des femmes ayant eu au moins une grossesse selon les quintiles de pauvreté



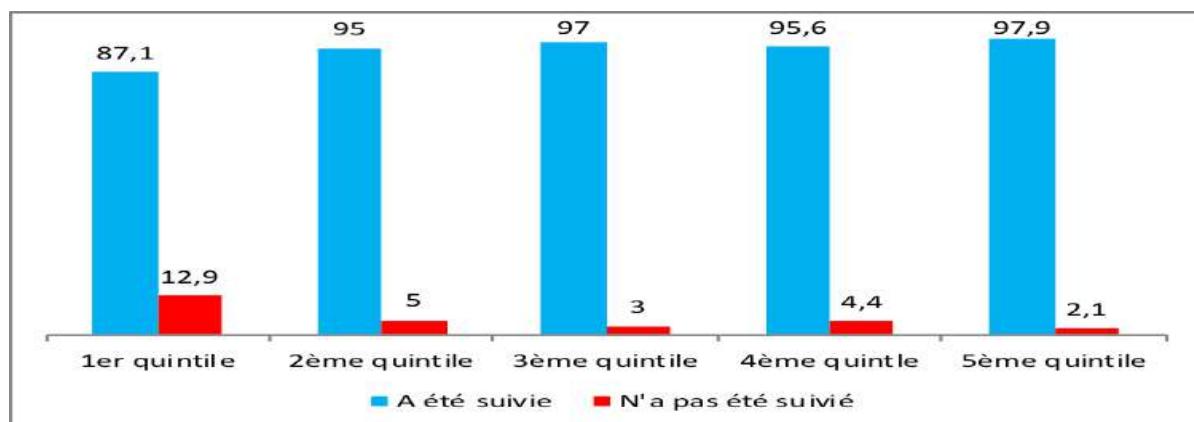
5.3.2.2 Femmes ayant été suivies pendant la grossesse et Pauvreté

Plus la femme est pauvre, moins elle bénéficie du suivi prénatal.

Quintiles de pauvreté

Lors de l'enquête, il avait été demandé aux femmes ayant eu au moins une grossesse si elles avaient été suivies pendant la grossesse. Les données du graphique ci-dessous font état de la répartition des femmes ayant reçu les soins prénatals pendant la grossesse. Il montre qu'au niveau national, la grande majorité des femmes (94,3%) a reçu les soins prénatals. Le suivi prénatal augmente avec le niveau de vie de la femme. Il passe de près de 87,1% chez les plus pauvres (1^{er} quintile) à 97,9% chez les plus riches (cinquième quintile). A contrario, la proportion de femmes n'ayant pas été suivies pendant la grossesse est plus faible (2,1%) chez les plus riches (5^{ème} quintile) que chez les plus pauvres : à 12,9% (1^{er} quintile).

Graphique 109 : Pourcentage des femmes ayant reçu les soins prénatiaux



En somme, l'objectif de ce chapitre était de mettre à la disposition des utilisateurs, les données actualisées sur la situation sanitaire de la population gabonaise. Ces données sont indispensables d'une part pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes nationaux et sectoriels et d'autre part, le suivi des engagements internationaux auxquels le Gabon a souscrit par exemple, les objectifs du Développement Durable (ODD).

Pour y parvenir le premier objectif était d'analyser dans un premier temps l'évolution de la situation sanitaire entre 2005 et 2017. A ce propos, il ressort de l'analyse que le pourcentage de gabonais se déclarant en situation de morbidité semble s'être dégradé entre 2005 et 2017 car, 13,0% contre 22,3% respectivement des personnes ont déclaré avoir eu un problème de santé. Le paludisme/fièvre demeure la première cause de morbidité au Gabon depuis 2005. Toutefois, Le niveau de consultations a connu une amélioration entre 2005 et 2017 passant du simple à un peu plus du triple. En matière de santé de la reproduction, il ressort que la proportion de femmes ayant eu une naissance a beaucoup évolué entre les deux périodes. Elle est passée de 10,8% à 70,0% respectivement entre 2005 et 2017.

Le deuxième objectif était de dresser le profil sanitaire de la population gabonaise. L'on retiendra que la morbidité est assez répandue au Gabon car près du quart de la population gabonaise a déclaré avoir été malade pendant les 30 derniers jours précédent l'enquête. Les taux de morbidité sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain ; davantage chez les femmes que chez les hommes. Les régions du Sud, et du Nord enregistrent les taux de morbidités les plus élevés. Comme en 2005, le paludisme constitue la première cause de morbidité. Seulement 35,5% de la population utilisent habituellement la moustiquaire au Gabon dont un peu plus de trois personnes sur dix en milieu urbain, près de cinq personnes sur dix en milieu rural et plus de six personnes sur dix au Sud. De même, une femme sur dix est tombée enceinte au cours des 12 mois précédant l'enquête dont un peu d'une fille sur dix

âgée de 15-19 ans et la quasi-totalité d'entre elles (94,3%) a affirmé avoir été suivie pendant la grossesse.

Enfin le troisième objectif était d'analyser la relation entre santé et pauvreté. En effet, au Gabon, plus de deux personnes sur dix déclarent avoir eu un problème de santé. Cette proportion est moins élevée chez les plus pauvres que chez les plus riches. Près de six pauvres sur dix (58,8%) ont accès aux services de santé. Toutefois, plus la distance est longue, moins les plus pauvres accèdent aux services de santé. La voiture et dans une moindre mesure la marche à pieds sont les principaux moyens de déplacement utilisés par les gens pour se rendre à l'hôpital. De plus, plus de six pauvres sur dix n'ont pas consulté un service de santé.

En outre, plus de deux femmes pauvres sur dix ont eu au moins une grossesse pendant la période de référence. La quasi-totalité de femmes tombées enceintes ont été suivies pendant la grossesse. Toutefois, les femmes vivant en situation de pauvreté ont été moins nombreuses à bénéficier du suivi prénatal que les autres.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE ET PAUVRETE

Il s'agit de la situation de la population âgée de 6 ans et plus en rapport avec l'activité, bien que seule la population d'âge active est ici concernée. La situation en rapport avec l'activité concerne donc les individus âgés de 15 ans et plus (BIT). Elle permet de savoir si une personne a travaillé ou n'a pas travaillé au cours des sept (7) jours précédant le premier passage de l'agent enquêteur dans le ménage. Les personnes peuvent à cet effet être occupées, en chômage, ou inactive (étudiant, retraité, femme au foyer, etc.).

La population d'un pays se décompose en plusieurs catégories du point de vue du marché du travail. Elle est composée de personnes en âge de travailler et de personnes n'ayant pas l'âge de travailler. On a les décompositions suivantes :

Population totale = Population active + Population inactive

Population active = Population active occupée + Population au chômage.

La population en âge de travailler est constituée des personnes des deux sexes ayant un âge compris entre 15 et 64 ans. Les personnes exerçant des activités économiques et dont l'âge n'est pas comprise dans cette fourchette ne sont pas considérées.

La population active représente l'offre de travail présente sur le marché du travail dans un pays donné. Elle regroupe l'ensemble des personnes résidentes, en âge de travailler (de 15 à 64 ans), déclarant exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée. Elle inclut deux composantes :

- **Actif occupé** : Toute personne de 10 ans ou plus qui a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours des 7 jours précédent l'enquête, moyennant un salaire, un traitement en espèce ou en nature, un bénéfice, un gain familial, en espèces ou en nature est considéré comme active occupée ;
- **Chômeur** : Un chômeur est une personne de 10 ans ou plus, sans emploi (au sens précédent), à la recherche d'un emploi et disponible pour travailler.
- **La population inactive** est composée de toutes les personnes qui ne sont ni employées ni à la recherche d'un emploi. La population inactive est composée des élèves et étudiants, des personnes au foyer et des autres inactifs.
- **La population économiquement à charge** est constituée des personnes inactives (élèves/étudiants, personnes au foyer) et des personnes n'étant pas en âge de travailler.
- **Les chômeurs** représentent l'ensemble des personnes en âge de travailler sans emploi, disponibles pour travailler et qui sont effectivement à la recherche d'un emploi, si l'on considère la définition au sens strict du Bureau International du Travail.

6.1 L'ACTIVITÉ DE LA POPULATION

Une importante population active, mais dont le taux d'activité est moins élevé que chez les femmes

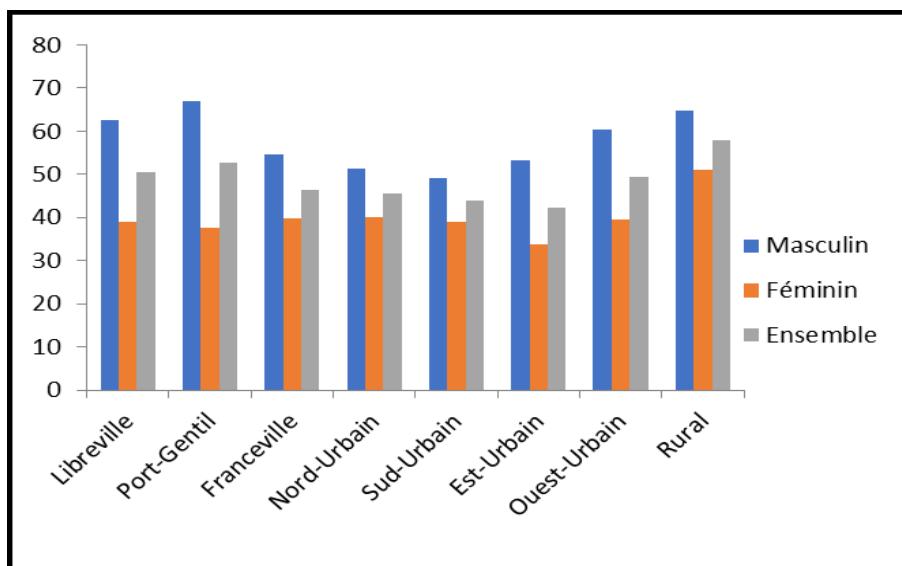
Le principal outil de mesure du marché du travail utilisé dans les enquêtes auprès des ménages est le principe de la population active. Afin de mesurer l'offre de travail, la population active se répartie comme suit : la population active, composée des actifs occupés et des actifs non occupés, et la population inactive du moment.

Suivant les résultats obtenus en 2017, la population active (au sens du BIT) est constituée d'un peu plus d'un cinquième (29,4 %) de la population adulte, c'est-à-dire celle d'âge actif (15-64 ans), soit 583 419 actifs dont 340 061 hommes et 243 358 femmes.

Pour mieux caractériser le marché du travail au Gabon, deux indicateurs sont nécessaires, à savoir : le taux d'activité et le taux d'emploi qui expriment et impliquent différents points de vue de la situation de l'emploi. Le premier, correspondant au rapport des actifs occupés sur la population en âge de travailler, rend compte du niveau de participation à l'activité économique des 16-65 ans. Le second traduit la capacité des structures productives à mobiliser les ressources en main d'œuvre. Ainsi, le taux d'activité des 15-65 ans au sens du BIT est de 50 %, soit 1 personne sur 2 âgée de 15 à 65 ans dispose d'un emploi ou bien est chômeur au Gabon. Autrement dit, sur 100 personnes, 50 sont actives, c'est-à-dire présents sur le marché du travail.

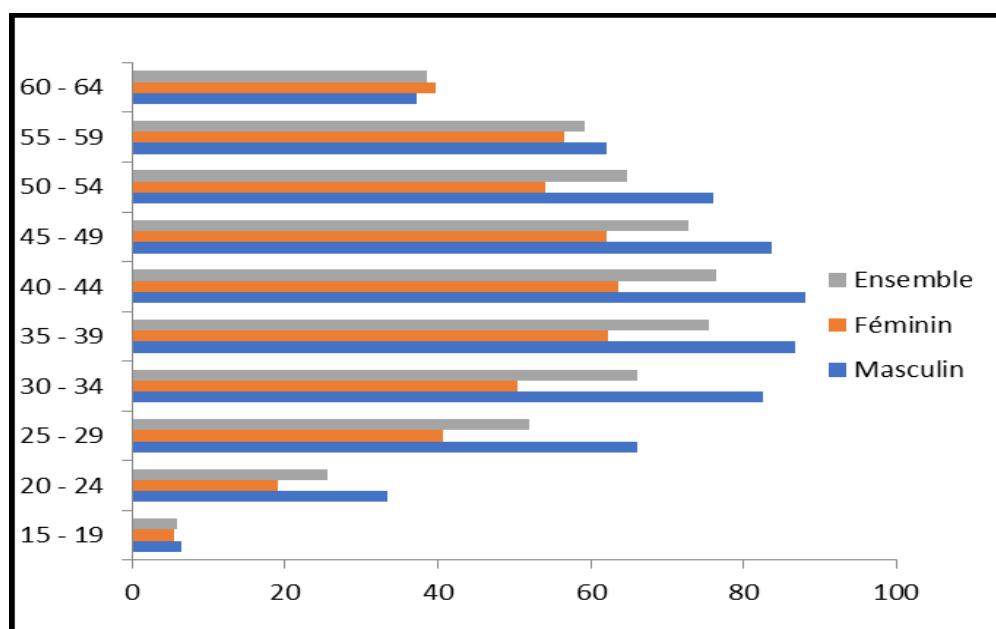
Grosso modo, la participation des femmes à l'activité économique reste faible par rapport à celle des hommes quelle que soit la région (voir Graphique 110). Cet écart s'expliquerait par le fait que plusieurs femmes sont des femmes au foyer, c'est-à-dire se consacrent uniquement aux activités ménagères. Des distorsions plus marquées s'observent selon la région, où Port-Gentil a le taux d'activité le plus élevé des hommes.

Graphique 110 : Taux d'activités au sens du BIT par sexe selon la région



La participation des hommes et du groupe d'âge 40-44 (tout sexe confondu) est la plus intense. Seules les personnes qui ont un niveau d'instruction supérieur 3^{ème} cycle (80 % d'hommes et 56 % de femmes) participent le plus à l'activité économique.

Graphique 111 : Taux d'activités au sens du BIT par sexe selon le groupe d'âge



6.2 LE CHÔMAGE

Plus de 1 actif de 16-65 ans sur 5 est sans emploi, au point que l'écart se creuse entre les hommes et les femmes

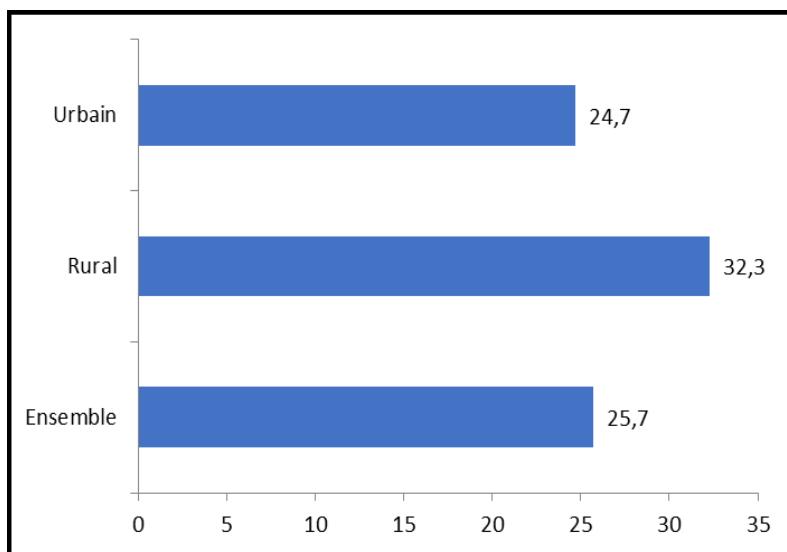
Selon le BIT, est « chômeur » toute personne en âge de travailler qui est sans emploi, à la recherche active d'un emploi, et disponible dans les 15 prochains jours. Les chômeurs comprennent donc les personnes âgées de 15-64 ans qui ne travaillaient pas au cours des sept derniers jours précédent l'enquête, mais qui ont cherché du travail et étaient prêtes à travailler au cours des quatre dernières semaines.

En pratique, le taux de chômage d'une population se définit par rapport à la population active :

$$\text{Taux de chômage} = (\text{Population au chômage} / \text{Population active totale}) \times 100$$

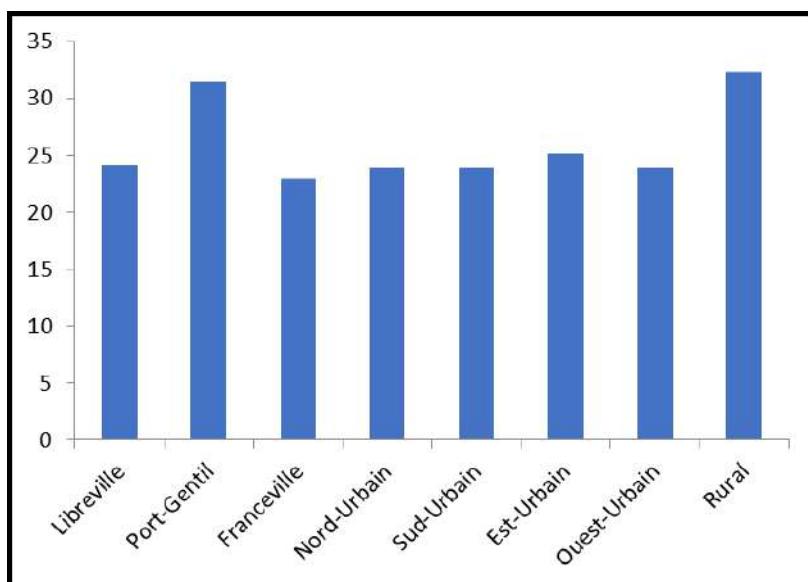
Dans le cadre de l'EGEP 2017, le chômage est très élevé au Gabon puisqu'il affecte 26 % de la population active. Alors qu'à l'EGEP 2005, il n'affectait que 16.3% de la population active. Si l'on prend en compte le critère de l'OIT, ce taux est le reflet du contexte macroéconomique du pays. En effet, la chute du cours du baril de pétrole ces dernières années a entraîné une baisse drastique des recettes pétrolières, plombé les activités de la branche et le potentiel de croissance du Gabon, avec comme incidence la diminution des emplois dans ce secteur pétrolier.

Graphique 112 : Population (%) à la recherche d'un emploi par milieu de résidence



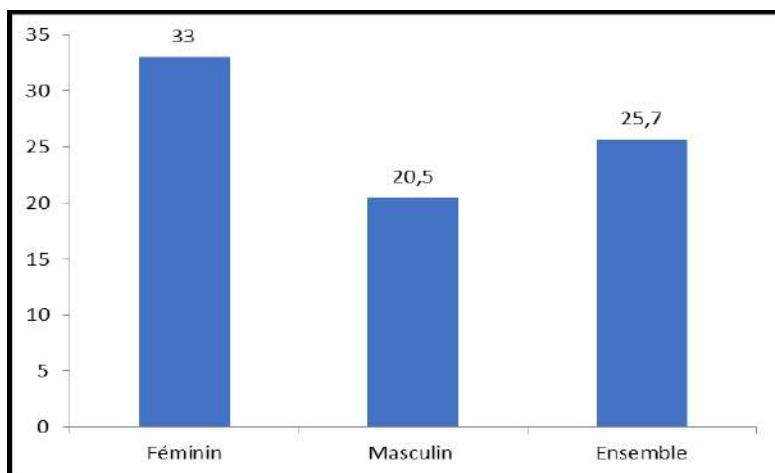
On observe une distorsion du taux de chômage par région. Le chômage sévit plus à Port-Gentil et en milieu rural. Il est presque stable dans les autres régions du Gabon. Contrairement au résultat de l'EGEP 2005 où Port-Gentil avait un taux de chômage de plus de 22% tandis que Libreville avait un taux de plus de 20%, le chômage n'affecte plus que seulement Port-Gentil (plus de 30%) et le milieu rural (32,3%).

Graphique 113 : Population (%) à la recherche d'un emploi par région



Le chômage touche plus les femmes. Ainsi, les taux de chômage des hommes et des femmes sont respectivement de 20,5 % et 33,0 %. À l'EGEP 2005, le taux de chômage féminin n'est pas loin d'être le double de celui des hommes. Même si les femmes sont les plus touchées par le chômage, elles restent les principales productrices des produits vivriers sur toute l'étendue du territoire. En définitive, avec un taux d'activité plus faible et des taux de chômage plus élevés, les femmes ont un potentiel important de main-d'œuvre non utilisé.

Graphique 114 : Population (%) à la recherche d'un emploi par sexe



Le chômage est un phénomène qui concerne essentiellement les jeunes (20-24 ans) et reste supérieur à la moyenne nationale.

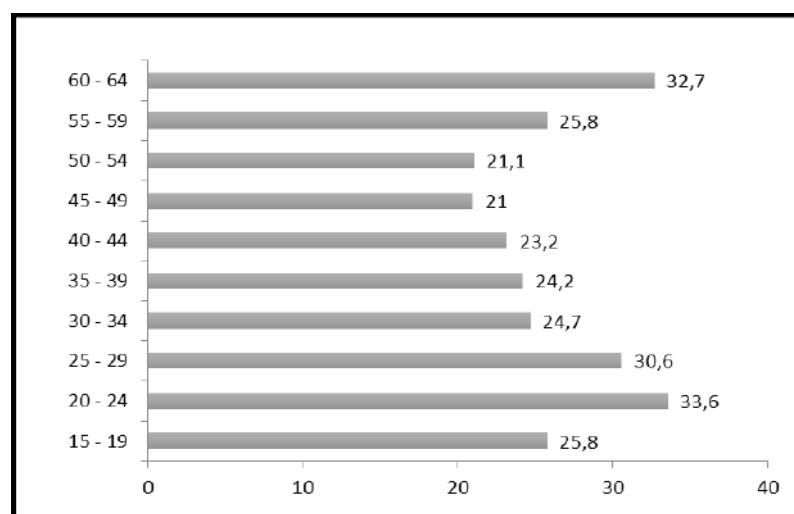
En 2017, le chômage sévit plus chez les jeunes appartenant au groupe d'âge 20-24 ans (33,6 %) et les séniors du groupe d'âge 6-64 ans (32,7 %). Chez ces deux groupes d'âge, il dépasse la moyenne nationale.

L'entrée prématuée des moins qualifiés sur le marché du travail et surtout la surreprésentation d'actifs à faible ancienneté conduisent, par un effet de structure, à un taux de chômage des jeunes plus élevé.

Le taux de chômage élevé et les difficultés d'insertion que les jeunes rencontrent sont dus également au reflet du dualisme du marché du travail et de sa faible fluidité : quel que soit l'âge, l'accès à l'emploi stable est difficile pour les entrants.

Il en résulte d'autres difficultés dans leur accès à l'emploi. Il y a par exemple le « décrochage scolaire », c'est-à-dire la sortie prématuérément de jeunes scolarisés du système scolaire ou encore certains diplômés sans les qualifications adéquates pour s'insérer dans le marché de l'emploi.

Graphique 115 : Population (%) à la recherche d'un emploi par groupe d'âge atif

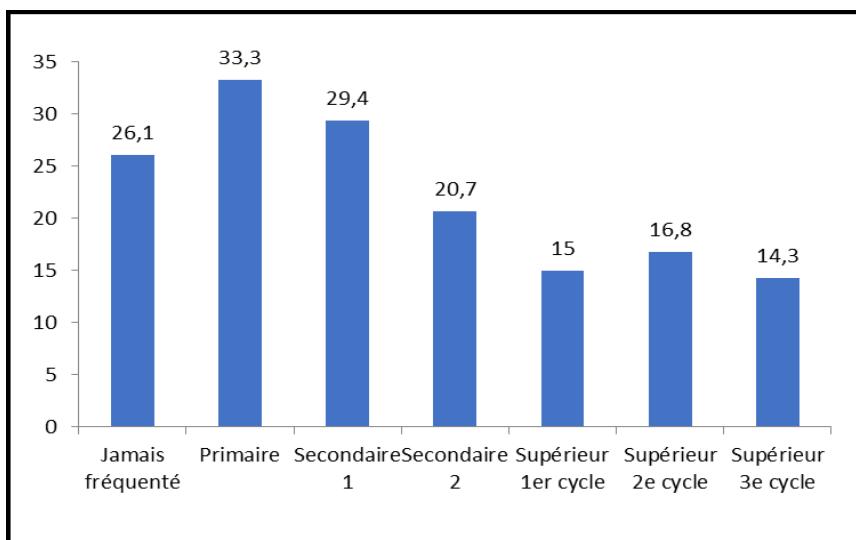


Le chômage est un phénomène qui concerne essentiellement les moins instruits.

Le taux de chômage selon le niveau d'instruction ne présente pas la même configuration. Ainsi, le taux de chômage s'élève avec le niveau d'instruction jusqu'au secondaire 2 et chute très rapidement au niveau du supérieur 3^{ème} cycle (14 %). Ce qui s'expliquerait par le fait qu'au Gabon, beaucoup de jeunes sont confrontés à d'énormes difficultés financières et matériels qui ne leurs permettent pas de rester longtemps dans le système éducatif. La plupart d'entre eux décident d'entrer prématûrement sur le marché du travail après leurs études primaires ou secondaires générales. La pauvreté des familles ne permet pas aux enfants de poursuivre des études supérieures.

D'après le graphique 7, le risque de chômage est bien plus fort pour les personnes moins bien instruites que les autres : c'est-à-dire, celles ayant un niveau primaire (33 %) et secondaire 1 (29 %). Grossièrement, ceux qui ont un niveau primaire connaissent un taux de chômage des plus élevés (33 %). Paradoxalement, les personnes sans niveau (26 %) ont une situation plus reluisante que celles qui ont un niveau primaire et secondaire 1. Cela pourrait traduire la présence d'un volume d'emplois à faible intensité capitalistique important sur le marché du travail. Seules les populations ayant atteint au minimum un niveau d'études secondaire 2 ont moins de difficultés sur le marché du travail. Notons que si le chômage des diplômés est faible aujourd'hui, cela semble dû au fait que leur nombre soit relativement faible dans la population active.

Graphique 116 : Population (%) à la recherche d'un emploi par niveau d'instruction



6.3 COMPOSANTES DE LA POPULATION ACTIVE

Il y a moins d'actives que d'actifs occupés, mais les actifs occupés sont inégalement répartie par région.

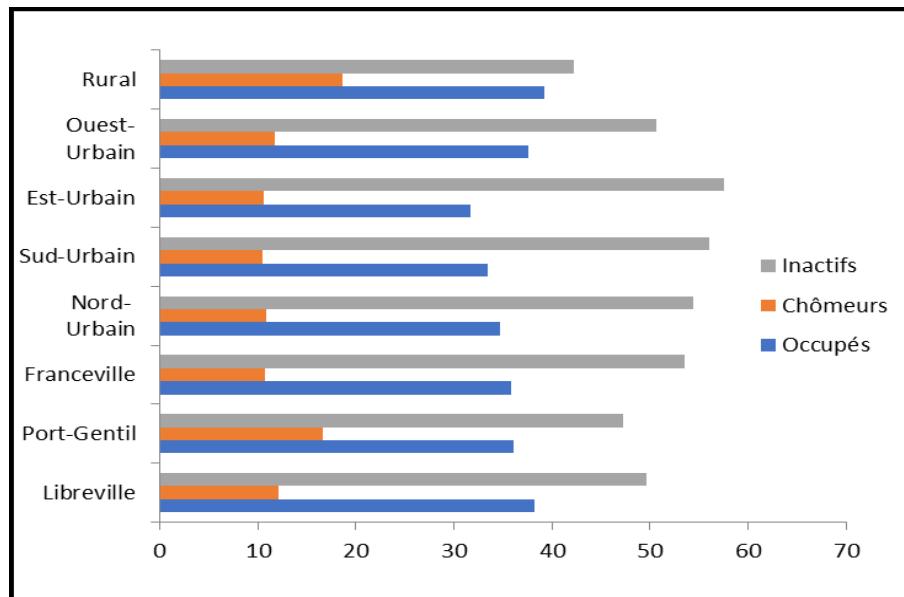
Suivant les résultats obtenus, la population potentiellement active (15-64 ans) (78842 individus) est plus nombreuse que la population potentiellement inactive (moins de 15 ans et 65 ans et plus) (57522 individus). Ce qui suggère un taux de dépendance faible.

Quelle que soit la région considérée, le pourcentage d'actifs occupés connaît des disparités moins importantes (Graphique 117). Les actifs occupés sont dans l'ensemble moins jeunes que l'ensemble de la population, notamment parce que la part des personnes âgées de 50 ans ou plus, fréquemment retraitées, est élevé.

Notons qu'au niveau national, les populations actives représentent 37 % de l'ensemble des actifs. La population active est inégalement répartie entre les deux sexes, car composée de 48,2 % d'hommes et de 26,9 % de femmes. Autrement dit, il y a moins d'actives que d'actifs occupés.

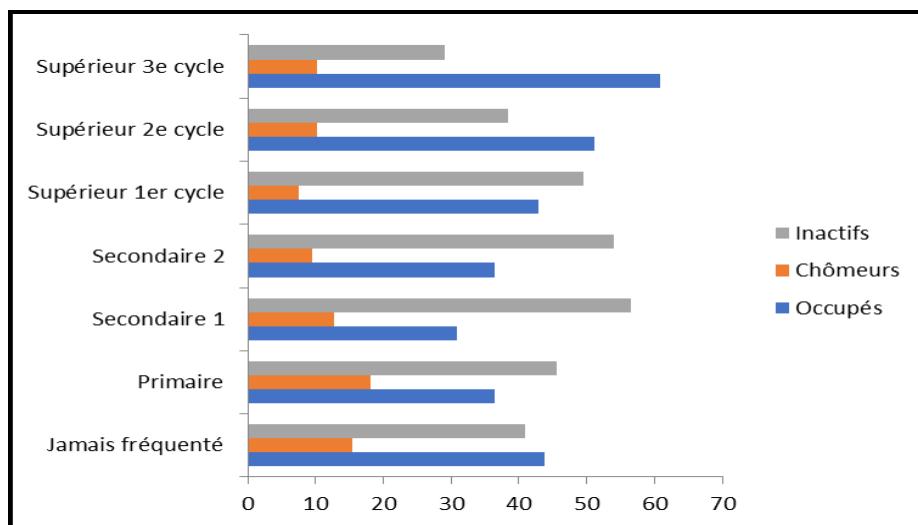
Le pourcentage élevé d'actifs occupés qui suggère moins une amélioration de l'emploi qu'il ne met en exergue le problème de comptabilisation ne peut être dissocié de l'expansion constante de l'économie informelle. Celle-ci compte, de façon croissante, une population à la recherche d'un meilleur emploi, notamment la frange instruite (72,1 %).

Graphique 117 : Population totale (%) (actif/inactive) selon la région



La population active occupée reste très faiblement instruite contrairement aux chômeurs. 60 % ont un niveau d'étude supérieur 3^{ème} cycle.

Graphique 118 : Population totale (%) (actif/inactive) selon la région



CHAPITRE 7 : SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES MENAGES

7.1 METHODE D'EVALUATION ET PERIODE DE REFERENCE

7.1.1 Méthodes d'évaluation de l'insécurité alimentaire

Dans la pratique, la mesure et l'analyse de la sécurité alimentaire posent des problèmes d'ordre technique car ce concept est complexe et multidimensionnel. Il n'existe pas un seul indicateur qui puisse, en soi, identifier qui souffre et qui ne souffre pas d'insécurité alimentaire. Ainsi les méthodes utilisées pour évaluer l'insécurité varient selon les contextes, parmi lesquelles, il y a :

- La prévalence de la sous-alimentation au niveau national qui permet d'évaluer le nombre de ménages ou personnes privées d'aliments qui est une estimation des carences énergétiques (pas assez d'aliments). Mais cet indicateur est limité car il n'aborde pas la qualité d'aliments.
- L'autre approche qui est l'économie alimentaire des ménages est utilisée pour évaluer les crises alimentaires où les chocs temporaires qui ont affecté un grand nombre de ménages. Aussi l'économie alimentaire permet-elle d'évaluer la disponibilité des aliments dans les ménages.

Ce faisant, la mesure de la sécurité alimentaire dans les ménages a été abordé à l'EGEP II sous forme de questionnement pour cerner, d'une part la disponibilité alimentaire dans les ménages ; d'autre part, la qualité d'aliments consommés.

7.1.2 Période de référence et limites de l'analyse

La sécurité alimentaire a été saisie sur une période de 12 mois précédent le passage des enquêteurs dans les ménages. Les poids de sondage ont été appliqués sur l'échantillon pour avoir l'ensemble des ménages pondérés en 2017. Ainsi, au Gabon en 2017, l'effectif pondéré est de 578863 ménages répartis en 494723 ménages urbains (85,5%) et 84131 ménages ruraux (14,5%). Les analyses qui suivent s'appuient sur cette population éligible et seront présentées par strate afin de faire ressortir les différences régionales par milieu de résidence. Les régions d'étude sont définies de la manière suivante : l'Est comprend le Haut-Ogooué (sauf Franceville) et l'Ogooué-Lolo ; l'Ouest comprend l'Estuaire (sauf Libreville), le Moyen-Ogooué et l'Ogooué-Maritime (sauf Port-Gentil).

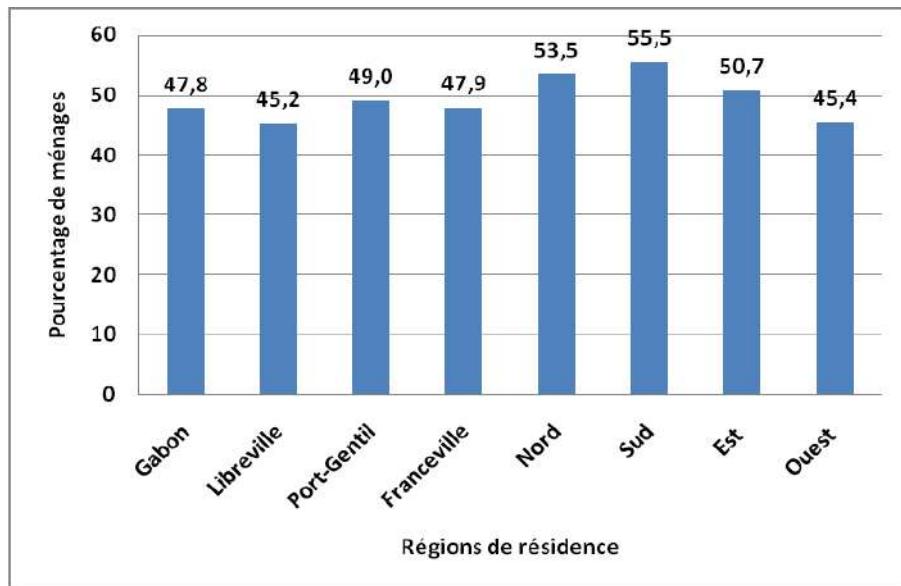
La sécurité alimentaire apparaît comme un préalable à l'amélioration des conditions de vie des ménages, et respectivement des populations. Elle se présente sous trois aspects : (i) en termes de disponibilité alimentaire dans les ménages ; (ii) en termes de qualité d'aliments ; (ii) en termes de ressources financières disponibles.

7.2 DISPONIBILITE DE NOURRITURE DANS LES MENAGES

7.2.1 Insuffisance de nourriture disponible dans les ménages

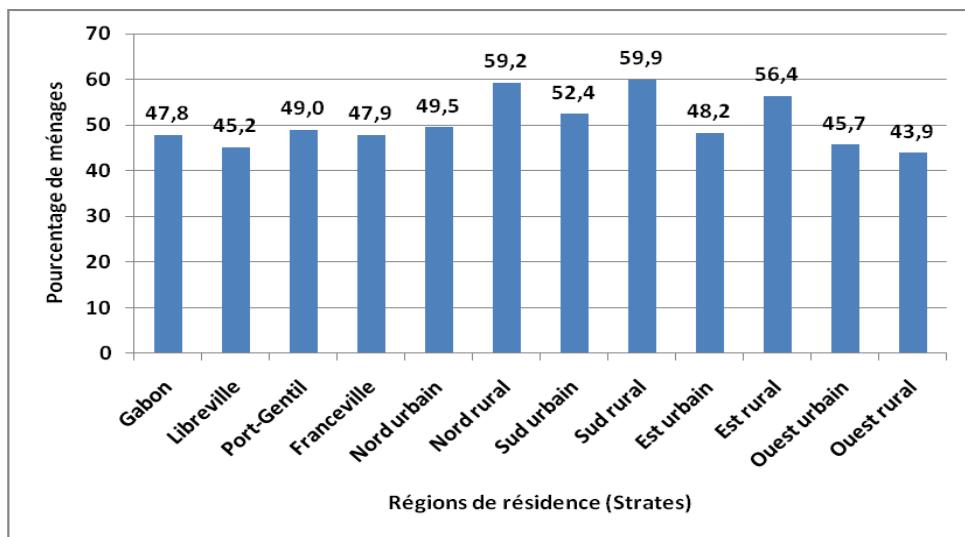
Dans l'ensemble du pays, au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête, environ 47,8% des ménages ont été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture parce qu'il en manquait contre 52,2%. Cependant, par région de résidence, les ménages du Sud (55,5%), du Nord (53,5%) et de l'Est (50,7%) ont été plus inquiets que ceux de l'Ouest (45,4%) et des trois principales villes (49,0% à Port-Gentil ; 47,9% à Franceville et 45,2% à Libreville).

Graphique 119 : Ménages inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par région de résidence (strates)



Cette situation se fait plus ressentir en milieu rural (54,4%) qu'en milieu urbain (46,7%). Les ménages ruraux des régions du Sud (59,9%), du Nord (59,2%) et de l'Est (56,4%) ont été plus inquiets que ceux de l'Ouest (43,9%). En milieu urbain, l'incertitude en disponibilité alimentaire est plus exprimée dans la région du Sud (52,4%) que de celles du Nord (49,5%), de l'Est (48,2%) et de l'Ouest (45,7%). Dans les trois principales villes, les ménages de Libreville (45,2%) ont été moins inquiets que ceux Port-Gentil (49,0%) et de Franceville (47,9%).

Graphique 120 : Ménages inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par région et milieu de résidence

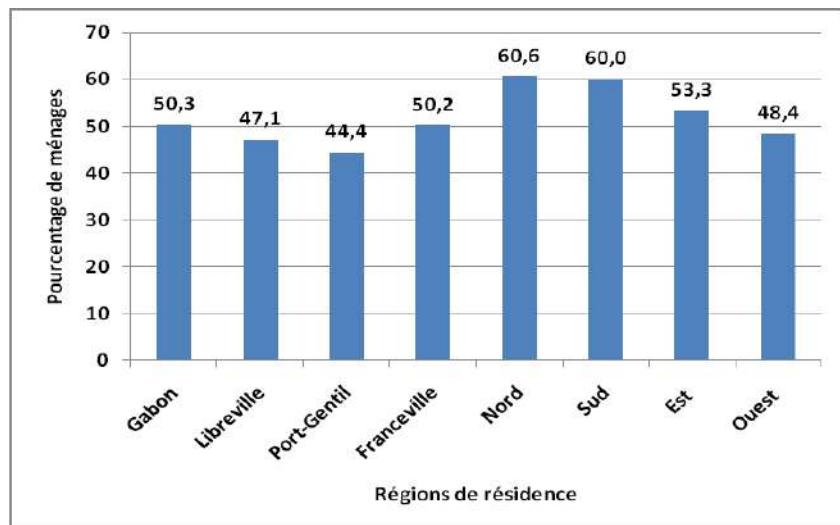


7.2.2 Diminution du nombre de repas pris par jour par les ménages

Environ 50,3% des ménages ont dû sauter un repas parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois. La réduction du nombre de repas pris par jour est plus prononcée dans le Nord (60,6%), le Sud (60,0%), l'Est (53,3%) et à Franceville que dans l'Ouest (48,4%) les deux autres principales villes (47,1% à Libreville ;

44,4% à Port-Gentil).

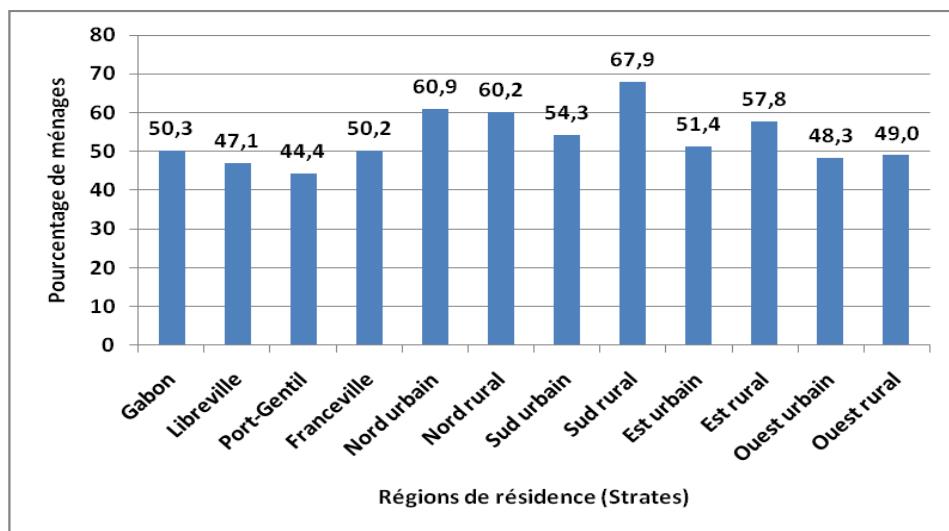
Graphique 121 : Ménages ayant dû sauter un repas parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent ou d'autres ressources par région de résidence



La situation est plus virulente en milieu rural (58,4%) qu'en milieu urbain (49,1%). Les ménages ruraux des régions du Nord (59,7%), de l'Est (52,3%) et du SUD (49,4%) prennent moins de repas que ceux de l'Ouest (40,0%).

Nombreux sont les ménages urbains des régions du Nord (51,3%) et de l'Est (42,5%) qui ont sauté un repas par rapport à ceux du Sud (37,6%), de l'Ouest (36,1%). Cependant, il n'y a pas de différence significative dans les trois principales villes où plus d'un tiers de ménages a dû sauter un repas au cours des 12 derniers mois.

Graphique 122 : Ménages ayant dû sauter un repas parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent par région et milieu de résidence



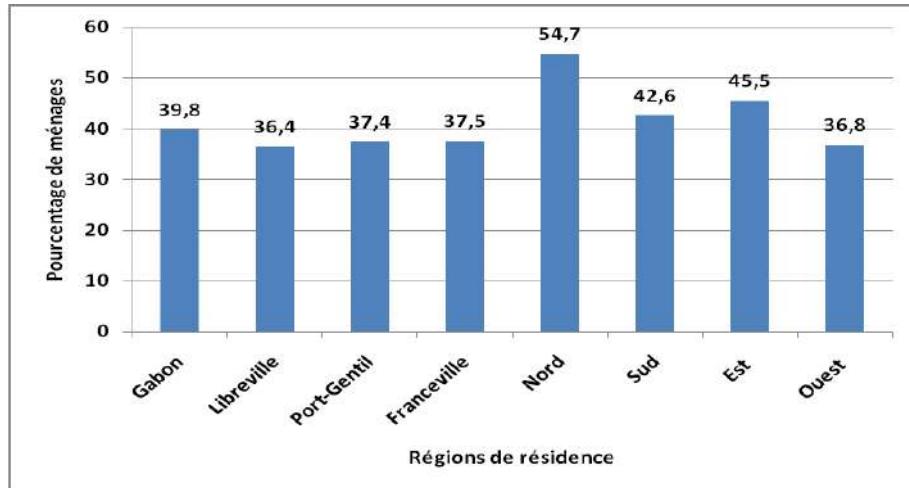
7.2.3 Faible qualité de nourriture consommée dans les ménages

Faible accès à une nourriture saine et nutritive dans les ménages

Il est à noter qu'au Gabon, il se pose des problèmes de qualité d'aliments dans les ménages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, au cours des 12 derniers mois précédent

l'enquête, environ 39,8% des ménages n'ont pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources. Cette situation est plus marquée dans le Nord (54,7%), l'Est (45,5%), le Sud (42,6%) que dans l'Ouest (36,8%) et dans les trois principales villes (37,5% à Franceville ; 37,4% à Port-Gentil et 36,4% à Libreville).

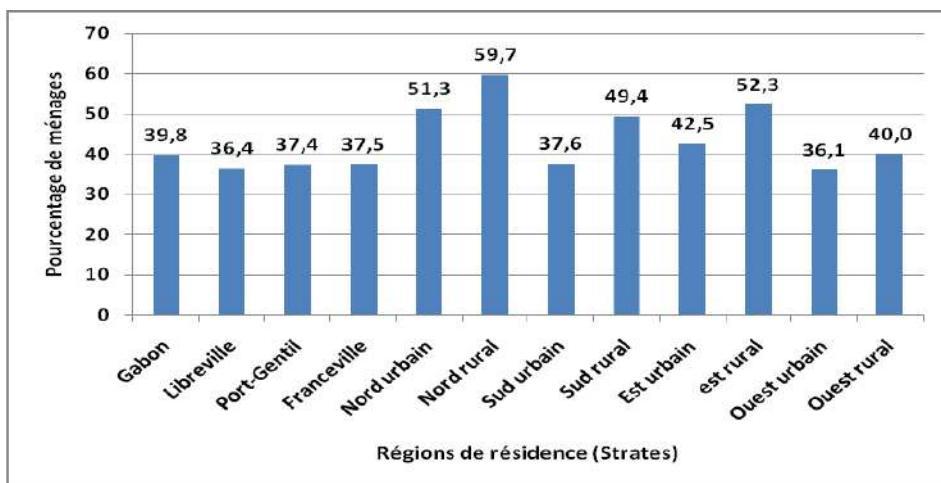
Graphique 123 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive par région de résidence



Ces problèmes alimentaires se posent plus en milieu rural (50,2%) qu'en milieu urbain (38,1%), et beaucoup plus dans les ménages ruraux des régions du Nord (59,7%), de l'Est (52,3%), du Sud (49,4%) que dans les ménages ruraux de l'Ouest (40,0%).

Toutefois le milieu urbain n'est pas en marge de cette situation. Dans les trois grandes villes, en moyenne, plus d'un ménage sur trois n'a pas pu manger une nourriture saine et nutritive. Le problème est plus manifeste dans le Nord urbain (51,3%) et l'Est urbain (42,5%), que dans le Sud urbain (37,6%) et l'Ouest urbain (40,0%).

Graphique 124 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive par région et milieu de résidence

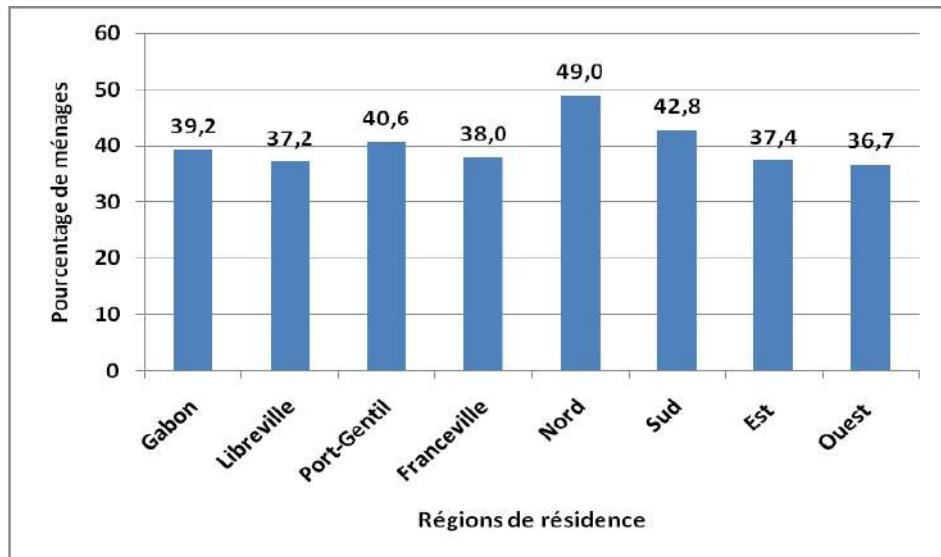


Nourriture peu variée dans les ménages

Au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête, environ 39,2% ménages ont mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources. Ce sont les ménages des régions du Nord (49,0%), du Sud (42,8%) et de Port-Gentil (40,6%) qui en ont mangé plus

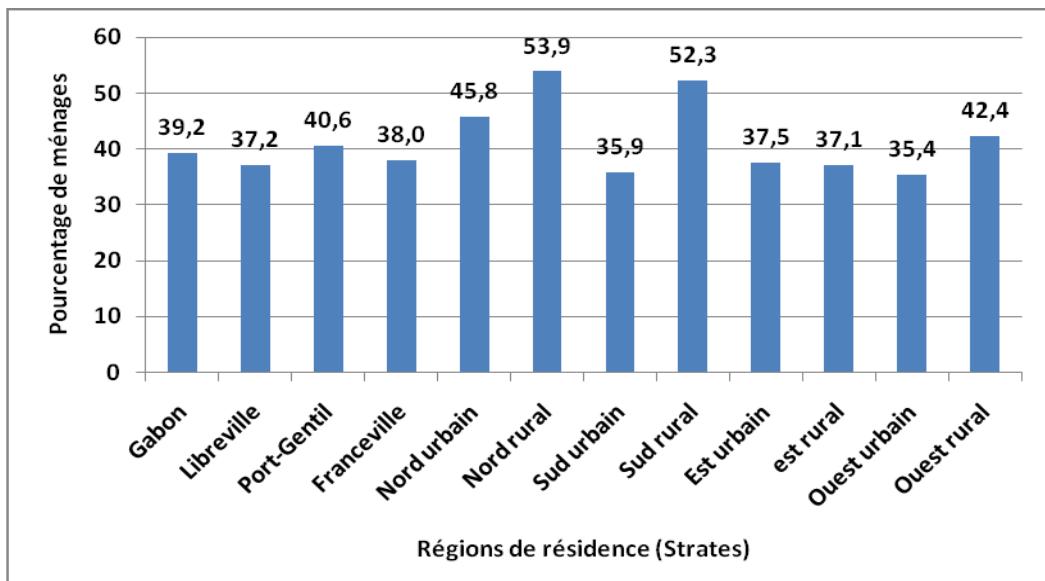
que ceux de Franceville (38,0%), de l'Est (37,4%), de Libreville (37,2%) et de l'Ouest (36,7%).

Graphique 125 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée par région de résidence



Cette situation prévaut plus en milieu rural (47,6%) qu'en milieu urbain (37,8%). Dans les trois principales villes, les ménages de Port-Gentil (40,6%) ont plus consommé de nourriture peu variée que ceux de Franceville (38,0%) et de Libreville (37,2%). Ce manque de diversification alimentaire est plus ressenti dans le milieu rural du Nord (53,9%), du Sud (52,3%) et de l'Ouest (42,4%) que dans le milieu urbain.

Graphique 126 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée par région et milieu de résidence



7.2.4 Insuffisance de ressources pour se procurer des aliments

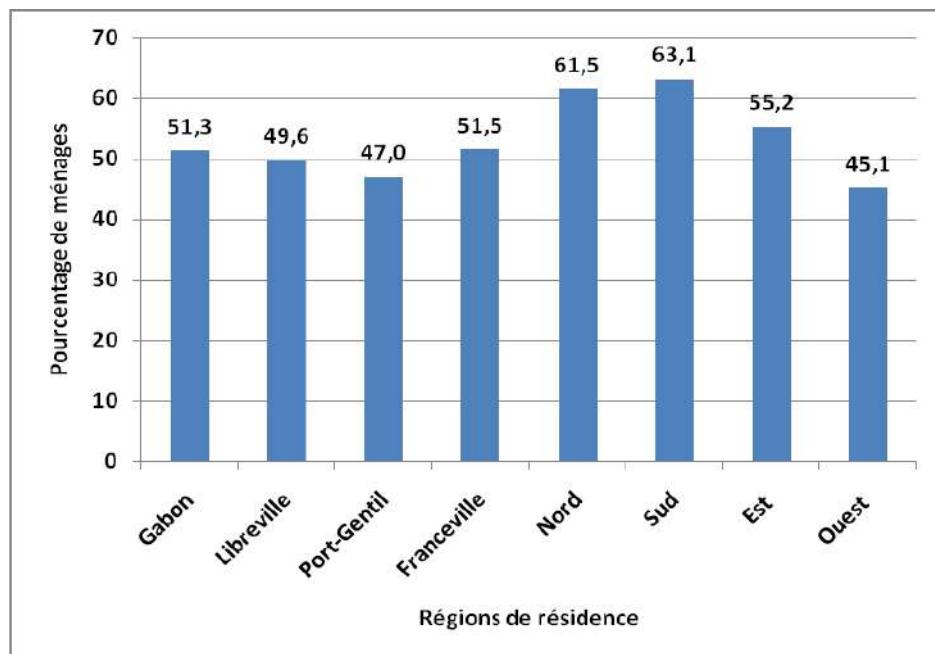
Faible alimentation dans les ménages par manque d'argent ou d'autres ressources

Le manque d'argent ou d'autres ressources pour manger en quantité et en qualité est un

handicap dans certains ménages du Gabon et affecte leurs conditions de vie. Ainsi, environ 51,3% des ménages ont mangé moins que ce qu'ils auraient dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources.

Cette réduction de l'apport alimentaire dans les ménages est plus observée dans les régions du Sud (63,1%), du Nord (61,5%) et de l'Est (50,5%) que dans l'Ouest (45,1%). Dans les trois principales villes, cette faible alimentation se fait plus ressentir à Franceville (51,5%) qu'à Libreville (49,6%) et à Port-Gentil (47,0%).

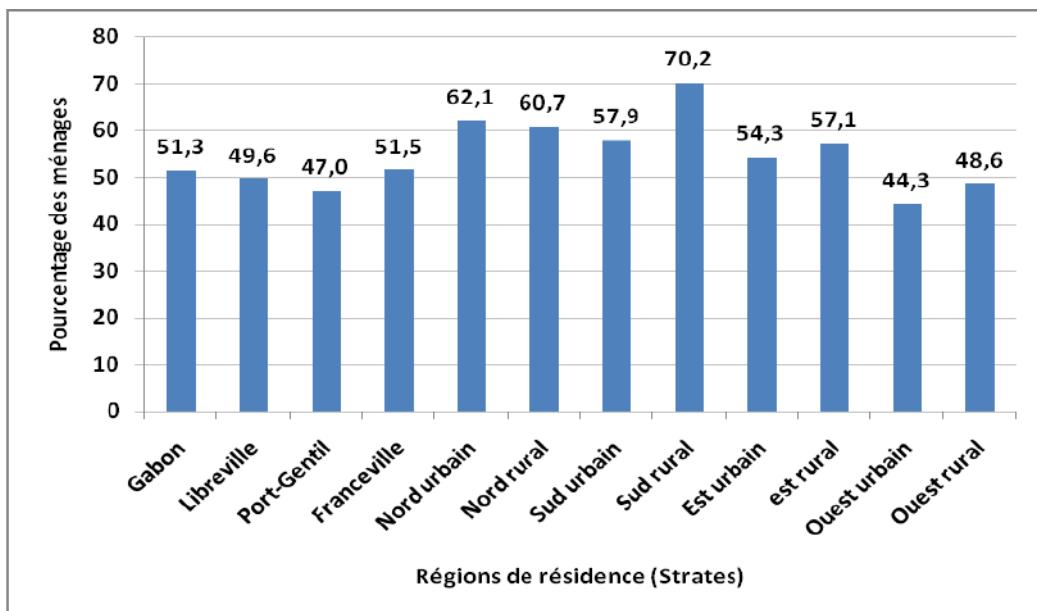
Graphique 127 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient pu manger par région de résidence



Ce faible apport alimentaire est plus manifeste dans les ménages ruraux (58,9%) que dans les ménages urbains (50,1%). Ainsi, les ménages ruraux du Sud (70,2%), du Nord (60,7%) et de l'est (57,1%) éprouvent plus de difficultés financières pour leur survie que ceux de l'Ouest (48,6%).

Ces difficultés sont également observées en milieu urbain. Ainsi les ménages urbains du Nord (62,1%), du Sud (57,9%), de l'Est (54,3%) et de Franceville (51,5%) ont mangé moins que ce qu'ils auraient dû manger par rapport à ceux de Libreville (49,6%), de Port-Gentil (47,0%) et de la région Ouest (44,3%).

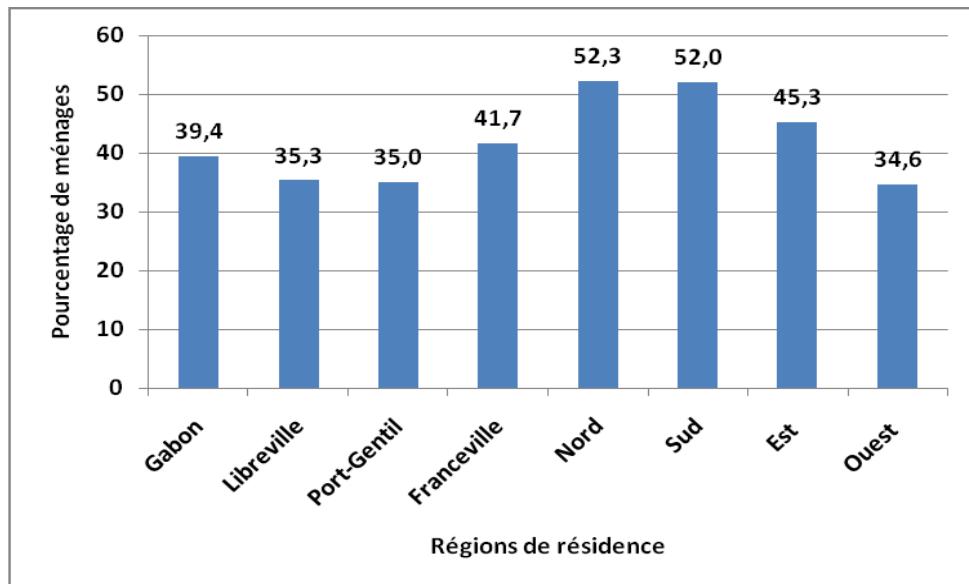
Graphique 128 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger par région et milieu de résidence



Expression de la faim par les ménages preuve du manque d'argent ou d'autres ressources

Au cours des 12 derniers mois, environ 38,4% des ménages ont eu faim mais ils n'ont pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour se procurer à manger. Cette situation est plus manifeste dans les régions du Nord (52,3%), du Sud (63,1%), de l'Est (45,3%) et à Franceville (41,7%) que dans l'Ouest (34,6%) et dans les autres principales villes (35,3% à Libreville et 35,0% à Port-Gentil).

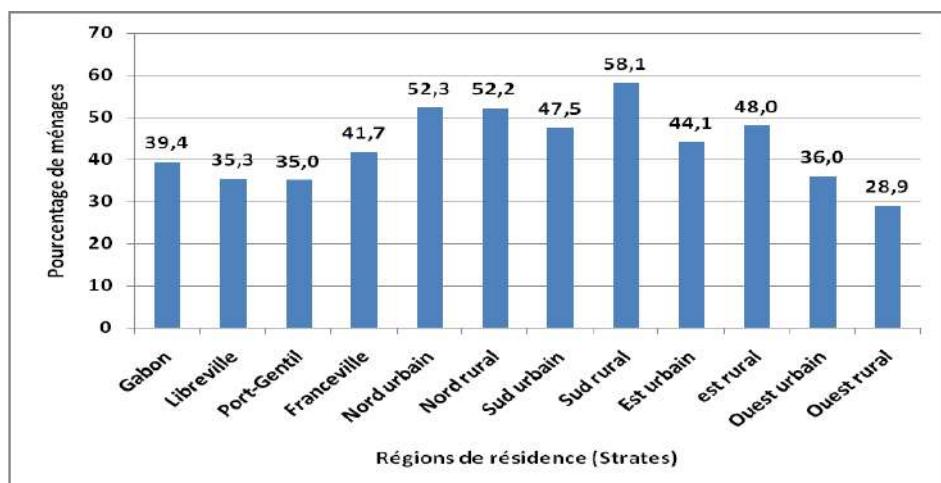
Graphique 129 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé par région de résidence



Cette carence alimentaire est plus observée par les ménages ruraux (46,1%) que par les ménages urbains (38,2%). Les ménages ruraux des régions du Sud (58,1%), du Nord (52,2%) et de l'Est (48,0%) ont eu plus faim au cours des 12 derniers mois que ceux de l'Ouest

(28,9%). De même, en milieu urbain, les ménages du Nord (52,3%), du Sud (47,5%), de l'Est (44,1%) et de Franceville (41,7%) ont eu plus faim au cours des 12 derniers mois que ceux de l'Ouest (36,0%) et des deux autres principales villes (35,3% à Libreville et 35,0% à Port-Gentil).

Graphique 130 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé par région et milieu de résidence

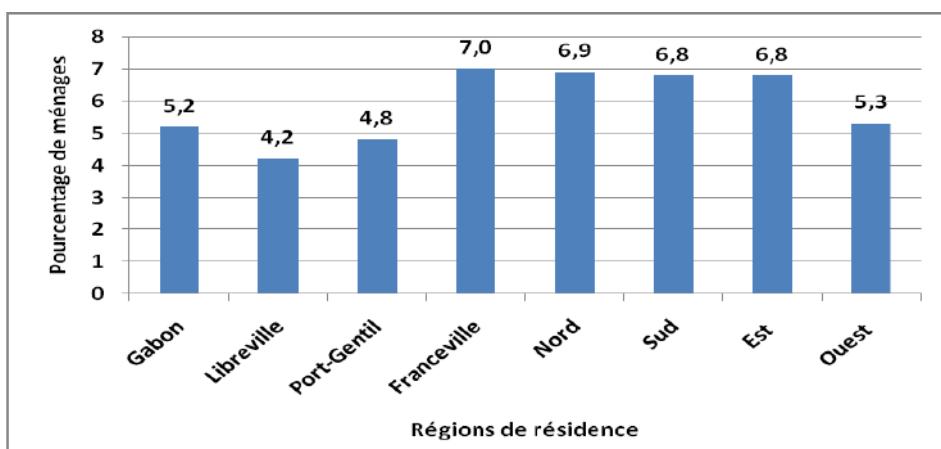


Privation d'aliments pendant toute une journée par manque d'argent ou d'autres ressources

Il arrive souvent des périodes de privation au cours desquelles certains ménages n'arrivent pas à trouver de quoi manger. Dans l'ensemble du pays, seulement 60,6% d'entre eux ont répondu. Parmi ces répondants, environ 5,2% des ménages ont déclaré avoir passé toute une journée sans manger au cours des 12 derniers mois par manque d'argent ou d'autres ressources.

Toutes les régions d'étude ont connu ces difficultés, mais la situation est plus manifeste dans la ville de Franceville (7,0%), dans le Nord (6,9%), le Sud (8,0%) et l'Est (6,8%) que dans l'Ouest (5,3%) et dans les deux autres principales villes (4,8% à Port-Gentil ; 4,2% à Libreville).

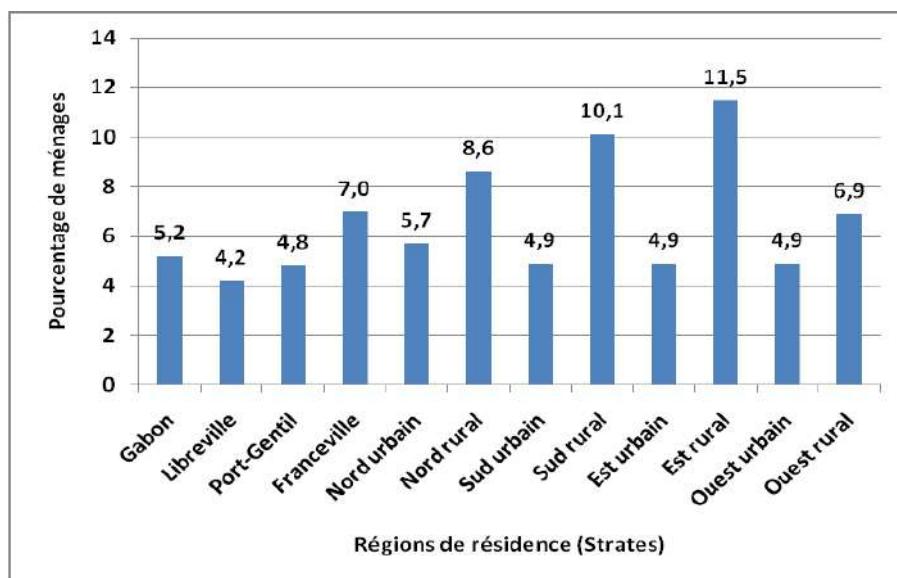
Graphique 131 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger par région de résidence



Les ménages ruraux (8,6%) en subissent plus que les ménages urbains (4,7%). Cela est d'autant plus vérifié à l'intérieur des régions, notamment dans le Sud (10,1% pour le rural

contre 4,9% pour l'urbain), le Nord (8,6% pour le rural contre 5,7% pour l'urbain), l'Est (6,1% pour le rural contre 4,2% pour l'urbain) et dans l'Ouest (6,9% pour le rural contre 4,9% pour l'urbain). Dans les trois principales villes, les ménages de Franceville (7,0%) éprouvent plus de difficultés alimentaires que ceux de Port-Gentil (4,8%) et de Libreville (4,2%).

Graphique 132 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger par région et milieu de résidence



Quant à la fréquence de vivre ce manque d'aliments, parmi les 5,2% de ménages qui ont passé toute une journée sans manger, environ 28,1% d'entre eux ont vécu cette situation seulement une ou deux fois ; 54,5% des ménages ont été victimes pendant quelques mois mais pas tous les mois et 17,4% ont vécu cette situation presque tous les mois.

Selon le milieu de résidence, les ménages urbains (30,8%) ont plus connu ce manque d'aliments seulement une ou deux fois que les ménages ruraux (18,2%) alors que 17,3% d'autres ménages urbains ont passé une journée sans manger presque tous les mois pour seulement 17,6% des ménages ruraux. Cependant, environ 64,2% des ménages ruraux ont passé toute une journée sans manger pendant quelques mois mais pas tous les mois plus que les ménages urbains (51,9%).

La distribution par région des ménages ayant passé toute une journée sans manger au cours des 12 derniers mois fait ressortir que les ménages de Franceville (60,2%) ont plus connu cette situation quelques mois mais pas tous les mois que ceux de Port-Gentil (44,5%) et de Libreville (42,1%). Dans les autres régions de l'étude, les ménages de l'Ouest (71,3% urbains et 73,7% ruraux) ont plus vécu cette privation de nourriture quelques mois mais tous les mois que ceux de l'Est (59,4% urbains et 68,8% ruraux), du Sud (46,5% urbains et 65,0% ruraux) et du Nord (46,8% urbains et 49,5% ruraux).

Cependant les différences entre le milieu urbain (30,8%) et le milieu rural (18,2%) sont très significatives pour les ménages qui ont passé toute journée sans manger seulement une ou deux fois. Ces disparités entre le milieu urbain et le milieu rural sont également observées dans toutes les régions de l'étude.

7.3 SECURITE ALIMENTAIRE ET STATUT DE PAUVRETE

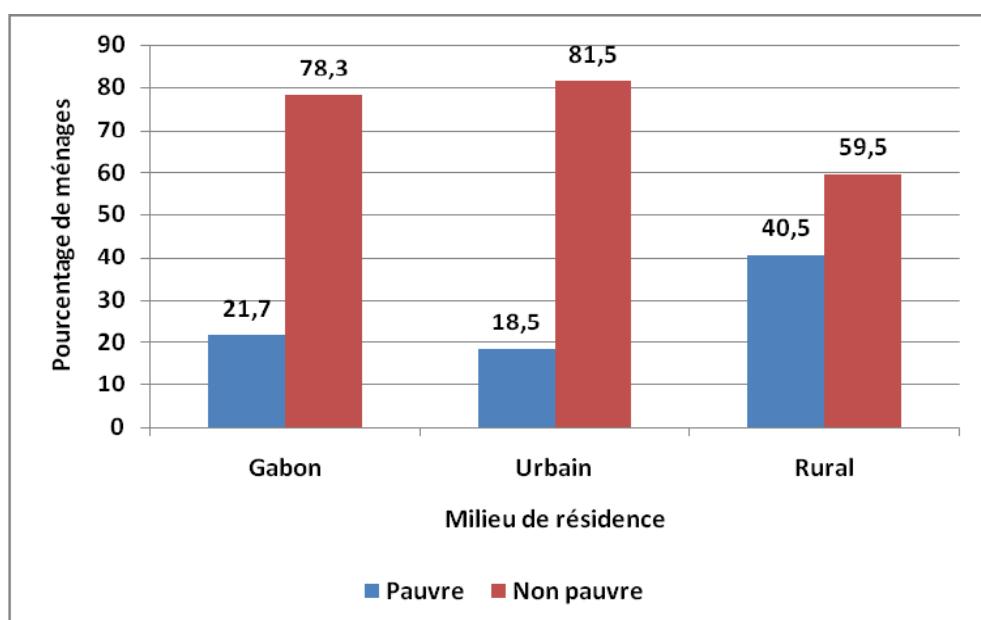
7.3.1 Problème de disponibilité alimentaire dans les ménages

Pour un ménage, le fait de vivre dans l'insécurité alimentaire n'est pas forcément lié au statut de pauvreté car les comportements des ménages en matière de consommation peuvent influer sur leur qualité d'aliments ou sur leur économie alimentaire. La privation d'aliments pour un ménage peut être tributaire de sa situation socio-économique ou des considérations socioculturelles.

Près de deux ménages pauvres sur cinq vivent en milieu rural

Dans l'ensemble, environ 21,7% des ménages interviewés sont pauvres parmi lesquels 18,5% résident en milieu urbain contre 40,5% en milieu rural.

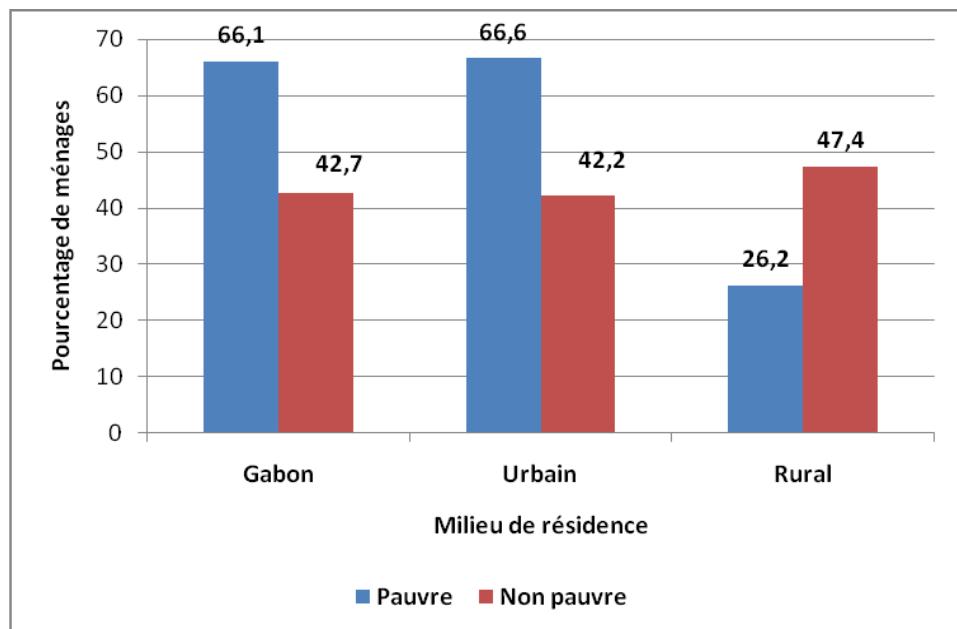
Graphique 133 : Distribution des ménages selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence



Près de 66,1% de ménages pauvres et 42,7% de ménages non pauvres ont été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de nourriture

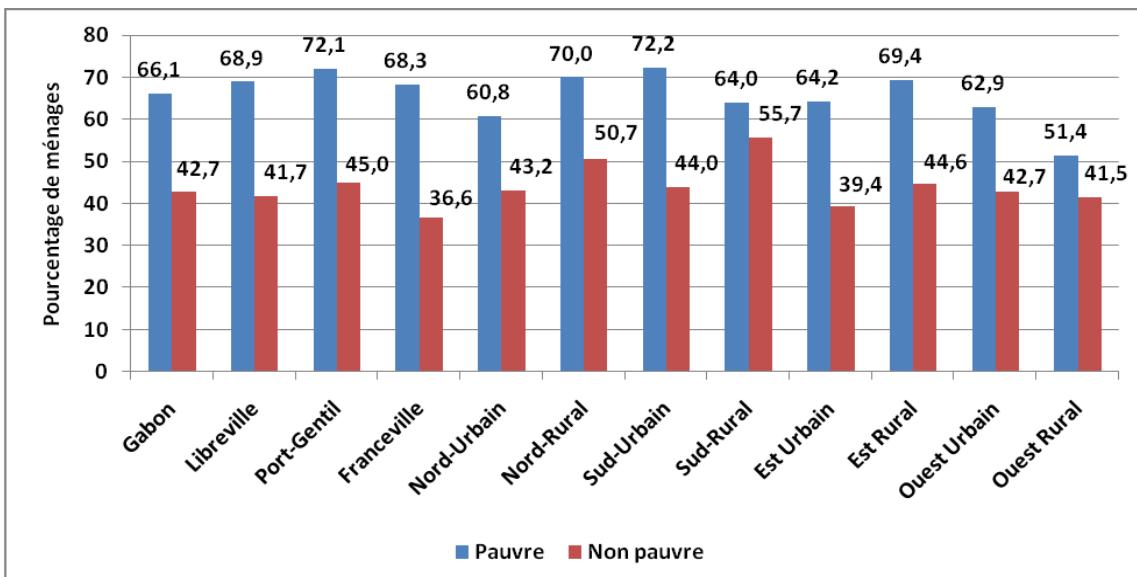
Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, parmi les ménages pauvres, environ 66,1% ont été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de nourriture. Cette situation est également observée dans les ménages non pauvres où 42,7% d'entre eux ont vécu dans l'insécurité alimentaire. En milieu urbain, les ménages pauvres (66,6%) ont été plus inquiets que les ménages non pauvres (42,2%). Par contre, en milieu rural, ce sont les ménages non pauvres (47,4%) qui sont plus incertains que les ménages pauvres (26,2%) par rapport à la disponibilité alimentaire.

Graphique 134 : Ménages ayant été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence



Dans toutes les régions d'étude, les ménages, qu'ils soient pauvres ou non, ont été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de nourriture au cours des 12 derniers mois. Cette inquiétude est plus ressentie par les ménages pauvres urbains du Sud (72,2%), de Port-Gentil (72,1%), du Nord (70,0%), de l'Est (69,4%), de Libreville (68,9%) et de Franceville (68,8%) que par ceux de l'Ouest urbain (62,9%). Toutefois, la situation des ménages non pauvres ruraux est plus préoccupante dans le Sud (55,7%), le Nord (50,7%) que dans l'Est (44,6%) et l'Ouest (41,5%).

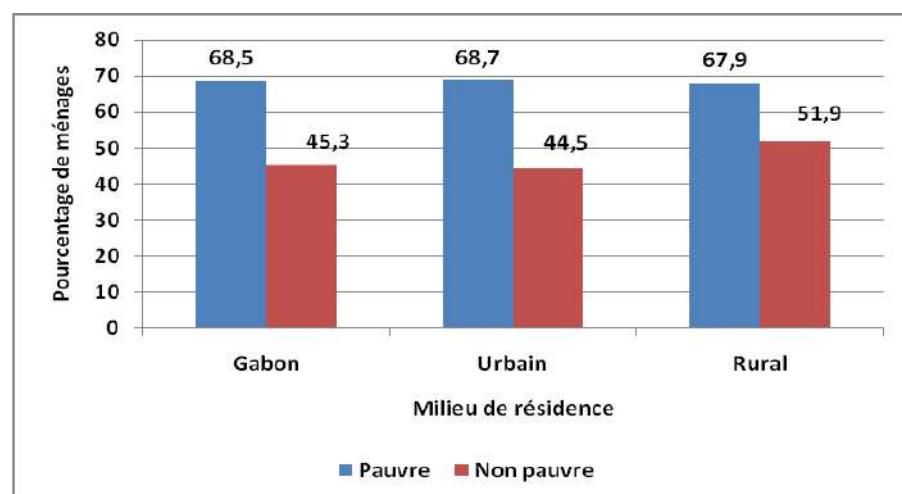
Graphique 135 : Ménages inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture selon le statut de pauvreté et la région de résidence



Plus de six ménages pauvres sur dix ont dû sauter un repas par manque d'argent ou d'autres ressources

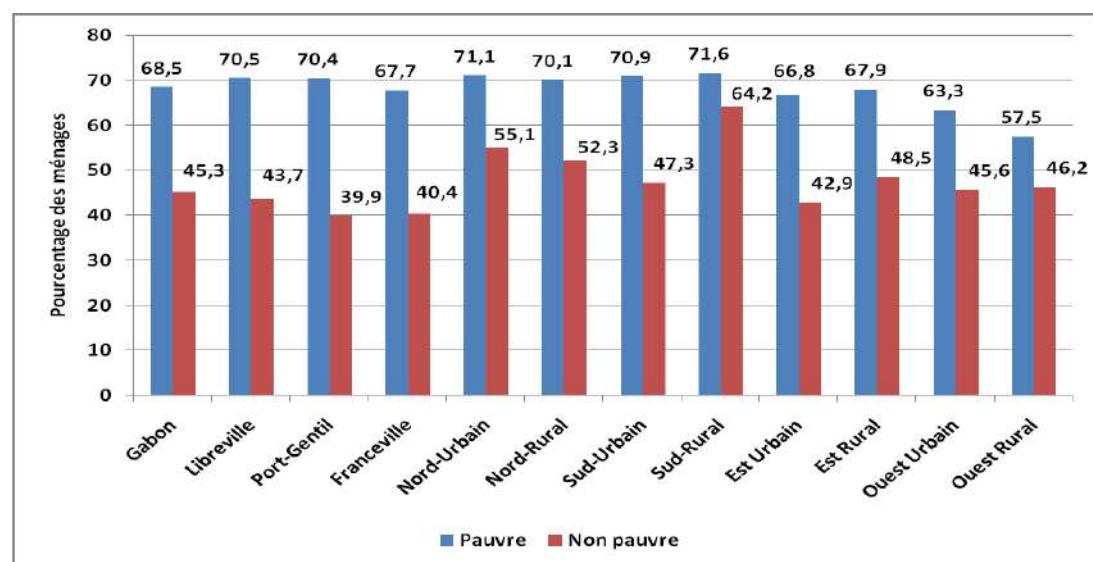
Dans l'ensemble, environ 68,5% des ménages pauvres contre 45,3% des ménages non pauvres ont dû sauter un repas par manque d'argent ou d'autres ressources. Cette situation est aussi observée en milieu urbain et en milieu rural. Ainsi, en milieu urbain, environ 68,7% des ménages pauvres contre 44,5% des ménages non pauvres ont dû sauter un repas alors qu'en milieu rural, 67,9% des ménages pauvres contre 51,9% des ménages non pauvres l'ont fait. Il apparaît donc que c'est dans le milieu rural que plus de ménages non pauvres ont dû sauter un repas.

Graphique 136 : Ménages ayant dû sauter un repas selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence



Au cours des 12 derniers mois, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, il y a plus de ménages pauvres que de ménages non pauvres qui ont dû sauter un repas parce qu'ils n'avaient pas d'argent ou d'autres ressources. Cette situation est plus ressentie à Libreville (70,5%) et à Port-Gentil (70,4%) qu'à Franceville (67,7%). L'insécurité alimentaire touche plus les ménages pauvres des régions du Nord et du Sud que ceux de l'Est et de l'Ouest.

Graphique 137 : Ménages ayant dû sauter un repas selon le statut de pauvreté et la région de résidence

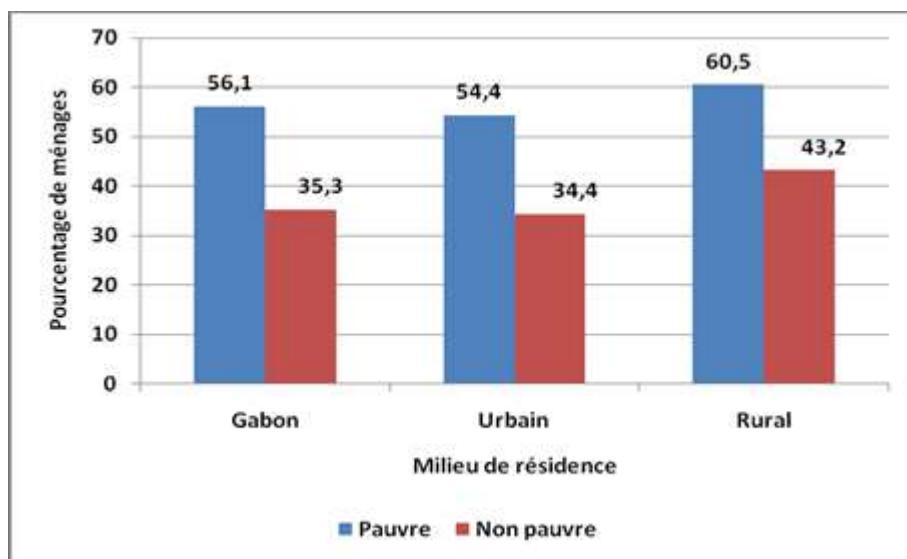


7.3.2 Problème de qualité d'aliments dans les ménages

Baisse de la qualité de nourriture dans les ménages

Dans l'ensemble, environ 56,1% des ménages pauvres et 35,3% des ménages non pauvres n'ont pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois. Cependant il y a plus de ménages pauvres ruraux (60,5%) que de ménages pauvres urbains (54,4%) qui n'ont pas pu manger une nourriture saine et nutritive au cours des 12 derniers mois. Cette situation s'observe également dans les ménages non pauvres où 43,2% de ménages pauvres ruraux ont été privés de nourriture saine et nutritive par rapport aux ménages urbains (34,4%).

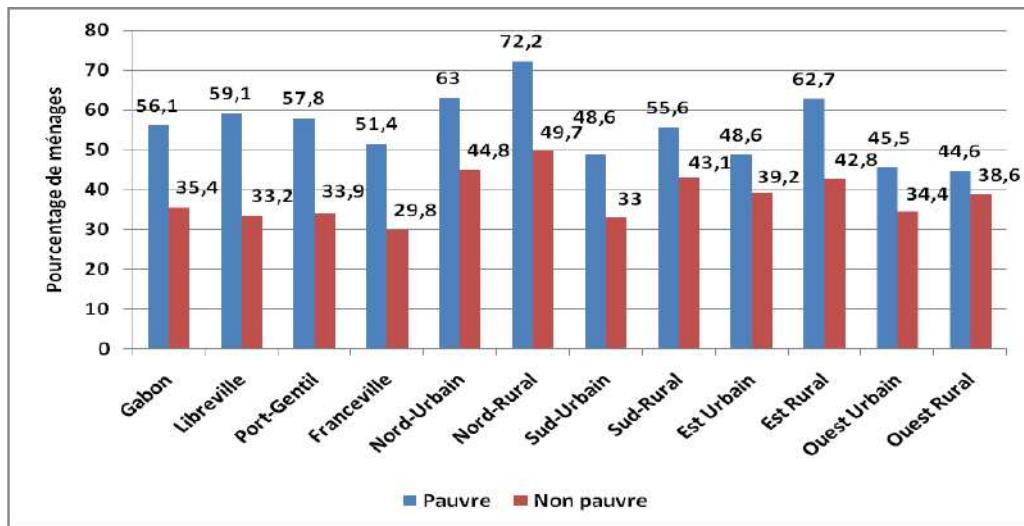
Graphique 138 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence



Les ménages pauvres ruraux (72,2% dans le Nord ; 62,7% dans l'Est ; 55,6% dans le Sud ; 44,6% dans l'Ouest) éprouvent plus de difficulté d'accès à une nourriture saine et nutritive que des ménages pauvres urbains (63,0% dans le Nord ; 48,6% dans le Sud et l'Est ; 45,5% dans l'Ouest). Les ménages pauvres urbains des trois principales villes sont aussi confrontés à ce problème de qualité de nourriture consommée (59,1% à Libreville ; 57,8% à Port-Gentil ; 51,4% à Franceville).

Le problème de qualité de nourriture se pose également dans les ménages non pauvres et reste plus accentué en milieu rural (49,7% dans le Nord ; 43,1% dans le Sud ; 42,8% dans l'Est ; 38,6% dans l'Ouest) que dans les trois principales villes (33,9% à Port-Gentil ; 33,2% à Libreville ; 29,8% à Franceville) et dans l'urbain des régions Nord (44,8%), Est (39,2%), Ouest (34,4%), Sud (33,0%).

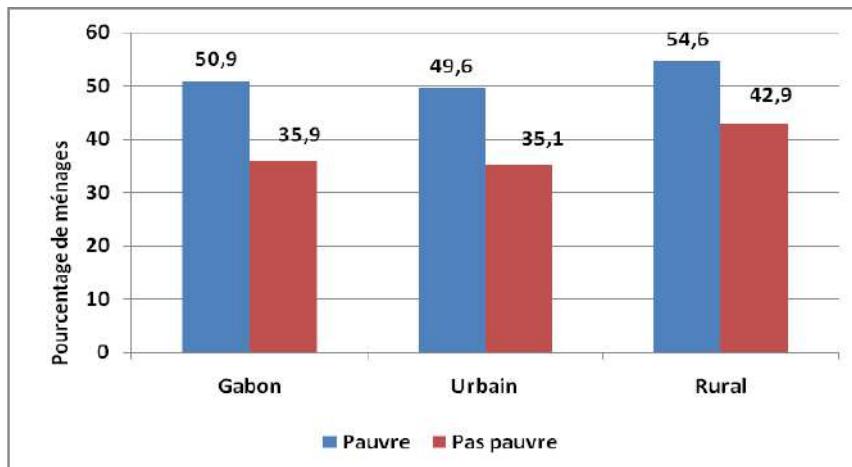
Graphique 139 : Ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive selon le statut de pauvreté et la région de résidence



Fort consommation de la nourriture peu variée dans les ménages

Il se pose des problèmes de diversification alimentaire dans les ménages à cause des habitudes de consommation. Dans l'ensemble, environ 50,9% des ménages pauvres et 35,9% des ménages non pauvres ont mangé de la nourriture peu variée au cours des 12 derniers mois. La nourriture peu variée est plus consommée dans les ménages ruraux (54,6% des ménages pauvres contre 42,9% des ménages non pauvres) que dans les ménages urbains (49,6% des ménages pauvres contre 35,9% des ménages non pauvres).

Graphique 140 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence

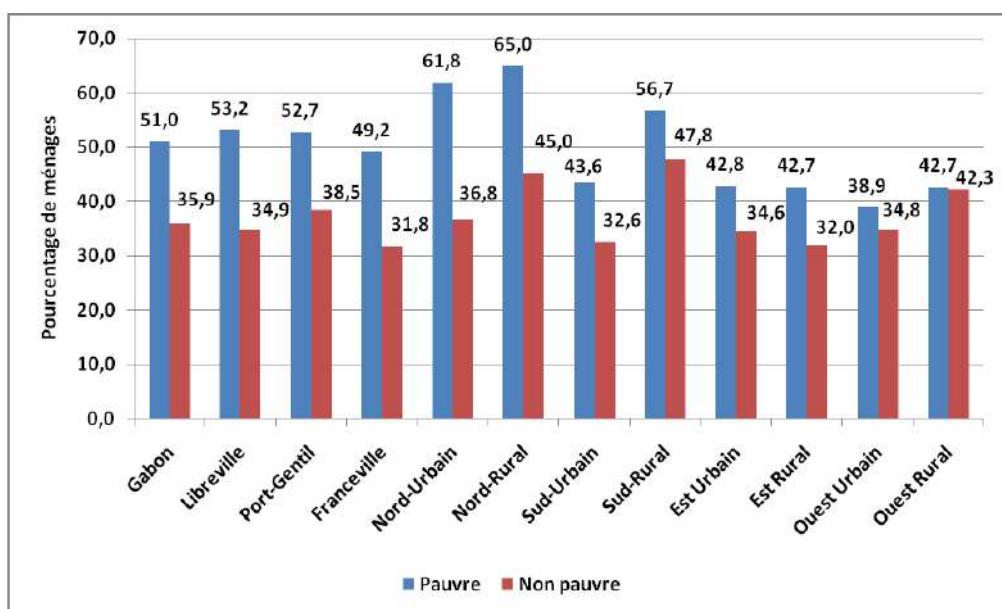


Les différences régionales montrent que les pauvres du milieu rural consomment plus de nourriture peu variée au cours des 12 derniers mois par manque d'argent ou d'autres ressources que ceux du milieu urbain. Cette situation est plus manifeste dans le Nord (65,0% de ménages pauvres ruraux contre 61,8% de ménages pauvres urbains), le Sud (56,7% de ménages pauvres ruraux contre 43,6% de ménages urbains) et dans l'Ouest (42,7% de ménages ruraux contre 38,9% de ménages urbains) que dans l'Est où il y a presque autant de ménages pauvres urbains (42,8%) que de ménages pauvres ruraux (42,7%) ayant mangé une nourriture peu variée.

Même dans les trois principales villes, la consommation de nourriture peu variée par les pauvres reste prépondérante (53,2% à Libreville ; 52,7% à Port-Gentil ; 49,2% à Franceville).

Ce contraste dans la consommation de nourriture peu variée entre le milieu urbain et le milieu rural se fait aussi voir dans les ménages non pauvres du Nord (45,0% ruraux contre 36,8% urbains), du Sud (47,9% ruraux contre 32,6% urbains), de l'Ouest (42,3% ruraux contre 34,8% urbains). Par contre, les ménages non pauvres urbains de l'Est (34,8%) consomment plus de nourriture peu variée que ceux de l'Est rural (32,0%) et avoisinent les tendances observées dans les trois principales villes (38,5% à Port-Gentil ; 34,9% à Libreville ; 31,8% à Franceville).

Graphique 141 : Ménages ayant mangé une nourriture peu variée selon le statut de pauvreté et la région de résidence

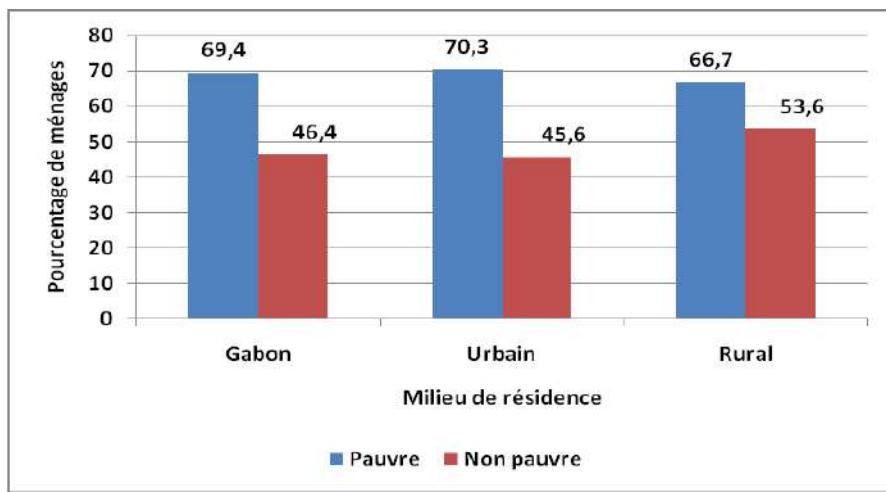


Faible disponibilité alimentaire dans les ménages par manque d'argent ou d'autres ressources

Dans l'ensemble, les ménages pauvres (69,4%) ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger à cause du manque d'argent ou d'autres ressources par rapport aux ménages non pauvres (46,4%). Cette situation s'observe également en milieu urbain (70,3% de ménages pauvres contre 45,6% de ménages non pauvres) et en milieu rural (66,7% de ménages pauvres contre 53,6% de ménages non pauvres).

Toutefois, nombreux sont les ménages pauvres urbains qui ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger par rapport aux ménages pauvres ruraux. Ceci justifie les mauvaises conditions de vie auxquelles certains ménages font face dans les centres urbains.

Graphique 142 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger selon le statut et le milieu de résidence

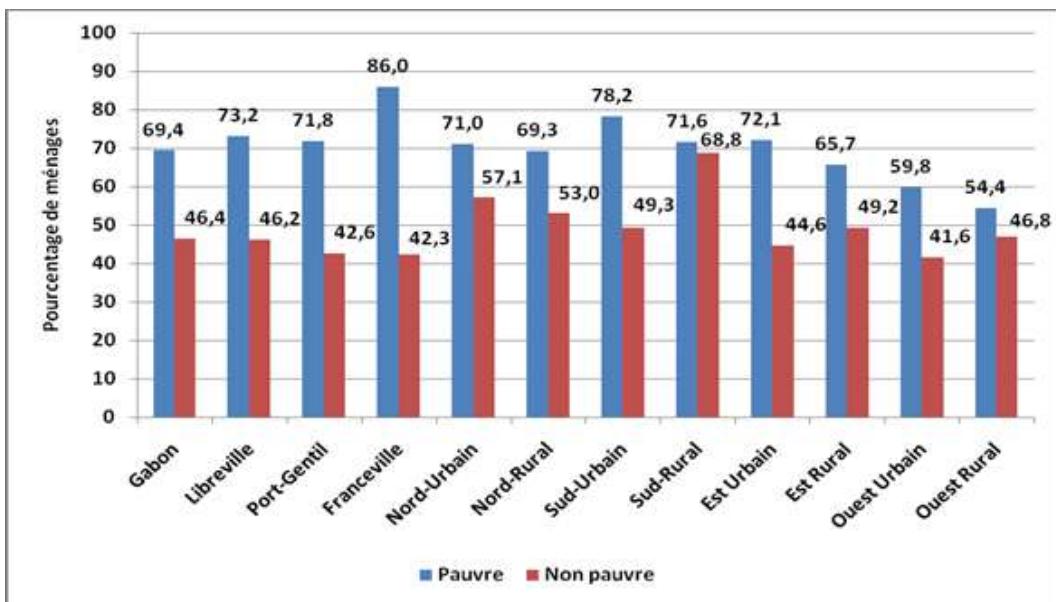


Les difficultés financières ou d'accès à d'autres ressources pour se procurer des vivres constituent un grand handicap dans les ménages interviewés. Au cours des 12 derniers mois, les ménages pauvres urbains vivent plus dans des mauvaises conditions de vie que les ménages pauvres ruraux et les ménages non pauvres (tous milieux confondus). Ainsi, dans les trois principales villes, les ménages pauvres de Franceville (86,0%) ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger à cause du manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois par rapport aux ménages pauvres de Libreville (73,2%) et de Port-Gentil (71,8%).

La situation régionale en matière de disponibilité alimentaire dans les ménages est très mitigée entre le milieu urbain et le milieu rural ou entre les pauvres et les non pauvres. Les ménages pauvres urbains du Sud (78,2%), de l'Est (72,1%) et du Nord (71,0%) ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger à cause du manque d'argent ou d'autres ressources par rapport aux ménages pauvres urbains de l'Ouest (59,8%). De même, les ménages pauvres ruraux du Sud (71,6%) et du Nord (69,3%) ont été plus victimes que les ménages pauvres ruraux de l'Est (65,7%) et de l'Ouest (54,4%).

Cependant, tous milieux confondus, les ménages non pauvres urbains du Nord (57,1%) connaissent plus de problèmes alimentaires que les ménages pauvres urbains du Sud (49,3%), de l'Est (44,6%) et de l'Ouest (41,6%). Les ménages non pauvres ruraux du Sud (68,8%) sont plus exposés que ceux du Nord (53,0%), de l'Ets (49,2%) et de l'Ouest (46,8%). Dans les trois principales villes, les ménages non pauvres de Libreville (46,2%) ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger par rapport aux ménages non pauvres de Port-Gentil (42,6%) et de Franceville (42,2%).

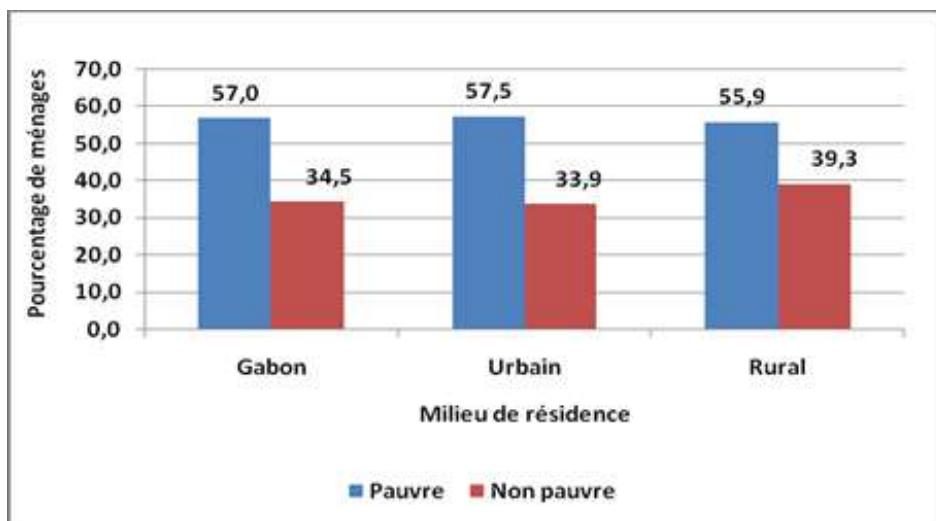
Graphique 143 : Ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger selon le statut et la région de résidence



Plus de la moitié des ménages pauvres expriment la faim par manque d'argent ou d'autres ressources

Dans l'ensemble, au cours des 12 derniers mois, environ 57,0% des ménages pauvres contre 34,5% des ménages non pauvres ont eu faim mais ils n'avaient pas mangé parce qu'ils n'avaient pas d'argent ou d'autres ressources pour se procurer à manger. Par milieu de résidence, les ménages pauvres urbains (57,5%) expriment plus la faim que les ménages pauvres ruraux (55,9%). Par contre, ce sont les ménages non pauvres ruraux (39,3%) qui ont eu plus faim que les ménages non pauvres urbains (33,9%).

Graphique 144 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence



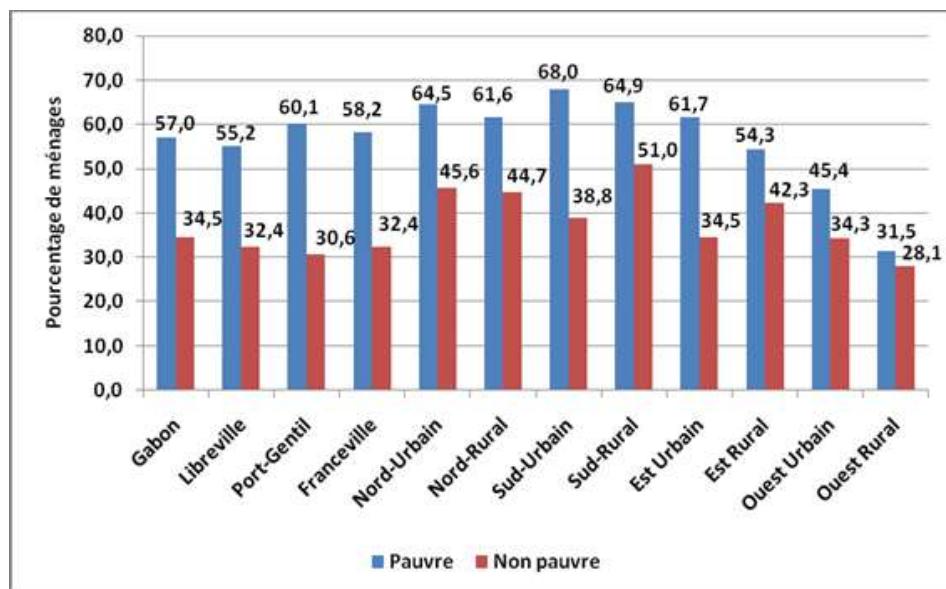
L'analyse différentielle par région et par milieu de résidence fait ressortir que les ménages pauvres urbains expriment plus de faim que les pauvres ruraux. Ainsi, les ménages urbains du Sud (68,0%), du Nord (64,5%), de l'Est (61,7%) et de Port-Gentil (60,1%) ont eu plus faim que les ménages urbains de l'Ouest (45,4%) et des deux autres principales villes (58,2% à

Franceville ; 55,2% à Libreville). Cette situation s'observe également en milieu rural où les ménages du Sud (64,9%), du Nord (61,6%) et de l'Est (54,3%) ont exprimé plus de faim que les ménages de l'Ouest (31,5%).

Cependant, il est observé qu'au cours des 12 derniers mois, presque un ménage non pauvre sur trois a eu faim mais il n'a pas mangé parce qu'il n'avait pas d'argent aussi bien dans les trois principales villes (32,4% à Libreville et Franceville ; 30,6% à Port-Gentil) que dans l'est urbain (34,5%) et l'Ouest urbain (34,3%). Par ailleurs, plus de quatre ménages non pauvres sur dix ont exprimé plus la faim dans le Nord (45,6% urbains et 44,7% ruraux) et dans le Sud (38,8% urbains et 51,0% ruraux). C'est seulement dans l'Ouest où très peu de ménages non pauvres ruraux (28,1%) ont eu faim mais ils n'avaient pas mangé.

Ces statistiques dénotent que la plupart des ménages urbains et ruraux sont dans l'insécurité alimentaire à cause du manque d'argent ou d'autres ressources pour survivre.

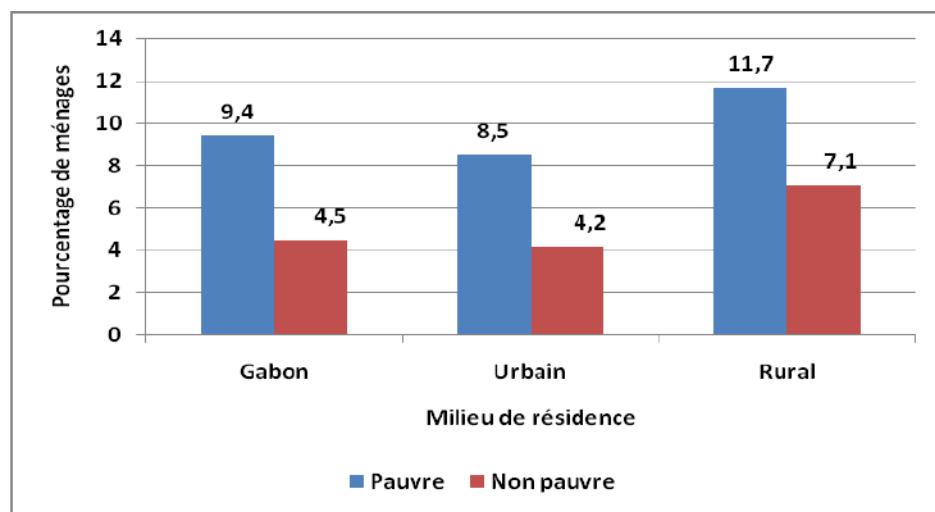
Graphique 145 : Ménages ayant eu faim mais ils n'avaient pas mangé selon le statut de pauvreté et la région de résidence



Plus de deux ménages pauvres pour un ménage non pauvre ont passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources

Dans l'ensemble, au cours des 12 derniers mois, seulement 60,6% des ménages interviewés ont répondu parmi lesquels environ 9,4% des ménages pauvres contre 4,5% des ménages non pauvres ont passé toute une journée sans manger. Cette tendance est aussi observée en milieu urbain où 8,5% des ménages pauvres contre 4,2% des ménages non pauvres ont été privés de nourriture pendant une journée par manque d'argent ou d'autres ressources. Cependant, en milieu rural, environ 11,7% des ménages pauvres contre 7,1% des ménages non pauvres en ont été victimes. Il s'avère donc que c'est dans le milieu rural où les périodes de disette sévissent plus.

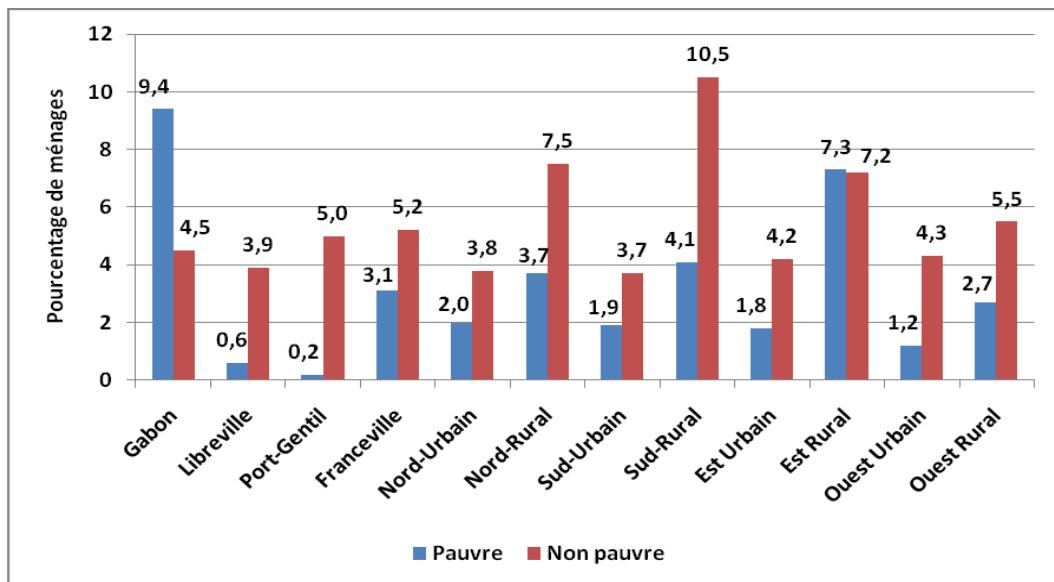
Graphique 146 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence



Comme cela a été évoqué ci-dessus, les périodes de disette sévissent plus en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ménages non pauvres ont été plus victimes que les ménages pauvres. Ainsi, les ménages non pauvres ruraux du Sud (10,5%), du Nord (7,5%) et de l'Est (7,2%) ont passé toute une journée sans manger plus que les ménages non pauvres de l'Ouest (5,5%). En milieu urbain, très peu de ménages pauvres se sont privés de nourriture durant une journée dont 4,3% dans l'Ouest ; 4,2% dans l'Est ; 3,8% dans le Nord et 3,7% dans le Sud. Cette tendance s'observe aussi dans les trois principales villes où les ménages non pauvres de Franceville (5,2%) et de Port-Gentil (5,0%) ont passé toute une journée sans manger plus que ceux de Libreville (3,9%).

Cependant, très peu de ménages pauvres se sont privés de nourriture aussi bien dans les trois principales villes (3,1% à Franceville contre 0,6% à Libreville et 0,2% à Port-Gentil) que dans les régions avec une prédominance des ménages pauvres ruraux de l'Est (7,3%), du Sud (4,1%), du Nord (3,8%) par rapport à ceux de l'Ouest rural (2,7%).

Graphique 147 : Ménages ayant passé toute une journée sans manger selon le statut de pauvreté et la région de résidence



7.4 SECURITE ALIMENTAIRE ET QUINTILE DE DEPENSES

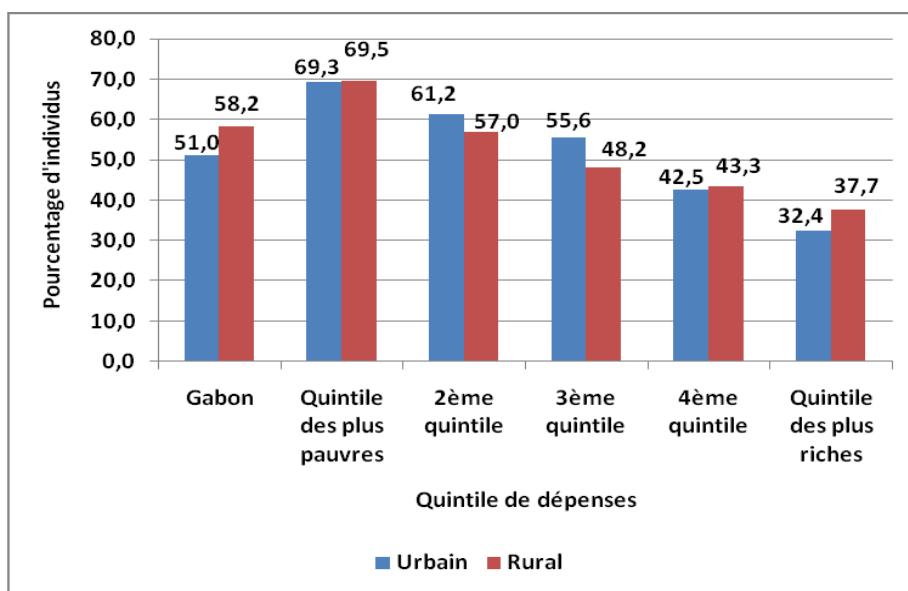
L'analyse de la sécurité alimentaire par quintile de dépenses permet d'évaluer l'incidence de pauvreté dans les ménages interviewés. Cette analyse se fait non pas en termes du nombre de ménages mais en termes d'individus.

Près de sept individus sur dix des ménages du quintile des plus pauvres ont été inquiets

Dans l'ensemble, environ 50,0% d'individus des ménages urbains contre 58,2% d'individus des ménages ruraux ont été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de nourriture au cours des 12 derniers mois.

L'inquiétude d'insécurité alimentaire est plus manifeste en milieu rural qu'en milieu urbain au niveau du quintile des plus pauvres (69,5% ruraux contre 69,3% urbains), du 4^{ème} quintile (43,3% ruraux contre 42,5% urbains) et du quintile des plus riches (37,7% ruraux contre 32,4% urbains). Cependant, les individus des ménages urbains se trouvant dans le 2^{ème} quintile (61,2% urbains contre 57,0% ruraux) ont été plus inquiets que ceux du 3^{ème} quintile (55,6% urbains contre 48,2% ruraux). Il s'en suit que, dans le quintile des plus riches, les individus des ménages ruraux ont été plus inquiets que ceux des ménages urbains. Ceci est forcément lié aux conditions économiques en milieu rural.

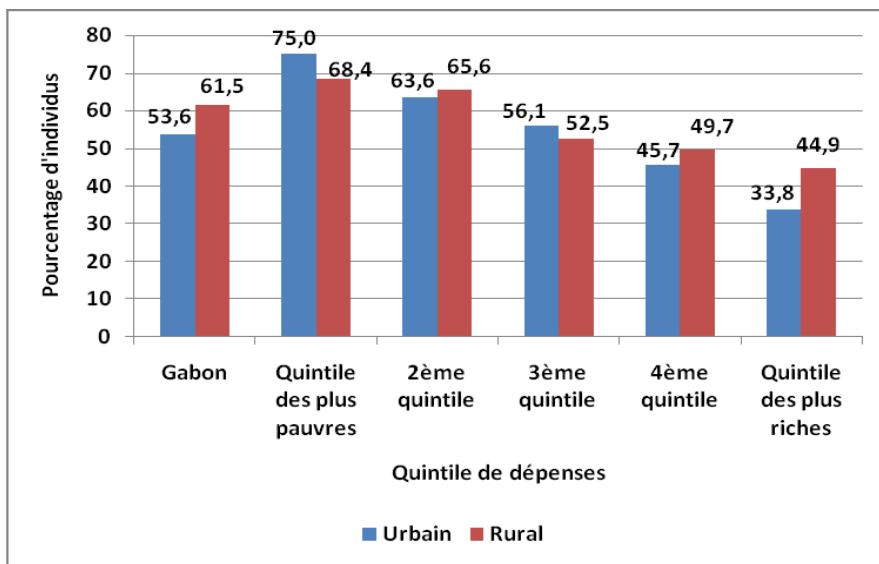
Graphique 148 : Individus des ménages ayant été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence



Près de trois quarts des individus des ménages urbains du quintile des plus pauvres ont dû sauter un repas

Dans l'ensemble, environ 53,6% d'individus des ménages urbains contre 61,5% d'individus des ménages ruraux ont dû sauter un repas parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent ou d'autres ressources pour se procurer à manger au cours des 12 derniers mois. Ceux du quintile des plus pauvres sont plus victimes de cette situation dont 75,0% des individus des ménages urbains contre 68,4% de ceux des ménages ruraux. Cependant, dans le quintile des plus riches, il y a plus d'individus des ménages ruraux (44,9%) que de ceux des ménages urbains (33,8%) ayant sauté un repas. La proportion des individus des ménages ayant sauté un repas au cours des 12 derniers mois évolue en dents de scie entre le milieu urbain et le milieu rural dans les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} quintiles.

Graphique 149 : Individus des ménages ayant dû sauter un repas selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence

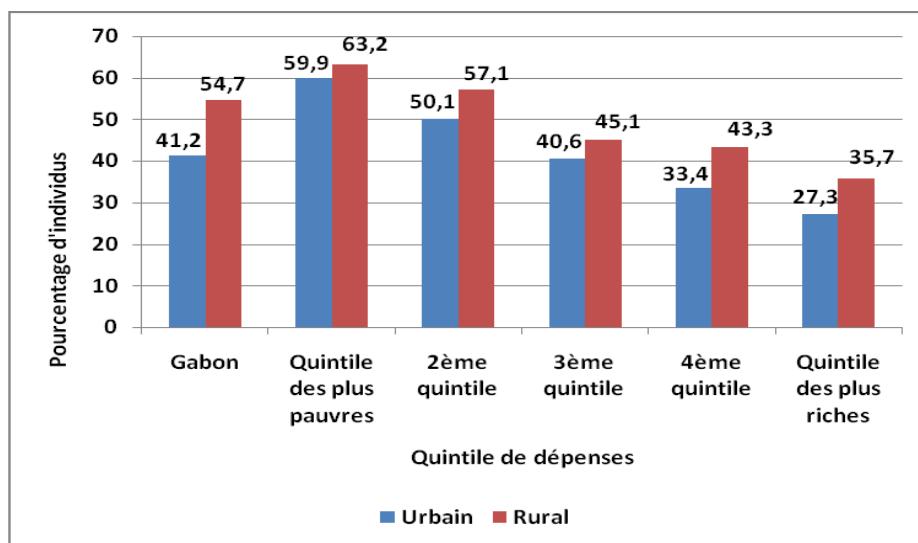


Plus de la moitié des individus des ménages ruraux n'ont pas mangé une nourriture saine et nutritive

Dans l'ensemble, environ 54,7% des individus des ménages ruraux contre 41,2% des individus des ménages urbains n'ont pas pu manger une nourriture saine et nutritive au cours des 12 derniers mois par manque d'argent ou d'autres ressources.

Ces disparités dans la qualité d'aliments consommés entre le milieu urbain et le milieu rural s'observent aussi au niveau des quintiles de dépenses. Ainsi, les individus des ménages du quintile des plus pauvres (59,9% urbains contre 63,2% ruraux) se reconnaissent comme ceux qui consomment moins une nourriture saine et nutritive contrairement à ceux du quintile des plus riches (27,3% urbains contre 35,7% ruraux). Dans les quintiles intermédiaires, la proportion des individus des ménages victimes de cette situation décroît entre le 2^{ème} quintile et le 4^{ème} quintile.

Graphique 150 : Individus des ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence

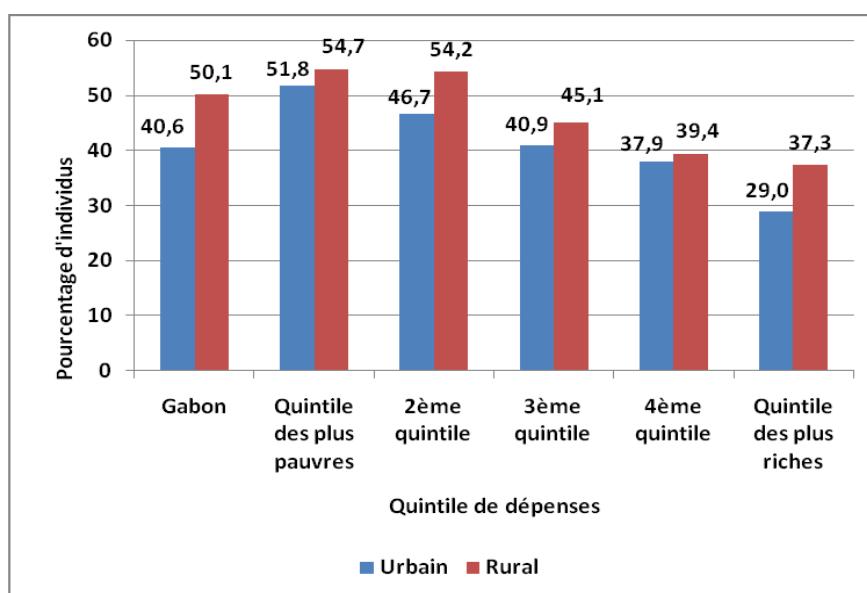


La moitié des individus des ménages ruraux a mangé de la nourriture peu variée

Dans l'ensemble, environ 50,1% des individus des ménages ruraux contre 40,6% des individus des ménages urbains ont mangé une nourriture peu variée au cours des 12 derniers mois par manque d'argent ou d'autres ressources.

Cette situation est également observée au niveau des quintiles de dépenses où les individus des ménages ruraux sont plus victimes d'insécurité alimentaire que ceux des ménages urbains. Ainsi, un peu plus de la moitié des individus des ménages du quintile des plus pauvres (54,7% ruraux contre 51,8% urbains) a mangé une nourriture peu variée contrairement dans le quintile des plus riches où presque le tiers des individus (37,3% ruraux contre 29,0% urbains) a vécu cette situation. La même tendance est observée dans les quintiles intermédiaires.

Graphique 151 : Individus des ménages ayant mangé une nourriture peu variée selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence

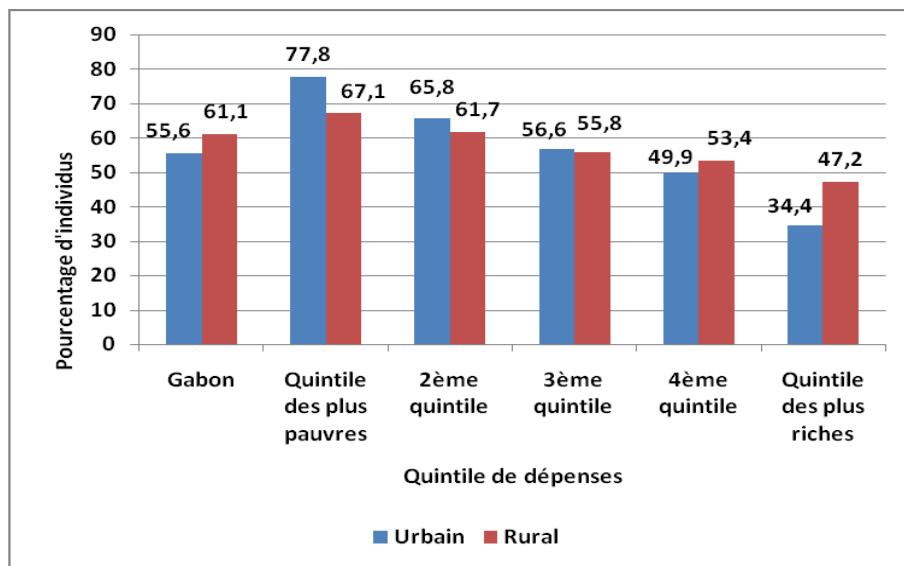


Plus de la moitié des individus des ménages du Gabon ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger

Dans l'ensemble, environ 61,1% des individus des ménages ruraux contre 55,6% des individus des ménages urbains ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger au cours des 12 derniers mois par manque d'argent ou d'autres ressources.

Ce marasme est plus constaté en milieu urbain qu'en milieu rural dans le quintile des ménages des plus pauvres (77,8% d'individus contre 67,1% urbains), le 2^{ème} quintile (65,8% d'individus contre 61,7% ruraux) et le 3^{ème} quintile (56,6% d'individus contre 55,8% ruraux). Cependant, les individus des ménages ruraux du quintile des plus riches (47,2% d'individus contre 34,4% urbains) et du 4^{ème} quintile (53,4% d'individus contre 49,9% urbains) ont observé la tendance nationale.

Graphique 152 : Individus des ménages ayant mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence

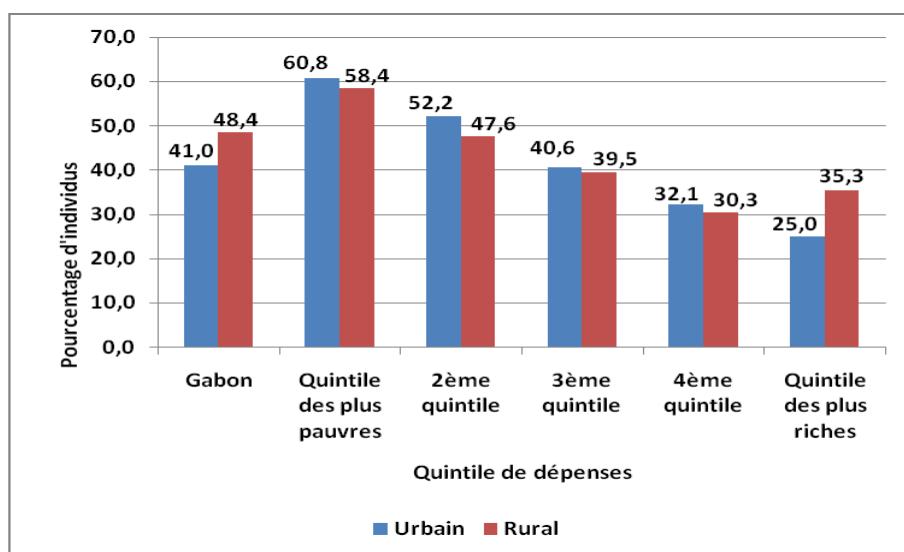


Plus de quatre individus sur dix ont eu faim mais ils n'ont pas mangé

Dans l'ensemble, environ 48,4% des individus des ménages ruraux contre 41,0% des individus des ménages urbains ont eu faim mais ils n'ont pas mangé parce qu'ils n'avaient pas d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois.

Les individus des ménages urbains ont connu plus cette période de disette que ceux des ménages ruraux surtout dans le quintile des plus pauvres (60,8% contre 58,4% ruraux), le 2^{ème} quintile (52,2% contre 47,6% ruraux), le 3^{ème} quintile (40,6% contre 39,5% ruraux) et le 4^{ème} quintile (32,1% contre 30,3% ruraux). Par contre, dans le quintile des plus riches, les individus des ménages ruraux (35,3%) ont eu plus faim que ceux des ménages urbains (25,0%) mais tous n'ont pas mangé par manque d'argent ou d'autres ressources.

Graphique 153 : Individus des ménages ayant eu faim mais ils n'ont pas mangé selon le quintile de dépenses et le milieu de résidence



En somme, il est difficile d'évaluer la sécurité alimentaire dans les ménages car c'est un concept multidimensionnel sauf par un questionnement tel que cela a été fait au moment de l'enquête. Il ressort des statistiques analysées que tous les ménages du Gabon connaissent des

problèmes alimentaires à des degrés différents tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela est d'autant vérifié au niveau de l'analyse du quintile de dépenses.

Il est vrai que l'insécurité alimentaire est plus observée dans les ménages ruraux que dans les ménages urbains mais l'analyse du quintile des dépenses a révélé que même les individus des ménages urbains du quintile des plus pauvres (55,6%) ont mangé moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger par manque d'argent ou d'autres ressources par rapport à ceux des ménages ruraux (61,1%). Il en est ainsi pour ceux du quintile des plus riches (34,4% urbains contre 47,2% ruraux). C'est pour dire que, quel que soit le milieu de résidence, il se pose des problèmes de disponibilité de nourriture. Ainsi, la sécurité alimentaire ne peut être assurée dans les ménages que si la nourriture y est suffisamment disponible (en quantité et en qualité) et diversifiée, et si les ressources (financières et autres) le permettent.

Comme il n'existe pas d'indicateur à proprement parler pour mesurer l'insécurité alimentaire dans les ménages, l'analyse a donc été faite en termes de pourcentage pour dégager les niveaux de consommation alimentaire dans les ménages pour faire ressortir l'incidence sur leurs conditions de vie.

CHAPITRE 8 : LA PAUVRETE SUBJECTIVE

L'analyse de la pauvreté subjective se fonde sur les perceptions des ménages. Cette prise en compte des perceptions s'inscrit dans un processus participatif qui tient compte des préoccupations des populations dans l'élaboration des politiques et programmes de développement. L'analyse de la pauvreté subjective consiste à évaluer leur propre appréciation de la pauvreté, le degré de satisfaction des besoins fondamentaux, l'évolution de leurs conditions de vie et les actions prioritaires qui devraient être menées par les autorités en vue de réduire la pauvreté. De fait, les populations se sentent plus concernées, s'impliquent plus et cela contribue à accroître l'efficacité des politiques et programmes.

Tout comme en 2005, lors de l'enquête, il a été demandé aux ménages de se situer sur une échelle de niveau de vie à cinq niveaux allant de « très pauvre » à « très riche ». Ainsi, nous avons retenu comme « pauvres » au sens subjectif les ménages s'étant déclaré « très pauvres ». Avec cette définition, le taux de pauvreté subjectif (au niveau des ménages) est alors de 15 %, il correspond au pourcentage des ménages qui se considèrent plus pauvres que les autres ménages de leur localité.

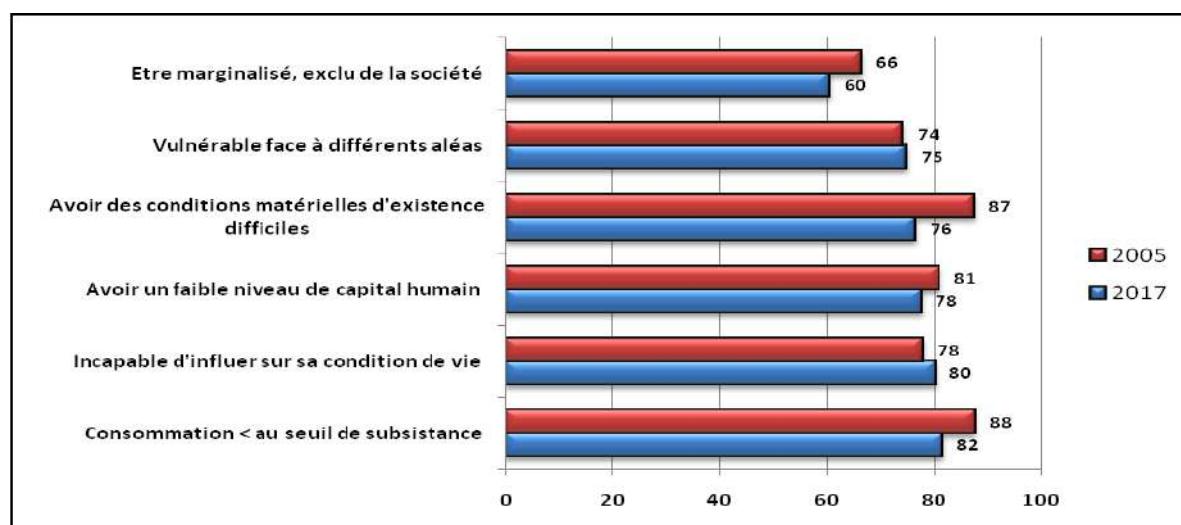
8.1 LES TENDANCES DE LA PAUVRETE SUBJECTIVE (2005-2017)

8.1.1 La perception de la notion de pauvreté

Globalement on n'enregistre pas de changement majeur de signification de la pauvreté subjective entre 2005 et 2017.

Pour l'ensemble des ménages interrogés en 2005 et 2017, la pauvreté signifie d'abord « Avoir une consommation inférieure au seuil de subsistance ». Cette définition en 2005 était partagée par 88% des ménages contre 82% en 2017. Ensuite, des différences apparaissent puisqu'en 2005 la deuxième signification de la pauvreté était « Avoir des conditions matérielles d'existence difficiles » pour 87% des ménages alors qu'en 2017, c'était « Être incapable d'influer sur sa condition de vie » pour 80% des ménages. Toutefois, la troisième signification de la pauvreté pour les deux années a été la même « Avoir un faible niveau de capital humain », avec en 2005 81% des ménages contre 78% en 2017. Ainsi, il se dégage globalement une relative stabilité de la perception de la notion de pauvreté parmi les ménages entre 2005 et 2017.

Graphique 154 : Répartition (%) des ménages selon la signification de la pauvreté subjective en 2005 et 2017



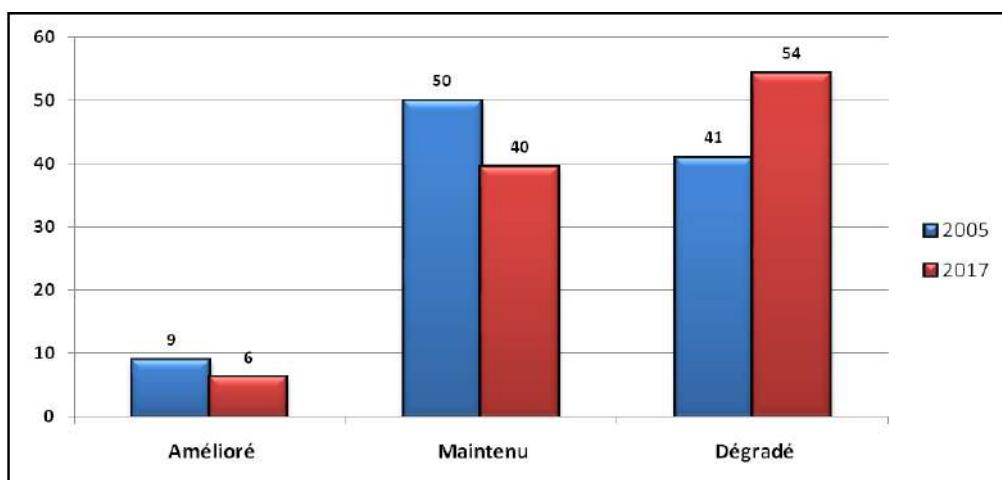
8.1.2 La perception de la situation économique

8.1.2.1 Niveau de vie du ménage dans la localité

Entre 2005 et 2017 on enregistre une aggravation de la perception de la dégradation du niveau de vie des localités.

En 2005 41% des ménages estimaient que le niveau de vie de leur localité s'était dégradée alors qu'en 2017, ils étaient près de 54%. Entre 2005 et 2017, il y a plus de ménages qui ont vu le niveau de vie de leur localité se dégrader. En outre, en 2005 50% des ménages estimaient que le niveau de vie de leur localité s'était maintenu contre 40% en 2017. Par ailleurs, on a observé entre 2005 et 2017 une relative baisse du pourcentage des ménages qui parlaient d'amélioration. Ils étaient 9% en 2005 contre 6% en 2017.

Graphique 155 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de l'évolution du niveau de vie dans leur localité en 2005 et 2017

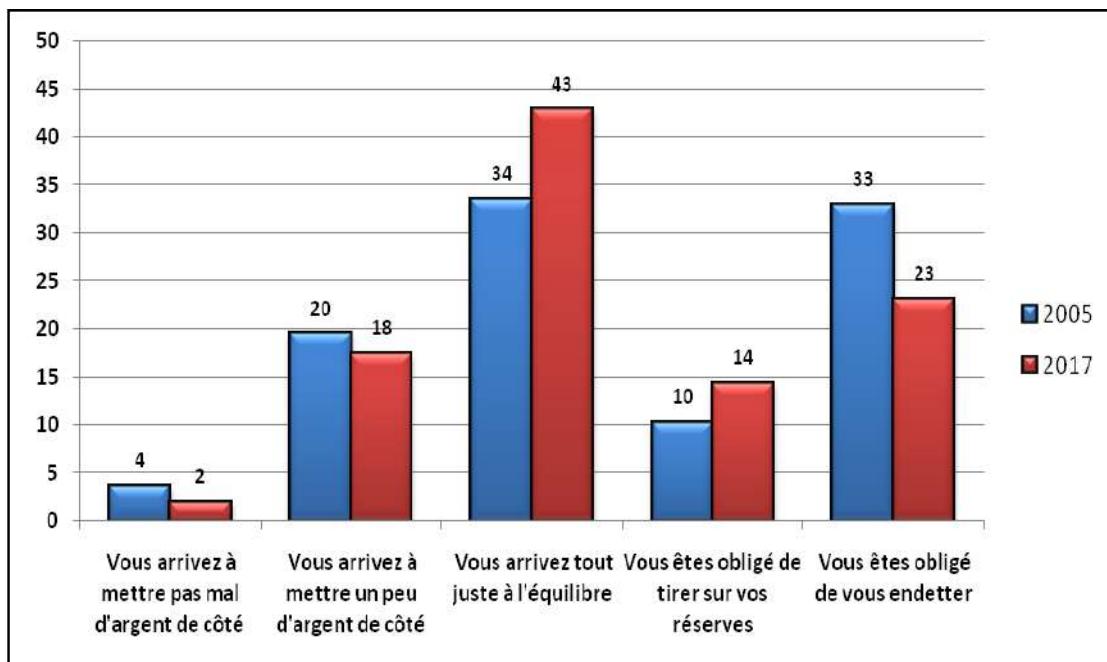


8.1.2.2 Epargne, endettement et revenus des ménages

Entre 2005 et 2017, la proportion de ménages qui épargnent et la proportion de ceux qui s'endettent ont baissé.

En 2005, les ménages qui épargnaient représentaient 24% contre 19% en 2017. Dans les deux cas, ceux qui épargnaient « un peu » étaient beaucoup plus nombreux que ceux qui épargnaient « beaucoup ». Ceux qui s'endettaient en 2005 représentaient 33% des ménages alors qu'en 2017, ils n'étaient plus que 23%. Par contre, le pourcentage des ménages qui disaient « vivre à l'équilibre » a augmenté entre 2005 et 2017, passant de 34% à 43%.

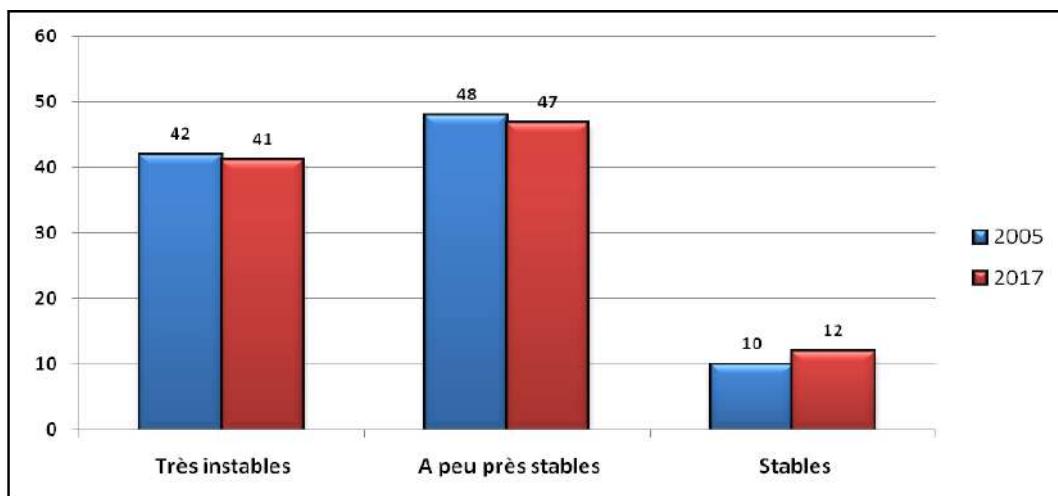
Graphique 156 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de leur situation financière en 2005 et 2017



L'appréciation que les ménages ont de leur revenu a connu peu de changement entre 2005 et 2017.

Les ménages qui trouvaient leur revenu très instable représentaient 42% en 2005 contre 41% en 2017. Ceux qui trouvaient que leur revenu était à peu près stable représentaient 48% en 2005 contre 47% en 2017. Par contre, il y a eu une légère hausse du pourcentage de ménages qui trouvaient leur revenu très stable. Ces derniers représentaient 10% en 2005 contre 12% en 2017.

Graphique 157 : Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de l'état des revenus en 2005 et 2017

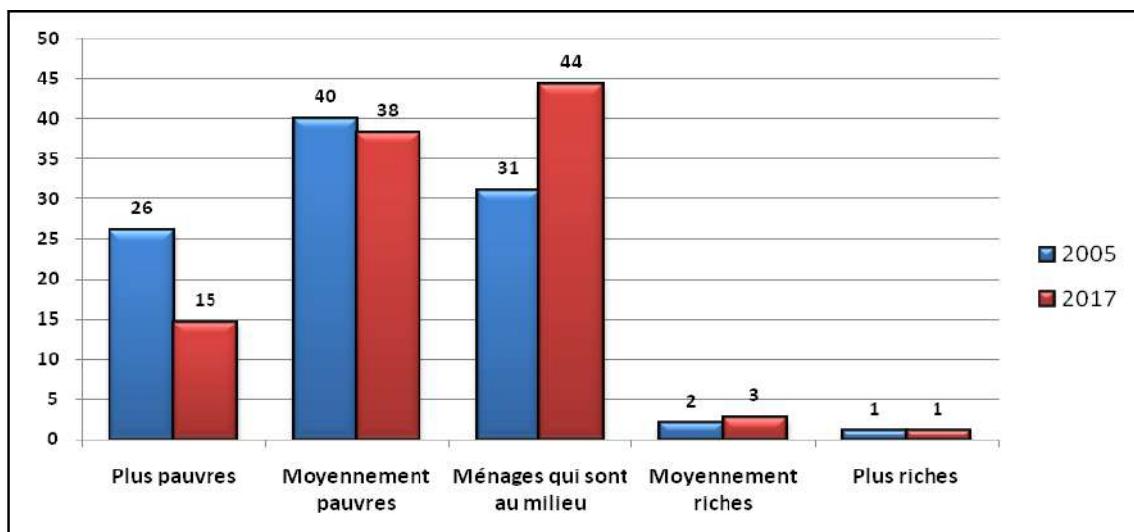


8.1.3 L'incidence de la pauvreté subjective

Majoritairement les ménages s'estiment pauvres entre 2005 et 2017, mais on peut observer une baisse considérable des ménages qui s'estiment pauvres en 2017.

En 2005, 26% des ménages trouvaient qu'ils étaient plus pauvres et 40% moyennement pauvres que les autres ménages de leur localité. En 2017, la tendance était à la baisse, 15% se déclaraient très pauvres et 38% moyennement pauvres. Par contre, plus de ménages en 2017 s'estiment moyennement riches et riches par rapport à 2005.

Graphique 158 : Répartition (%) des ménages selon la perception de leur niveau de vie par rapport aux autres ménages en 2005 et 2017



8.2 PAUVRETE SUBJECTIVE ET CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE

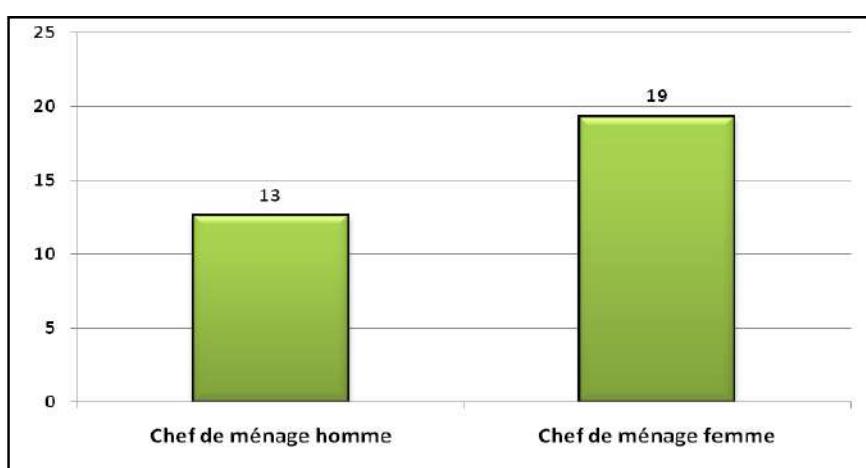
8.2.1 Pauvreté subjective selon les caractéristiques sociodémographiques

8.2.1.1 Le sexe du chef de ménage

Les ménages qui s'estiment pauvres sont plus souvent ceux dont le chef est une femme.

Les femmes chefs de ménages qui s'estiment pauvres représentent 19% alors que les hommes représentent 13%. Ainsi, la pauvreté subjective est plus féminine que masculine.

Graphique 159: Taux de pauvreté subjective selon le sexe du chef de ménage

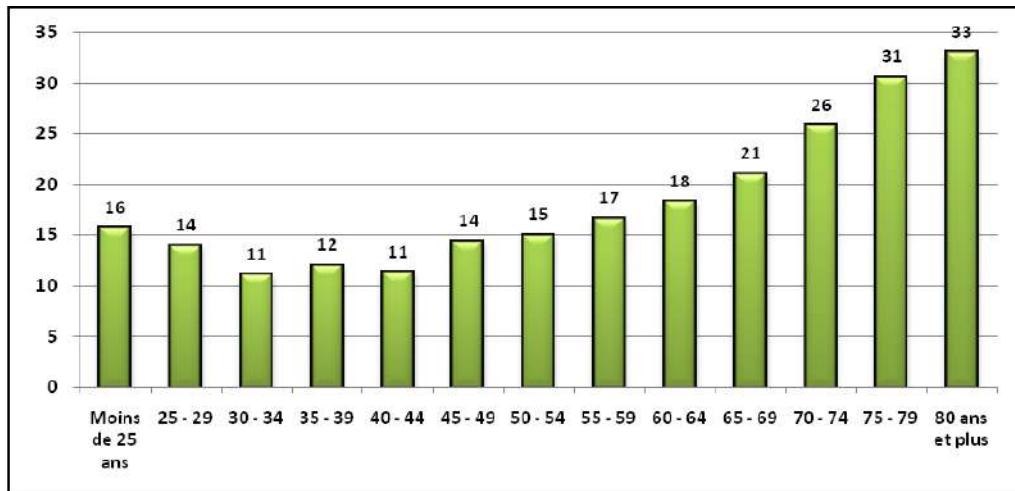


8.2.1.2 L'âge du chef de ménage

La pauvreté subjective s'accroît avec l'âge du chef de ménage.

A moins de 25 ans, la pauvreté subjective touche 16% des chefs de ménages. On enregistre une baisse jusqu'au groupe d'âge 40-44 ans, qui représente 11% des chefs de ménages. A partir de 45-49 ans, la pauvreté subjective augmente avec l'âge du chef de ménage. En effet, les chefs de ménages de 45-49 qui se déclarent pauvres représentent 14%, ceux de 65-59 ans 21% et ceux de 80 ans et plus 33%.

Graphique 160 : Taux de pauvreté subjective selon le groupe d'âges du chef de ménage

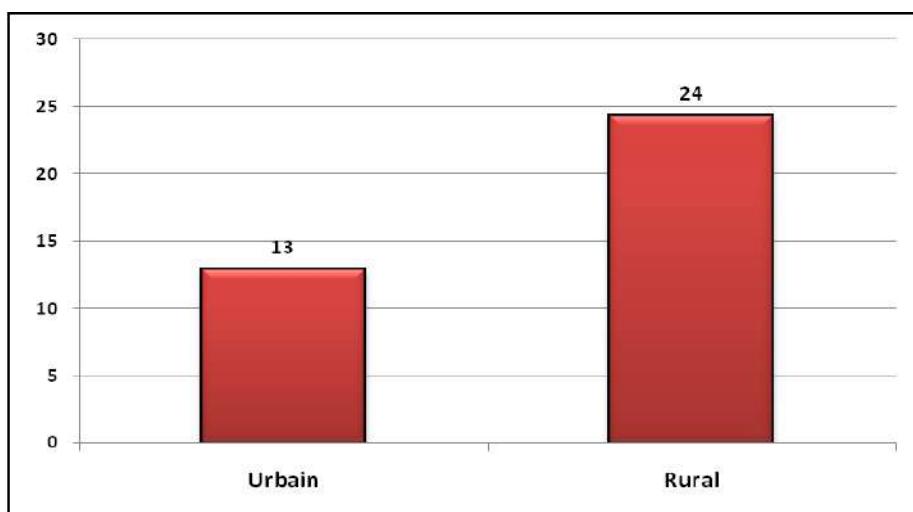


8.2.1.3 Le milieu de résidence et la strate du chef de ménage

Il y a deux fois plus de chefs de ménages pauvres en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les chefs de ménages qui se sont déclarés pauvres représentent 24% en milieu rural alors qu'en milieu urbain, ils ne sont que 13%. Dans le milieu urbain, un chef de ménage sur dix est pauvre alors qu'en milieu rural ce sont deux chefs de ménages sur dix qui sont pauvres.

Graphique 161 : Taux de pauvreté subjective selon le milieu de résidence

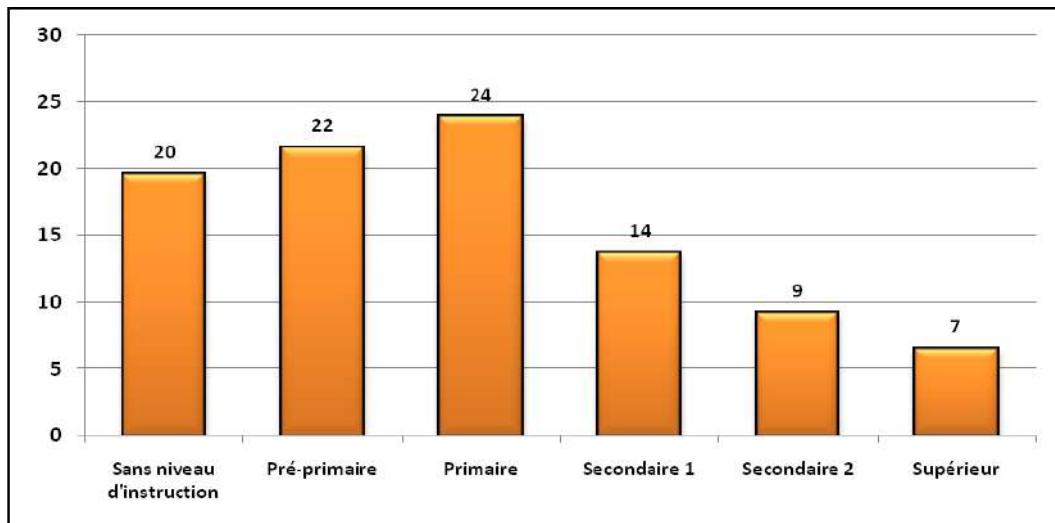


8.2.1.4 Le niveau d'instruction du chef de ménage

Plus de la moitié des chefs de ménages pauvres n'ont pas dépassé le niveau primaire.

Les chefs de ménages n'ayant pas dépassés le niveau primaire sont les plus pauvres. En effet, ceux n'ayant aucun niveau d'instruction, ceux ayant les niveaux pré-primaire et primaire représentent 66% des pauvres. A partir du niveau secondaire, avec un pourcentage de 14%, la pauvreté commence à baisser considérablement pour atteindre 7% chez les chefs de ménages ayant un niveau d'instruction supérieur. Ainsi, la pauvreté baisse lorsque le niveau d'instruction augmente.

Graphique 162 : Taux de pauvreté subjective selon le niveau d'instruction du chef de ménage



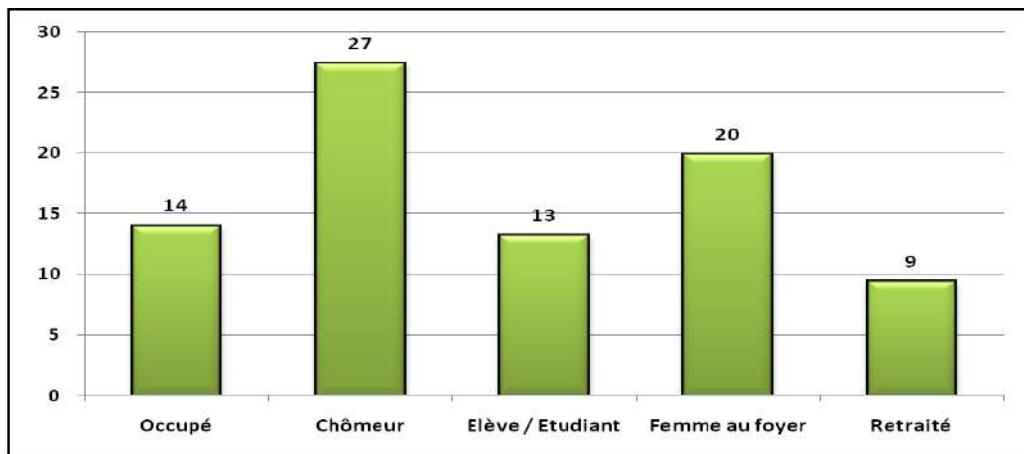
8.2.2 Pauvreté subjective selon les caractéristiques socio-économiques

8.2.2.1 La situation d'activité du chef de ménage

Près de quatre ménages pauvres subjectivement sur dix sont des actifs.

Globalement, les données du graphique ci-dessous montrent que dans les ménages pauvres, les chefs de ménages chômeurs sont les plus nombreux car ils représentent 27%. Viennent ensuite les chefs de ménages femmes au foyer avec 20% et ceux qui exercent un emploi avec 14%. Un chef de ménage pauvre sur dix est un retraité et presqu'autant un élève/étudiant.

Graphique 163 : Taux de pauvreté subjective selon la situation d'activité du chef de ménage

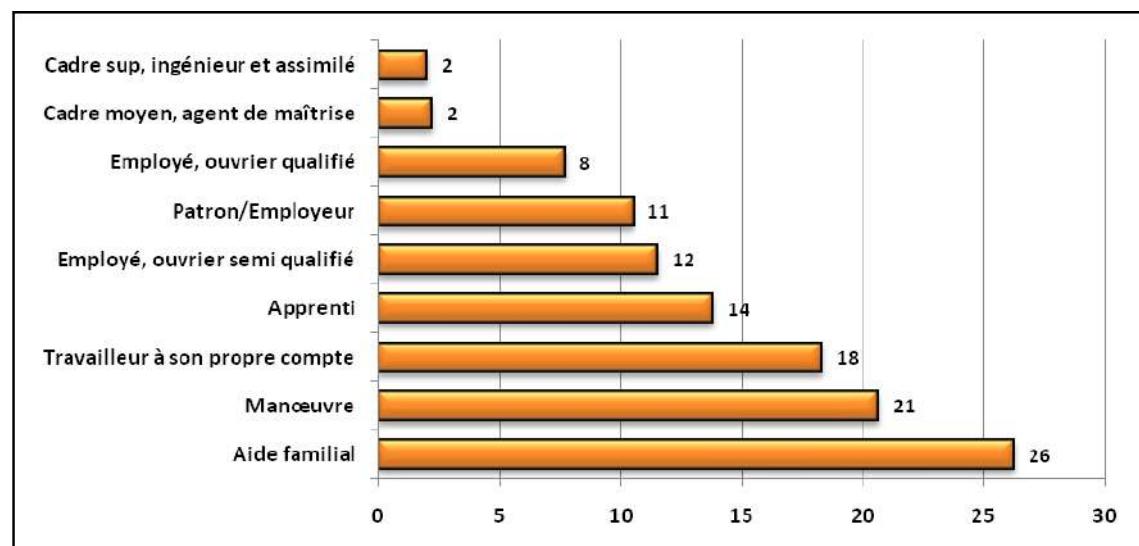


8.2.2.2 Le groupe socio-économique du chef de ménage

Les groupes socioéconomiques les plus touchés par la pauvreté sont ceux dont les revenus associés sont les plus faibles.

Logiquement, les chefs de ménages aide familiale sont les plus touchés par la pauvreté avec un pourcentage de 26%. Ensuite, viennent les manœuvres avec 21%, les travailleurs à leur propre compte avec 18% et les apprentis avec 14% des ménages pauvres. Les ménages les moins pauvres ont des chefs de ménages issus des groupes socioéconomiques ayant les meilleurs revenus. En effet, les ménages des cadres supérieurs et des cadres moyens avec 2% et ceux des employés/ouvriers qualifiés avec 8% sont les moins pauvres subjectivement.

Graphique 164 : Taux de pauvreté subjective selon le groupe socio-économique du chef de ménage



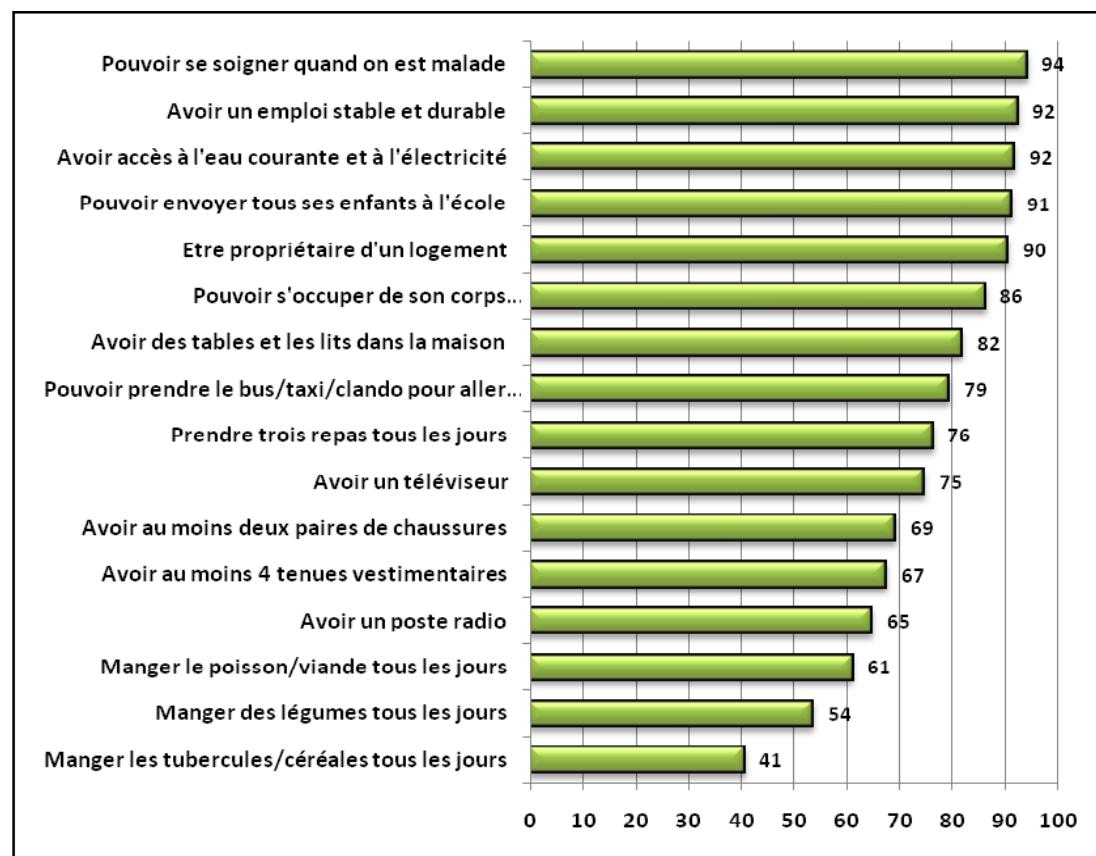
8.3 BESOINS MINIMUMS ET PRIORITES DES MENAGES

8.3.1 Les besoins minimums des ménages

Les besoins en capital humain et en revenu ont été exprimés par neufs ménages sur dix.

Pour avoir des conditions de vie correctes, les ménages ont exprimé des besoins minimums dont le plus exprimé est la prise en charge médical en cas de maladie avec 94%, l'accès à un emploi durable 92%, l'accès à l'eau et l'électricité 92% et l'accès à l'éducation 91%. Par ailleurs, les besoins minimums en alimentation équilibrée apparaissent comme les moins exprimés. Les ménages qui ont exprimé le besoin de manger des tubercules et céréales tous les jours représentent 45%, ceux qui ont exprimé le besoin de manger des légumes tous les jours 54% et ceux qui ont exprimé le besoin de manger du poisson et de la viande tous les jours 61%.

Graphique 165 : Répartition (%) des ménages selon les besoins minimums pour des conditions de vie correctes

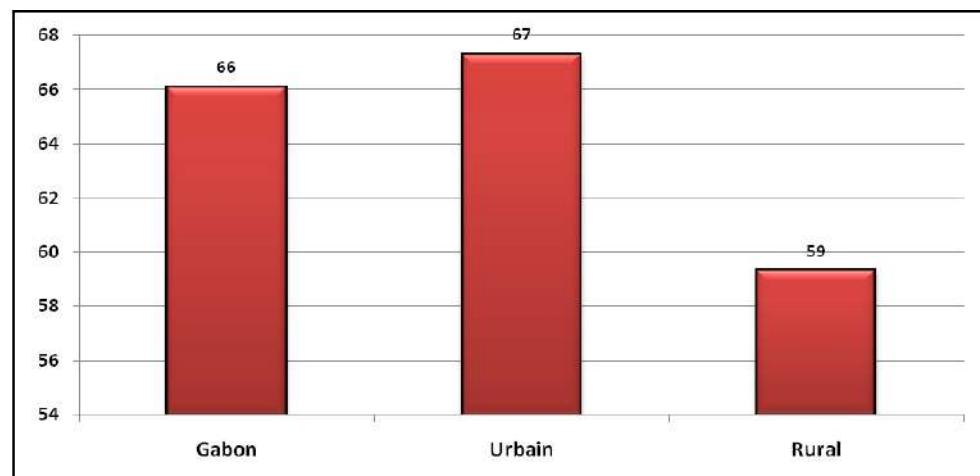


8.3.2 La lutte contre la pauvreté en tant que priorité

Deux tiers des ménages pensent que la lutte contre la pauvreté est une priorité pour le pays.

Les ménages qui perçoivent la lutte contre la pauvreté comme prioritaire représentent 66%. Lorsqu'on interroge le milieu de résidence, on observe une légère disparité. En effet, en milieu urbain, cette tendance se confirme chez 67% des ménages alors qu'en milieu rural il s'agit de 59% des ménages.

Graphique 166 : Répartition (%) des ménages qui perçoivent la lutte contre la pauvreté comme une priorité selon le milieu de résidence

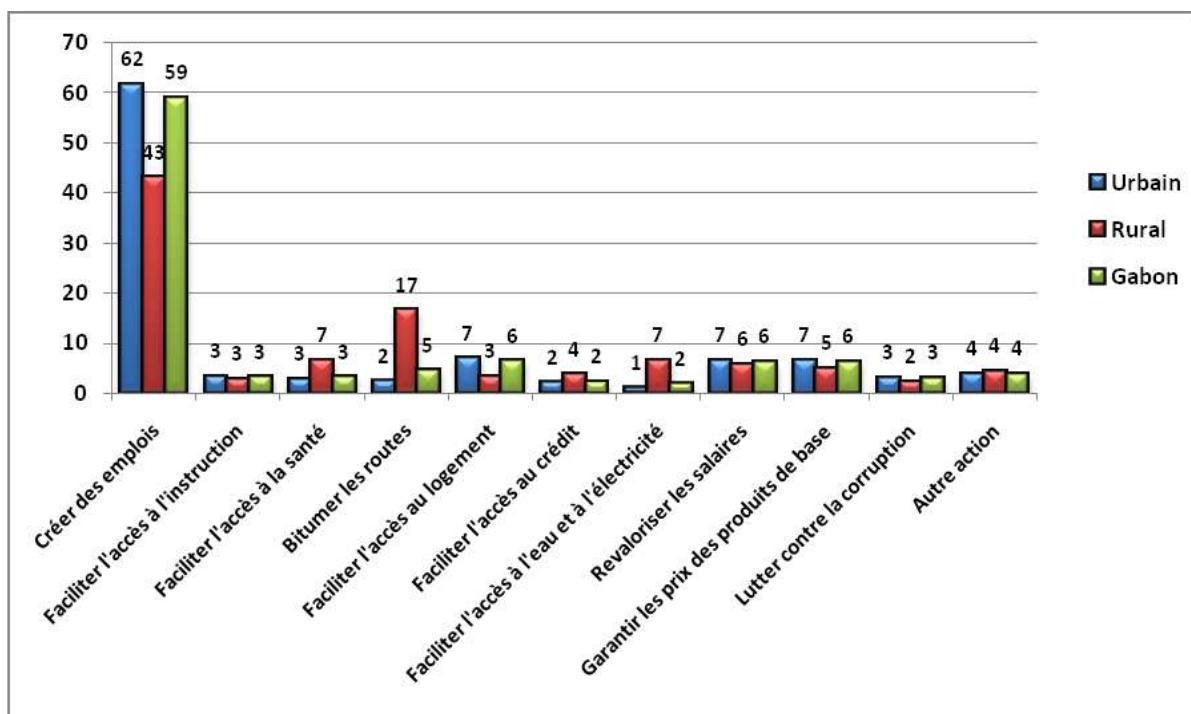


8.3.3 Action prioritaire pour les ménages

La création d'emplois est la principale action à mener pour améliorer les conditions de vie des ménages.

Pour améliorer les conditions de vie des ménages, près de 59% des ménages estiment qu'il faut d'abord créer des emplois. Ensuite, il faut faciliter l'accès au logement pour 6% des ménages. Dans la même proportion, il faut aussi revaloriser les salaires. Lorsqu'on interroge le milieu de résidence, le milieu rural se démarque avec comme deuxième priorité le bitumage des routes pour 17% des ménages, et comme troisième priorité, l'accès à la santé pour 7% des ménages.

Graphique 167 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale action à mener pour améliorer les conditions de vie



CHAPITRE 9 : SECURITE, GOUVERNANCE ET CORRUPTION

Ce chapitre porte sur les perceptions des populations âgées de 18 ans ou plus sur la sécurité, la gouvernance, la corruption et la pauvreté.

La mesure de la sécurité, de la gouvernance et de la corruption, dans le cadre des stratégies actuelles de lutte contre la pauvreté constitue un défi majeur. L'enjeu est de taille sachant que les informations disponibles concernant les points de vue et les comportements de la population sur ces thèmes sont quasiment inexistantes en Afrique sub-saharienne. Dans un contexte de consolidation du processus de démocratisation qui a été enclenché dans de nombreux pays de ce continent, et à l'heure où une attention particulière est accordée à la participation citoyenne, il s'avère nécessaire d'établir un diagnostic sur la sécurité, la gouvernance, la corruption et la lutte contre la pauvreté, en partant de la perception de la population.

9.1 SECURITE

9.1.1 Inquiétudes

- a) Avoir eu peur d'être agressé dans la maison par des individus non membres du ménage

Au Gabon, 3 personnes sur 5 interrogées ont déclaré ne pas avoir eu peur d'être agressées par les individus non membres du ménage au cours des 12 derniers mois.

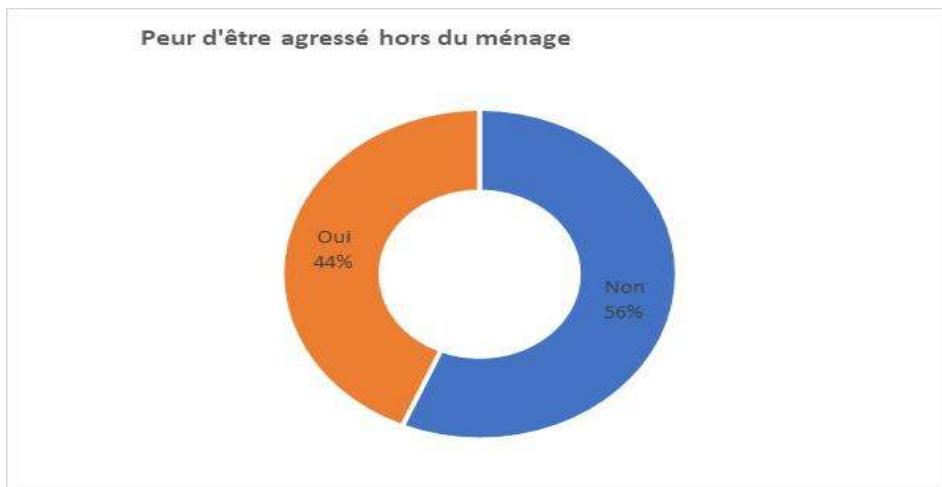
Graphique 168 : Niveau de peur d'être agressé dans la maison par des individus non membres du ménage



- a) Avoir eu peur d'être agressé hors du ménage (dans la rue, au travail, etc.)

Au Gabon, selon la population, 2 personnes sur 5 ont eu peur d'être agressé hors du ménage (dans la rue, au travail, etc.), au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Graphique 169 : Niveau de peur d'être agressé hors du ménage

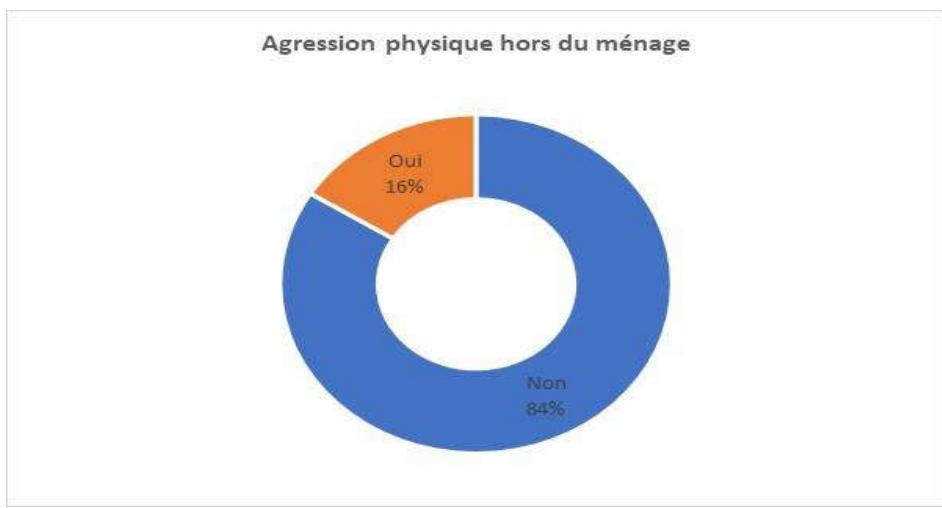


9.1.2 Opinion des individus sur la violence et leur situation face au vol

9.1.2.1 Opinion des individus sur la violence

Au Gabon, selon la population, peu d'individus ont subi une agression physique hors de leurs ménages. En effet, 4 individus sur 5 interrogés ont répondu ne pas avoir été agressés physiquement au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

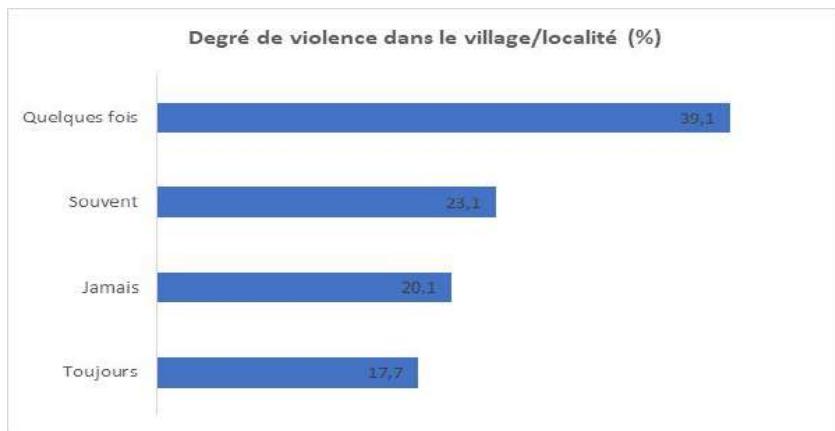
Graphique 170 : Niveau d'agression physique subi hors du ménage



9.1.2.2 Degré de violence dans le village/localité

Globalement, selon les individus rencontrés, les localités du Gabon sont quelques fois marquées par des violences. Cela a été affirmé par 2 individus sur 5 rencontrés.

Graphique 171 : Degré de violence dans le village/localité



9.1.2.3 Situation des individus face au vol

Globalement, au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, peu d'individus (18%) ont été victimes de vol dans leurs ménages.

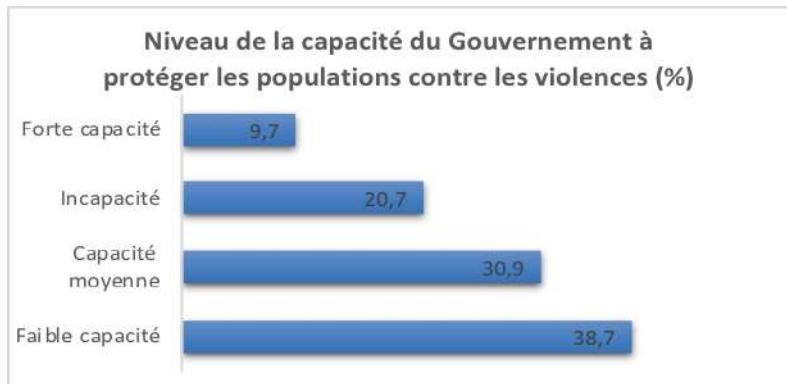
Graphique 172 : Proportion des individus ayant été victimes de vol dans leurs maisons au cours des 12 derniers mois



9.1.2.4 Capacité du Gouvernement à protéger les populations contre la violence

D'après les résultats, presque 2 personnes sur 5 pensent que le Gouvernement a une faible capacité à protéger les populations contre les violences.

Graphique 173 : Niveau de la capacité du Gouvernement à protéger les populations contre la violence



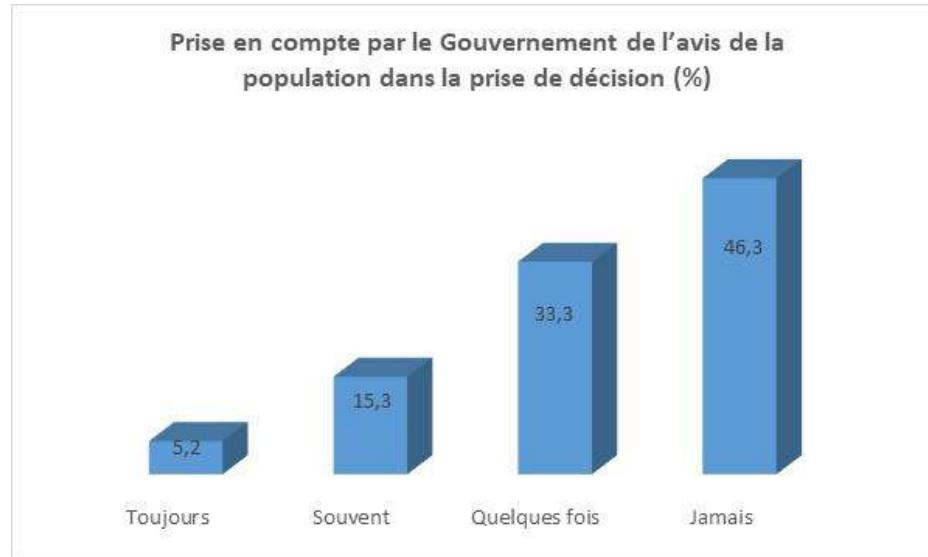
9.2 GOUVERNANCE

9.2.1 Fonctionnement de la démocratie

9.2.1.1 *Prise en compte du gouvernement de l'avis de la population dans la prise de décision.*

Un peu moins de la moitié (46,3%) de la population interrogée au Gabon pense que le Gouvernement ne prend jamais compte de l'avis de la population dans la prise de décision.

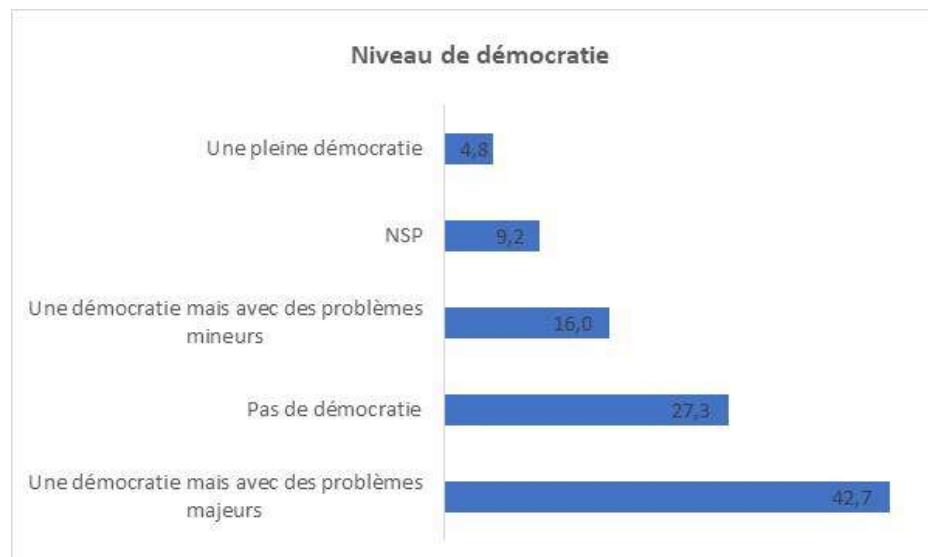
Graphique 174 : Niveau de prise en compte de l'avis de la population par le Gouvernement dans la prise de décision



9.2.1.2 *Niveau de démocratie aujourd'hui au Gabon*

Au Gabon, un peu moins de la moitié de la population pense qu'il y a une démocratie mais avec des problèmes majeurs. En effet, interrogée sur le niveau de la démocratie au Gabon, 42,7% de la population gabonaise pense qu'il y a une démocratie au Gabon, mais avec des problèmes majeurs. Cette proportion est de 27,3% chez celle ayant répondu qu'il n'y a pas de démocratie au Gabon.

Graphique 175 : Niveau de démocratie au Gabon

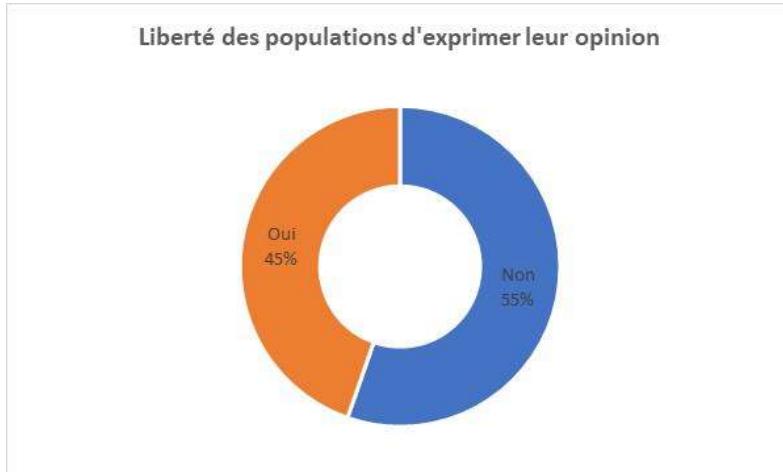


9.2.1.3 Liberté d'expression des populations et médias d'information et de publication

a) Liberté d'expression des populations

Selon les individus interrogés, un peu plus de la moitié pense que la population n'est pas libre d'exprimer son opinion au Gabon. En effet, plus de 2 individus sur 5 pensent que la population n'est pas libre d'exprimer son opinion.

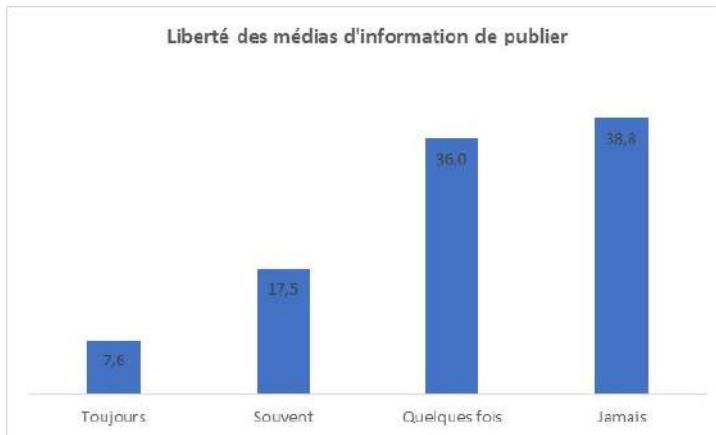
Graphique 176 : Degré de liberté de la population d'exprimer son opinion



9.2.1.4 Liberté d'expression des médias d'information et de publication

Très peu d'individus interrogés pensent que les médias d'information et de publication sont toujours libres d'informer ou de publier n'importe quel article qu'ils considèrent justifié sans crainte d'être fermés au Gabon.

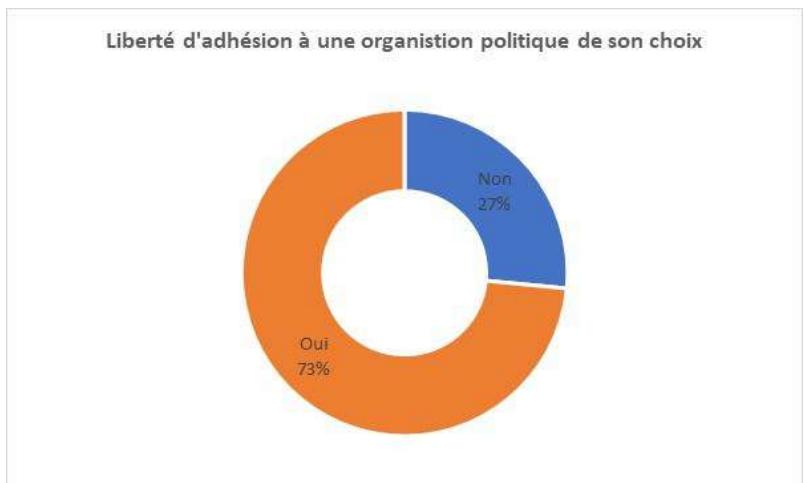
Graphique 177 : Degré de liberté des médias d'information et de publication



a) Degré de liberté d'adhésion de la communauté à une organisation politique de son choix

Au Gabon, il ressort que les populations sont libres de choisir leur propre organisation politique. En effet, plus de 3 individus sur 5 pensent que la population est libre d'adhérer à une organisation politique de son choix. C'est la même tendance au niveau de la strate, du milieu de résidence et du sexe où l'on enregistre les proportions les plus élevées chez les individus ayant pensé que les populations sont libres de choisir leur propre organisation politique.

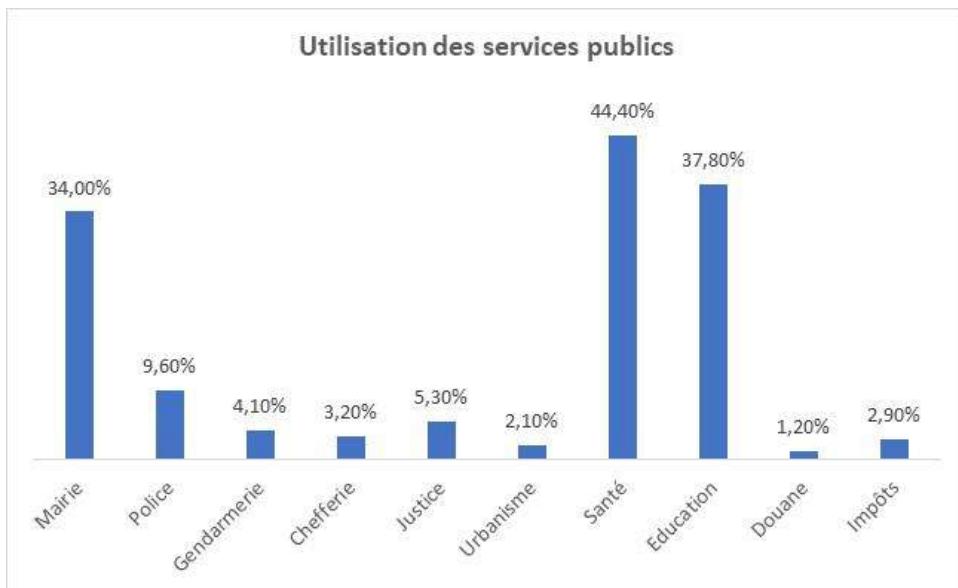
Graphique 178 : Degré de liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix



9.2.2 Utilisation des services publics

Au cours des 12 derniers mois, les services publics ont été peu fréquentés par la plupart des individus interrogés. Les services de la santé, de l'éducation et de la mairie enregistrent les taux d'utilisation les plus élevés, soit respectivement 44,40%, 37,80% et 34,0%. Le reste des services connaît un taux d'utilisation très faible, oscillant entre 1,2% et 9,6%. Il s'agit des services de la douane, des impôts, de l'urbanisme, de la chefferie, de la gendarmerie, de la justice et de la police. Les mêmes tendances se dégagent aussi bien au niveau des strates, du milieu de résidence et du sexe.

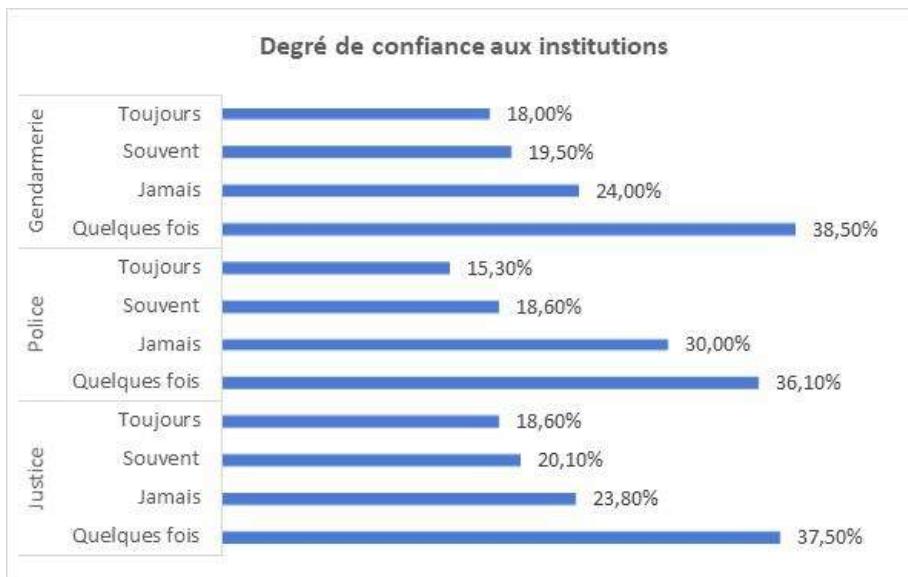
Graphique 179 : Taux d'utilisation des services publics



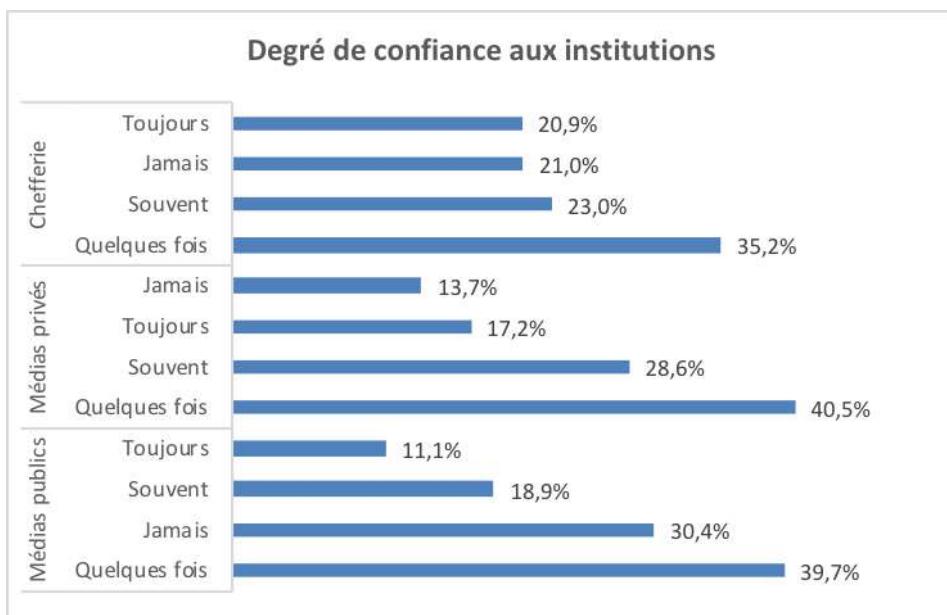
9.2.3 Degré de confiance à l'égard des institutions

De façon générale, la confiance que les populations accordent aux institutions gabonaises est peu satisfaisante. En effet, les résultats affichés dans les Graphique 180 et Graphique 181 donnent peu de crédibilité aux institutions. En effet, 1 personne sur 5 fait toujours confiance aux différentes institutions.

Graphique 180 : Degré de confiance accordée aux institutions



Graphique 181 : Degré de confiance accordée aux institutions



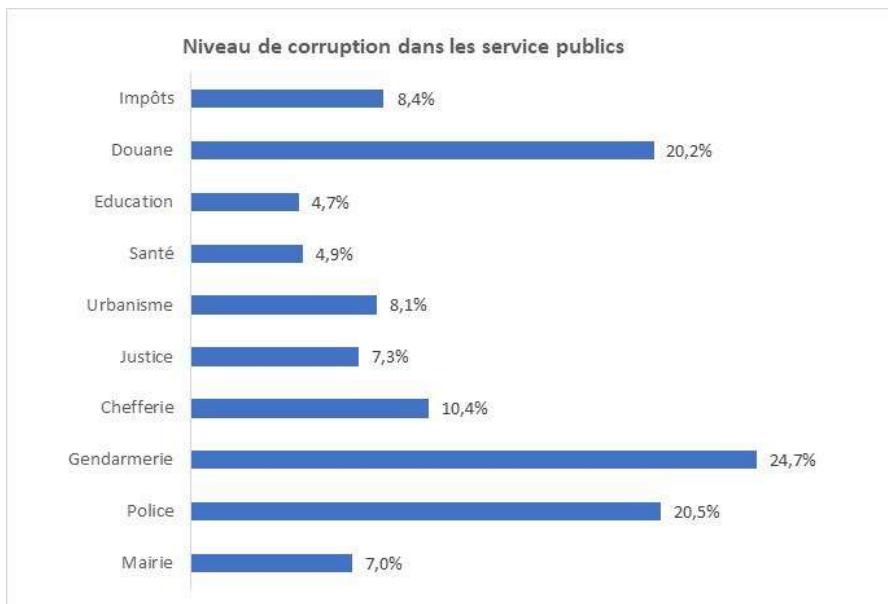
9.3 CORRUPTION

Cette partie veut cerner la situation des populations face à la corruption dans l'administration, à travers le paiement d'un pot de vin ou l'offrande d'un don pour un service public.

9.3.1 Corruption dans les services publics

Très peu d'individus interrogés ont déclaré avoir payé un pot de vin ou offrir un cadeau dans une administration pour un service public. Cependant, selon les résultats, trois services sont plus touchés par ce phénomène. Il s'agit des services de la Gendarmerie, de la Police et de la Douane où une personne sur cinq interrogées a reconnu avoir payé un pot de vin ou offrir un cadeau pour obtenir un service.

Graphique 182 : Niveau de corruption dans les services publics.



9.4 PAUVRETE, SECURITE, GOUVERNANCE ET CORRUPTION

9.4.1 Pauvreté et sécurité

9.4.1.1 Pauvreté et degré de peur d'être agressé

Au Gabon, le degré de peur d'être agressé dans la maison par des individus non membres du ménage n'est pas élevé quel que soit le statut de pauvreté.

Le degré de peur d'être agressé dans la maison est plus élevé dans les ménages non pauvres par rapport aux ménages pauvres. En effet, 32,5% des ménages non pauvres (contre 24,6% des ménages pauvres) ont eu peur d'être agressés dans leurs foyers par des individus externes.

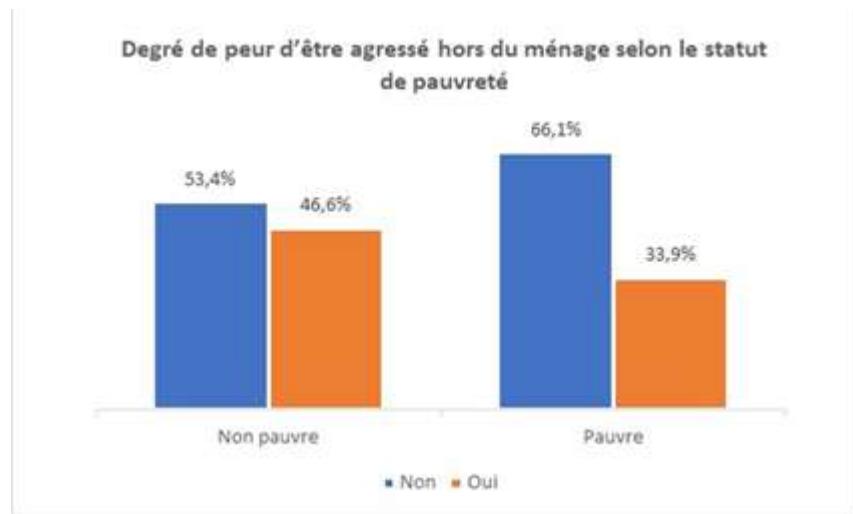
Graphique 183 : Degré de peur d'être agressé dans la maison, selon le statut de pauvreté

9.4.1.2 Pauvreté et degré de peur d'être agressé hors du ménage

Au Gabon, quel que soit le statut de pauvreté du ménage, les populations ont exprimé un sentiment de peur d'être agressé hors de leurs ménages au cours des 12 derniers mois.

Suivant le statut de pauvreté, les ménages non pauvres affichent le degré de peur d'être agressé hors du ménage le plus élevé (46,6%) par rapport à ceux qui sont pauvres (33,9%).

Graphique 184 : Degré de peur d'être agressé hors du ménage, selon le statut de pauvreté

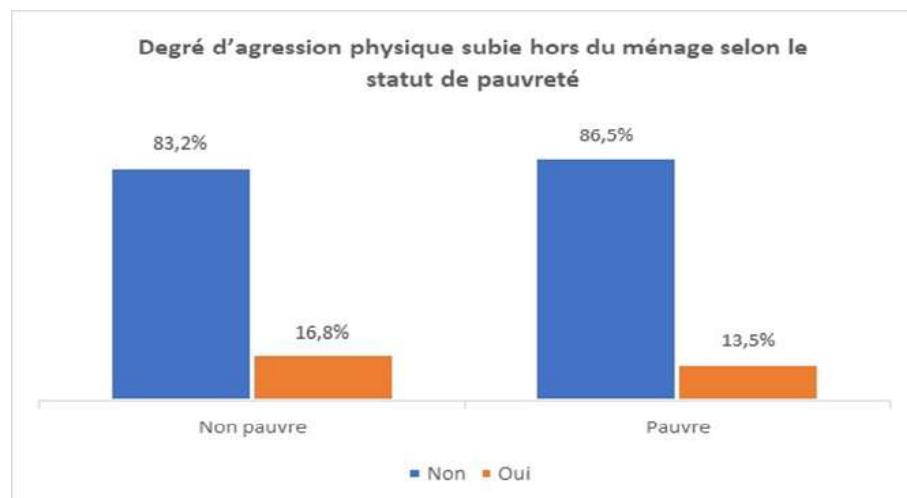


9.4.1.3 Pauvreté et victime d'une agression physique hors du ménage

Au Gabon, moins d'un individu sur cinq a été victime d'une agression physique hors de son ménage au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête, quel que soit le statut de pauvreté du ménage.

Selon le statut de pauvreté, le taux d'agression physique subie hors du ménage est plus élevé dans les ménages non pauvres, comparativement aux ménages pauvres. En effet, 16,8% des non pauvres (contre 13,5% des pauvres) ont été agressés hors de leurs ménages au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête.

Graphique 185 : Degré d'agression subie hors du ménage, selon le statut de pauvreté

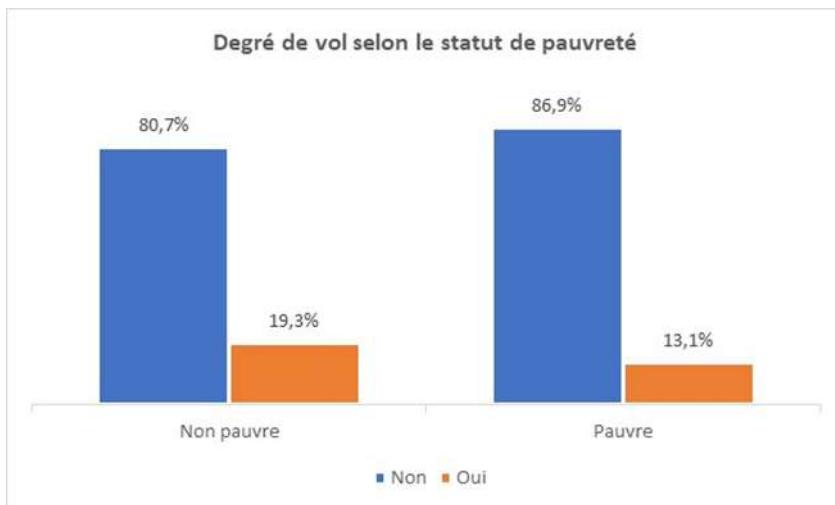


9.4.1.4 Pauvreté et victime de vol

Environ, 1 personne sur 5 a été victime de vol dans sa maison, quel que soit le statut de pauvreté de son ménage.

S'agissant du statut de pauvreté, 19,3% des ménages non pauvres ont été victimes de vol dans leurs maisons. Cette proportion est de 13,1% dans les ménages pauvres. Ainsi au Gabon, le phénomène de vol est plus accentué dans les ménages possédant des biens.

Graphique 186 : Degré de vol, selon le statut de pauvreté



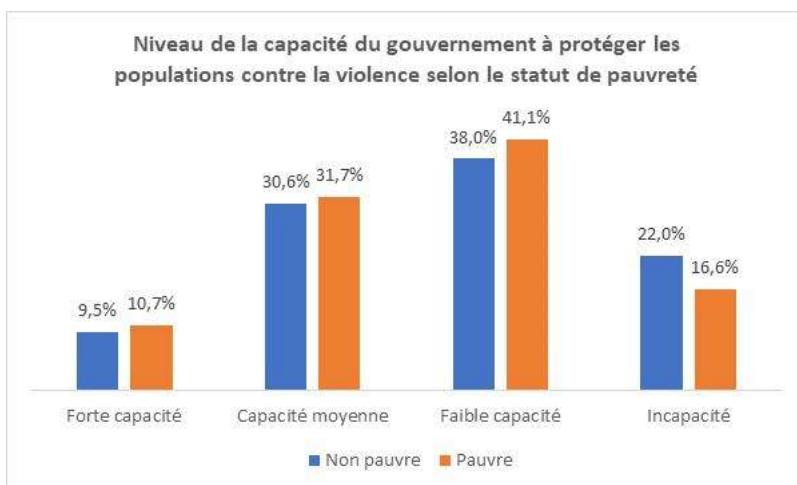
9.4.1.5 Pauvreté et niveau de la capacité du Gouvernement à protéger les populations contre la violence

Au Gabon, quel que soit le statut de pauvreté du ménage, près de 2 individus sur 5 ont répondu que le Gouvernement a une faible capacité à protéger la population contre les violences.

Statut de pauvreté des ménages

Selon le statut de pauvreté, 2 personnes sur 5 des ménages pauvres (41,1%) pensent que le Gouvernement a une faible capacité à protéger la population contre la violence. Cette proportion est de 38% chez le ménages non pauvres.

Graphique 187 : Niveau de la capacité du gouvernement à protéger les populations contre la violence, selon le statut de pauvreté

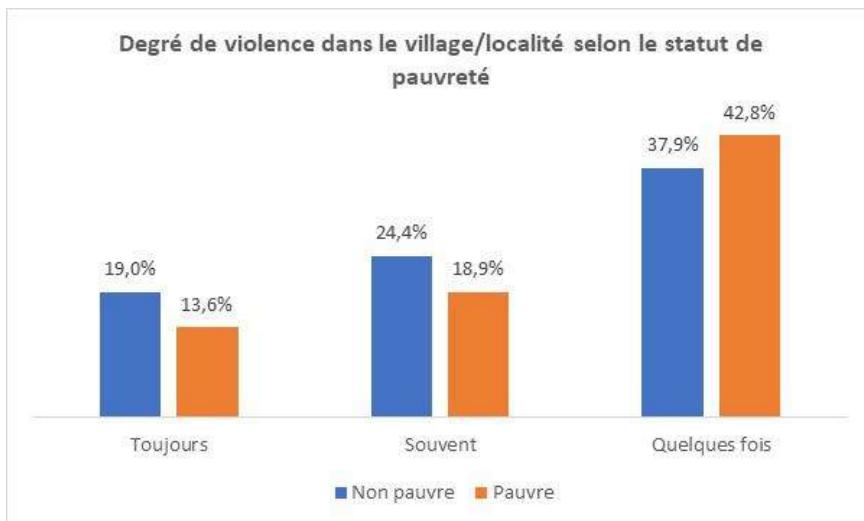


9.4.1.6 Pauvreté et niveau de violence dans le village/localité

Globalement, au Gabon, 2 personnes sur 5, quel que soit leur statut de pauvreté, pensent que le village/localité est quelque fois marqué par la violence.

Suivant le statut de pauvreté, 2 ménages pauvres sur 5 (42,8%) pensent que le village/localité est quelque fois marqué par la violence. Cette proportion est de 37,9% pour les ménages non pauvres.

Graphique 188 : Degré de violence dans le village/localité, selon le statut de pauvreté



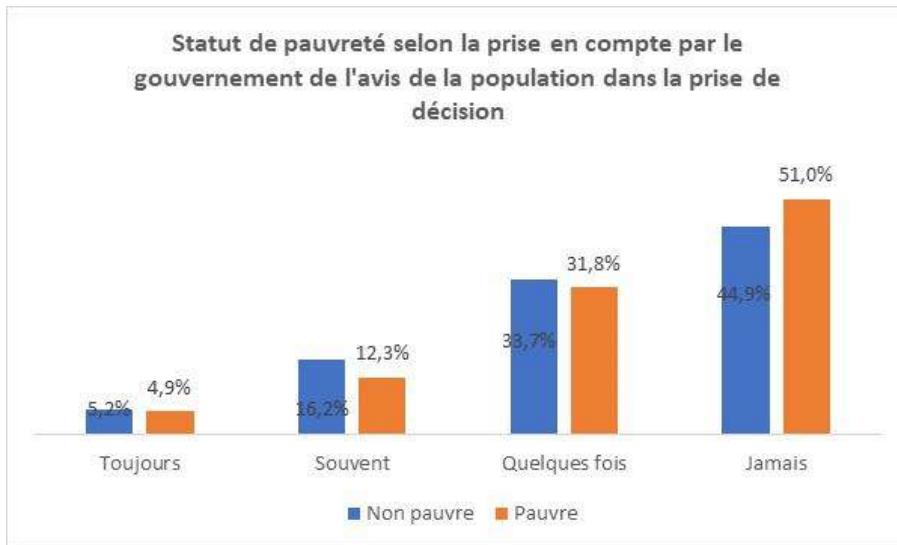
9.4.2 Pauvreté et gouvernance

9.4.2.1 Pauvreté et Prise en compte du Gouvernement de l'avis de la population dans la prise de décisions

De manière générale, 2 individus sur 5, quel que soit leur statut de pauvreté, pensent que le Gouvernement ne prend jamais en compte l'avis de la population dans la prise de décision.

Suivant le statut de pauvreté, 2 ménages pauvres sur 5 (51%), pensent que le Gouvernement ne prend jamais en compte l'avis de la population dans la prise de décision. Cette proportion est de 44,9% chez les ménages non pauvres.

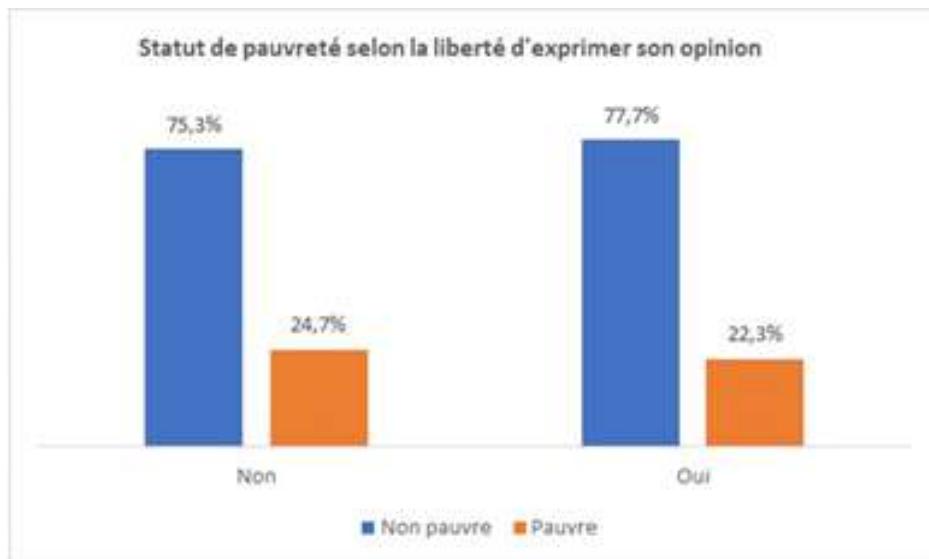
Graphique 189 : Statut de pauvreté, selon la prise en compte par le gouvernement de l'avis de la population dans la prise de décision



9.4.2.2 Pauvreté et liberté d'exprimer son opinion

Parmi ceux qui pensent que les populations sont libres d'exprimer leurs opinions, il y a 22,3% de pauvres et 77,7% de non pauvres.

Graphique 190 : Statut de pauvreté, selon la liberté d'exprimer son opinion

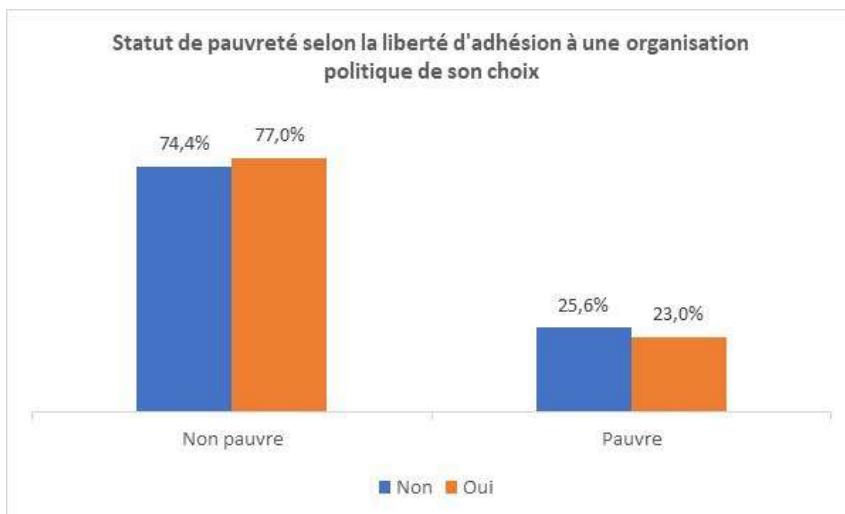


9.4.2.3 Pauvreté et liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix

Au Gabon, quel que soit le statut de pauvré des ménages, plus de 3 individus sur 5 pensent que la population est libre d'adhérer à une organisation politique de son choix.

Suivant le statut de pauvreté du ménage, le dégré de liberté d'adhérer à une organisation politique de son choix est plus élevé chez les non pauvres (77%), comparativement au pauvre (23%).

Graphique 191 : Statut de pauvreté, selon la liberté d'adhésion à une organisation politique de son choix

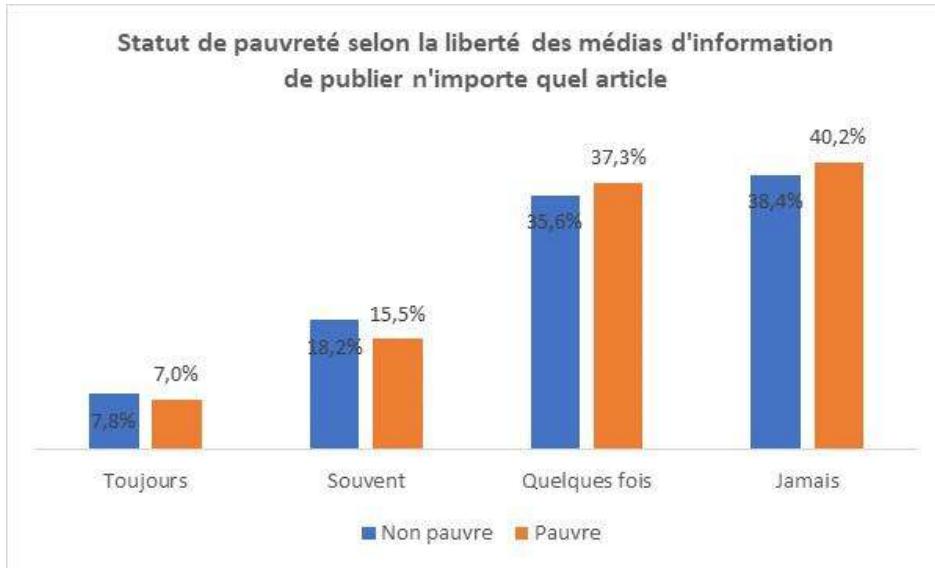


9.4.2.4 Pauvreté et liberté des médias d'information et de publication

De façon globale, quel quel soit le statut de pauvreté des ménages, 2 individus sur 5 pensent que les médias d'information et de publication ne sont pas libres au Gabon de publier n'importe quel article qu'ils considèrent justifié, sans crainte d'être fermés.

S'agissant du statut de pauvreté, 40, 2% des ménages pauvres (contre 38, 4% des ménanges non pauvres) pensent que les médias d'information et de publication ne sont pas libres de publier n'importe quel article qu'ils considèrent justifié, sans crainte d'être fermés.

Graphique 192 : Statut de pauvreté, selon la liberté des médias d'information de publier n'importe quel article

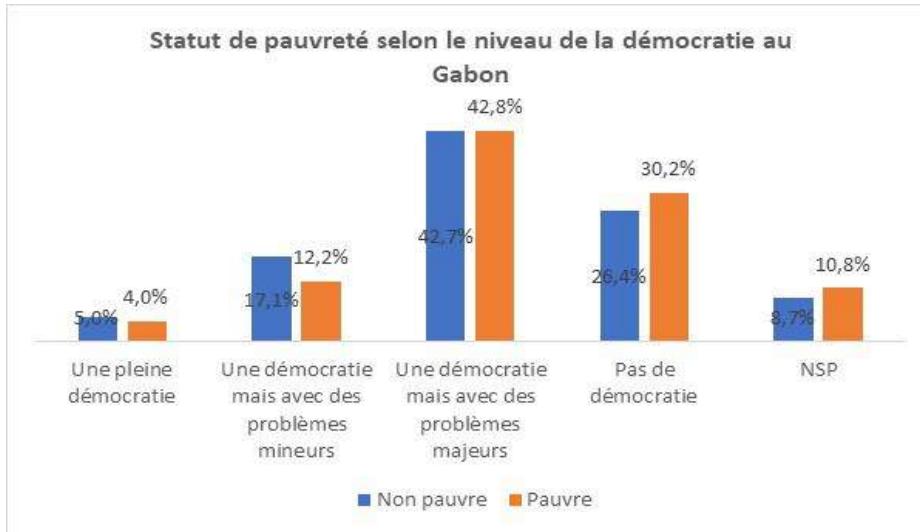


9.4.2.5 Pauvreté et démocratie

Au Gabon, quel que soit le statut de pauvreté du ménage, 2 personnes sur 5 pensent qu'il y a une démocratie au Gabon, mais avec des problèmes majeurs.

Quelque soit le statut de pauvreté du ménage, 2 individus sur 5 pensent qu'il y a une démocratie au Gabon, mais avec des problèmes majeurs.

Graphique 193 : Statut de pauvreté, selon le niveau de la démocratie au Gabon



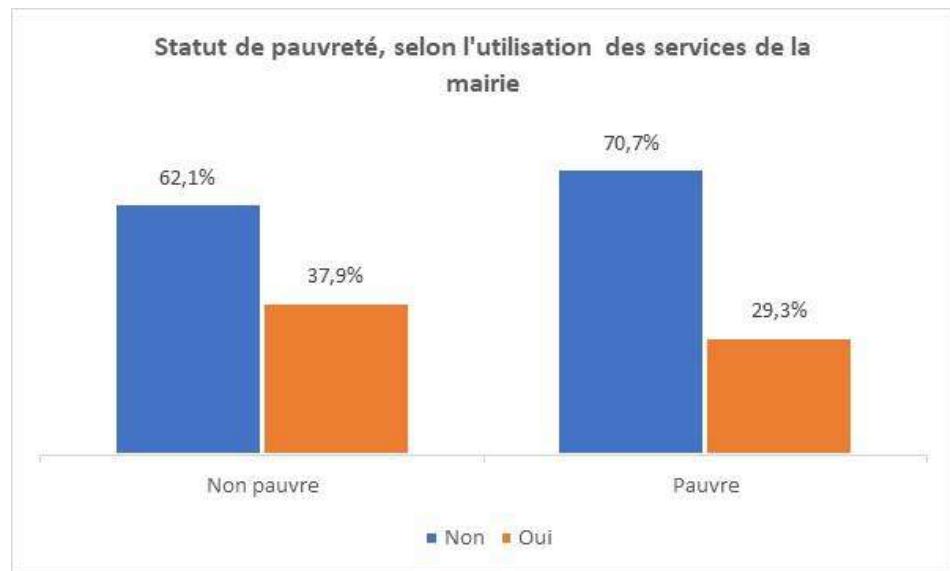
9.4.2.6 Pauvreté et utilisation des services publics

Les services publics sont peu fréquentés au Gabon, quel que soit le statut de pauvreté du ménage.

a) Services de la Mairie

Au Gabon, l'usage des services de la mairie est moins élevé dans les ménages pauvres, comparativement aux ménages non pauvres. En effet, un ménage pauvre sur cinq (29,30%), utilise les services de la mairie. Ce chiffre est de 37,9% dans les ménages non pauvres.

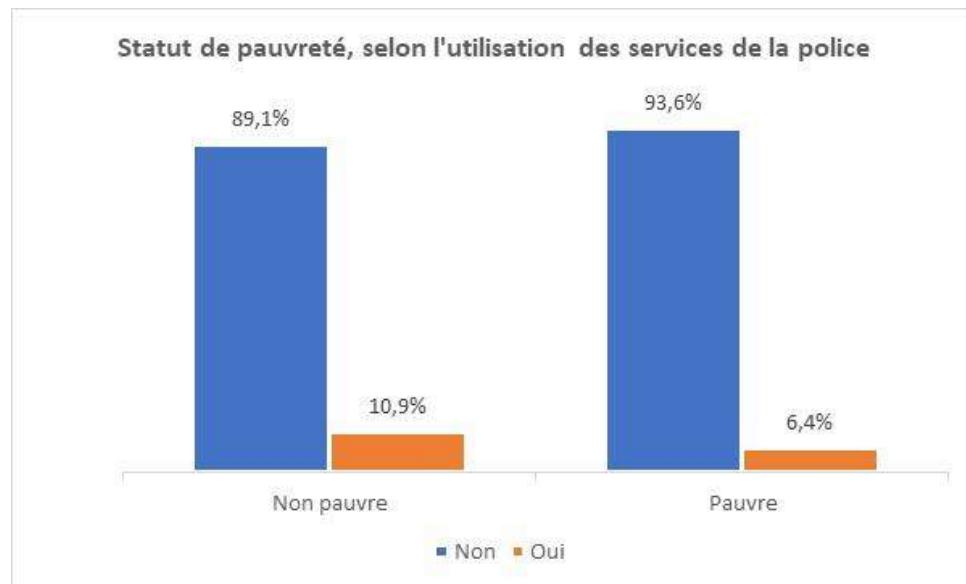
Graphique 194 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la mairie



b) Services de la police

L'usage des services de la police est très peu fréquent quel que soit le statut de pauvreté du ménage. En effet, 6,4% des ménages pauvres ont eu recours aux services de la police contre 10,9% des ménages non pauvres.

Graphique 195 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la police

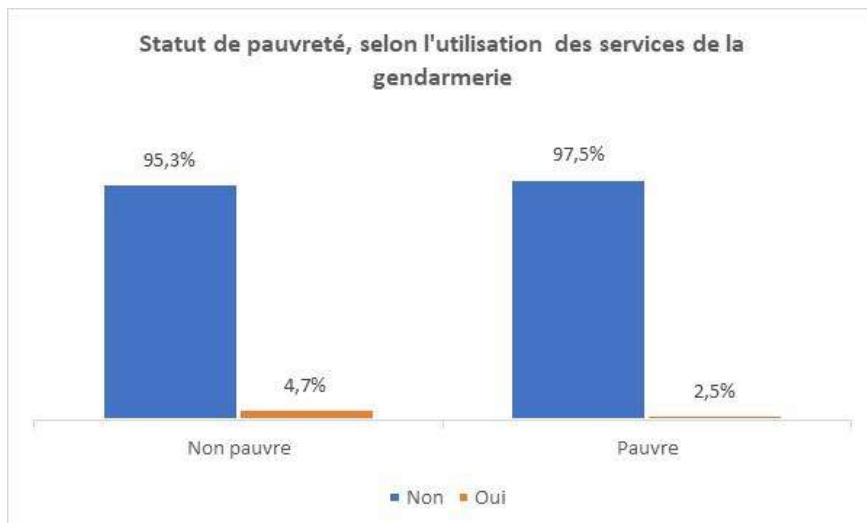


c) Services de la Gendarmerie

- Statut de pauvreté des ménages

Comme les services de la police, ceux de la gendarmerie sont aussi très peu fréquentés quel que soit le statut de pauvreté du ménage. En effet, les ménages pauvres (2,5%) utilisent à peine les services de la gendarmerie. Dans les ménages non pauvres, le taux d'utilisation des services de la gendarmerie s'élève à 4,7%.

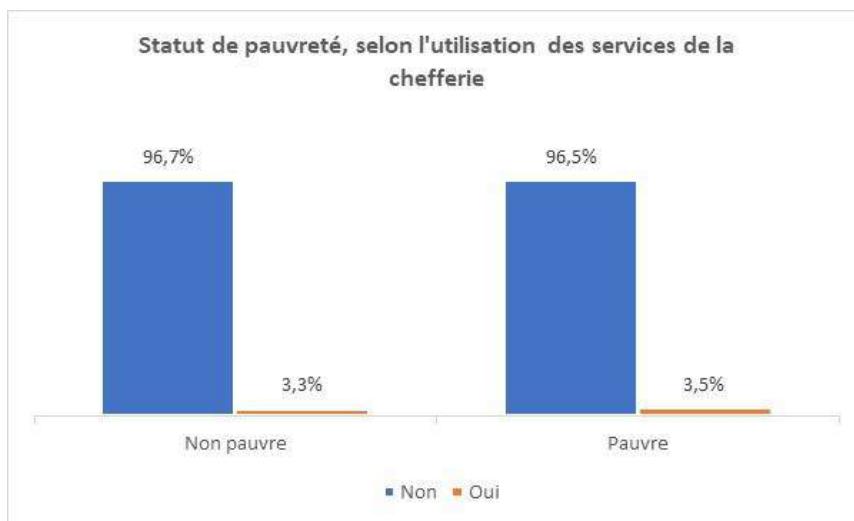
Graphique 196 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la gendarmerie



d) Services de la chefferie

Les services de la chefferie sont aussi très peu utilisés par les ménages, quel que soit leur statut. En effet, leurs taux d'utilisation sont quasiment les mêmes dans les ménages non pauvres (3,3%) et pauvres (3,5%).

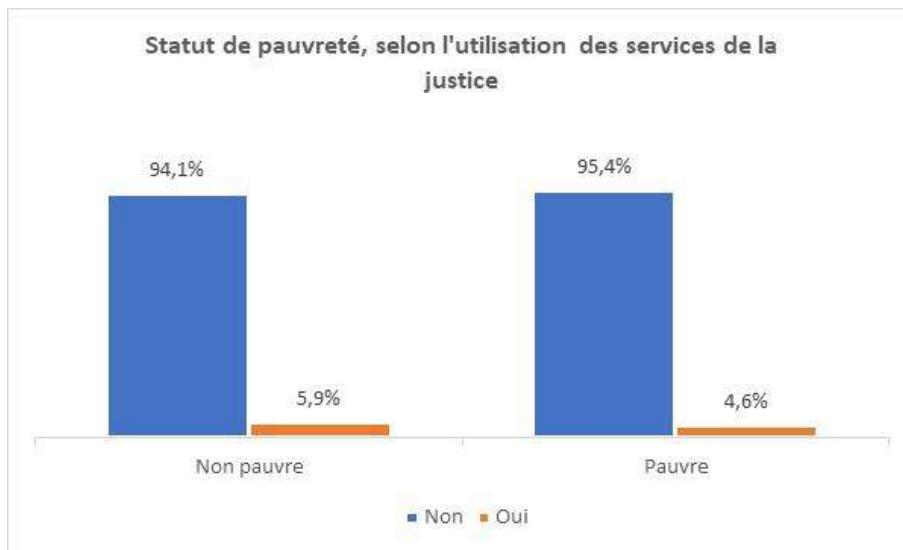
Graphique 197 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la chefferie



e) Services de la justice

Les services de la justice sont aussi sous utilisés par les ménages, quel que soit leur statut. Cependant, leur taux d'utilisation est légèrement élevé dans les ménages non pauvres (5,9%), par rapport aux ménages pauvres (4,6%).

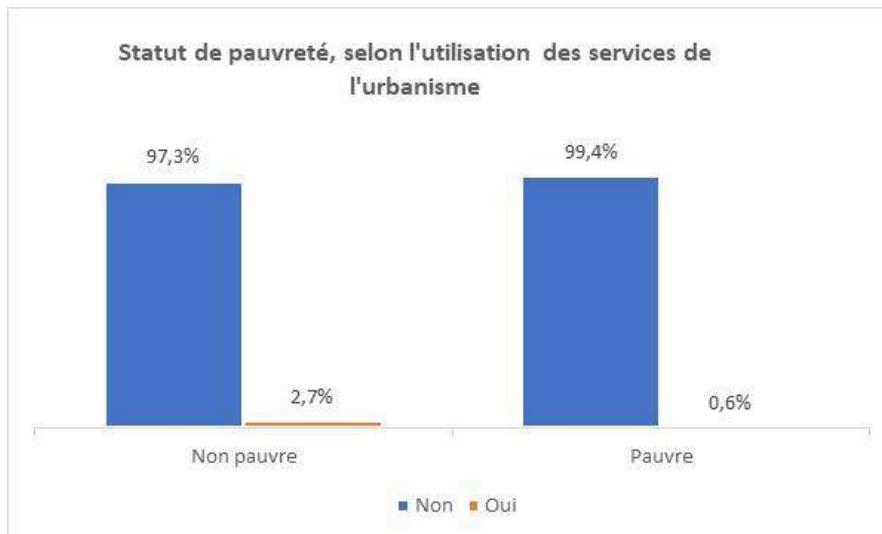
Graphique 198 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la justice



f) Services de l'Urbanisme

Les services de l'urbanisme ne sont quasiment pas utilisés par les ménages pauvres. En effet, le taux d'utilisation des services de l'urbanisme par les ménages pauvres est de 0,6%. Par contre, celui-ci est de 2,7% dans les ménages non pauvres.

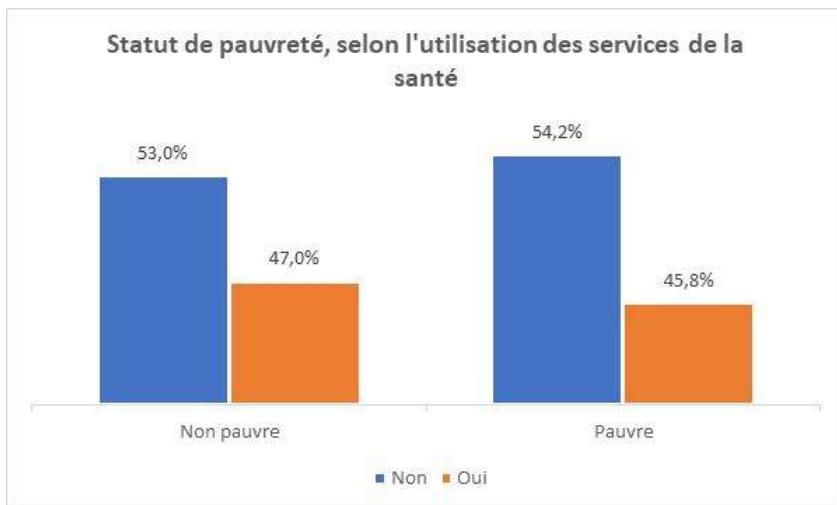
Graphique 199 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de l'urbanisme



g) Services de la Santé

De tous les services publics, les services de santé sont les plus fréquentés par les ménages. Cependant, leur taux d'utilisation est plus élevé dans les ménages non pauvres (47%), comparativement aux ménages pauvres (45,8%).

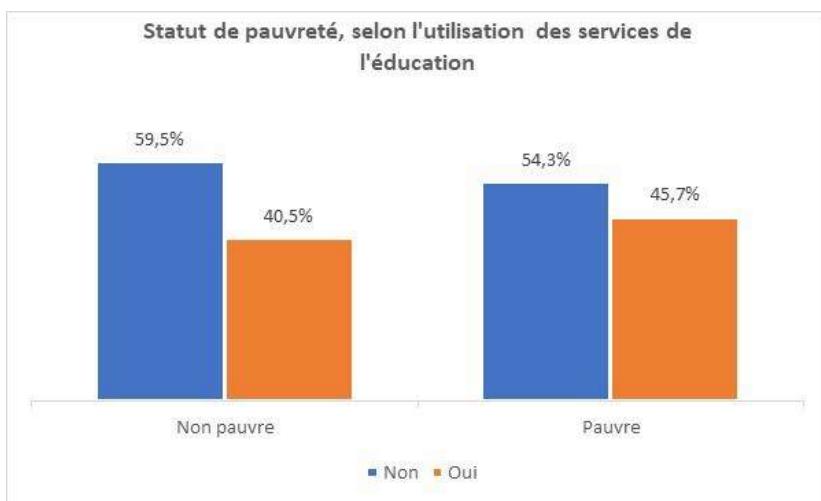
Graphique 200 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la santé



h) Services de l'éducation

L'utilisation des services de l'éducation vient en deuxième position après celle de la santé. Cependant, son usage demeure plus élevé dans les ménages pauvres (45,7%) par rapport aux ménages non pauvres (40,5%).

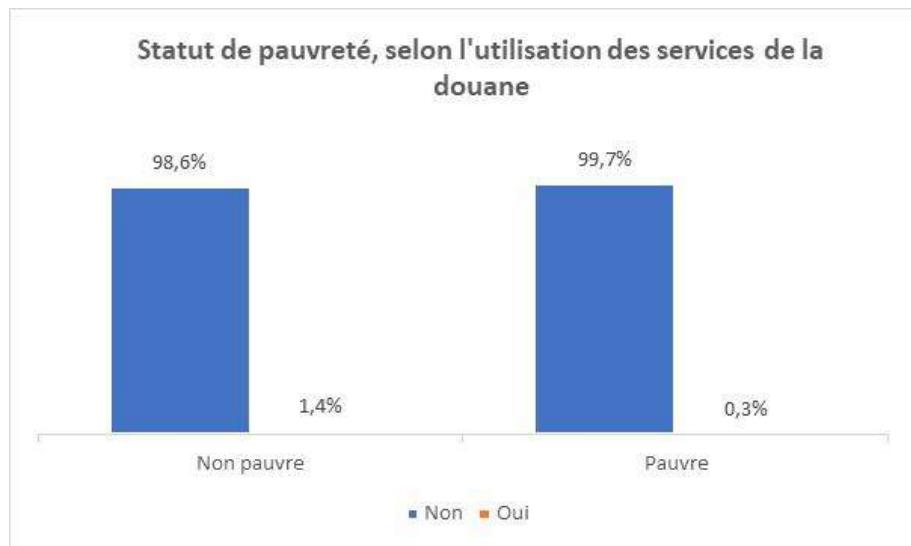
Graphique 201 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de l'éducation



i) Services de la Douane

Très peu de ménages utilisent les services de la douane, quel que soit leur statut. En effet, le taux d'utilisation des services de la douane dans les ménages non pauvres est de 1,4%. Cette proportion équivaut à 0,3% dans les ménages pauvres.

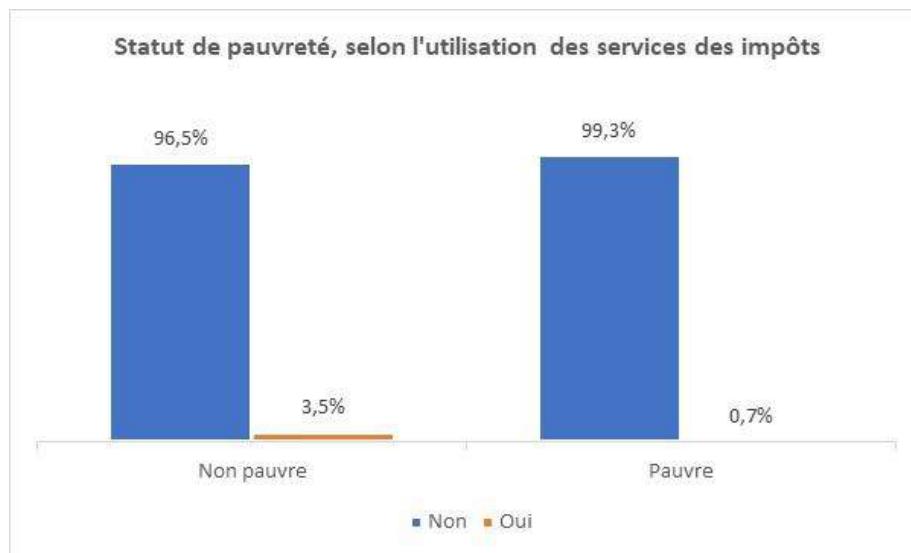
Graphique 202 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services de la douane



j) Services des impôts

Comme les services de la douane, on note aussi une sous utilisation de ceux de impôts par les ménages, quel que soit leur statut. Cependant, en comparant les deux statuts des ménages, nous constatons un taux d'utilisations des services des impôts supérieur dans les ménages non pauvres (3,5%), que dans les ménages pauvres (0,7%).

Graphique 203 : Statut de pauvreté, selon l'utilisation des services des impôts



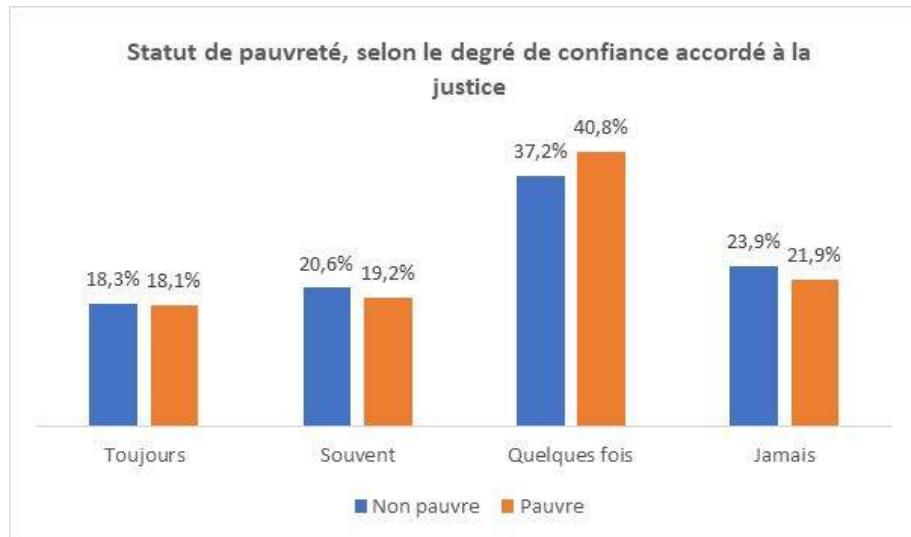
9.4.2.7 Pauvreté et confiance à l'égard des institutions

Il ressort de façon globale que les populations, quel que soit leur statut de pauvreté, accordent peu de confiance aux institutions en république gabonaise.

a) Justice

Suivant le statut de pauvreté des ménages, le degré de confiance accordé à la justice demeure faible quel que soit le statut du ménage. En effet, environ une personne sur cinq a déclaré faire toujours confiance à la justice. Par contre, aussi bien dans les ménages non pauvres que pauvres, deux ménages sur cinq ont déclaré ne jamais faire confiance à la justice du Gabon.

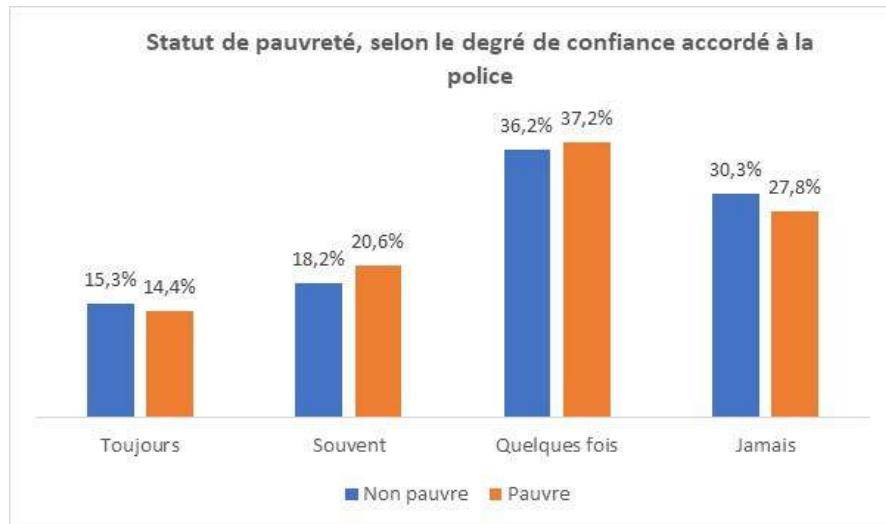
Graphique 204 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la justice



b) Police

La police affiche un niveau de confiance très faible auprès de ménages, quel que soit leur statut ou leur niveau de vie. Le niveau de confiance accordé à la police dans les ménages non pauvres est de 15,3%. Ce taux est de 14,4% dans les ménages pauvres. En d'autres termes, les ménages pauvres accordent peu de confiance à la police, comparativement aux non ménages pauvres.

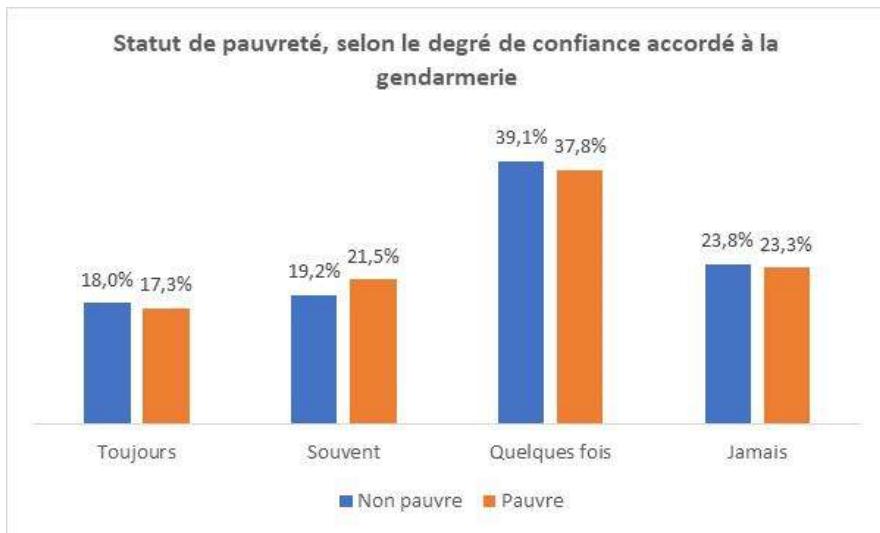
Graphique 205 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la police



c) Gendarmerie

Selon de statut du ménage, l'écart n'est pas considérable. En effet, l'indice de confiance accordé à gendarmerie est de 18% dans les ménages non pauvres et de 17,3% dans les ménages pauvres.

Graphique 206 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la gendarmerie

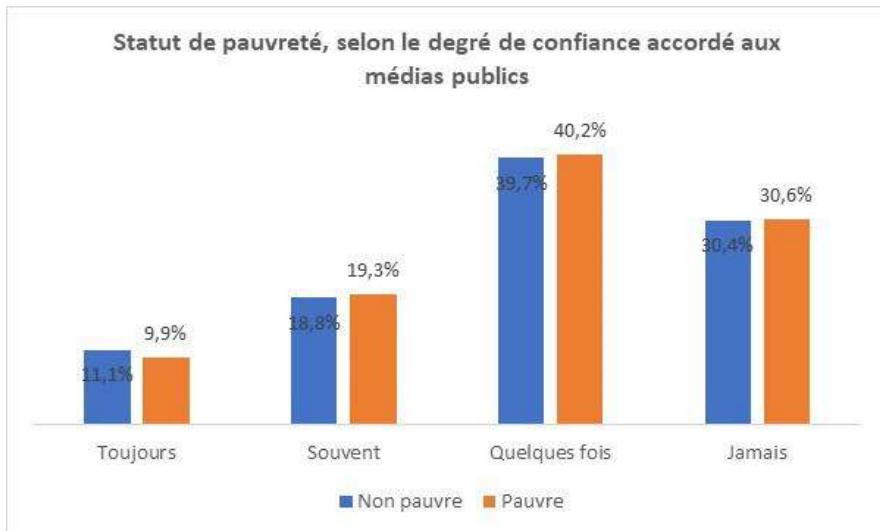


d) Médias publics

Le degré de confiance accordé aux médias publics demeure très faible, quel que soit le niveau de vie ou le statut de pauvreté des ménages.

L'indice de confiance accordé aux médias publics est de 11,1% dans les ménages non pauvres et de 9,9% dans les ménages pauvres.

Graphique 207 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé aux médias publics

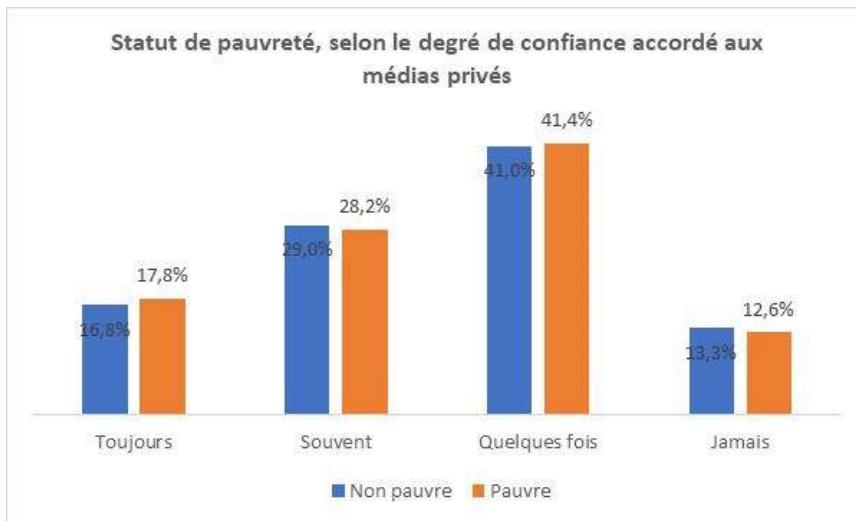


e) Médias privés

Les ménages, quel que soit leur niveau de vie ou leur statut, font plus confiance aux médias privés par rapport aux médias publics.

Les ménages pauvres font plus confiance aux médias privés avec un indice de confiance s'élevant à 17,8%, contre 16,8% dans les ménages non pauvres.

Graphique 208 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé aux médias privés

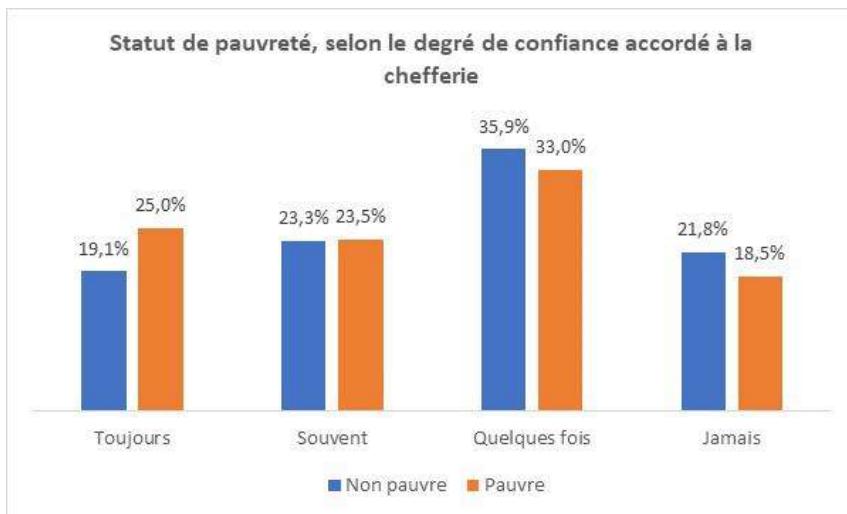


f) Chefferie

De façon globale, un ménage sur cinq fait toujours confiance à la chefferie, quel que soit son niveau de vie ou son statut de pauvreté.

Suivant le statut du ménage, le degré de confiance accordé à la chefferie est plus élevé chez les pauvres (25%), que chez les non pauvres (19,1%).

Graphique 209 : Statut de pauvreté, selon le degré de confiance accordé à la chefferie



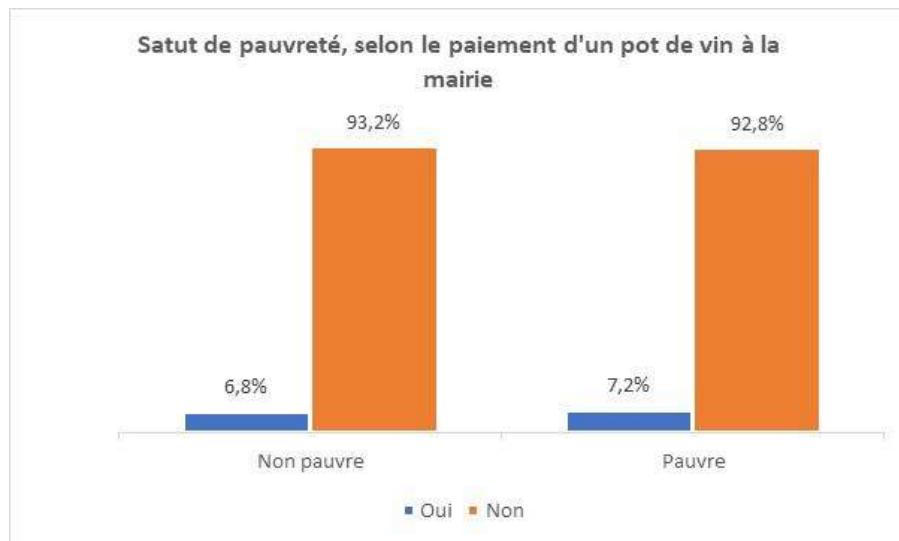
7.4.3. Pauvreté et corruption dans les services publics

a) Mairie

Le taux de corruption demeure très faible à la mairie. En effet très peu de ménages, quel que soit leur statut ou leur niveau de vie, ont eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau pour un service à la mairie.

Selon le statut de pauvreté des ménages, 7,2% des ménages pauvres (contre 6,8% des ménages pauvres) ont eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau à la mairie pour un service demandé.

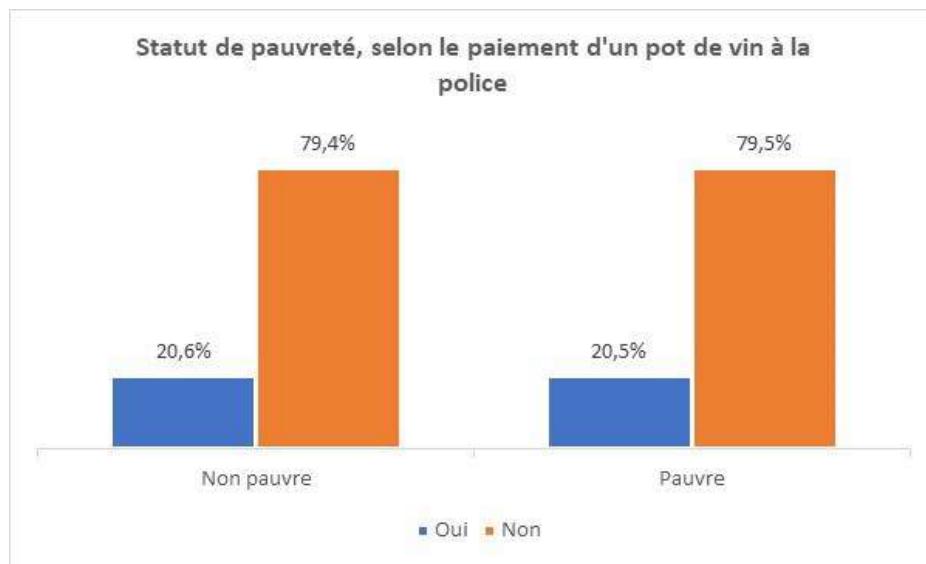
Graphique 210 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la mairie



b) Police

Quel que soit le statut de pauvreté du ménage, une personne sur 5 a reconnu avoir payé un pot de vin à la police ou offrir un cadeau pour un service sollicité.

Graphique 211 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la police

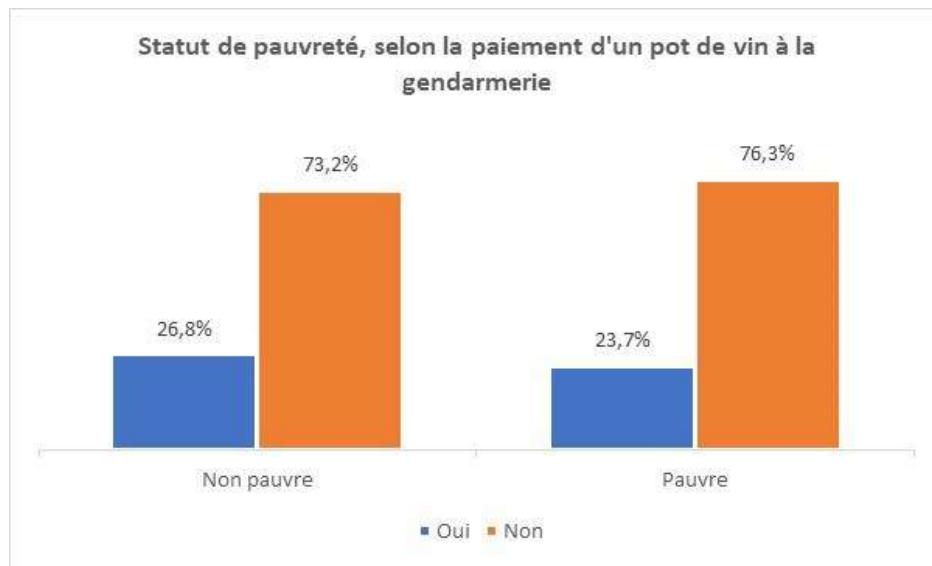


c) Gendarmerie

Le taux de corruption est plus élevé dans les services de la gendarmerie que dans ceux de la police.

Selon le statut des ménages, 26,8% des ménages non pauvres (contre 23,7% des ménages pauvres) ont eu à payer un pot de vin auprès de la gendarmerie pour un service sollicité.

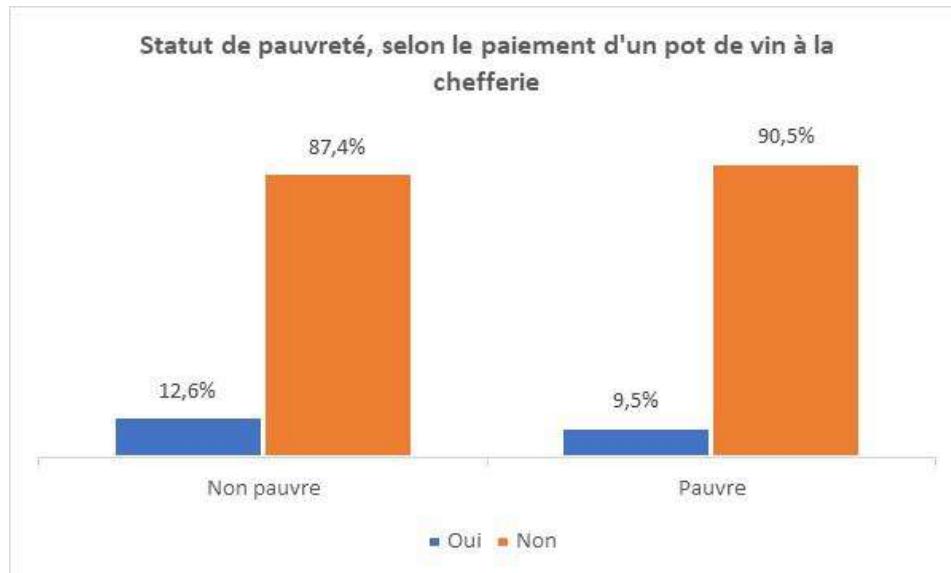
Graphique 212 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la gendarmerie



d) Chefferie

Selon le statut de pauvreté des ménages, 12,6% des ménages non pauvres (contre 9,5% des ménages pauvres) ont eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau à la chefferie pour un service sollicité.

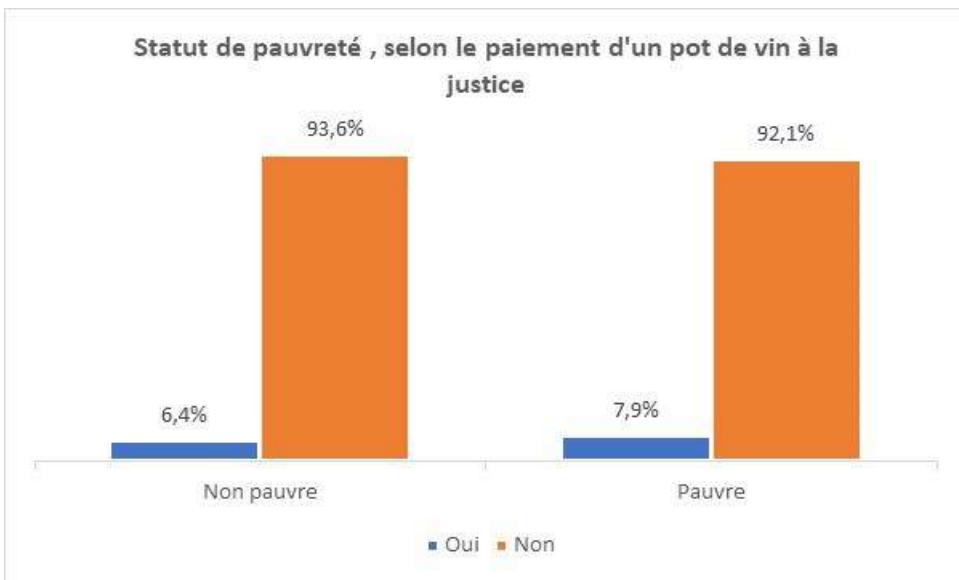
Graphique 213 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la chefferie



e) Justice

Très peu de ménages quel que soit leur statut, ont eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau à la justice pour un service sollicité. En effet, 7,9% des ménages pauvres (contre 6,4% des ménages non pauvres) ont déboursé des sous pour un service sollicité auprès de la justice.

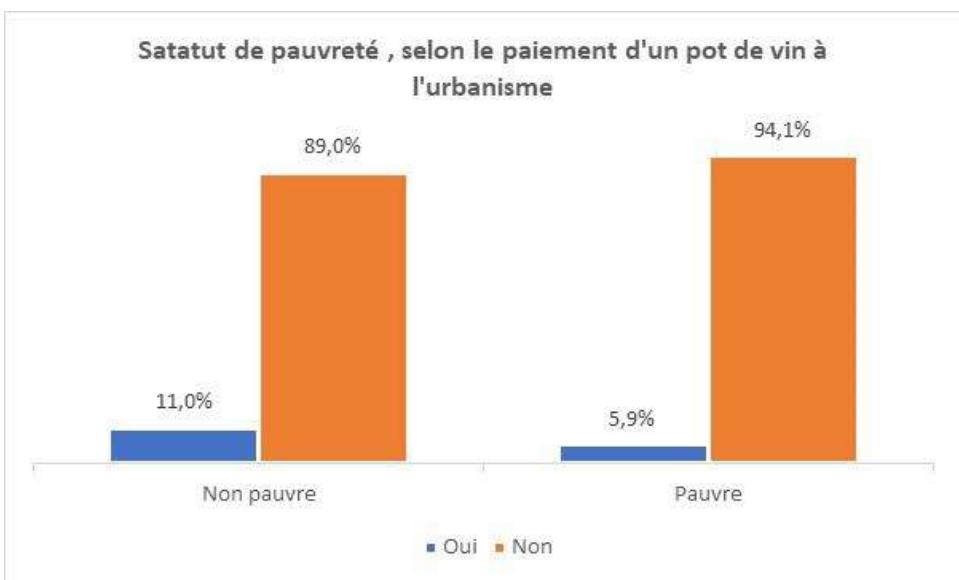
Graphique 214 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la justice



f) Urbanisme

Très peu de ménages quel que soit leur statut, ont eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau à l'urbanisme pour un service. En effet, 11% des ménages non pauvres (contre 5,9% des ménages pauvres) ont payé un pot de vin ou offrir un cadeau à l'urbanisme pour un service sollicité.

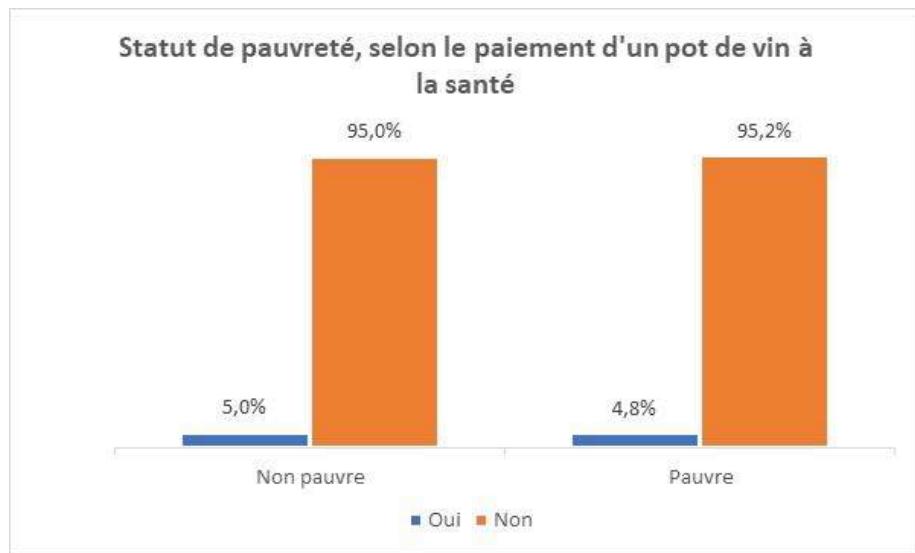
Graphique 215 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à l'urbanisme



g) Santé

Le taux de corruption reste très faible dans les services de la santé. Celui-ci tourne au tour de 5% aussi bien dans les ménages non pauvres que pauvres.

Graphique 216 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la santé

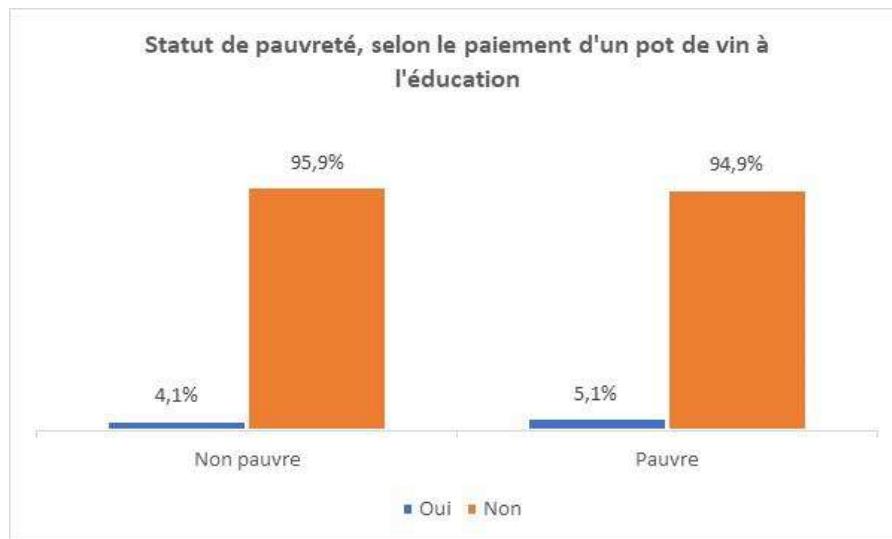


h) Education

Le taux de corruption dans les services de l'éducation reste faible de manière générale.

Selon le statut de pauvreté, 5,1% des ménages pauvres (contre 4,1% des ménages non pauvres) ont eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau aux services de l'éducation pour un service sollicité.

Graphique 217 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à l'éducation

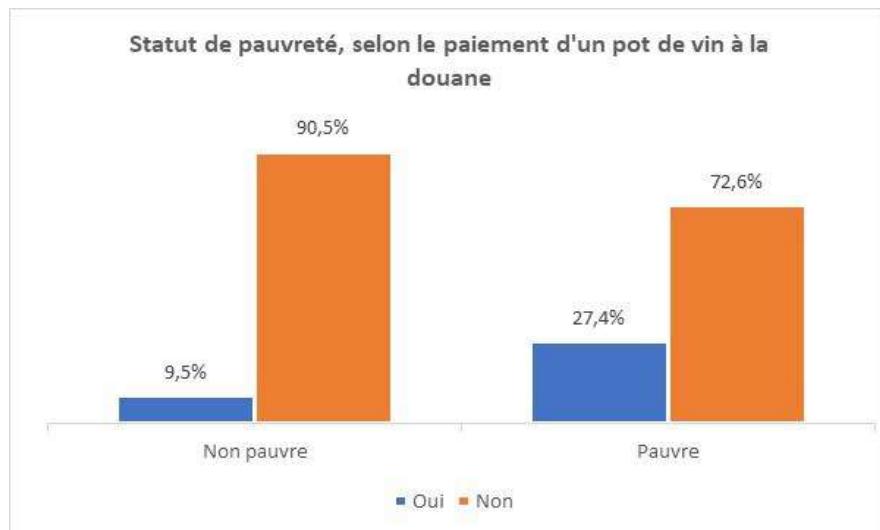


i) Douane

Plus d'un ménage sur cinq a eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau à la Douane pour un service sollicité.

Selon le statut des ménages, 27,4% des ménages pauvres (contre 9,5% des ménages pauvres) ont payé un pot de vin ou offrir un cadeau à la Douane pour un service sollicité.

Graphique 218 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin à la douane

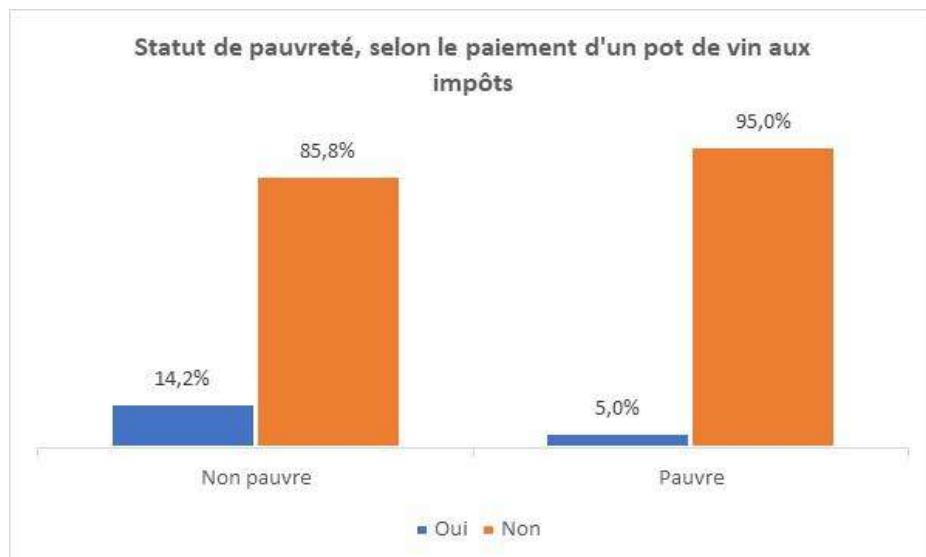


j) Impôts

Le taux de corruption dans les services des impôts est faible.

Le taux de corruption des services des impôts est plus élevé dans les ménages non pauvres, comparativement au ménages pauvres. En effet, 14,2 % des ménages non pauvres (contre 5% des ménages pauvres) ont eu à payer un pot de vin ou offrir un cadeau au service des impôts pour un service sollicité.

Graphique 219 : Statut de pauvreté, selon le paiement d'un pot de vin aux impôts



Les résultats obtenus auprès de la population sur la sécurité, la gouvernance, la corruption et la pauvreté, accordent de façon globale peu de crédibilité à la nation gabonaise.

Au niveau de la sécurité, notons une insécurité grandissante en milieu urbain, surtout à Libreville la capitale.

Sur le plan de la gouvernance, notons une démocratie avec des problèmes majeurs sur les libertés individuelles, la liberté des médias et la non prise en compte de l'avis des populations dans la prise de décision.

S'agissant de la corruption dans les services publics, notons qu'elle demeure relativement

faible, sauf dans les services de la police, de la gendarmerie et de la douane.

Enfin, concernant le statut de pauvreté, les ménages pauvres sont plus exposés à l'insécurité, comparativement aux ménages non pauvres. S'agissant de la gouvernance, les ménages pauvres pensent plus qu'il n'y a pas de démocratie au Gabon, les populations et les médias ne sont pas libres d'exprimer leurs opinions ou de publier n'importe quel article, sous peine d'être sanctionnés. Enfin, les ménages pauvres ont plus eu à payer un pot de vin dans les administrations publiques pour un service, comparativement aux ménages non pauvres.

Annexe 1 : Plan de publication

La publication des résultats de la deuxième Enquête Gabonaise pour le Suivi et l'Évaluation de la Pauvreté (EGEPII) est l'une des grandes phases de cette opération d'envergure nationale. Tenant compte des besoins multiformes en données et en indicateurs de programmes exprimés par les différents utilisateurs nationaux et internationaux, la division « Analyse des résultats de l'EGEPII » a élaboré un plan de publication des résultats définitifs, articulé sur trois volumes comprenant le rapport de synthèse sur les conditions de vies des ménages, le rapport sur le profil de pauvreté au Gabon et des rapports d'analyse thématique.

Volume 1 : Rapport de synthèse sur les conditions de vie des ménages au Gabon »

Le « Rapport de synthèse sur les conditions de vie des ménages » a pour but dans un premier temps de décrire la méthodologie de l'EGEP II mise en œuvre pour la réalisation de l'opération. Dans un second temps, il est question de procéder d'une manière synthétique à une analyse des conditions de vie des ménages au Gabon à partir des thématiques contenues dans le tableau ci-dessous.

Volume 2 : Profil de pauvreté

Le profil de pauvreté présente les indicateurs de pauvreté en faisant ressortir des différences régionales par milieu de résidence, strate etc.

Volume 3 : Analyse thématique

L'Analyse thématique permet de présenter de manière plus approfondie les chapitres abordés dans le rapport de synthèse. De même, elle permet d'avoir un meilleur éclairage sur l'évolution de certains indicateurs relatifs aux conditions de vie de la population et des ménages entre 2005 et 2017.

Liste des thèmes d'analyse

| N° | Intitulé du thème | Analyste |
|-----------|--|--|
| 1 | Structure de la population et caractéristiques des ménages | Serges R. MAGANGA |
| 2 | Logement et cadre de vie, | Ulrick Lilyan MVE ONA et Roland BAKITA |
| 3 | Education | Jeannine Laure BAKENDA et Thierry MENGUE |
| 4 | Santé | Nicole NTSAME ONDO |
| 5 | Emploi | Noël MOUSSAVOU et Philippe NKOMA |
| 6 | Sécurité alimentaire dans les ménages | ZIMA MEFE |
| 7 | Pauvreté subjective | Lionnel BOUASSA |
| 8 | Sécurité, Gouvernance et Corruption | Davy Aymar NDZU ZOULA |

Annexe 2 : Liste de personnes de la cellule technique

LISTE DES CADRES DE LA CELLULE TECHNIQUE DE L'EGEP-II

Les personnes désignées par le Directeur Général de la Statistique pour conduire les travaux préparatoires de l'EGEP-II sont les suivantes :

❖ Pour la Direction Générale de la Statistique (27 cadres) :

Coordination (5)

- MOUSSAVOU Noël (Coordinateur Général)
- ZIMA MEFE (Coordinateur Technique)
- ONDO MEGNE Jean Jacques (Coordinateur Adjoint)
- NKOGHE NZE Nicaise (Coordinateur Adjoint)
- ZE NGUEMA Désiré (Coordinateur Adjoint)

Section Méthodologie et analyse (8)

- Mme NTSAME ONDO Nicole (Chef de Section)
- BOUASSA Lionnel (Cadre)
- MVE ONA Ulrick Lilyan (Cadre)
- MBONGUI Etienne (Cadre)
- NKOMA Philippe (Cadre)
- MENGUE Thierry (Cadre)
- NDZU ZOULA Davy Aymar (Cadre)
- ENGOZOGHO Arnaud (Cadre)

Section Collecte et cartographie (5)

- MAGANGA Serges R. (Chef de Section)
- BAKOLOSSO Tanguy (Cadre)
- MOUDJIGUI Dieudonné (Cadre)
- NDEMEZOGHE Isaac Paterne (Cadre)
- MAKAYA Bertrand (Cadre)

Section Traitement et développement des applications (5)

- MBOUMBA DJANA Wynnne (Chef de Section)
- NKOGHE BEKALE Serge (Cadre)
- BAKITA Roland (Cadre)
- ONDO ONGONE Alain (Cadre)
- TESSET Jacques (Cadre)

Section Administration et finances (2)

- IBALA Jeannine Laure (Chef de Section)
- REVAZA Elvire (Cadre)

Section Communication (2)

- ETOME ABALO Patricia (Chef de Section)
- ADA MVE Audrey (Cadre)